DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13457 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 5 MAI 1988

Les grèves et les manifestations contre les hausses de prix

Le PC polonais s'efforce de désamorcer le mouvement de mécontentement

Le PC polonais s'efforce de désamorcer le mouvement de mécontentement consécutif aux hausses de prix. Une légère détente était sensible le mercredi 4 mai à Gdansk à la suite du retrait du dispositif policier qui encerclait depuis mardi les chantiers navals où au moins trois mille grévistes étaient retranchés. La tension reste cependant forte dans plusieurs autres villes. Quatre cents personnes ont été interpellées dans l'ensemble de la Pologne, selon l'opposition qui voit dans la grève « une motion de censure contre le pouvoir ».

Profitant du départ des forces de l'ordre, une centaine d'habitants de Gdansk, selon l'AFP, se sont rassemblés dès les premières heures de la matinée devant le célèbre portail numéro deux des chantiers Lénine, où l'atmosphère s'est quelque peu détendue.

Deux missions de médiation patronées par l'épiscopat et composées d'intellectuels catholiques, dont MM. Tadeusz Mazowiecki et Andzej Wielowiecki, anciens conseillers de Solidarité, sont par ailleurs arrivées dans la matinée aux aciéries de Nowa Huta et aux chantiers navals de Gdansk.

La veille, les chantiers navals avaient pris des allures de camp retranché, encerclé, au sens propre du terme, par un impressionnant dispositif policier.

M. Lech Walesa, l'ancien président du syndicat dissous Solidarité, avait regagné son domicile dans la soirée. Les chantiers étaient devenus inaccessibles, des chicanes ayant été disposées en travers des rues dans un rayon de plusieurs centaines de mètres.

Longue matraque à la ceinture, des « zomos » (unités anti-émeutes) en treillis contrôlaient le moindre véhicule circulant dans les parages. Les passants étaient fermement éloignés et, en ville, les patrouilles renforcées.

Des manifestants, qui s'étaient rassemblés à la sortie de messes dites à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution libérale de 1791, ont été brutalement dispersées mardi à Varsovie, Cracovie, Lodz et Lublin.

(Lire la suite page 8.)

L'embarras de M. Gorbatchev

Le développement des grèves en Pologne commence à sérieusement préoccuper les dirigeants soviétiques. Dès que les chantiers de Gdansk ont été à leur tour gagnés par la fièvre, la presse de Moscou a rompu le silence qu'elle observait jusqu'à présent sur cette nouvelle étape de la crise polonaise.

Ces grèves sont naturellement condamnées sans appel, de même que les dirigeants de Solidarité, accusés de travailler à la perte de la Pologne. Derrière ces incantations, toutefois, un malaise est perceptible : à moins que le général Jaruzelski ne parvienne à reprendre la situation en main par la seule vertu de l'intimidation policière et des concessions salariales, M. Gorbatchev risque d'être placé bientôt devant un choix douloureux : présider, comme dirigeant du camp socialiste, à une répression brutale ou, au contraire, à l'amorce d'un marchandage politique entre le pouvoir et l'opposition polonais.

Dans le premier cas, ce n'est pas seulement son image qui en souffrirait grandement, mais aussi – notamment à l'approche du sommet avec M. Reagan à Moscou – sa politique étrangère, qui se réclame du principe de la solution pacifique des conflits et des crises. Dans le second, M. Gorbatchev s'exposerait – non seulement en URSS, mais dans toutes les capitales socialistes – au reproche de laxisme.

A moins de deux mois de la conférence du PCUS, qui devrait promouvoir une « démocratisation » de la vie politique, ce serait là une aubaine inespérée pour les conservateurs, actuellement en recul mais toujours très nombreux et bien décidés à ne pas laisser les réformes devenir irréversibles.

La « Pravda » a tenu en tout cas à rappeler que s'il y a conflit c'est parce qu'il y a eu hausse des prix, et, s'il y a hausse des prix, c'est parce que l'on procède en Pologne à une réforme économique radicale. Mais n'est-ce pas précisément une « réforme économique radicale » qu'a lancée en URSS M. Gorbatchev ?

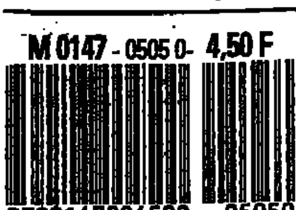
Cette réforme ne prévoit-elle pas, elle aussi, des hausses de prix qui n'ont certes pas encore été décidées, mais dont on parle déjà beaucoup ?

Devant les grévistes des chantiers navals de Gdansk, M. Lech Walesa, visiblement réticent à prendre la tête d'un mouvement qu'il n'a pas lancé, s'est référé, mardi, à la « perestroïka » et à M. Gorbatchev.

Certains des intellectuels qui conseillent M. Walesa, comme Adam Michnik ou Jacek Kuron, semblent craindre qu'une éventuelle explosion sociale en Pologne ne plonge M. Gorbatchev dans de sérieuses difficultés et, partant, n'anéantisse les chances d'une libéralisation à l'Est. Avant eux, pourtant, d'autres, comme les Arméniens, en ont appelé à la « perestroïka » et au numéro un soviétique. Mais l'intérêt prioritaire de ce dernier est de maintenir la stabilité dans son empire.

M 0147 - 0505 0- 4,50 F





3790147004500 05050

L'expulsion d'un homme d'affaires syrien ayant servi d'intermédiaire

Une polémique s'amorce sur les tractations autour des otages au Liban

Une polémique s'amorce dans la campagne électorale, sur les tractations concernant les otages français détenus au Liban. M. Pasqua a déclaré le mardi 3 mai à Bourg-en-Bresse : « Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, j'expliquerai au jour le jour les embûches que le gouvernement a rencontrés pour parvenir à la libération des otages. » Le même jour, un homme d'affaires syrien, M. Omrane Adham, qui avait joué dans le passé un rôle d'intermédiaire, a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion selon la procédure dite d'urgence absolue. (Lire page 36.)



Lire également nos informations politiques pages 11 à 17

Un entretien avec le PDG d'UTA

« De droite comme de gauche, les hommes politiques ne comprennent pas les problèmes de la France dans la concurrence européenne »

M. René Lapautre, PDG de la compagnie aérienne UTA et proche de la majorité, n'est pas content du gouvernement Chirac. Il comptait sur celui-ci pour libéraliser le ciel français et permettre à sa compagnie de sortir enfin de l'Afrique et du Pacifique où elle est confinée pour desservir New-York et l'Europe. Rien n'est venu. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il reproche aux hommes politiques, à l'administration et aux syndicats de tuer – en douceur – le transport aérien français.

« Des bruits couraient selon lesquels UTA serait bientôt autorisée par le premier ministre à se poser à New-York. Tel n'a pas été le cas. Que pensez-vous de ce refus implicite ?

– Je suis un des déçus de ce gouvernement. Il a pratiqué un libéralisme facile et de peu de conséquences. D'accord, les liaisons aériennes ont été assouplies sur les départements et territoires d'outre-mer ; on peut effectuer quelques vols charters en métropole. Et après ? Rien.

» Qu'a-t-on fait pour casser le corporatisme du transport aérien organisé en complète connivence avec la direction générale de l'aviation civile ? Rien.

» Les mêmes procédures en place visent à organiser le transport aérien avec l'assentiment des syndicats. Ça s'appelle effectivement du corporatisme. Je croyais que, depuis le maréchal Pétain, cela avait disparu, et je m'aperçois que c'est toujours à la mode !

– Le premier ministre vous avait-il fait des promesses ?

– Aucune, mais ce gouvernement se voulait libéral. Il avait commencé à le manifester, comme je le disais, en assouplissant la desserte des départements d'outre-mer, les vols charters en métropole et en désignant Air France et nous-mêmes sur San-Francisco. Tout ça ne suffit pas à faire une politique libérale du transport aérien. Pourquoi n'a-t-il pas poursuivi dans cette voie ? Je n'ai pas la réponse.

» Il y a eu, certes, la contribution française aux directives communautaires en matière de libéralisation aérienne – ô combien timides !, – mais le ministre des transports n'a pas fait savoir à son administration la doctrine d'application de ces directives.

» Je constate donc qu'il existe une sorte de complot contre toutes les demandes d'UTA. On repousse nos dossiers lorsque nous voulons certifier de nouveaux avions, lorsque nous demandons à faire du charter sur Venise ou à desservir New-York, lorsque nous déposons au Conseil supérieur de l'aviation marchande un projet de lignes régulières européennes. Les fonctionnaires de l'aviation civile nous répondent : « plus tard, plus tard ». Ils croient faire leur métier en défendant Air France et seulement Air France.

– Vous attendez avec impatience le prochain gouvernement ?

– Je n'attends rien de quiconque. Dans ce gouvernement, les ministres conservateurs l'ont, à l'évidence, emporté sur leurs collègues libéraux. Je ne suis pas sûr que cela changera demain. De droite comme de gauche, les hommes politiques français ne comprennent pas ce que vont être les problèmes de la France dans la concurrence européenne. Le secteur aérien est un de ceux qu'ils comprennent le moins. Ils ne paient pas leur billet d'avion, alors, ils ne sont pas attentifs à ce poste budgétaire comme les chefs d'entreprise et les particuliers. Trêve de plaisanterie !

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 32.)

L'ENQUÊTE : ouverture à Vientiane

Le lent éveil du Laos

L'un des cinq pays les plus pauvres au monde, le Laos, cherche à sortir du sous-développement : dans cet Etat, longtemps replié sur lui-même, « ouverture » et « rentabilité » sont devenus les maîtres mots. Réhabiliter le secteur privé, encourager les investissements étrangers, introduire une vraie fiscalité, autant de tentatives qui devraient trouver leur prolongement politique avec les premières élections législatives depuis 1975, annoncées pour le 26 juin prochain.

VIENTIANE
de notre envoyée spéciale

Doucement, Vientiane secoue sa torpeur et sa poussière. Sous ses allures de gros bourg nonchalant égayé de petites rizières, la capitale du pays le plus pauvre d'Asie du Sud-Est frémit d'une activité inhabituelle, perceptible à de multiples signes.

Les motos concurrencent les bicyclettes, dont les prix ont chuté de moitié depuis que le gouvernement, décidé à freiner la contrebande, en a assuré l'importation de Thaïlande. Les rideaux de fer, symboles d'une longue condamnation du secteur privé, se rouvrent prudemment sur des échoppes.

L'approvisionnement des marchés fait les délices des Soviétiques comme des Vietnamiens. A elles seules, les maisons neuves, voire en « *dur* », inabordables à l'aulne de salaires dérisoires, attestent de l'émergence d'une épargne longtemps cachée.

« *Les Laotiens reprennent confiance* », se félicite le vice-ministre de la planification, M. Somphavanh. « *Ils se prennent à croire dans les nouveaux mots d'ordre de libéralisme économique* », affirme en souriant un technicien européen. De fait, l'« ouverture » timidement engagée dès 1982, accélérée depuis le quatrième congrès du parti en novembre 1986, et orchestrée depuis quelques mois avec l'appui des experts du Fonds monétaire international, tient de la « révolution », dans les textes tout au moins.

Car son application exigera, chacun en est conscient, un rude et long cheminement, tant le « pays du million d'éléphants » a de plaies à panser.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 10.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

HORIZON 1993

L'Europe des uns, l'Europe des autres

par CLAUDE CHEYSSON (*)

C'EST convenu. Avant 1993, les frontières tomberont, les marchandises, les personnes et les capitaux circuleront librement dans le grand marché communautaire. Economies et effets de taille nous donneront à l'extérieur une autorité plus grande et, à l'intérieur, permettront des progrès remarquables en revenu et en emplois.

C'est fort bien. Mais qui profitera de cette Europe ? Qui l'inspirera et la mènera ? La responsabilité aura été largement transférée à la Communauté et celle-ci aura été libérée des contraintes, des barrières, des règlements nationaux ; le champ sera libre, pour les plus forts, les plus audacieux, les mieux organisés, qu'ils soient communautaires ou « extra-européens ».

D'eux-mêmes, pourquoi s'occuperaient-ils des faibles ? Cela ne relève ni de leur intérêt ni de leurs critères d'analyse. Tout au plus quelque charité paraîtra-t-elle être de bon ton.

Remarques caricaturales ? Certes. Mais bien des signes viennent renforcer l'inquiétude.

La productivité des exploitations agricoles et laitières ne cesse pas de croître ; il faut donc limiter la production. On ne le fera pas aux dépens des « extra-Européens » qui bénéficient de conditions aberrantes de pénétration sur le Marché commun. On réduira donc les surfaces et les effectifs. La Communauté s'est engagée sur cette voie avec courage en utilisant le jeu du marché. Il le fallait. Mais qui se soucie de l'avenir des hommes et des espaces ainsi marginalisés ? Il y a pourtant possibilité, parfois nécessité, d'y promouvoir des industries et des services nouveaux. Il faudrait former les jeunes générations, multiplier les incitations à ces nouvelles activités, financer les infrastructures correspondantes, j'oserai écrire planifier la reconversion d'une partie du monde rural en dehors de la production alimentaire. Les puissances publiques nationales n'en sont plus responsables ; les forces du marché de l'agriculture n'ont pas de raison d'en traiter. Tout au plus prévoira-t-on quelques indemnités pour ceux qui mettront des terres en jachère ou se retireront avant l'âge. Charité louable, mais ce n'est pas une politique.

Il faut égaliser les charges qui pèsent sur les entreprises européennes, puisque, demain, entre elles jouera la libre concurrence. On propose en conséquence d'uniformiser les charges fiscales. Rien, en revanche, n'est proposé quant aux charges sociales, qui sont pourtant fort inégales. On ne peut rien en dire parce qu'il n'y a pas « d'espace social européen », parce que le « grand marché » de 1993 est commercial et économique. Le « social » d'ailleurs ne pourrait être traité que par l'intervention des puissances publiques, en accord avec les représentants des travailleurs. Ce ne sont pas des méthodes en faveur au niveau européen, où la mode est celle des débuts du reaganisme et du thatchérisme. Donc, si la Communauté ne se décide pas à traiter des structures sociales, comme François Mitterrand l'a demandé avec insistance depuis 1981, l'égalisation des charges signifiera l'alignement au niveau le plus bas.

L'ouverture en 1993 de la chasse libre dans les terrains communautaires donnera aux bons fusils l'occasion de beaux tableaux sans avoir à se préoccuper exagérément des problèmes sociaux. Il est naturel, du reste, qu'il en soit ainsi dans l'Europe conservatrice d'aujourd'hui puisque c'est l'évolution dans le monde industrialisé. On parle d'un grand désordre monétaire et économique. N'est-ce pas aussi l'ébauche d'un nouvel ordre où les riches et les puissants conjuguent leurs échanges et actions communes, où un équilibre s'établit dans le jeu des déséquilibres : le budget américain permet la distribution d'un pouvoir d'achat significatif grâce au financement extérieur assuré par les pays qui bénéficient principalement du déséquilibre commercial des Etats-Unis.

Le jeu des forces du marché est naturel et n'est donc pas critiquable. Est-il en revanche acceptable que l'évolution économique actuelle marginalise un nombre sans cesse croissant d'hommes et de peuples ? Ceux qui ne travaillent pas, ceux qui ne payent pas leurs dettes, ceux qui sont handicapés ; bientôt ceux qui sont trop vieux. Est-il admissible que croisse le nombre de ceux qui *« ne sont rien »* dont parle François Mitterrand dans la *Lettre à tous les Français* ? Pis encore, va-t-on continuer à exclure, sinon à chasser, les marginaux qui éveillent la passion par la couleur de leur peau, par leur religion, par leur maladie, par leurs convictions politiques ?

Les peuples démocratiques, ceux de notre Europe, doivent évidemment répondre non. Qu'ils reconnaissent alors qu'il appartient à leurs élus, aux pouvoirs publics qu'ils ont ainsi désignés, de prendre leurs pleines responsabilités. Il ne s'agit pas de confier la gestion des affaires aux gouvernements ou à la Communauté et à leurs services, mais de tracer le cadre, de fixer les règles, de protéger et de soutenir les activités naissantes, d'intervenir auprès des grands pays industrialisés et d'agir dans le tiers-monde pour retrouver la croissance, d'assurer le jeu de la démocratie à tous les niveaux, y compris l'entreprise.

Le rôle de la France

Le manifeste de François Mitterrand est le seul à poser le thème européen dans sa pleine dimension et à en montrer les lacunes actuelles.

Qui peut cependant douter que l'achèvement du grand marché des Douze devra être accompagné de progrès spectaculaires ?

– Des règles communes définissant les relations sociales devront être adoptées, assurant à tous une protection convenable et reconnaissant aux représentants des travailleurs leur place dans l'entreprise.

– L'union monétaire doit encadrer la construction économique, dans le plein respect des contraintes du marché ; elle donnera le moyen d'agir en face des puissances financières et économiques, multinationales et étrangères.

– Des actions communes doivent être développées en matière de recherche, en amont des opérations normalement entreprises par le secteur industriel et les services.

– Nos opinions attendent des activités culturelles conjuguées, multiples, sur le plan de la formation (supérieure et professionnelle), dans le domaine de l'audiovisuel, dont la production, en fiction comme en information, n'est pas à la hauteur de ce qu'exige l'affirmation des identités nationales et européenne.

– Nous devons pouvoir prendre des positions politiques vis-à-vis de l'extérieur, là où nos pensées sont semblables, là où nous sommes l'objet des mêmes agressions, là où nos actions doivent être conjointes pour prendre une pleine valeur.

– Ceux qui ont la même conception en matière de sécurité doivent s'exprimer et parfois agir ensemble dans la farouche volonté de prévenir la guerre.

Le rôle de la France est déterminant. Il lui faut agir dans le très proche avenir, parce que le grand marché ne se fera pas ou sera remis en cause si l'espace monétaire, social, politique, culturel, n'est pas également mis en exploitation commune. Notre pays a été et est toujours au centre de la construction européenne. Chaque fois qu'un homme a parlé résolument en son nom, que son discours a marqué la continuité, voire l'obstination, de nos propositions et exigences, il a été entendu. Encore faut-il que les propos sur l'Europe n'aient pas varié selon les changements de majorité. Celui qui parle au nom de la France doit avoir l'appui de l'immense majorité des Français ; son discours doit être incontesté. Notre Constitution le permet, en confiant justement ce rôle au président de la République ; cela nous donne un avantage sur les autres Européens. Certains sujets seront, par nature, ou parce que l'on ne doit pas attendre que les plus hésitants se décident, abordés à moins (défense...) ou à plus (Eurêka...) de douze ; le discours doit être le même.

L'action est urgente, car 1993 est proche. La France doit pouvoir compter sur des pays qui ont conscience de l'urgence :

– *L'Allemagne.* Le couple franco-allemand a été à l'origine de tous les progrès dans la Communauté. D'autre part, les plus importants dirigeants à Bonn sont résolus, quelle qu'en soit la difficulté, à parfaire vite l'intégration de l'avenir allemand dans celui de l'Europe, parce que certains autres ont la nostalgie d'une politique centre-européenne, plus traditionnelle, plus ouverte vers l'Est, tandis que d'autres encore seraient enclins à réserver plus nettement à la République fédérale les bénéfices que l'on peut attendre du deutschemark et de la brillante économie allemande.

– *L'Espagne.* Ses dirigeants actuels ont tiré les leçons du passé et ont décidé d'engager leur pays sur le continent. Cela comporte, pour l'Espagne plus que pour tout autre, l'adoption de politiques volontaristes menées avec résolution par les pouvoirs politiques ; l'Espagne de Felipe Gonzalez et du PSOE doit donc être un partenaire privilégié pour un président français de même tendance.

L'Europe est notre avenir, personne n'en doute plus. Les gouvernements, les Parlements, les institutions communautaires doivent assumer leurs responsabilités. Cela ne peut être l'Europe du laissez-faire. Qui le veut ? Et qui ose le dire ? La lecture des discours des candidats à la présidence est bien instructive à cet égard.

(*) Ancien ministre des relations extérieures.

Clarifier

par ALFRED GROSSER

LE vainqueur du 8 mai se sera proclamé européen pendant toute sa campagne. Il se sera fait fort de conduire la France au sein d'une Europe de plus en plus communautaire.

Mais acceptera-t-il, une fois l'élection passée, de clarifier l'attitude française ? De cesser notamment de faire comme si la constante double affirmation de la Communauté européenne et de l'indépendance nationale allait sans difficulté, sinon même sans contradiction ?

La contradiction est de toute façon présente dans l'Acte unique. D'un côté, celui-ci organise, par-delà l'unification du marché intérieur de la CEE, une véritable interpénétration des sociétés ; de l'autre, il proclame que les politiques étrangères des Douze seront simplement coordonnées, sans qu'il y ait ni autorité institutionnelle commune ni possibilité de décision majoritaire. Une Europe unifiée sans mécanisme d'expression d'une volonté commune : pourra-t-on en rester là si, par ailleurs, on veut même mettre en place quelque chose de politiquement aussi contraignant qu'une monnaie commune ?

Il est difficile de faire à la longue comme si on était fidèle à la fois à Jean Monnet et au général de Gaulle. Le premier voulait qu'on n'admît la Grande-Bretagne qu'une fois la Communauté solidifiée. Le second a fait accepter ce bizarre raisonnement : *« La Grande-Bretagne ne doit pas entrer puisqu'elle refuse la forme d'Europe que nous refusons d'ailleurs aussi. »* Comme il était impossible de tenir ce langage éternellement, l'élargissement s'est fait avant le progrès institutionnel. Puis l'Acte unique a remis ce progrès en route pour les Douze – avec une série de nouveaux candidats devant la porte.

Le samedi 23 avril, un congrès extraordinaire du Parti populiste autrichien a adopté à l'unanimité un texte réclamant la candidature officielle de l'Autriche à la CEE. Ce texte suppose que l'appartenance à la Communauté ne serait pas en contradiction avec le principe de neutralité de ce pays. La réplique n'est pas aisée si l'on admet qu'il n'y a pas contradiction entre Communauté et indépendance. Et l'Autriche s'apprête à dire que la CEE n'est en rien concernée par la défense, alors que l'élu du 8 mai aura évoqué la nécessité de progresser au moins vers un pilier européen de la défense occidentale.

Les sept de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) – dont les membres viennent encore de promettre de défendre le partenaire attaqué *« à ses frontières »*, donc la France à la frontière est de la RFA – ont invité l'Espagne et le Portugal à se joindre à eux. Est-ce dans l'idée de faire se rejoindre à terme UEO et CEE ? Autrichiens et Suisses, eux, parlent d'entrer dans la Communauté économique en conservant une absolue neutralité militaire. Mais, si la CEE se réduit à l'économique, il n'y a pas de poids international possible pour l'Europe, car aucune diplomatie de puissance n'est séparable du militaire.

Il faudrait pouvoir parler clairement aux nouveaux postulants. Ce n'est possible qu'une fois clarifiée notre propre attitude. C'eût été un beau sujet de débat électoral. Ce devrait être au moins un sujet prioritaire de politique présidentielle.

IGF

Le grand démagogue

par PHILIPPE ROBERT (*)

« LES démagogues en les flattant font le malheur des peuples. » Les lycéens de la génération Mitterrand qui apprenaient le grec traduisaient ce genre d'aphorisme. Est-ce parce qu'ils n'apprennent plus que rarement les langues anciennes et ont oublié la sagesse antique que les Français sont devenus si vulnérables à la démagogie ?

La Lettre à tous les Français de M. Mitterrand est pétrie de bons sentiments. Quelle sollicitude à l'égard des plus démunis ! Quel souci de faire disparaître les inégalités ! Sa principale disposition, le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes pour en distribuer le produit aux « nouveaux pauvres », qui n'y souscrirait ? Prendre un peu de leur superflu à ceux qui ont beaucoup pour le donner à ceux qui n'ont rien, quelle meilleure preuve de générosité ? Tout homme qui a tant soit peu de cœur ne peut qu'applaudir à pareille proposition, et il y a tout lieu de penser qu'elle sera très populaire et fera gagner de nouveaux suffrages à son auteur.

Et pourtant, si l'on analyse les effets d'une telle mesure, il n'en est pas en réalité de plus démagogique. Elle est dans le droit fil de la personnalité de son initiateur. Elle flatte et séduit le peuple, mais ses conséquences vont à l'encontre du véritable intérêt des Français.

La situation économique de notre pays est grave. Sa balance commerciale de produits industriels est lourdement déficitaire, ce qui est tout à fait anormal pour un vieux pays développé. Nos entreprises se révèlent incapables de rivaliser avec leurs concurrentes étrangères et ne cessent de perdre des parts de marché depuis plusieurs années. Les causes de cette perte de compétitivité se trouvent dans les charges fiscales et surtout sociales qui accablent nos entreprises et dans l'insuffisance de leur modernisation et de leurs investissements. Ces derniers n'ont cessé de baisser de 1980 à 1984, à l'époque du socialisme triomphant ; ils augmentent faiblement depuis, mais de façon insuffisante pour rattraper leur retard par rapport aux concurrents étrangers. L'épargne des ménages, qui en 1975 atteignait 18,5 % de leur revenu, est tombée à moins de 13 %. Le principal mal dont souffre notre économie tient à cette insuffisance de l'épargne et de l'investissement et à notre excès de consommation interne.

Or la distribution aux plus démunis du produit de l'impôt sur les grandes fortunes aura pour effet d'accroître encore la consommation des Français et de réduire davantage leur épargne et leurs investissements. En effet, les nouveaux pauvres utiliseront pour leur consommation les sommes provenant des grandes fortunes qui, si l'IGF n'était pas rétabli, auraient constitué de la part de leurs fortunés détenteurs épargne et investissement. Keynes observe très justement que la propension à épargner, inverse de la propension à consommer, est beaucoup plus élevée chez les détenteurs de hauts revenus que chez ceux qui n'ont que de faibles revenus. La conséquence de cette mesure sera donc un accroissement de nos importations et une aggravation de notre déficit extérieur, en même temps qu'une baisse de l'épargne et de l'investissement qui affaiblira encore la compétitivité de nos entreprises. La contrainte extérieure se durcira, le franc s'affaiblira, le chômage augmentera et les nouveaux pauvres se multiplieront. Ainsi cette mesure apparemment généreuse ira en définitive à l'encontre du but recherché et nuira à tous les Français.

Il en va ainsi de toutes les mesures démagogiques dont le socialisme et M. Mitterrand nous ont abreuvés depuis 1981. Comment la France, avec la retraite ramenée à soixante ans, peut-elle rivaliser avec d'autres pays comme l'Espagne et les Etats-Unis, qui ont reculé la leur ? Comment pouvons-nous, avec cinq semaines de congés payés, concurrencer les Japonais et les Américains, qui, pourtant plus riches que nous, n'en prennent pas plus de deux ? Comment les salariés français, qui travaillent trente-neuf heures par semaine, peuvent-ils se défendre face aux salariés du Sud-Est asiatique, qui travaillent soixante heures, ou même face aux Japonais ? Comment l'économie française, écrasée par des prélèvements obligatoires atteignant 44,7 % du PIB, pourra-t-elle résister en 1993 aux économies anglaise et allemande, qui ne supportent que des prélèvements de 38 % ?

Tous ces acquis sociaux dont se targue M. Mitterrand et notre Sécurité sociale, dont le poids croît sans cesse et que M. Mitterrand veut défendre à tout prix, sont autant de boulets qui rivent au sol notre économie.

Faute d'être un grand président, M. Mitterrand est un immense démagogue. Les Français d'aujourd'hui sont-ils moins clairvoyants que les Grecs de l'Antiquité et incapables de déceler la démagogie qui fait le malheur des peuples ?

(*) Professeur à l'université Paris-V.

Au courrier du Monde

ARGUMENT

L'âge du candidat

Comme l'a souligné Philippe Boggio dans *le Monde*, M. Mitterrand respire la jeunesse, alors que M. Chirac voudrait nous faire croire à l'imminente sénilité du chef de l'Etat. Pitoyable recours d'un quinquagénaire aux abois ! Car si le poids de l'âge objectif était un argument, pourquoi M. Chirac, en 1965, n'a-t-il pas dissuadé celui dont il se réclame sans cesse d'entamer un deuxième septennat ? Le général de Gaulle avait alors soixante-quinze ans, soit trois ans de plus que M. Mitterrand aujourd'hui, et les tâches qui l'attendaient n'étaient pas moins rudes qu'en 1988...

On souhaite à M. Chirac d'être en 2004 aussi fringant que M. Mitterrand aujourd'hui, et en 2007, aussi vert que le Général en 1965 !

M. BROUÉ
(Paris).

EXPÉRIENCE

Les villes et le minimum social

Contrairement à ce qu'affirme dans vos colonnes (*le Monde* du 21 avril) M. Alain Carignon, ministre de l'environnement et maire de Grenoble, le minimum social d'insertion voté par le conseil municipal de cette ville, le 8 avril, n'est pas *« une expérience unique en France »*.

Le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) vient de publier un rapport (*le Monde* du 19 avril) qui fait état de vingt-cinq expériences de ce type recensées fin 1986 ! Parmi les villes qui ont imaginé des dispositifs semblables à celui mis en place par Grenoble, on peut citer : Angers, Antony, Besançon (dès 1968 pour les personnes âgées), Chamalières, Clichy, Nantes, Nîmes et Rennes. Les villes s'engagent de plus en plus dans la communication. Mais, à trop vouloir se médiatiser, elles tombent parfois dans l'excès. Plusieurs villes françaises, par exemple, s'honorent d'être *« la ville la plus sportive »* du pays ou *« carrefour de l'Europe... »*.

Si l'habitant en retire un regain de fierté, l'observateur extérieur demeure perplexe et devient de plus en plus méfiant à l'égard de ces affirmations.

Cela dit, pour n'être pas unique, l'expérience grenobloise n'en est pas moins exemplaire par le gros travail de préparation et de concertation du projet.

JEAN-LUC MARTIN-LAGARDETTE,
journaliste à la « Gazette des communes, des départements et des régions ».

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le grand démagogue

Au courrier du Monde

Le soulèvement dans les territoires occupés

Le « front » s'est déplacé vers les villages

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La situation est paradoxale. Le gouvernement israélien ne cesse de proclamer l'épuisement progressif de la révolte dans les territoires occupés, mais le nombre de Palestiniens tués ou blessés lors d'affrontements avec l'armée ne paraît nullement diminuer. Le paradoxe n'est qu'apparent. Cela fait plusieurs semaines déjà, sinon plusieurs mois, que les manifestations de masse ont cessé dans les camps et dans les villes et que le « front » s'est déplacé dans les villages, là où les accrochages, pour être moins spectaculaires, n'en sont pas moins meurtriers.

Mardi 3 mai encore, c'est dans une bourgade, Bani-Naïm, près de Hébron, que soldats et manifestants se sont affrontés. Le communiqué de l'armée ne fournit guère d'explications, se bornant à affirmer qu'une patrouille, attaquée à coups de pierres, a dû répliquer en ouvrant le feu : deux Palestiniens ont été tués et quelque douze autres blessés par balles. En fin d'après-midi, on annonçait qu'un troisième Palestinien avait été tué, lors d'un face à face similaire, dans le camp de réfugiés de Balata, à l'entrée de Naplouse.

Mais ce bilan très lourd pour une seule journée – et qui doit porter à près de cent soixante-dix le nombre de Palestiniens tués depuis le mois de décembre – ne dit pas tout. Plusieurs incidents auraient également eu lieu dans la bande de Gaza et, pour la seule journée de lundi par exemple, le *Jerusalem Post* recensait des violences dans près d'une demi-douzaine de localités de Cisjordanie, dans la région de Naplouse et de Tulkarem, notamment.

Si l'on s'en tient aux apparences, la vie quotidienne dans les grandes villes des territoires et dans certains camps a repris un semblant de normalité. Très nombreux sont les Palestiniens à se rendre à leur travail en Israël ; mais une bonne part d'entre eux n'ont jamais cessé de le faire depuis le début du soulèvement. Très nombreux sont les commerces ouverts ; mais ils le sont aux heures autorisées par la « *direction unifiée* » du soulèvement, ce rassemblement de dirigeants clandestins qui regrouperait les différentes tendances du mouvement.

Si l'on ne parle plus guère de l'évolution de la révolte vers une campagne de désobéissance civile, les autorités viennent elles-mêmes de rappeler que c'était là un phénomène qu'elles prenaient très au sérieux. Ainsi, au début de la semaine, l'administration des territoires a-t-elle menacé de couper l'eau et l'électricité à tous les villages de Cisjordanie qui ne paient plus leurs factures. Enfin, et là encore c'est un indice de la mobilisation continue, le gouvernement étudie les moyens de rendre les parents civilement et pénalement responsables des manifestations violentes auxquelles pourraient se livrer leurs enfants.

A. Fr.

● **Arrestation du rédacteur en chef d'« al Fajr ».** – Les autorités israéliennes ont arrêté lundi 2 mai M. Hatem Abdel Khader, rédacteur en chef d'*al Fajr* (l'aube), un important quotidien palestinien, a annoncé mardi la police. Le directeur du quotidien, M. Hanna Siniora, a expliqué que des policiers en civil et en uniforme avaient fait irruption lundi soir dans ses bureaux à Jérusalem-Est. La police, a-t-il ajouté, a arrêté M. Khader et consigné les noms de plusieurs employés du journal.

Les forces de sécurité israéliennes ont confirmé cette arrestation et précisé que M. Khader serait détenu pendant six mois avant d'être jugé, ainsi que le permet la loi d'urgence. « *J'estime que ces mesures d'oppression ne peuvent que nuire au processus de paix* », a commenté M. Siniora. – *(AP.)*

La tension entre les Etats-Unis et l'Iran

Le département d'Etat met en garde les diplomates et hommes d'affaires américains contre d'éventuels actes terroristes

Le département d'Etat a mis en garde, mardi 3 mai, les diplomates et hommes d'affaires américains dans le monde contre d'éventuels actes terroristes à la suite de la récente opération militaire américaine contre l'Iran dans le Golfe.

« *Le gouvernement iranien pratique le terrorisme depuis neuf ans* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, en notant que « *de hauts responsables iraniens ont récemment brandi la menace de représailles terroristes après les actions américaines dans le Golfe* ». Il a ajouté : « *Les Etats-Unis prennent ce genre de menaces au sérieux et nous avons donné pour instruction à nos postes diplomatiques de prendre les précautions appropriées.* »

Un avertissement a été envoyé la semaine dernière aux missions diplomatiques, aux bases militaires et aux compagnies américaines dans le monde. Selon des responsables qui ont demandé à conserver l'anonymat, cette mise en garde souligne que « *le gouvernement américain possède des informations qui l'amènent à croire que le gouvernement iranien va autoriser des attaques terroristes contre des cibles américaines dans un très proche avenir* ».

Le même langage a été utilisé par l'amiral William Crowe, le chef d'état-major interarmes américain, qui a déclaré mardi au cours d'une remise de médailles à bord du *Coronado*, navire-amiral de la flotte américaine dans le Golfe, que l'Iran constituait toujours une « *menace très sérieuse* » pour les Etats-Unis dans le Golfe en dépit des pertes qu'il a récemment subies. « *Je crois*, a-t-il dit, *que les Iraniens aimeraient nous frapper, nous humilier s'ils le pouvaient. Je pense que le terrorisme est l'un des moyens qu'ils pourraient employer pour le faire.* »

A Téhéran, en revanche, le journal *Etelaat* a écrit sous la plume d'un éditorialiste qui reflète le point de vue des gardiens de la révolution que, la situation devenant « *plus sérieuse* », l'Iran doit modifier sa stratégie dans le Golfe et passer d'une politique « *basée sur les représailles* » à une politique « *offensive* » à « *effet dissuasif* ». « *Les actions de représailles menées jusqu'à présent par l'Iran dans le Golfe*, selon l'éditorialiste, *ne seront désormais ni efficaces ni profitables.* » La République islamique doit « *prendre l'initiative* » et mener une « *stratégie offensive* », forçant ainsi les Etats-Unis « *à réfléchir, avant toute action* » contre l'Iran.

La radio iranienne a accusé d'autre part, mardi soir, l'Arabie saoudite d'avoir maltraité et « *transféré en un lieu inconnu* » le personnel du consulat d'Iran à Djeddah, alors que Ryad avait affirmé dans la matinée que les diplomates iraniens devaient quitter le royaume à l'expiration du délai d'une semaine accordé après la rupture des relations entre les deux pays. – *(AFP.)*

L'opération militaire au Liban sud

Israël affirme vouloir montrer sa force sans pour autant provoquer Damas

L'opération israélienne de ratissage au Liban sud se poursuivait mercredi 4 mai en début d'après-midi. Selon des sources proches de la police libanaise, l'armée israélienne et ses alliés libanais de l'Armée du Liban sud ont progressé mercredi, sous une forte couverture d'artillerie, en direction de deux villages de la vallée de la Bekaa – Maidoune et Ain-el-Tinieh, situés à 5 kilomètres des positions tenues par l'armée syrienne, et à environ 100 kilomètres au sud-est de Beyrouth. De violents accrochages ont opposé quelque cinq cents soldats israéliens aux miliciens chiites d'Amal, aux intégristes du Hezbollah et aux combattants des partis de gauche libanais, indique une source des services de sécurité. Par ailleurs, des hélicoptères ont mitraillé cette région, alors que la population fuyait les zones de combat, ajoute-t-on de même source. A Jérusalem, on laissait entendre, avant que cette nouvelle avancée militaire soit connue, que l'opération déclenchée lundi prendrait fin mercredi tard dans la soirée.

Le gouvernement américain a exprimé, mardi 3 mai, sa préoccupation face à la « *montée de la violence* » et lancé un appel à la « *modération de toutes les parties* » à la suite de l'opération de ratissage israélienne au Liban sud. Les Etats-Unis se sont cependant abstenus de condamner explicitement le gouvernement de Jérusalem.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« *Il s'agissait de montrer notre force.* » Ainsi résume-t-on, à Jérusalem, l'opération lancée depuis lundi par l'armée israélienne au Liban et qui, pour la plupart des commentateurs, devrait s'achever « *très rapidement* », peut-être même mercredi 4 mai. Dès mardi soir, le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, s'était efforcé, à l'instar de la plupart des responsables israéliens, de minimiser la portée de l'incursion : « *C'est une opération ponctuelle, limitée, qui devrait prendre fin très rapidement.* » Le ministre expliquait que les troupes dépêchées lundi au nord-est de la frontière israélienne, dans la zone dite de sécurité et au-delà (*le Monde* du 4 mai), avaient pour mission « *de rechercher des terroristes* » et de mettre en garde la population locale.

L'opération a été déclenchée à la suite de la recrudescence ces dernières semaines des infiltrations en Israël de commandos palestiniens en provenance du Liban. Elle a été conduite en coopération avec l'ALS (armée du Liban sud), la milice libanaise alliée contrôlant cette « zone de sécurité ». Faisant le point, M. Rabin assurait, mardi, que les forces israéliennes n'avaient rencontré aucune opposition locale de la part des villageois de la région.

Il n'y a eu ni affrontements, ni victimes, ni prisonniers, a affirmé le ministre ; cependant d'autres sources expliquaient que l'opération avait été précédée par des tirs d'artillerie et que de nombreux habitants de la zone concernée (sur les versants occidentaux des monts Dov et Hermon) avaient eu le temps de prendre la fuite.

En dehors des commentaires de M. Rabin, très peu d'informations ont été fournies de source officielle israélienne sur le déroulement du raid. Il a sans doute mobilisé plus d'un millier d'hommes et constitué la plus importante opération au Liban sud depuis l'incursion menée en février 1986 pour tenter de récupérer des soldats capturés par des miliciens chiites. Telle qu'on la présente à Jérusalem, l'opération a semblé jusqu'à présent relever de l'action psychologique.

« *Nous avons voulu prendre l'initiative face à la recrudescence des infiltrations* », a indiqué le commandant du secteur nord, le général Iossi Peled : « *Il s'agissait de faire passer un message auprès des résidents des villages, et j'espère que le message a été compris.* » Le message en question – parfois délivré sous forme de tracts – était une mise en garde contre l'aide que les villageois apportent ou seraient tentés d'apporter aux commandos qui cherchent à pénétrer en Israël.

Des unités d'artillerie, des chars et des hélicoptères auraient participé à l'incursion et à un ratissage mené parfois de maison à maison dans les villages « *visités* » – Mimess, Ain-Ata, Kfair, Chebaa, notamment. Les troupes se sont approchées mardi à une dizaine de kilomètres des positions syriennes dans la vallée de la Bekaa libanaise. La radio a annoncé que ces forces syriennes avaient été mises en état d'alerte maximum. Mais les responsables israéliens ont pris grand soin de souligner que l'opération n'entendait aucunement provoquer Damas.

La « zone de sécurité »

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a assuré qu'il n'y avait « *pas de changement* » de la politique israélienne dans la région. Interrogé sur la possibilité d'un affrontement avec les Syriens, il a répondu : « *Je suis certain que l'armée a pris en compte toutes les éventualités et je ne pense pas que nous courons un risque de complications* (avec les troupes syriennes) ». Le général Peled a fourni les mêmes assurances, affirmant pour sa part : « *Je suis sûr que les Syriens comprennent parfaitement ce que nous faisons, et il n'y a pas de danger de conflit entre nous.* »

En dépit de condamnations enregistrées çà et là dans la communauté internationale, le raid a été unanimement approuvé par les forces politiques israéliennes. Aucun des grands partis n'y voyait mardi le risque d'un nouvel enlisement libanais. Chacun estimait que l'opération était conforme à la politique définie il y a trois ans lorsque l'armée quitta le Liban (au printemps 1985) à l'issue de la désastreuse campagne lancée en 1982. Un secteur tampon avait alors été mis sur pied par l'Etat hébreu tout au long de la frontière, côté libanais : cette « zone de sécurité » a été confiée au contrôle de l'ALS, qui dispose de quelque deux mille sept cents hommes.

Aujourd'hui, la plupart des dirigeants du pays estiment que la zone remplit correctement son rôle, empêchant un grand nombre d'infiltrations le long d'une frontière dont personne n'imagine qu'elle puisse être un jour totalement imperméable. L'état-major n'a jamais exclu la nécessité d'incursions ponctuelles au Liban en cas de réchauffement du secteur; mais il estime en revanche qu'il n'a pas besoin d'étendre la « zone de sécurité ».

Le ministre de la défense est du même avis. Dressant dimanche le bilan de la situation à la frontière nord depuis trois ans, M. Rabin constatait : « *Depuis que le retrait a été achevé, aucun civil israélien n'a été tué dans le Nord à la suite d'une attaque terroriste en provenance du Liban ; par contre, trente-quatre soldats israéliens ont été tués, deux autres ont été kidnappés par le Hezbollah extrémiste chiite et un troisième, un navigateur des forces israéliennes, est détenu par le mouvement chiite Amal. C'est un prix à payer, et il est douloureux, mais en dernière analyse la mission d'assurer la sécurité des populations civiles de Galilée a été accomplie.* »

ALAIN FRACHON.

BEYROUTH – Zahlé – Chtaura – Baabda – Litani – BEKAA – SYRIE – MEDITERRANEE – MONT BAROUK – Awali – Saida – Jezzine – LIBAN – Hasbani – Ain Ata – MONT HERMON – Nabatiyé – Hasbaya – Chebaa – Kasmiyé – Litani – Marjayoun – Mimess – Tyr – Kyriat Chmoneh – ZONE ACTUELLEMENT CONTROLÉE PAR ISRAËL – Nakoura – Bint Jbeil – ISRAËL – 0 – 30km

Tripoli – LIBAN – Baalbek – BEYROUTH – Zahlé – Damour – Saida – Jezzine – DAMAS – SYRIE – Tyr – ISRAËL – 0 – 40km

Après l'assassinat de Mgr Khoreiche

Le patriarche maronite dénonce ceux qui veulent instaurer « la terreur »

Beyrouth *(AFP)*. – La plus haute autorité maronite du Liban, Mgr Nasrallah Sfeir, a dénoncé, le mardi 3 mai, le climat de « *terreur* » que les meurtriers de Mgr Albert Khoreiche ont cherché, selon lui, à créer en l'assassinant. « *La liberté de parole ouvrirait-elle au Liban le chemin du tombeau ?* » s'est interrogé le patriarche maronite dans son oraison funèbre, lors des obsèques de Mgr Khoreiche au siège du patriarcat, à Bkerke, à 20 kilomètres au nord-est de Beyrouth.

Après avoir tracé de Mgr Khoreiche le portrait d'un homme de foi, intègre et généreux, dont « *la franchise et le courage* » forçaient l'enthousiasme de ses étudiants de l'université libanaise et du séminaire de Ghazir, Mgr Sfeir s'est demandé : « *L'a-t-on tué pour créer une atmosphère de terreur où chaque citoyen sait ce qui l'attend s'il ose élever la voix pour se plaindre ?* »

Le président libanais Amine Gemayel et le premier ministre, M. Selim Hoss (sunnite), s'étaient fait représenter aux funérailles de Mgr Khoreiche, auxquelles ont assisté plusieurs centaines de personnes, dont des diplomates et des représentants des Forces libanaises et le président du parti Kataëb, M. Georges Saadé.

A TRAVERS LE MONDE

Nigéria

Les syndicats mettent fin au mouvement de grève national

Les dirigeants syndicaux nigérians ont accepté, lundi 2 mai, de suspendre le mouvement de grève qui touchait l'ensemble du pays depuis la semaine dernière pour protester contre l'augmentation du prix de l'essence. La décision a été annoncée lors d'une conférence de presse commune avec le ministre du travail, après trois jours de négociations à Lagos.

Selon un communiqué signé par les deux parties, les dirigeants syndicaux emprisonnés vont être libérés, les ouvriers qui s'étaient mis en grève ne seront pas pénalisés, et le gouvernement militaire s'engage à accélérer la réévaluation des salaires, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Mais les pressions exercées par les syndicats pour faire revenir le gouvernement sur l'augmentation du prix de l'essence n'ont, semble-t-il, pas donné de résultats. – *(Reuter.)*

Tchad

La France va construire un aérodrome en dur à Faya-Largeau

Le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, a annoncé mardi 3 mai que la France allait « *construire un aérodrome en dur* » à Faya-Largeau, la grande palmeraie du nord du Tchad reconquise l'an passé par les forces du président Hissène Habré.

Dans un entretien accordé à Radio-France Internationale (RFI), M. Aurillac a précisé que cet aérodrome serait utilisé « *essentiellement à des fins civiles et économiques pour permettre le développement du nord du Tchad* ». « *Qui dit aérodrome en dur et piste longue dit aussi que l'on peut y poser des avions de combat, et je crois que le colonel Kadhafi comprendra très bien que c'est dissuasif* », a-t-il cependant ajouté.

Ancienne capitale du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti) et ville natale du président Hissène Habré, Faya-Largeau avait été occupée par les Libyens en 1983 et les partisans de Goukouni Oueddeï. L'armée de l'air française devait compter essentiellement sur l'aéroport de N'Djamena pour ses opérations dans le pays. Depuis un an, les Français ont également entrepris l'aménagement d'une piste à Abéché, dans l'est du pays, juste au-dessous de l'ancienne « ligne rouge » du 16e parallèle.

Koweït

M. Bellivier est nommé ambassadeur de France

M. Jean Bellivier a été nommé ambassadeur de France au Koweït en remplacement de M. Marcel Laugel.

[Né en 1928, M. Jean Bellivier est diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Admis au concours pour l'emploi de secrétaire d'Orient en 1955, il a été notamment en poste à Djeddah, Sousse et Tunis (1957-1958), à Salisbury (Rhodésie du Sud) de 1964 à 1970, puis chargé d'affaires à Abou-Dhabi (1972-1978) et ambassadeur à Doha (Qatar) de 1978 à 1981. Depuis mai 1985, il était ambassadeur en Mauritanie.]

Afrique

La recherche d'un règlement négocié en Afrique australe

Les Sud-Africains minimisent l'importance des pourparlers de Londres

Un petit salon situé au sous-sol d'un discret hôtel de Hyde Park, à Londres, est, depuis le mardi 3 mai, le cadre d'un événement sans précédent : une rencontre entre représentants de l'Angola, de l'Afrique du Sud, de Cuba et des Etats-Unis destinée à trouver une solution au conflit qui ravage l'Angola depuis treize ans (*le Monde* du 4 mai). Les quatre délégations auraient souhaité échapper aux regards et avaient choisi ce local pour cette raison, mais le secret a été éventé, à l'irritation visible des Américains, véritables maîtres d'œuvre de cette réunion prévue pour durer deux jours.

C'est donc, nous signale notre correspondant à Londres, Dominique Dhombres, sous l'œil des caméras de télévision, que les uns et les autres ont fait leur entrée et leur sortie. Tous ont observé un mutisme absolu. Le Foreign Office a indiqué, de son côté, que le gouvernement britannique était certes *« heureux »* que cette réunion ait lieu à Londres, mais qu'il n'en était pas l'organisateur.

La volonté des deux superpuissances d'aborder dans un esprit nouveau les *« crises régionales »* est, autant que l'impasse militaire sur le terrain, à l'origine de ces pourparlers. L'Angola avait figuré en bonne place parmi les sujets abordés lors du sommet américano-soviétique de Washington en août dernier. M. Anatoly Adamichine, directeur au ministère soviétique des affaires étrangères, s'était longuement entretenu à Londres, le 29 avril, avec M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Afrique.

M. Adamichine avait alors déclaré qu'il existait *« un certain dynamisme politique »* en faveur du règlement du conflit angolais. Les Soviétiques, à la différence des Américains, ne participent pas à la réunion de Londres et l'agence Tass s'est contentée d'annoncer mardi la rencontre sans faire de commentaire. Se référant à *« des analystes »*, l'agence soviétique a indiqué qu'aucun progrès considérable n'était à attendre de cette réunion.

Les Sud-Africains de leur côté s'efforcent de minimiser l'importance des pourparlers. *« Ces discussions sont exploratoires »*, a souligné dès avant la première séance le représentant sud-africain, *« il s'agit pour nous de voir si* [cette réunion] *peut aboutir »* à de nouvelles discussions.

Lundi 2 mai, au Cap, le président sud-africain, M. Pieter Botha avait affirmé devant le Parlement qu'il ne fallait pas être *« exagérément optimiste »* sur l'issue de cette rencontre. M. Botha a notamment déclaré que le retrait des troupes cubaines d'Angola, sur le calendrier duquel est centrée une bonne part des discussions de Londres, conduirait immédiatement au retrait des soldats sud-africains de ce pays et il a ajouté que cela faciliterait la voie à l'accession de la Namibie vers l'indépendance...

Pour protéger des installations électriques

Pretoria envisage d'équiper des soldats mozambicains

L'Afrique du Sud envisage d'entraîner et d'équiper trois bataillons de soldats « marxistes » mozambicains (1 500 hommes environ) pour protéger les lignes du complexe hydroélectrique de Cabora-Bassa, cible de sabotages réguliers par les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO). Tel est le lièvre levé par le *New York Times* et *l'Independent* de Londres, mardi 3 mai, à Maputo.

Interrogé le même jour au Cap par l'agence Reuter, un porte-parole du ministère sud-africain des affaires étrangères a confirmé que *« quelque chose dans ce genre doit être proposé »*. Il a ajouté qu'*« aucune décision n'a encore été prise à cet égard »*, mais un autre porte-parole, interrogé par notre correspondant à Johannesburg, a fait état de possibles *« discussions sur ce sujet à la fin du mois à Lisbonne »*. La nouvelle est en tout cas jugée suffisamment sérieuse à Washington pour que le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, ait fait part, mardi soir, de la *« satisfaction »* de son gouvernement quant *« aux récentes mesures »* décidées par Pretoria et Maputo pour *« étendre leur coopération »* et *« travailler à un accommodement »*.

Construit par les Portugais dans les années 60, le barrage de Cabora-Bassa — l'un des plus grands du monde — situé en territoire mozambicain sur le fleuve Zambèze, fournissait environ 10 % de l'électricité sud-africaine en 1979. Depuis 1981, les rebelles de la RENAMO ayant fait régulièrement sauter les lignes, le complexe n'a jamais plus été opérationnel. Plus de cinq cents pylônes sont actuellement par terre. Les Sud-Africains, qui, selon leur conseiller commercial à Maputo, M. Timo Beukes, envisagent de fournir des détecteurs de mines et des véhicules aux Mozambicains, ont-ils à ce point besoin de l'électricité mozambicaine ? Ou la diplomatie de Pretoria, qui semble, pour le moment, avoir repris le dessus sur les militaires, a-t-elle finalement décidé d'abandonner la RENAMO à son triste sort ? Les prochaines semaines le diront.

Largement discréditée il y a quelques semaines par un rapport américain (*le Monde* du 29 avril) qui en faisait essentiellement un mouvement de tueurs, la RENAMO a été portée à bout de bras par Pretoria pendant de nombreuses années, y compris après l'accord de Nkomati (1984) entre les gouvernements sud-africain et mozambicain. Les journalistes qui ont rencontré les rebelles ces dernières semaines ont également cru discerner une baisse effective de l'aide de Pretoria.

« Franchement », a déclaré à Lisbonne le porte-parole de la RENAMO, *je ne crois pas que Pretoria soit aussi aveugle. Mais si* [l'aide sud-africaine aux soldats mozambicains] *se confirmait, nous ne cesserions pas pour autant notre combat »*. A Maputo, un ancien dirigeant du mouvement rebelle interrogé par le *New York Times* s'est montré un peu plus réalisme. Se souvenant que des officiers sud-africains eux-mêmes *« indiquaient à la RENAMO quels pylônes détruire »*, M. Paulo de Oliveira a estimé : *« Si Pretoria décide que Cabora-Bassa doit fonctionner, il fonctionnera. »* On pourrait ajouter que si l'Afrique du Sud estimait aujourd'hui que ses intérêts seraient mieux servis par l'asphyxie et la destruction de la RENAMO, la RENAMO serait asphyxiée et détruite...

P. C.

SÉNÉGAL : après des réquisitions maximales contre Mᵉ Wade

Tension persistante à Dakar

Loin d'avoir clarifié la situation, le procès du chef de l'opposition, Mᵉ Abdoulaye Wade, pourrait bien contribuer à renforcer le caractère explosif de la situation à Dakar, après les élections générales du 28 février. Le commissaire du gouvernement a requis la peine maximale — soit cinq ans de prison ferme — contre le leader du Parti démocratique sénégalais (PDS) et deux de ses collaborateurs, les députés Ousmane Ngom et Boubacar Sall *(nos dernières éditions datées du 4 mai)*. La Cour de sûreté de l'Etat a mis l'affaire en délibéré et rendra son verdict le 11 mai.

Mᵉ Wade s'était lancé dans la campagne pour l'élection présidentielle persuadé que le parti réuni autour de sa personne était majoritaire au Sénégal. Cela n'est nullement démontré. Le principal adversaire du président Diouf a fait un score officiel supérieur à 40 % à Dakar et dans la province contestataire de Casamance, mais, compte tenu du fait que les milieux ruraux obéissent généralement aux consignes des marabouts, jusqu'à présent acquis au pouvoir, il n'est pas sûr que le chiffre de 73 % des suffrages attribué à M. Diouf à l'échelle nationale soit le résultat d'une fraude généralisée, malgré des cas d'irrégularités avérées.

Encore fallait-il permettre à l'accusé de s'exprimer à ce sujet lors du procès qui lui était fait pour avoir une responsabilité dans les troubles qui éclatèrent au lendemain du scrutin. Ni sur ce chef d'accusation ni sur la question de la fraude électorale, la conduite des débats n'a été assez sereine pour permettre au pouvoir d'échapper au soupçon de vouloir faire taire un homme gênant.

S'il entrait dans la stratégie de Mᵉ Wade de se poser en martyr, le président de la Cour lui a facilité la tâche par des manières qui ont amené les quarante avocats à décider de ne pas plaider. *« Pour la défense, le procès est terminé et doit se poursuivre ailleurs »*, a déclaré Mᵉ Wade, montrant ainsi qu'il situe le débat à un autre niveau que celui de juges qu'il récuse.

Quoi qu'il en soit, le verdict, attendu dans une semaine, sera lourd de conséquences : « clément », il apparaîtrait comme une reculade du pouvoir ; sévère, il pourrait amener les députés du PDS à refuser de siéger au Parlement. Après une campagne électorale très ouverte, le Sénégal se retrouverait avec une Assemblée nationale similaire à celle d'un pays à parti unique...

Mesures sur les prix

Nullement réglée, l'affaire Wade risque de gêner durablement le président Diouf, par ailleurs conscient de la nécessité de tirer certains enseignements du scrutin. Les ministères de souveraineté (intérieur, forces armées, affaires étrangères) conservent les mêmes titulaires dans le gouvernement formé le 5 avril, avec M. Jean Collin maintenu au poste de ministre d'Etat. En revanche, onze départs et treize entrées dans les départements des affaires économiques et sociales manifestent un net souci de renouveau.

Après une période d'observation, le président Diouf a repris l'initiative, le 1ᵉʳ mai, en annonçant des mesures sur les prix. Le riz coûtera moins cher. C'était une des revendications des citadins, dont beaucoup ont voté pour Mᵉ Wade, qui proposait une baisse de 50 % sur le produit de base de l'alimentation des Sénégalais. Considérant qu'une telle baisse signifierait la ruine des producteurs nationaux, concurrencés par l'Asie, le pouvoir a opté pour une baisse de 20 %. Le difficile équilibre entre les demandes opposées des citadins et des paysans est donc maintenu vaille que vaille. En revanche, comme on pouvait le prévoir avant les élections (*le Monde* du 23 février), le gouvernement a dû renoncer à verser aux producteurs d'arachide un prix très supérieur au cours mondial, ce qui obérait lourdement les finances publiques. Désormais, le kilo d'arachide sera payé 70 F CFA au paysan au lieu de 90 F, mesure nécessaire mais lourde de conséquences dans les campagnes.

Autre problème : les négociations engagées avec les étudiants par le nouveau ministre de l'enseignement, M. Sakhir Thiam, n'ont pas abouti. Fermée au lendemain des élections et rouverte en principe le 14 mars, l'université de Dakar demeure, en fait, paralysée par la contestation étudiante. En grève depuis trois mois, les élèves des lycées et collèges avaient jusqu'à ce mercredi 4 mai pour se faire réinscrire, faute de quoi ils seront considérés comme « démissionnaires ». En principe, cet « ultimatum » devrait faire réfléchir les parents. Mais, dans un pays où le chômage des diplômés s'aggrave, la perte d'une année scolaire ou universitaire n'a pas la même signification qu'en Europe.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



Amériques

ÉTATS-UNIS

Les primaires de l'Ohio et de l'Indiana

Confirmation pour M. Dukakis

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Michael Dukakis n'a décidément plus rien à craindre des électeurs — du moins d'ici à l'automne, où il disputera la présidence des Etats-Unis au républicain George Bush. Porté par la série de succès qu'il a enregistrés au cours des dernières semaines, il a largement remporté, mardi 3 mai, les primaires de l'Ohio et de l'Indiana — avec, dans les deux Etats, environ 65 % des voix. Le pasteur Jackson a, lui, reçu un appréciable lot de consolation, en gagnant haut la main la primaire du district de Columbia, c'est-à-dire de la ville de Washington. Victoire symbolique, mais attendue, puisque plus de 70 % des habitants de la capitale fédérale sont noirs.

Mais la poignée de délégués obtenus à Washington ne pèseront pas lourd face aux quelque deux cents délégués supplémentaires gagnés par M. Dukakis dans les deux Etats du Middle West. Pour le gouverneur du Massachusetts, la voie qui mène à la convention démocrate, en passant, début juin, par la grande primaire de Californie, est désormais parfaitement dégagée. Jesse Jackson attire toujours les foules, mais même ses partisans savent bien qu'il s'agit désormais d'un combat de principe.

Quant au choix des candidats à la vice-présidence, un nom revient sans cesse, celui du sénateur Sam Nunn, démocrate *« conservateur »* du Sud et grand spécialiste des questions de défense, dont le choix, dit-on, équilibrerait celui d'un gouverneur libéral jugé particulièrement *« léger »* en matière de politique étrangère.

J. K.

COLOMBIE

Six étrangers, dont des diplomates ont été enlevés par la guérilla

Six personnes, deux Allemands, deux Suisses et deux Colombiens, ont été enlevées le mardi 3 mai en Colombie, par la guérilla. Un Français, M. Jean Christophe Rampal, attaché de presse de l'ambassade de France à Bogota, pourrait également avoir été enlevé, selon des informations diffusées par la radio de Bogota RCN. Un porte-parole de l'ambassade a cependant émis des doutes sur la véracité de cete information, précisant qu'il était *« sans nouvelles de lui depuis le dernier week-end »* et que M. Rampal se rendait souvent à Medellin, la deuxième ville du pays, pour « raisons privées ».

Deux tentatives d'enlèvement ont par ailleurs échoué : la première qui visait à Cali le vice-consul honoraire de France, Mlle Annette Exiga, a fait un mort et un blessé parmi les policiers venus à son secours ; la seconde, à Carthagène sur la côte des Caraïbes, concernait le consul de Panama dans ce port, Mme Luisa Harris de Porras, également secourue par la police. Mais les rebelles ont enlevé deux consuls honoraires d'Allemagne fédérale, M. Market à Bucaramanga (nord-est du pays) et M. Luecker à Medellin. L'Armée de libération nationale (ELN — procastriste), qui a revendiqué les deux rapts, a affirmé qu'elle relâcherait les deux hommes dans trois jours, porteurs d'un message pour le gouvernement colombien.

A Bucaramanga ont également été enlevés un journaliste colombien, M. Nestor Jerez, et le président de l'assemblée départementale du Santander, M. Dario Parra Anaya.

Enfin, deux Suisses étaient à leur tour victimes de la guérilla, cette fois à Bogota : le secrétaire général de la chambre de commerce clombo-suisse, M. Richard Aufderegger, enlevé au siège de cette organisation, et le secrétaire exécutif de la fondation caritative Paz en la Tierra, M. Wilfredo Lehner.

L'ELN et l'EPL sont deux des cinq mouvements de la guérilla colombienne rassemblés depuis quelques mois au sein de la *« coordination nationale de la guérilla Simon-Bolivar »*. Ces deux organisations avaient signé, la première en 1985, la seconde en 1984, des accords de cessez-le-feu avec le gouvernement.

C'est la première fois que des cellules de guérilla urbaine s'en prennent à des personnalités étrangères depuis le siège de l'ambassade dominicaine à Bogota, en 1980, au cours duquel douze ambassadeurs avaient été retenus pendant plusieurs semaines par le mouvement M-19. — *(AFP, Reuter.)*

Nouvelles révélations à Washington

Nancy Reagan a un faible pour l'astrologie

WASHINGTON
de notre correspondant

Non, le président Reagan ne dirige pas depuis sept ans et demi les Etats-Unis en fonction du cours des planètes, mais, oui, Mᵐᵉ Nancy Reagan a un faible pour l'astrologie. Ce n'est pas tout à fait la même chose, mais c'est assez pour mettre en joie tout Washington, et attirer à nouveau les sarcasmes sur le couple présidentiel.

« Aucune de mes décisions politiques n'a été influencée par l'astrologie », a assuré le mardi 3 mai M. Reagan, avec le sourire mi-figue mi-raisin de celui qui se sent la risée générale mais doit bien faire semblant de trouver la plaisanterie excellente. L'affaire faisait depuis le matin la une de plusieurs quotidiens : dans un livre qui va être publié incessamment, l'ancien secrétaire général de la Maison Blanche, Donald Regan, affirme que l'épouse du président avait l'habitude de consulter des astrologues pour déterminer le moment le plus propice aux discours et autre actes présidentiels majeurs.

Alléchés par cette *« révélation »*, plusieurs journaux ont renchéri : selon le *Philadelphia Inquirer*, c'est ainsi Mᵐᵉ Reagan qui aurait tenu à fixer à 13 h 30 l'heure de la signature du traité FNI par le président Gorbatchev, en décembre dernier. Et selon le *Washington Post*, le fait que *« les Reagan »* consultent des astrologues était *« un secret très, très bien gardé »*, pour éviter de provoquer des *« malentendus »* dans l'opinion.

Naturellement, au Congrès, plusieurs élus démocrates n'ont pas manqué l'occasion de faire des gorges chaudes et, devant la presse, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a dû répondre à quelque soixante-dix questions sur ce seul sujet. Il a concédé que Mᵐᵉ Nancy Reagan *« s'intéressait à l'astrologie depuis un certain temps, en particulier depuis la tentative d'assassinat* [contre le président Reagan] *de mars 1981 »*. Selon la chaîne ABC, Mᵐᵉ Reagan avait été avertie par une astrologue qu'un incident se produirait le 31 mars, jour où le président devait être gravement blessé d'une balle de revolver, et c'est ce qui l'a conduite ensuite à consulter régulièrement les astres.

Pour le reste, le porte-parole a bravement fait front aux questions goguenardes, et il a même essayé de mettre les rieurs de son côté en donnant lecture de l'horoscope de M. Donald Regan pour le jour où ce dernier a dû démissionner de ses fonctions de secrétaire général de la Maison Blanche. On y lit, entre autres : *« Un lourd fardeau va être enlevé de vos épaules. (...) Vous allez vous trouver dans une meilleure situation financière. »*

COMMENT CA ! TU N'AS PAS PU PRÉVOIR LE LIVRE DE DONALD REGAN ?!

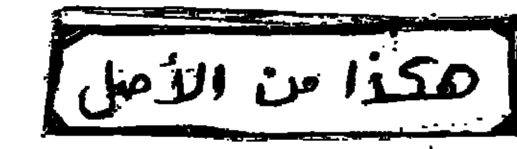
Car c'est là l'autre aspect de l'affaire : les révélations de Donald Regan constituent de toute évidence une vengeance de l'intéressé contre l'épouse du président qui, de notoriété publique, a convaincu son mari de révoquer le secrétaire général, coupable, pensait-elle, de vouloir régenter toute l'activité de la Maison Blanche. Le livre de Donald Regan (limogé en février 1986) tracerait d'ailleurs, selon la rumeur, un portrait au vitriol de la *First lady*.

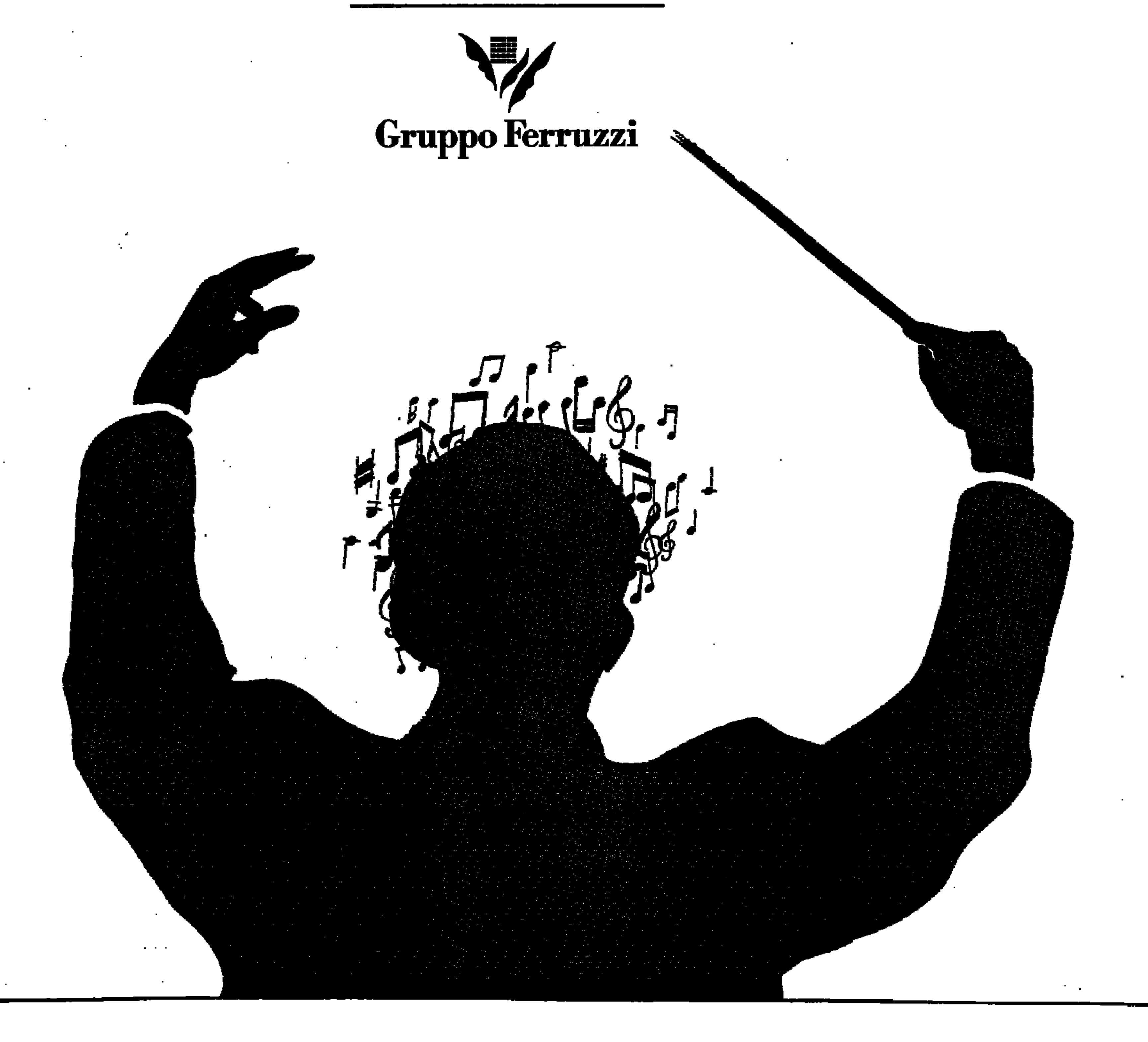
Le président Reagan, décidément, n'a pas de chance avec ses anciens collaborateurs, lui qui est pourtant si fidèle en amitié. Coup sur coup, trois d'entre eux — Michel Deaver, qui fut un temps son conseiller le plus proche, Larry Speakes, ex-porte-parole, et à présent Donald Regan publient des livres de souvenirs émaillés de révélations croustillantes. Imaginer qu'ils aient attendu pour cela que M. Reagan ait mené à son terme sa longue présidence serait évidemment naïf. A Washington, les règles du jeu sont bien connues : la valeur marchande de ce type de souvenirs est incomparable, selon que leur « cible » est le président en exercice ou un « ex-président » à la retraite. Le livre de Larry Speakes — qui raconte comment il *« inventait »* lui-même des citations de son patron, — se vend comme des petits pains. Celui de Donald Regan, après ce lancement astrologique, va sans nul doute être projeté à son tour au firmament des best-sellers.

Du moins auprès du public le plus éclairé. Car rien de dit que la majorité des Américains soient vraiment choqués d'apprendre que leur « Première dame » croit aux astres, et que le président lui-même, de son propre aveu, est *« superstitieux »*. Dès mardi soir, un court débat opposait sur la chaîne ABC une belle astrologue et un scientifique rabat-joie. Inutile de dire lequel des deux fut le plus convaincant.

JAN KRAUZE.







Asie

AFGHANISTAN : selon Amnesty International

Des forces soviétiques auraient exercé des représailles contre des civils

Dans un rapport diffusé mercredi 4 mai, Amnesty International affirme *« avoir pu réunir des informations prouvant que des civils afghans, notamment des réfugiés, sont fréquemment capturés et exécutés »* par les forces soviéto-afghanes. Se fondant sur des informations recueillies au Pakistan et en Inde *« auprès de témoins de ces attaques »*, l'organisation humanitaire cite plusieurs cas précis.

En octobre 1987, *« un groupe d'une centaine de familles du village de Sherkhudo, dans la province de Faryab, à l'extrémité nord-ouest du pays, a été attaqué à deux reprises au cours de leur fuite de plus de 500 kilomètres vers la frontière pakistanaise »*. Bilan de la première attaque : dix-neuf personnes auraient été tuées, dont sept enfants de moins de six ans. *« Quinze jours plus tard*, poursuit le communiqué, *des hélicoptères auraient ouvert le feu sur le groupe, tuant cinq hommes. »*

Autre exemple, *« le 10 octobre 1987, les forces soviétiques auraient tué vingt-neuf civils non armés (femmes, enfants et vieillards pour la plupart) en mettant le feu à un autobus »* dans la province de Logar, à la suite d'une embuscade au cours de laquelle *« dix-sept soldats soviétiques avaient trouvé la mort, la veille, au même endroit »*.

Amnesty ajoute que *« les témoignages de nombreux Afghans montrent que la torture a continué à être utilisée en Afghanistan (peut-être d'une façon moins systématique que les années précédentes) »*.

A Paris, d'autre part, le numéro deux de la résistance pour la province de Hérat (ouest de l'Afghanistan), le commandant Allahuddin, a déclaré que les Soviétiques préparaient leur repli de cette région. Ils ont déjà coupé, a-t-il dit, l'oléoduc soviétique approvisionnant la ville de Hérat, et évacué la zone frontalière de l'Iran. Les résistants ont pratiquement le contrôle de la province. Le commandant Allahuddin a estimé qu'en règle générale, les réfugiés afghans ne pourraient être rapatriés avant la mise en place d'un « gouvernement de moudjahidin » à Kaboul.

Enfin, le président Najibullah, chef du régime de Kaboul, était attendu mercredi à New-Delhi pour une visite officielle. La veille, le président pakistanais a reçu à Islamabad M. K.P.S. Menon, secrétaire indien aux affaires étrangères.

JAPON

Quand les ambassadeurs se livrent à la spéculation foncière

TOKYO
de notre correspondant

Certaines ambassades, comme celle de l'Ouganda, ont dû fermer leurs portes en raison des loyers exorbitants pratiqués à Tokyo. D'autres cherchent à tirer profit des terrains qu'elles possèdent dans la ville la plus chère du monde. Ainsi, l'Australie vient-elle de vendre 6 000 mètres carrés, soit un tiers des propriétés qu'elle possède au centre de Tokyo, pour remédier partiellement à son déficit budgétaire. La Chine fait de même pour construire une nouvelle résidence à son ambassadeur. La rumeur court que l'Argentine pense, en revanche, vendre celle de son représentant, afin d'investir cet argent dans la construction de sa nouvelle capitale, si celle-ci voit le jour.

Cette propension au commerce immobilier de certaines missions diplomatiques ne va pas sans créer quelque tension avec la municipalité de Tokyo. Car les vendeurs entendent *« faire du yen »*, et ils se révèlent aussi âpres au gain qu'un quelconque spéculateur nippon. Or les édiles de Tokyo craignent que ces opérations importantes ne relancent la hausse des prix du terrain à Tokyo. Celle-ci a déjà atteint des sommets : une augmentation de 69 % dans le centre au cours de l'année fiscale qui s'est achevée le 31 mars, soit trois fois supérieure à celle de 1986.

L'Australie était sur la sellette. Elle voulait vendre ses 6 000 mètres carrés de jardin pour 475 millions de dollars, un prix deux fois plus élevé que celui du marché dans le quartier. Mais elle a dû faire des concessions et rabaisser ses prétentions à 456 millions (1).

Selon la loi japonaise, les ambassades ont le droit de réaliser leurs avoirs à n'importe quel prix ; mais, aux termes de nouvelles dispositions prises pour chercher à enrayer une fantastique flambée des prix, les vendeurs sont tenus d'informer les autorités des conditions du contrat avant la signature. La mairie se trouve dans une situation tout aussi délicate avec les Chinois, qui entendent vendre une partie des terrains qu'ils possèdent. (ceux-ci au demeurant avaient déjà été repris à Taiwan lorsque Pékin et Tokyo rétabliront leurs relations diplomatiques en 1972) pour plus de 110 millions de dollars.

Tandis que les Américains, les Britanniques ou les Soviétiques, ancrés sur leurs positions au centre de Tokyo, observent les marchandages des missions diplomatiques qui ont fait leur entrée inopinée sur le marché foncier, une petite ambassade comme celle de la Zambie est sur le point d'être expulsée par son propriétaire dans le cadre d'un plan de redéveloppement urbain. Dans la ville la plus chère du monde, les déséquilibres Nord-Sud sont sensibles même au sein du corps diplomatique.

PHILIPPE PONS.

(1) Non sans faire remarquer aux autorités qu'elles avaient été moins regardantes, l'an dernier, lors de la vente des terrains appartenant aux compagnies de chemin de fer privatisées, marquée par une intense spéculation.

EN BREF

● **PHILIPPINES : mort de la mère de M. Marcos.** — La mère de l'ancien président Marcos, Dona Josefa Erdalin Marcos, est morte, le mercredi 4 mai, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, au Veteran's Memorial Hospital de Manille, a annoncé un des médecins de l'hôpital, le docteur Giovanni Ong. La nouvelle a été confirmée au service de presse de la présidence.

La présidente Cory Aquino avait été saisie d'une demande de Dona Josefa d'autoriser l'ancien président Marcos à revenir aux Philippines pour qu'elle puisse revoir son fils avant sa mort. Le gouvernement a annoncé, mercredi en milieu de journée, que l'ancien président ne serait pas autorisé à revenir d'exil pour assister aux funérailles. — *(AFP.)*

● **CAMBODGE : soutien de la CEE au prince Sihanouk.** — Les ministres des affaires étrangères de la CEE ont, pour la première fois, exprimé, mardi 3 mai, leur soutien aux efforts du prince Sihanouk pour régler le conflit cambodgien. Un communiqué conjoint publié à l'issue de la septième réunion officielle CEE-ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), qui a eu lieu lundi et mardi à Düsseldorf, invite, en outre, *« le Vietnam à se joindre au prince Sihanouk dans les pourparlers de paix »*. — *(AFP.)*

Europe

URSS

La réapparition de M. Boris Eltsine témoigne du renforcement du camp des réformateurs

MOSCOU
de notre correspondant

Cinq mois après qu'il eut été limogé de son poste de premier secrétaire de Moscou pour radicalisme réformateur et deux mois seulement après son éviction du bureau politique, M. Eltsine a déjà plus qu'amorcé son retour sur le devant de la scène politique.

Aujourd'hui premier vice-président du comité d'Etat pour la construction, il vient, en effet, de donner une longue interview à *Stroïtelnaïa Gazeta*, journal spécialisé dans les questions du bâtiment et largement diffusé en kiosques. Trois jours plus tôt, dimanche 1er mai, on pouvait l'apercevoir dans les tribunes du défilé sur la place Rouge, et le mois dernier il avait fait sa première réapparition dans les colonnes d'une nouvelle édition des *Nouvelles de Moscou* destinée à l'Allemagne fédérale.

De semaine en semaine, ce retour ne fait donc que s'affirmer à la faveur du renversement du rapport de forces entre conservateurs et réformateurs, ces derniers tenant plus que jamais le haut du pavé. Mardi soir 3 mai, les *Izvestia* ont ainsi publié l'un des réquisitoires contre le stalinisme les plus nets et plus vigoureux qu'on ait pu lire jusqu'à présent dans la presse soviétique.

Ecrivain très connu, l'auteur de ce réquisitoire, M. Tchinguiz Aïtmatov, s'élève en particulier contre l'idée, très solidement ancrée dans l'esprit des Soviétiques, que ce serait Staline en personne qui aurait, grâce à un génie propre, remporté la guerre contre l'Allemagne nazie. Paradoxal quand on se rappelle que le « Petit Père des peuples » avait totalement exterminé, à la fin des années 30, tout l'état-major de l'armée rouge et qu'il avait surtout, jusqu'au dernier moment, refusé d'admettre l'imminence de l'offensive allemande, ce mythe sert de fondement premier aux protestations contre la relecture de l'histoire soviétique — c'est-à-dire, indirectement, contre la politique de M. Gorbatchev.

On ne défend pas la répression stalinienne, mais on arguë de ce qu'elle serait peu de chose comparée au salut de la patrie et l'on conclut que les partisans des réformes insultent la génération de la guerre et ne sont donc pas des patriotes. *« Qui peut démontrer que le pays aurait perdu la guerre si le chef suprême n'avait pas été Staline »*, rétorque en conséquence M. Aïtmatov, en déclarant — exceptionnelle audace — qu'on ne doit pas oublier l'aide militaire des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et qu'il faut se souvenir des camps où Staline avait enfermé les soldats soviétiques faits prisonniers par les nazis.

Le même numéro des *Izvestia* publie une interview du général Volkogonov, qui vient de prendre la tête de l'Institut d'histoire du ministère de la défense et explique que les Soviétiques ont droit à pouvoir comprendre pourquoi les *« armées nazies ont pu arriver jusqu'aux murs de Moscou »*. Le général déplore également la discrétion observée jusqu'à présent sur le rôle des alliés, car c'est là, dit-il, une leçon fondamentale de la dernière guerre.

Le renouveau a le vent en poupe, mais le rationnement du sucre est en train de se généraliser progressivement à l'ensemble du pays tant les rayons sont pillés pour la fabrication artisanale de l'alcool. Plus généralement, les pénuries deviennent partout de plus en plus visibles et suscitent, vient de déclarer à la *Komsomoskaïa Pravda* un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, une augmentation marquée des détournements de produits vers le marché noir.

La « perestroïka », déclare M. Eltsine dans son interview, est entrée dans une *« phase décisive »* et *« il ne faut pas tromper l'espoir des gens, car il serait ensuite difficile de leur rendre confiance »*.

BERNARD GUETTA.

« Gorbatchev cherche un compromis avec les forces religieuses »

déclare à Paris le dissident Igor Ogourtsov

« Ou bien ils périssent, ou bien ils grandissent » : quand on l'interroge sur la capacité de survie des prisonniers au goulag, Igor Ogourtsov sait de quoi il parle. Il vient de purger un total de vingt années de privation de liberté : dix ans de prison dans deux des pires établissements soviétiques (Vladimir, Tchistopol) ; cinq ans de travaux forcés et cinq ans de relégation au nord de l'Oural. Libéré le 13 février 1987, il était pour la première fois à Paris mardi 3 mai.

Dès 1967, alors qu'Ogourtsov était jugé pour ses activités dissidentes, l'écrivain Pierre Emmanuel adressait à Kossyguine une lettre de protestation parue dans *le Monde* du 6 décembre. Par la suite, des militants d'Amnesty, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, l'Aide aux croyants d'URSS, un comité d'intellectuels né à Aix-en-Provence autour d'Olivier Clément, Maurice Clavel, Jean-Marie Domenach, Eugène Ionesco, etc., ne devaient jamais relâcher leurs campagnes d'opinion pour faire libérer l'opposant politique et l'homme de foi. *« Ce témoin de l'Esprit nous ne pouvons pas le laisser détruire »*, disait encore Pierre Emmanuel (*le Monde* du 17 mai 1979).

Le crime d'Ogourtsov — nourri des lectures de Nicolas Berdiaev, Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Gabriel Marcel — avait été la création à Léningrad, en 1964 (il avait vingt-sept ans) d'une Alliance sociale chrétienne pour la libération du peuple. Aujourd'hui encore un brin provocateur, il dit : *« Même dans les griffes du goulag, je me sentais heureux. Je savais que j'avais pris le bon chemin et que le Christ était à mes côtés. Au-delà des murailles et des fils de fer barbelé, je devinais la puissance de la prière de mes sœurs et de mes frères. »*

« Meurtres physiques, assassinats métaphysiques » : Ogourtsov n'a pas assez de mots pour décrire les internements psychiatriques mis à la mode par le KGB. De la situation actuelle en Union soviétique, il reconnaît qu'elle a un caractère inouï, sans précédent.

Mais, il s'insurge quand il voit, *« en pleine période de démocratisation et de « glasnost », tant d'hommes encore derrière les barreaux luttant précisément pour la démocratisation et la « glasnost »*. Il assure que rien n'a changé depuis Gorbatchev dans le régime pénitentiaire, mais que *« des forêts entières commencent à pousser sur les ossuaires »*.

S'agissant de la liberté religieuse, le dissident admet que *« la situation actuelle ouvre aux croyants soviétiques des perspectives meilleures »*, mais, à propos de la rencontre du 29 avril dernier entre M. Gorbatchev et le patriarche Pimène de Moscou, il dit : *« Ce n'est pas la première fois que le régime, au bord de l'abîme, cherche un compromis avec les forces patriotiques et religieuses. »*

Igor Ogourtsov se déclare volontaire pour aider à la création d'*« un large front patriotique pour la renaissance spirituelle de l'Union soviétique »*. Vœu pieux ? Qui lui en voudra de ne pas être plus précis sur les moyens d'y parvenir, lui qui a quitté son pays le 29 novembre dernier et n'ignore pas qu'il ne le reverra pas avant longtemps ?

H. T.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Présentant le programme du nouveau gouvernement

M. Strougal a fait son autocritique

VIENNE
de notre correspondante

Le premier ministre tchécoslovaque, M. Lubomir Strougal, a laissé prévoir *« des temps difficiles et conflictuels »* à la Tchécoslovaquie en présentant, le mardi 3 mai, devant l'Assemblée fédérale, le programme du nouveau gouvernement en place depuis le 21 avril dernier.

M. Strougal a fait son autocritique en reconnaissant sa part *« personnelle de responsabilité dans la situation et les insuffisances de l'économie aussi bien que d'autres domaines »*. Il a notamment annoncé la révision en baisse des objectifs du plan quinquennal en cours (1986-1990), en raison d'une croissance moins rapide que prévu du produit intérieur brut et de pertes considérables dans le commerce extérieur dues à la production de trop de marchandises non compétitives sur le marché international. Dans ce contexte, il a exigé une plus grande efficacité, une meilleure qualité et une baisse des coûts dans les secteurs de production. Il a également annoncé une compression de 30 % des effectifs dans l'appareil administratif.

M. Strougal a relevé la nécessité d'une profonde restructuration de l'économie et d'une démocratisation de la société en sollicitant une plus grande activité des organisations sociales réunies au sein du Front national pour soutenir le gouvernement dans la *« recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux qui se posent »*.

Le chef du gouvernement a annoncé devant l'Assemblée fédérale la modification de la législation existante en vue d'un assouplissement, dès l'année prochaine, des dispositions réglant les voyages des citoyens tchécoslovaques à l'étranger.

Le premier ministre a fait allusion aux controverses au sein de la direction tchécoslovaque sur les réformes prévues en déclarant que certains membres de l'appareil dirigeant continuent à avoir des *« doutes »*, voire de *« sérieuses réserves »* en ce qui concerne la nécessité de la « perestroïka ».

WALTRAUD BARYLL.

● **Arrestations.** — Cinq personnes ont été arrêtées au cours du dernier week-end à Prague et à Bratislava (Slovaquie est) pour avoir enlevé des drapeaux rouges et soviétiques dans les rues pavoisées pour le 1er mai, a rapporté, mardi 3 mai, le quotidien du Parti communiste *Rude Pravo*. — *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article consacré à l'assassinat, en Grèce, du chef de l'ASALA (*le Monde* du 30 avril), nous avons mentionné par erreur, au sud d'Athènes, le golfe de Salonique. Il s'agissait évidemment du golfe Saronique.

L'élan Transpac,
c'est 12% de baisse sur vos coûts
de transmission de données.
Et la sécurité en plus.

TRANSPAC. 1er RÉSEAU MONDIAL DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

En cinq ans, TRANSPAC a multiplié par 6 le nombre de ses abonnés, par 10 le volume des caractères transmis.
Les délais de raccordement sont trois fois plus courts, les performances améliorées, la sécurité renforcée, le service perfectionné. Tout ceci sans augmentation des coûts de transmission, bien au contraire ; pour la deuxième année consécutive, ils sont en baisse : 12% au 1er janvier dernier.
1988 : 50 commutateurs supplémentaires implantés dans toute la France, ouverture de nouveaux modes d'accès indirects sécurisés (cartes à mémoire X32, modems asynchrones à correction d'erreur). A l'horizon 90 : un nouveau mode d'accès à TRANSPAC : le RNIS.
C'est cela, l'élan TRANSPAC.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM). TRANSPAC. Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine. 75755 Paris cedex 15. Tél. : (1) 45.38.52.11.

Prenez l'Elan Transpac.

TRANSPAC

Europe

RFA : Le SPD favori aux élections régionales du Schleswig-Holstein

Le point final de l'affaire Barschel, le plus gros scandale politique de l'histoire de la République fédérale

KIEL
de notre envoyé spécial.

Les élections régionales qui se dérouleront le dimanche 8 mai au Schleswig-Holstein sont à tous égards exceptionnelles, même si la prise du pouvoir plus que probable par les sociaux-démocrates dans un Land tenu depuis trente-huit ans par les chrétiens-démocrates ne saurait être interprétée comme le signe annonciateur d'un changement de majorité à Bonn.L'ombre d'Uwe Barschel, trouvé mort dans la baignoire d'une chambre d'hôtel de Genève le 11 octobre 1987, plane sur ce scrutin que chacun, quelles que soient ses préférences, considère comme le point final du scandale politique le plus grave de l'histoire de la RFA.

La morale d'une fable ou le bon,le leader SPD local Bjorn Engholm, victime des agissements du mauvais, le défunt ministre président Barschel, devrait, avec le pouvoir, recevoir réparation des injures subies. Celles-ci sont consignées dans un livre bleu de trois cents pages, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur *« l'affaire de Kiel »* qui décrit par le menu la manière dont Uwe Barschel et son équipe ont tenté, avant les élections du mois de septembre dernier, de salir la réputation d'un Bjorn Engholm en pleine ascension.

Les révélations du rapport confirment et amplifient les informations publiées par la presse dès le lendemain de l'élection de septembre, après que l'un des acteurs principaux de cette sale besogne, Reiner Pfeiffer, employé au service de presse de la chancellerie du Land, eut décidé de soulager sa conscience en racontant tout au magazine *der Spiegel.* Il ne restait plus à Uwe Barschel, qui avait donné le 18 septembre sa *« parole d'honneur »* devant les caméras de la télévision qu'il n'était mêlé en rien à cette affaire, qu'a trouver dans la mort volontaire une issue à la situation où sa peur panique de perdre le pouvoir l'avait entraîné.

Les élections du 8 mai se déroulent ainsi à front renversé. Les chrétiens-démocrates, détenteurs d'un pouvoir sans partage pendant près de quatre décennies, apparaissent comme les challengers du Parti social-démocrate et de son leader Bjorn Engholm. La notoriété et la popularité de ce dernier dépassent de très loin celle de son nouveau concurrent CDU, M. Heiko Hoffmann,ministre de la justice dans le gouvernement sortant.

La campagne « molle » de la CDU

« La politique a un nouveau visage », est-il écrit sur ses affiches où il promet aux électeurs une *« nouvelle pensée »* de son parti. Ce manque volontaire d'agressivité dans le combat politique n'est pas du goût de tout le monde. Une partie de l'appareil chrétien-démocrate, les hommes qui furent les proches d'Uwe Barschel, voudrait que l'on tire un trait définitif sur l'affaire, et que l'on revienne à la lutte politique traditionnelle avec ses *« coups de gueule »* et ses coups bas.

La *« mollesse »* de la campagne électorale CDU inquiète même les libéraux, qui ont annoncé qu'ils feraient alliance avec les chrétiens-démocrates si les deux partis obtenaient la majorité au Landtag.Pour décrire la situation, M. Wolf Dieter Zumpfort,tête de liste du FDP, emploie une métaphore maritime qui convient à ce terroir qui s'étend entre la mer du Nord et la Baltique : *« Nous sommes dans la situation du petit remorqueur qui essaie de tirer d'affaire un paquebot sinistré, si celui ci n'y met pas un peu du sien, nous risquons de couler avec lui... »* Entré de justesse au Landtag au mois de septembre avec 5,2% des voix,le FDP craint avant tout que la polarisation sur les deux grands partis consécutive à « l'affaire » ne lui soit fatale.Les dirigeants nationaux du Parti libéral sont d'ailleurs les seuls à venir prêter main forte à leurs candidats locaux.

M. Engholm n'estime pas avoir besoin d'une mobilisation exceptionnelle de ses amis de Bonn, et les ténors de la CDU hésitent à aller se compromettre en un combat dont l'issue pour eux fait à peine de doute. La discrétion de M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances, et président du parti au Schleswig-Holstein, est particulièrement remarquable. Le débat en cours sur la réforme fiscale à Bonn lui donne certes un pretexte à ne faire que de rares apparitions dans un Land dont il fut pendant onze ans le ministre-président, mais cela fait sur place l'effet d'un général qui laisse ses troupes aller seules à un combat sans espoir.

M. Bjorn Engholm, même s'il se défend de vendre la peau de l'ours, se conduit dans cette campagne comme s'il était déjà le premier à Kiel. Il a déja constitué autour de lui un « cabinet fantome » où les postes ministériels sont distribués, dans lequel on trouve – air du temps oblige – de nombreuses femmes. Lui, ancien « gauchiste » au sein du SPD tient maintenant le discours rassembleur et réaliste qui convient à celui qui va, dans quelques jours devoir assumer une gestion difficile. La situation économique n'est pas rose dans cette région nordique. Le taux de chômage (10 %) est plus élevé que la moyenne nationale. A l'intérieur même du Land des disparités existent entre le sud, plus prospère grâce à la proximité de Hambourg, et le nord, frappé par la crise des chantiers navals et desservi par sa situation à l'écart des grandes voies de communication. Les agriculteurs sont mécontents de la politique suivie à Bruxelles, et les écologistes s'insurgent contre la mise en service d'une nouvelle centrale nucléaire, la troisième du Land.

M. Engholm, qui fut ministre de l'éducation dans le cabinet d'Helmut Schmidt n'est plus, à quarante-sept ans, le socialiste romantique qu'il fut lors de ses débuts en politique. Il aime toujours à s'entourer de personnalités du monde littéraire et artistique qui viennent aujourd'hui, comme l'écrivain Günter Grass, lui prêter main forte dans sa campagne.

Dans la controverse qui, au sein du SPD, oppose M. Oskar Lafontaine aux dirigeants syndicaux sur la question des 35 heures avec ou sans compensation salariale intégrale, il s'est, après quelques hésitations, rangé du côté des syndicats, malgré ses affinités de génération avec le bouillant ministre-président de la Sarre. Il ne tient pas, à la veille d'élections décisives, a diviser le *« parti profond »* du Schleswig-Holstein, fortement imprégné de tradition syndicale. *« Jamais nous n'avons eu une occasion aussi favorable de prendre le pouvoir »* reconnait M. Bjorn Engholm, *ce sera le 8 mai ou jamais... »*

S'il ne fait aucun doute que le SPD sera, comme au mois de septembre dernier, le premier parti à Kiel, quelques incertitudes demeurent sur sa capacité à conquérir à lui seul la majorité absolue des 74 mandats au Parlement. S'il peut compter sur l'appui du député de la minorité danoise, M. Karl Otto Meyer, qui devrait retrouver son siège sans problème, le soutien des libéraux, qui ont annoncé qu'ils engageront des discussions avec le SPD en cas d'échec des chrétiens-démocrates devra être payé par des concessions importantes sur des questions comme l'énergie nucléaire et les privatisations. Une hypothèse que M. Engholm se refuse à évoquer avant le 8 mai, mais qui, à l'exemple de la cité-Etat voisine de Hambourg fait partie maintenant des schémas politiques admis par les deux partis.

La faiblesse locale des Verts (3,9 % des voix aux dernières élections) leur donne peu d'espoir de faire leur entrée au Landtag.

Les observateurs politiques de la République fédérale prêteront en revanche une grande attention au score réalisé par les divers partis d'extrême droite qui espèrent recueillir les suffrages des « déçus » de la CDU. Leur division en plusieurs formations concurrentes leur interdit d'espérer atteindre la barre des 5%, mais si, comme aux élections du Bade-Wurtemberg du mois de mars dernier, on devait assister à une percée à droite de la CDU,le débat stratégique en cours dans le Parti chrétien-démocrate devrait être relancé.Le mouvement amorcé par ce parti vers une approche « réaliste » de la question de la réunification allemande,ses tentatives pour disputer au SPD l'électorat jeune et urbanisé des « nouvelles couches sociales » pourraient alors marquer le pas.

LUC ROSENZWEIG.

Les grèves et les manifestations en Pologne

(Suite de la première page.)

Plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées, ce qui porte à quatre cents, selon l'opposition, le nombre de Polonais appréhendés ces derniers jours.

Après les neuf membres de la direction de Solidarité (qui en compte treize), M. Adam Michnik, historien et idéologue du syndicat, a été interpellé à son tour dans les rues de Gdansk.

La grève est entrée dans son neuvième jour aux aciéries de Nowa Huta, près de Cracovie. Elle a été déclenchée mardi dans une mine de cuivre de Polkowice, dans le sud-ouest du pays ; elle a duré quelques heures à l'usine de matériel ferroviaire Pafawag à Wroclaw, en Silésie, avant que des négociations ne calment les ouvriers, et elle menace aux usines automobiles FSM de Bielsko-Biala.

Des étudiants s'y sont joints aussi à Gdansk, à Varsovie et à Cracovie, en signe de solidarité.

La télévision a diffusé mardi soir un communiqué du bureau politique du Parti communiste polonais, qui tente d'allier un ton conciliant à la fermeté. Le bureau politique affirme *« pleinement comprendre et partager les préoccupations des citoyens »* face aux hausses des prix et en appelle au *« réalisme et au sens des responsabilités »*.

Mais, dit-il, *« il faut s'opposer fermement aux dangers de la déstabilisation économique. Le bureau politique ne permettra pas de violation de la paix sociale, de l'ordre juridique et de la discipline. L'intérêt commun de tous les travailleurs polonais doit l'emporter. »*

De son côté, la direction régionale de Solidarité pour Varsovie a averti dans un communiqué que tout recours à la force entraînerait un mot d'ordre de grève pour l'ensemble du pays. *« La pression salariale est devenue un moyen de lutte et une motion de censure contre le pouvoir*, ajoute le communiqué. *La grève constitue aujourd'hui l'espoir et le symptôme de l'effondrement du système. »*

« Trouvez-vous un autre Walesa »

Aux cris de *« Lech! Lech! »*, M. Walesa, quarante-quatre ans, a brièvement repris du service mardi 3 mai devant les grévistes des chantiers navals de Gdansk. Mais en se faisant quelque peu prier : *« Je ne suis pas votre leader »*, a-t-il lancé aux ouvriers. *« Je suis fatigué. Vous devez vous trouver un autre Walesa. »*

Puis, s'adressant visiblement au-delà des grilles des chantiers : *« Nous voulons être entendus en Union soviétique. Si nous n'appliquons pas la « perestroïka », si nous ne faisons pas les réformes pacifiquement et avec la nation, alors nous sommes menacés d'une sanglante révolution. On peut achever Walesa, on peut achever Gorbatchev, mais cela ne ferait que retarder une explosion d'émeutes et la nation affamée attaquerait les chars. »*

A Gdansk, l'atmosphère est tendue mais ne rappelle en rien celle des grèves d'août 1980. Les habitants hésitent à extérioriser leur sympathie à l'égard des grévistes. – *(Reuter, AFP.)*



هكذا من الأصل

scandale politique

manifestations en Pologne

autre Walesa

S DIT
ERCI.



Enquête

Libéralisation, ouverture, pragmatisme

Le lent éveil du Laos

(Suite de la première page.)

Enclavé, le Laos n'en finit pas de mesurer sa vulnérabilité : une faible population de 3,5 millions de personnes éparpillées sur un territoire montagneux grand comme l'Italie ; un réseau routier squelettique de 10 300 kilomètres, souvent impraticable durant la saison des pluies ; une pénurie de personnel qualifié, de techniciens, de gestionnaires, mal endémique depuis l'arrivée au pouvoir des communistes en 1975 et l'exode de 10 % des Laotiens. Ces handicaps se traduisent, dans la vie quotidienne, par l'un des plus bas revenus annuels au monde : 140 dollars par habitant, annoncent les organisations internationales, conscientes de présenter un chiffre en trompe l'œil. La majorité de la population, à 80 % paysanne, vit surtout de troc, en dehors de tout circuit monétaire, et les statistiques, créées au détour de projets précis de développement, offrent une image pointilliste et singulière de la réalité.

« Tout semble prioritaire », reconnaît M. Maligna, directeur au ministère des affaires étrangères, *« même la consolidation des acquis des treize dernières années »*. Il faut aujourd'hui jouer la qualité de la formation après les progrès, incontestables, réalisés dans la marginalisation l'analphabétisme ; conforter l'autosuffisance alimentaire, enfin atteinte en 1985 pour être remise en cause en 1987 par une sécheresse qui a sévi dans toute la péninsule indochinoise. Il faut, surtout, renforcer les infrastructures pour désenclaver le pays et secouer sa dépendance à l'égard de la Thaïlande, un passage obligé souvent chèrement payé.

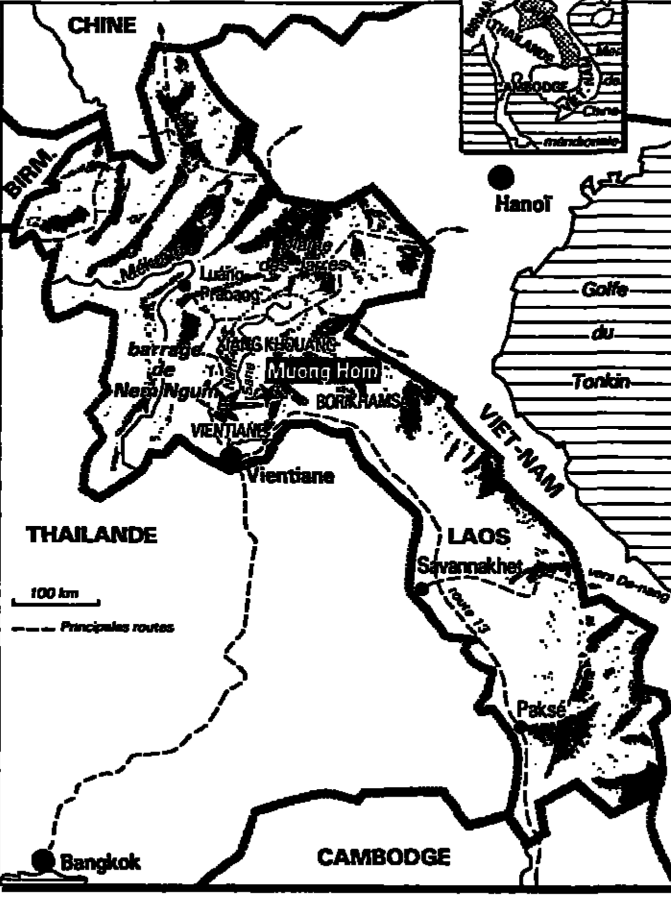
« La liste des « produits stratégiques » définis par Bangkok et par là même susceptibles d'être bloqués aux frontières a été ramenée à trente ». Elle comporte encore des biens *« aussi vitaux que les produits pharmaceutiques, le carburant ou le ciment »*, souligne M. Maligna. Les dirigeants laotiens concèdent qu'un compromis est toujours possible. La contrebande, très active entre les deux rives du Mékong, permet généralement d'éviter le pire... au prix fort. Mais *« chaque différend entre Vientiane et Bangkok entraîne tracasseries et retards coûteux pour la modernisation du Laos »*. La remise en état de la « route numéro 9 » vers le port vietnamien de Da Nang devrait, d'ici à la fin de l'année, offrir un nouveau débouché vers la mer. Riches de l'une des plus belles forêts d'Asie et d'un potentiel hydroélectrique capable de couvrir les besoins de tout le bassin du Mékong et de la Malaisie, les Laotiens rêvent d'exportations. Tant que l'industrie restera embryonnaire, cet espoir tiendra de l'utopie. *« Voilà des siècles que le Laos n'a pas pensé au commerce international »*, lance, lucide, M. Somphavanh. Le régime, en quête d'une voie laotienne du socialisme, parviendra-t-il à briser le sous-développement ?

Après avoir accordé l'autonomie de gestion aux provinces et desserré les verrous du secteur privé, les dirigeants laotiens semblent décidés à jouer la carte du pragmatisme. Leurs discours sont émaillés de références à la rentabilité, à la productivité, à l'initiative individuelle. Les projets de loi se succèdent, impensables il y a deux ans. *« Sur bien des points, le Laos va plus loin que le Vietnam »*, estime un spécialiste de la région.

Partir de zéro

Le code des investissements, dont le principe a été adopté en février par le conseil des ministres, en est la principale illustration. Il prévoit la possibilité pour des sociétés étrangères de contrôler des sociétés mixtes créées avec des entreprises d'Etat ou privées, voire d'implanter des firmes à 100 % non laotiennes. L'agriculture, la forêt, les transports, le tourisme, autant de secteurs où il leur sera possible d'investir sans autorisation préalable du gouvernement. Une gageure dans un pays où l'administration demeure tatillonne. Les candidats à de tels investissements s'interrogent. Certains détails du code sont encore en cours d'élaboration. *« Patience »*, leur prêchent leurs représentants à Vientiane. Au-delà de l'éprouvante lenteur laotienne, la volonté politique des dirigeants n'est contestée par personne. Plus souple mais plus pauvre que le Vietnam, le Laos doit surtout mettre en place des rouages, bancaires ou fiscaux, inexistants jusqu'à présent.

Avec une belle simplicité, le directeur du budget, M. Ovisone, admet qu'en bien des domaine, le pays *« part de zéro »*. La réforme fiscale qui vient d'être bouclée n'en paraît que plus ambitieuse. Simplifiés, les impôts se feront plus légers pour les agriculteurs ayant une bonne productivité, plus lourde pour les fauteurs de culture sur brûlis – si tant est que des fonctionnaires puissent parvenir dans certaines régions reculées. Les recettes fiscales sur le bois, désormais taxé en fonction des espèces abattues, seront consacrées au reboisement. Le secteur industriel ne sera plus imposé que sur les bénéfices, et les services



sur les seuls chiffres d'affaires. Les droits de douane à l'exportation vont disparaître, et ceux à l'importation s'amenuiser.

Véritable bouleversement, cette réforme porte la marque des experts du FMI. Sauf sur un point : l'introduction d'un impôt sur le revenu sera limitée aux loyers et aux salaires des Laotiens employés par des entreprises ou des « représentations » étrangères. Résistant aux recommandations du fonds, le gouvernement a *« pour le moment »* écarté l'idée d'une fiscalisation des salaires des fonctionnaires. Tout en affirmant qu'une politique de retour à la vérité salariale – actuellement 10 % des émoluments seulement sont versés en liquide – sera menée parallèlement à celle de vérité des prix.

Une telle remise à plat de la fiscalité s'annonce coûteuse pour le budget déjà maigre dont disposent les autorités. Les rares industries existantes témoignent pourtant de sa mise en œuvre concrète, *« trop nouvelle pour ne pas être inquiétante »*, selon les uns, *« très mobilisatrice »*, selon d'autres. A la Fabrique d'outillage agricole l'intérêt l'emporte sur les préoccupations. A l'image d'une industrie naissante, cette entreprise compte parmi les plus importantes du pays avec... deux cent trente-sept salariés.

Mais l'autonomie dont elle dispose depuis 1987 a porté ses fruits. *« De 1,4 million de kips* (1) *après impôt en 1986, les bénéfices sont passés à 7,1 millions l'an dernier »*, annonce, satisfait, le directeur général adjoint, M. Himphet, un ingénieur chimiste formé à Toulouse. Libres de fixer leurs prix en fonction de la concurrence interne – pratiquement inexistante – mais aussi thaïlandaise, appelés à soumettre leur plan de production au ministère du plan *« pour simple information »*, les responsables de l'usine entendent innover.

Les premiers résultats sont prometteurs et l'allégement de la fiscalité (abandon de la taxe sur le chiffre d'affaires et impôts modulés sur les bénéfices en fonction des types de production) est jugé encourageant. Il faudra « apprendre en marchant », découvrir jusqu'où il est possible d'aller en matière de licenciements. Mais il n'est plus question que de qualité de production, d'exportation vers des pays à monnaie convertible, de sociétés mixtes. La Thaïlande, à deux pas, semble la cible idéale. Une nouvelle ère s'annonce.

Le marché noir désavoué

Elle aura été, en janvier 1988, précédée par une opération monétaire dont le succès est, pour l'instant, sans précédent dans un pays en développement. L'instauration d'un taux unique pour la monnaie, trois cent cinquante kips pour un dollar, mettait un terme à des pratiques cahotiques et obscures autour de onze taux différents, ramenés à quatre en 1987. Surtout, elle a désarmé le marché noir, momentanément tout au moins. Le dollar s'y échange désormais à 340 kips. Les raisons de cette étonnante réussite ? *« La pénurie de billets »*, affirme tout un chacun. En fait, le gouvernement a asséché les liquidités en exigeant le paiement des impôts en kips alors qu'il acceptait auparavant dollars américains ou baths thaïlandais.

Si les Laotiens retrouvent le chemin de l'initiative privée et du circuit monétaire officiel, une première bataille d'importance sera gagnée. L'essentiel restera malgré tout à accomplir. Réconcilier ce que les spécialistes du tiers-monde appellent joliment l'« économie informelle » et l'économie réelle, représente un pari redoutable. Cars si le vent de réformes semble devoir se maintenir, l'autonomie financière du Laos n'est pas pour demain.

L'évaluation du budget constitue un casse-tête que les experts du FMI n'ont pas encore réussi à résoudre. La moitié du commerce extérieur échapperait aux statistiques. Il est en revanche évident que seule l'aide internationale permet de combler les déficits. Longtemps fournie à 80 % par les pays de l'Est, URSS en tête, cette aide s'est diversifiée. Elle est aujourd'hui assurée à 40 % environ par des pays non communistes. La pure nécessité explique partiellement ce mouvement de bascule. Les crédits des pays socialistes sont remboursables en nature, et, *« depuis deux ans, le Laos n'accepte que la moitié des prêts proposés »* pour sauvegarder ses quelques recettes en devises fortes à l'exportation.

Pour un pays dont les réserves monétaires représentent quelque 30 millions de dollars, le poids de la dette, pourtant contractée à des conditions très favorables, commence à peser dangereusement : près de 900 millions de dollars fin 1987, plus d'un milliard cette année. A moins de rééchelonnements, les remboursements seront insoutenables à l'horizon de 1991. Une raison supplémentaire pour hâter la modernisation et diversifier les exportations, concentrées à 70 % sur la vente d'électricité à la Thaïlande, et dont les prix ont chuté avec les cours de l'énergie.

La « nouvelle politique économique »

Certes, les Laotiens de l'étranger assurent quelques millions de dollars de revenus annuels supplémentaires à leurs familles. Les organismes d'aide se pressent au chevet du Laos. Mais la tâche du gouvernement paraît écrasante. Pour tenter d'y répondre, les dirigeants de Vientiane ont su, ces deux dernières années, améliorer leur crédibilité internationale. La « nouvelle politique économique » y a contribué. Les signes de détente aussi, comme la lente disparition des camps de rééducation.

De même, le retour des réfugiés de Thaïlande, organisé depuis 1980 avec le Haut Comité aux réfugiés des Nations unies, a permis à quelque trois mille Laotiens de retraverser le Mékong. Mais ils sont encore près de soixante mille à attendre de l'autre côté de la frontière. Quant à la reconnaissance officielle du problème de la drogue, exceptionnelle en pays communiste, elle a valu à Vientiane les félicitations du président Reagan.

Cette évolution doit encore être confortée. L'équipe au pouvoir semble vouloir y parvenir en souplesse. A l'abri des barbelés et de l'épaisse végétation qui entoure le « Kilomètre 6 », cet ancien camp militaire américain aménagé où les dignitaires du parti et du gouvernement prennent leurs décisions dans le mystère le plus complet, des changements d'affectation se préparent. Mais cette nouvelle donne devrait s'effectuer en douceur, sous la responsabilité incontestée du numéro un du parti, M. Kaysone. Selon une formule en vogue à Vientiane, *« les Chinois parfois s'entre-tuent, les Vietnamiens souvent se déchirent. Les Laotiens trouvent toujours un arrangement. »*

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 dollar = 350 kips.

Le défi de Muong-Hom

MUONG HOM
de notre envoyée spéciale

Elancée, la pirogue glisse parmi les arbres morts dont les branches tordues témoignent, en un paysage fantasmagorique, de la forêt noyée lors de la création du barrage du Nam-Ngum, le plus important du Laos. Un lac artificiel mais riche de symboles. Il assure aujourd'hui l'essentiel des devises tirées de l'exportation d'hydroélectricité vers la Thaïlande. S'y côtoient une île consacrée au repos des dignitaires du régime et des îles où ceux qui n'ont pas encore bénéficié de la vague de libérations de 1986 et 1987 poursuivent leur « rééducation ». Et non loin des rives de la Nam-Sane qui l'alimente, se déroule une expérience pilote dont l'ambition dépasse largement les crédits qui lui sont consacrés, celle du développement du Muong-Hom, une région enclavée où vivaient des « minorités ethniques » (1), à quatre ou cinq jours de marche de Vientiane, pourtant distante de quelque 80 kilomètres seulement à vol d'oiseau.

Cette expérience est à la mesure des défis lancés par les carences du réseau de communications d'un pays aux trois quarts montagneux et par les traditions de minorités qui, comme les Hmongs, suivent une voie indépendante allant jusqu'à la rébellion, continuant la culture de l'opium et les brûlis qui ravagent régulièrement la forêt laotienne, l'une des rares ressources nationales. Offrir des conditions de vie suffisamment séduisantes pour sédentariser des familles tenait du pari impossible. Surtout dans ce « coin perdu » à la frontière de trois provinces, celle de Vientiane, de Borikhamsay et surtout de Xiang-Khouang, où la plaine des Jarres, rendue un temps tristement célèbre par les bombardements américains, l'est aujourd'hui pour le trafic de l'opium.

L'un des responsables du projet se rappelle ce jour de novembre 1985 où un bulldozer, incongru, a commencé à ouvrir une route. *« Il n'y avait rien, si ce n'est la végétation et quelques maisons de bambou tressé, souvent à une journée de marche d'un village à l'autre. »*

Muong Hom dispose désormais d'une école, de deux décortiqueuses de riz, d'une scierie, d'un hôpital : presque l'autonomie. Et les quelque 40 kilomètres de routes déjà ouvertes suscitent bien des espoirs. A l'hôpital, le médecin reconnaît que la mortalité recule. L'hygiène s'améliore. Mais il manque cruellement de médicaments, d'antibiotiques contre la dysenterie qui décime les enfants ou même de vitamines pour lutter contre les carences alimentaires, encore graves.

Quant à la voie ouverte vers le Xiang-Khouang, elle remplira sa fonction de désenclavement le jour où elle rejoindra la route de Luang-Prabang. Les financements assurés par le PNUD (2) se terminent en mars 1989. Le relais pourrait être assuré par un autre organisme des Nations unies, le Fonds pour la lutte contre l'abus de drogue (FNULAD), intéressé par un projet destiné, à amener la population à troquer la culture de l'opium contre celle du riz ou du café.

Feux interdits

En attendant, les 2 millions de dollars prévus sur quatre ans – plus les 7 000 dollars de contribution laotienne – n'ont pas été perdus pour tous. Souriant de toutes ses dents, Photautiat (petit grand-père) en est l'illustration la plus réussie. Hmong, il s'est établi depuis deux ans, jouissant de l'une des meilleures terres du périmètre, désormais irriguée par une dizaine de barrages en terre. La maison de bambou abrite aujourd'hui vingt personnes. Les jupes lao, les *sim*, remplacent parfois les larges pantalons noirs des Hmongs. Les arbres fruitiers témoignent d'une volonté de sédentarisation. Et les planches de bois de rose que traîne le buffle tiré par le chef de famille annoncent la construction prochaine d'une habitation plus cossue, faite pour durer.

Ce succès reste exceptionnel. Les conditions de vie attirent pourtant, lentement, des familles entières. Hiératique dans son costume noir, le chef du village de Nasay, Bousoun, raconte les pérégrinations de sa propre maisonnée. Abandonner les montagnes et la culture de l'opium, *« dénoncée par le gouvernement »*, a, un temps, été désastreux. La malaria, plus répandue en basse altitude, a décimé sept de ses onze enfants en 1983, et la famille a fui ce village *« maudit »*. Pour y revenir, rassurée par la rumeur des améliorations dues au projet de développement « intégré ». Le soir, les collines s'éclairent des feux des brûlis interdits. *« Quotidienne, cette provocation nous permet de mesurer le travail qui reste à accomplir »* murmure, avec un rien de lassitude, un agronome. Un long processus est engagé à Muong Hom. Il pourrait être suivi de tests, notamment dans le Sud, à Dak-Chum, et constituer une issue viable. A condition que les autorités locales assurent la relève, financière et technique, des experts internationaux. A condition de payer les salariés et de leur laisser une part d'initiatives. A condition...

F. Cr.

(1) Le dernier recensement, de 1985, estime à 40 % de la population laotienne des ethnies dont le nombre est immuablement fixé à soixante-cinq.

(2) Le Programme des Nations unies pour le développement orchestre les projets exécutés par des agences spécialisées de l'ONU : 51,9 milliards de dollars pour la période 1986-1990.

Marxisme et bouddhisme

Les eaux mêlées

VIENTIANE
de notre envoyée spéciale

De la collecte des offrandes dans la brume légère du petit matin, à la tombée de la nuit, les bonzes rythment la vie quotidienne du Laos socialiste. A l'abri de vastes parapluies noirs aux heures chaudes de la journée, hiératiques ou animés, moines et moinillons déambulent le long du Mékong ou s'intéressent aux derniers arrivages hi-fi du *« marché du matin »*, tachetant de l'ocre sombre ou du safran de leur robe la foule souriante et tranquille de Vientiane.

Simple cohabitation pragmatique et provisoire du marxisme et du bouddhisme ? Après avoir longtemps accompagné l'animisme, encore très présent dans le pays, les bonzes ont su se frayer un chemin, tirant de la ferveur d'une majorité de Laotiens comme de leurs fonctions traditionalistes – religieuse mais aussi éducatrice et médicale – une place que nul aujourd'hui ne leur conteste. La participation de certains dignitaires du régime aux grandes fêtes religieuses l'atteste. L'histoire de M. Chan Hom, vice-directeur de l'école pédagogique des bonzes de Vientiane, l'illustre.

En l'absence du vénérable Phong Samarek, M. Cham fait avec un plaisir évident les honneurs de l'école. Il y a été novice puis bonze durant quinze ans, avant de se marier et d'avoir six enfants. Mais, depuis 1972, il a sans discontinuer participé à la direction de cette institution où les Laotiens envoient volontiers leurs enfants pour la qualité de l'enseignement. Après s'être initié à la vie spirituelle, M. Cham devenu membre du parti, enseigne aujourd'hui le marxisme-léninisme. Il en appelle à un professeur de théologie pour tenter de faire comprendre les raisons de ce social-bouddhisme paradoxal mais harmonieux en apparence. *« Marxistes et bouddhistes cherchent à libérer les hommes de la souffrance, ni les uns ni les autres ne croient en un Dieu »*, explique patiemment le théologien. Certes, l'idée même du nirvâna, étape ultime du cycle des transmigrations de l'homme, ne peut s'assimiler à la société égalitaire rêvée par Marx. Mais la lutte contre l'exploitation, et le respect absolu de la vie semblent des principes compatibles. Et les bonzes, qui n'ont jamais été molestés lors de la « libération » de 1975, ont constaté que le nouveau régime comprendrait rapidement qu'en ce domaine, cher aux Laotiens, *« la pratique devait modeler les théories et non l'inverse »*.

15 000 bonzes

La volonté d'ancrer une identité lao (1) difficilement dissociable de la tradition bouddhiste y a contribué. La cruelle absence d'enseignants ou de médecins après le départ de nombre d'intellectuels au lendemain de la révolution, aussi. Un effort considérable a été fait depuis douze ans pour assurer un minimum de formation. Mais si l'analphabétisme a de toute évidence reculé – de 35 % en 1975 à 13 % aujourd'hui selon les estimations officielles – la qualité de l'enseignement laisse toujours à désirer. Les responsables du programme de formation accélérée mis en place avec le financement de l'UNESCO à l'université de Dong-Dok en témoignent : *« la moitié des enseignants sélectionnés par les provinces étaient sous-qualifiés lors du lancement du projet en 1984. Les progrès restent lents et les 2 200 élèves recyclés répugnent parfois, après deux ans de formation, à quitter la capitale voire à rester dans l'enseignement »*. En attendant des jours meilleurs, les pagodes retrouvent, tout au moins dans les villages laos, leur rôle traditionnel et les bonzes assurent une éducation générale aux enfants comme aux adultes quand l'enseignement laïc fait défaut. De même, la pénurie de médicaments, aggravée hors des villes par défaut de communications, se trouve très partiellement comblée par la médecine traditionnelle à base d'herbes, pratiquée par les moines.

Désormais ouvertement admis – au prix d'une refonte des programmes des écoles pédagogiques de bonzes – le bouddhisme renaît doucement. Les pagodes sont restaurées et l'institut pédagogique de Vientiane est contraint de sélectionner les candidats : quatre-vingts places cette année pour quatre-vingt-quinze postulants à un cycle de trois ans d'études comportant quinze sujets allant du bouddhisme au marxisme-léninisme en passant par les sciences exactes, la médecine traditionnelle, le russe et l'anglais... avec une nette faveur pour cette dernière langue. Au total, deux cent soixante-cinq moines-étudiants s'initient à cet enseignement divulgué par trente-cinq professeurs dont quinze bonzes. Combien de temps cette symbiose durera-t-elle sous l'égide du ministère de l'éducation qui assure le paiement des professeurs ? La question reste ouverte. Le nombre de novices semble aller croissant, le Laos compte aujourd'hui quelque quinze mille bonzes dont quinze cents environ dans la capitale. Mais nul ne se hasarde à prédire qui parviendra récupérer l'autre. *« Le bouddhisme a une longue histoire de deux mille cinq cent trente et un ans. Le marxisme est encore très jeune »*, se contente de constater, serein, un professeur en théologie.

F. Cr.

(1) Les Laos, qui constituent la majorité de la population laotienne, pratiquent, comme nombre de Cambodgiens, de Thaïlandais et de Birmans, le bouddhisme theravâda, basé sur les écritures en pâli.

هكذا من الأصل

La campagne de M. Jacques Chirac

A Lille, le premier ministre-candidat définit ses « valeurs » : « sécurité », « famille », « patrie »...« justice sociale et liberté »

Les fausses pudeurs sont rangées au vestiaire. M. Jacques Chirac est reparti en campagne en chargeant sabre au clair. Comme il aime. Oublié le souci de se ménager : il avale les provinces et les villes, arpente les rues pour serrer les mains. Oubliées les soirées électorales *soft* prônées par les spécialistes de la communication politique : revoilà le bon et traditionnel meeting, sans faux plateau de télévision et « grands témoins » complaisants mais avec harangue pour militants enthousiastes. Oubliée la mouche du fleuret lors des assauts contre les adversaires : la critique redevient ferme, voire brutale, acerbe et sans nuance ; M. François Mitterrand est, tout à la fois, *« médiocre »*, *« incompétent »*, *« disqualifié pour toute fonction de représentation de notre pays »*, et *« a toujours été un diviseur de la nation »*.

Cette campagne du deuxième tour n'a pourtant pas l'air de passionner M. Chirac. Il l'a conduite avec détermination, car *« celui qui lui enlèvera le moral avant la fin d'un combat n'est pas encore né »*. Mais il semble la mener seul. Finies les escortes de conseillers et de ministres qui l'entouraient avant le 24 avril. Aujourd'hui l'entourage est réduit au strict minimum : un représentant de l'UDF à chaque étape pour symboliser l'union – le mardi 3 mai, c'était le tour de M. Max Lejeune à Abbeville pour le déjeuner, M. André Rossi à Château-Thierry pour la promenade en ville, M. Jean Lecanuet pour le meeting à Lille, – les ministres « régionaux de l'étape » pour lui tenir compagnie sur la tribune. C'est tout. Surtout, il regrette que le débat *« dérive »* vers un terrain, celui des *« valeurs »*, où il pense qu'il n'aurait jamais dû s'aventurer.

Ces propres amis ont contribué à cette évolution. Aussi, au journal de 20 heures de la Cinq, lundi, M. Chirac a observé que M. Pasqua avait utilisé de *« mauvaises expressions »* dans son interview à *Valeurs actuelles*. En fait, M. Chirac regrette des propos jugés maladroits et qui permettent une exploitation facile. Pour lui, tout cela est *« un piège »* dans lequel il refuse de tomber. A Abbeville, comme à Lille, il s'en est expliqué : *« J'observe depuis quelques jours une espèce de dérive de notre campagne ; on tente [...] d'escamoter le véritable débat en le camouflant sous une discussion générale sur les valeurs, sur le racisme »*, et cela *« permet d'éviter de parler de l'essentiel »*, essentiel qui est à ses yeux : le manque de travail pour les jeunes, la préparation de la France au grand marché européen, l'éducation, etc.

« Escamotage » socialiste

Les responsables de cet *« escamotage »*, ce sont bien entendu les socialistes. Mais M. Chirac n'est pas *« disposé »* à laisser *« de pseudo intellectuels de gauche ou des politiciens socialistes »* opérer *« une censure sournoise »*. Il ne veut pas *« subir le terrorisme intellectuel »* venu d'une gauche qu'il considère comme *« moralement et intellectuellement décadente »*. De toute façon *« les socialistes ont une idée fort grande de la morale quand il s'agit des autres et beaucoup plus tolérante quand il s'agit d'eux-mêmes »*.

M. Mitterrand est, comme il se doit, traité tout aussi sévèrement que ses amis : *« Il n'a pas que de la bonne foi [...] lorsqu'il évoque, en se drapant dans une pseudo dignité et une virginité pourtant bien éculée, le danger du racisme et de l'extrême droite »*. Car, puisque ce mouvement s'est développé sous son septennat, il est *« le fruit »* soit de *« l'initiative »* du président sortant, *« parce qu'il serait conforme à ses intérêts »* ; soit *« de son incompétence et de son incapacité à avoir réglé pendant cinq ans les problèmes de la France »*. Aussi non seulement il fait penser à *« un pompier qui après avoir allumé le feu appelle tout le monde à l'éteindre »*, mais il est *« le seul Français »* qui n'ait pas le droit d'appeler à un *« rassemblement »* face aux extrémismes.

Ces *« valeurs »*, qui conduisent à débattre de *« thèmes flous et vagues »*, M. Chirac les évoque pourtant longuement lui-même. Au fil de la journée il cite *« l'ensemble des valeurs de liberté, de fraternité, de responsabilité »* qui sont *« le fondement même d'une civilisation à laquelle nous sommes profondément attachés »* ; les *« valeurs »* que mettent en avant ceux qui ont voté à l'extrême droite, *« qui sont à l'origine de la grandeur de notre pays et qui peut-être n'ont pas été respectées comme elles auraient dû l'être depuis un certain temps – on pense notamment au respect de la dignité de l'homme, à la famille* [...], *ces valeurs, elles sont les nôtres »*.

Appartiennent aussi *« à l'UDF et aux gaullistes »* des valeurs qui depuis *« toujours sont à la base même de leur réflexion et de leur action :la justice sociale, la famille, la patrie, la sécurité, la liberté »*. En conclusion de son discours vespéral, M. Chirac évoquera aussi *« une France tolérante, accueillante »*, appellera les jeunes à *« l'enthousiasme »*, car il est le contraire de *« l'intolérance et du sectarisme »*. Dans ce vaste marché des *« valeurs »*, chacun pourra trouver son bien...

M. Jacques Chirac parle aussi de l'avenir, et laisse ses amis rappeler le passé. M. Max Lejeune, après cinquante ans de mandat parlementaire sans interruption commencé sous l'étiquette de la SFIO et achevé sous celle de l'UDF, ne manque pas de mémoire. L'affaire de l'Observatoire, les *« manœuvres »* de M. Mitterrand pour prendre *« le pouvoir illégalement »* en mai 68, il s'en souvient et il ne veut pas que les électeurs les oublient.

Lui qui a longtemps arpenté les couloirs de la IVe République assure que le président sortant n'aurait jamais été élu chef de l'État par les parlementaires, *« car eux le connaissent »*, malheureux électeurs qui n'ont pas la compétence de leurs élus ! Ce grand témoin affirme même que ce n'est pas un *« hasard »* si ni Vincent Auriol ni René Coty, les deux présidents de la République de cette époque, n'ont jamais nommé M. Mitterrand président du Conseil ; mais comme ni l'un ni l'autre ne sont plus là pour s'expliquer, l'électeur devra se satisfaire du doute que l'on distille. Le doute est-il une « valeur » sûre ?

THIERRY BRÉHIER.

Le vendredi 6 mai place de la Concorde

Manifestation de la majorité

Une manifestation populaire pour « la sauvegarde de la Ve République » doit se dérouler le vendredi 6 mai, à 18 heures, place de la Concorde. Due à l'initiative de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, éditorialiste au *Figaro-Magazine*, et de l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur RPR de Paris, elle est parrainée par un comité dans lequel figure notamment MM. Paul-Loup Sulitzer, Eric Tabarly, Alain Prost, Jacques Faizant, Yves Saint-Martin, Jean-Marie Levêque, les professeurs Lucien Israel et Christian Cabrol. Cette réunion, dont l'organisation matérielle a été confiée à M. Nicolas Sarkozy, maire RPR de Neuilly, a été évoquée lors du déjeuner de la majorité, mardi à l'hôtel Matignon, auquel M. Chirac, en déplacement à Abbeville, ne participait pas. Elle n'a pas soulevé d'objections de la part des responsables RPR et UDF.

Le vide et l'escalade

COMMENT se faire entendre de l'opinion ? M. Chirac s'est sans doute posé cette question le 24 avril, en considérant que son résultat du premier tour (19,94 % des suffrages exprimés) était bien maigre en regard de la peine qu'il s'était donnée pendant quatre mois. Il se la pose toujours, à l'évidence. Car, au fil des semaines, tout a été dit, les programmes exposés, les ambitions détaillées.

De surcroît, le score de M. Le Pen au premier tour, les déclarations vibrionnaires dans les états-majors de la majorité parlementaire sur la stratégie électorale qu'il convenait d'adopter pour récupérer les voix d'extrême droite sans se compromettre, la « maladresse » calculée ou non de M. Pasqua, les hésitations des centristes et des barristes, ont placé le premier ministre-candidat au centre d'un maelström dont il se serait bien passé. Comment parler de victoire quand cette atmosphère de décomposition participe d'un climat de défaite ?

M. Chirac, pour faire entendre sa voix dans cette cacophonie, multiplie les interventions et se contraint à hausser chaque jour un peu plus le ton. Il parle trois ou quatre fois par jour, il saute d'un avion à l'autre, il mène une campagne quasi mécanique jusqu'au bord de l'épuisement. Attaqué sur ces *« valeurs »* que M. Pasqua a, un moment, confondues avec celles du Front national, le premier ministre-candidat s'oblige, pour noyer ce qu'il considère comme une mauvaise querelle, à sortir du fond de ses poches une multitude de « valeurs » anciennes et nouvelles puisées aux sources du gaullisme... et d'ailleurs, et ramassées en surface de ce populisme qui redevient à la mode.

Cela ne suffit pas pour être écouté. Puisqu'il n'y a plus de programme qui tienne, M. Chirac en est réduit à exister par simple opposition à M. Mitterrand. De son discours, on ne retient plus que les attaques, chaque jour plus brutales, lancées contre le président sortant. A l'entendre, M. Mitterrand est indirectement responsable de l'assassinat, le 17 novembre 1986, de Georges Besse, président-directeur général de la régie Renault, abattu par Action directe ; il est le créateur d'une situation insurrectionnelle en Nouvelle-Calédonie. M. Pasqua en rajoute en reprochant implicitement au chef de l'Etat d'avoir empêché la libération des otages français détenus au Liban. Si l'on comprend bien, M. Mitterrand serait devenu, à quatre jours du second tour, le candidat des terroristes, de l'insécurité, de tous les abandons.

Il est curieux de constater que, depuis son face-à-face avec le premier ministre, M. Mitterrand parle de tout sauf de M. Chirac. Dans ses meetings, dans ses interviews, les critiques adressées au gouvernement actuel sont moins nombreuses, moins appuyées qu'avant le premier tour. M. Mitterrand fait le dos rond sous les attaques, comme M. Chirac avant le premier tour. Le premier ministre, jusqu'à ce jour, ne trouvait pas en lui le répondant dont il avait besoin pour se faire entendre. Il parlait dans le vide. C'est sans doute afin de combler ce vide que ses amis en appellent à la rue, vendredi, à la Concorde, pour une grande manifestation de soutien à... la Ve République, comme au bon vieux temps.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le projet social de M. Chirac

« Pragmatisme » et « souplesse »

Pour l'élection présidentielle, le pragmatisme est devenu le maître mot dans le domaine social. Entre M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac, c'est à celui qui fera preuve du plus grand réalisme. Ainsi pour M. Chirac, qui s'exprimait récemment dans ce sens devant les assises du travail organisées par le RPR, il faut *« mettre les dogmes au rancart, qu'il s'agisse du dogme du toujours plus ou de l'intangibilité des droits acquis ; qu'il s'agisse aussi de la rentabilité garantie qu'assurerait le remplacement systématique de l'homme par la machine »*.

En 1988, les clivages sont moins grands par rapport à 1981 entre le candidat du RPR et celui soutenu par le PS sur le chapitre social, même si le premier prône la *« souplesse »* là où le second veut avant tout *« préserver »* les acquis sociaux. M. Chirac a défini trois priorités à sa campagne : la famille (avec la création d'un salaire maternel), la formation (avec l'objectif d'accroître l'effort de 50 % d'ici à 1992) et l'entreprise (définie comme une *« communauté d'intérêts partagés »*).

Prudent dans sa démarche, il n'entend pas, si on lit bien ses discours, de faire systématiquement la chasse aux acquis sociaux. Opposé au projet du CNPF sur l'annualisation du salaire minimum, il n'a pas l'intention de modifier la législation sur le SMIC. Tout changement, dans son esprit, ne pourrait venir que d'une négociation entre les partenaires sociaux. Il n'entend pas davantage céder aux exhortations de certains de ses amis en remettant en cause la législation sur ce que d'aucuns appellent *« le monopole syndical »* ou sur le droit de grève. Même attitude sur les lois Auroux : étrangement, il a déclaré le 7 avril à L'heure de vérité sur Antenne 2 qu'il avait annulé les dispositions qui le gênaient dans ces quatre textes de 1982. Or les lois Auroux n'ont nullement été modifiées, et M. Philippe Séguin a récemment expliqué, devant la CGPME, qu'il n'était pas question de les remettre en cause.

M. Chirac veut sortir des dogmes et des idéologies, mais il devra compter avec l'éventuelle pression de certains de ses amis. Ainsi, M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, qui développait dans un récent rapport remis au CNPF une vision très libérale de la Sécurité sociale, est un conseiller régional RPR très proche de l'actuel premier ministre. Ce dernier, s'il est élu, entend trouver avant la fin de l'année une solution au déficit *« structurel »* de la branche vieillesse du régime général. L'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans lui paraît l'exemple type de cette *« politique sociale à crédit des socialistes »* qu'il dénonce puisqu'il représente un coût supplémentaire de 10 milliards chaque année. Tout en souhaitant plus de *« souplesse »*, il ne veut pas remettre en cause le droit à la retraite à soixante ans. La solution retenue exclura toute augmentation des charges des entreprises...

Le candidat du RPR défend une philosophie simple selon laquelle il faut créer davantage de richesse pour *« financer des acquis sociaux de qualité et améliorer la compétitivité des entreprises »*. Adversaire d'un interventionnisme trop poussé de l'Etat, il résume sa démarche sur le plan social pour l'entreprise par deux mots : la contractualisation et la participation (l'une allant avec l'autre).

Participation et cercles de qualité

Ainsi, la négociation sociale doit-elle être de plus en plus décentralisée. Mais elle doit surtout substituer *« à la discussion systématique du toujours plus »* celle du *« toujours mieux »* pour se porter sur la modernisation de l'entreprise, l'amélioration des conditions de travail ou la formation. Avant 1986, la plate-forme RPR-UDF prévoyait le *« gel »* des effets de seuils sociaux (1) tant que la situation de l'emploi ne serait pas améliorée. Cette réforme n'a pas été réalisée, mais M. Chirac ne désespère pas que les partenaires sociaux finissent par ouvrir une négociation sur ce thème explosif.

Très hostile au *« partage du travail »*, M. Chirac a cependant fait une légère ouverture sur la réduction du temps de travail, lors des dernières assises du RPR sur ce thème : *« Laissons les partenaires sociaux sur ce sujet comme sur d'autres choisir leur lieu de négociation ; laissons-les aussi trouver au mieux de leurs intérêts, leurs terrains d'entente »*. *« Lutter contre le chômage,* ajoutait-il toutefois, *c'est avant tout accroître la quantité de travail disponible. Pour cela, il n'y a qu'une voie : la recherche de la compétitivité et du dynamisme des entreprises. »*

Logique avec l'héritage gaulliste dont il se réclame, il veut aussi développer la participation présentée comme un « impératif ». Les instruments existent – notamment les ordonnances du 21 octobre 1986, – et il n'entend pas aller plus loin, par exemple, en créant une obligation pour les entreprises de faire entrer des salariés dans les conseils d'administration, ce qu'elles se sont jusqu'à présent bien gardées de faire malgré l'incitation de la législation. Pas de dirigisme mais, là encore, la négociation : *« Il appartient désormais aux partenaires sociaux de définir, par la négociation, les mécanismes d'intéressement les mieux adaptés aux besoins de chaque entreprise ou aux attentes de chaque catégorie de personnel. »*

Devant les assises du travail du RPR, le premier ministre s'est livré à un éloge appuyé des cercles de qualité. Ils permettent de *« mobiliser tous les salariés, à la base, dans une recherche de l'excellence »*. Ils constituent aussi *« l'école primaire »* de la participation *: là, concrètement, se fait l'apprentissage du dialogue »*. Le rapport de M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, sur le développement de la participation dans le secteur public et l'administration, en septembre 1987, appelait à plus de prudence en soulignant qu'il ne fallait pas rechercher, sans précaution, une application trop systématique des formules comme les cercles de qualité : *« Ces modes de gestion participative ne se décrètent pas* [...]. *Ils ne prennent naissance que là où certaines conditions favorables à leur épanouissement se trouvent réunies. »* A défaut d'un cadre préalablement favorable, le risque est d'aboutir à un effet inverse de celui recherché.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Seuils qui font varier les charges et les obligations sociales, selon que l'on emploie plus ou moins de dix salariés, plus ou moins de cinquante salariés, etc.

هكذا من الأصل

Politique

La préparation du second tour de l'élection présidentielle

Engagés derrière M. Chirac

Des officiers généraux plus militants que militaires

« Inhabituel ». *« Irrégulier »*. *« Provocateur »*. *« Inopportun »*. Autant de jugements entendus, ici ou là, dans les armées, chez ceux qui dénoncent l'appel de quarante-cinq officiers généraux du cadre de réserve à voter, le 8 mai, en faveur de M. Chirac (*le Monde* du 4 mai). Cet appel prend le risque de diviser l'institution militaire au point que des socialistes, tentés d'établir une contre-liste pour M. Mitterrand, y ont finalement renoncé par souci de ne pas être accusés, à leur tour, de chercher à opposer les chefs militaires entre eux. Au cabinet du ministre de la défense, M. Giraud, on qualifie cette manifestation politique d'*« intempestive »* au nom du principe qui veut que *« l'armée n'est ni de droite, ni de gauche, car elle doit transcender l'esprit partisan pour demeurer le creuset du consensus »*.

Voilà donc quarante-cinq officiers généraux qui, ayant cessé, pour la plupart d'entre eux, d'exercer des responsabilités opérationnelles après 1981, s'en prennent directement au président de la République sortant, le chef suprême des armées selon la Constitution, pour n'avoir pas su moderniser l'équipement des forces armées françaises et pour avoir contribué à consolider l'avantage nucléaire, à leurs yeux, de l'Union soviétique. L'accusation n'est pas mince : en toute logique, elle devrait conduire, si les mots ont encore leur sens, M. Mitterrand en Haute Cour...

Comme leurs homologues en activité, les officiers généraux du cadre de réserve demeurent soumis aux règles de discrétion propres aux militaires en matière d'expression politique. Concrètement, ils n'ont pas à exciper de leur rang dans la hiérarchie et ils doivent éviter les jugements outranciers à l'encontre du chef suprême des armées et de l'exécutif duquel ils continuent de dépendre en certaines circonstances. Ce devoir de réserve, les quarante-cinq signataires de l'appel à M. Chirac s'en sont affranchis. Délibérément et, dit-on au cabinet de M. Giraud, sans avoir eu la courtoisie d'en informer au préalable le ministre de la défense, qui demeure leur autorité normale de référence.

Un précédent et un mauvais exemple

Il est vrai que les traditions se perdent dans les armées françaises. A droite, déjà, en 1983, quand le général Delaunay intervint sur la scène publique en faveur d'un *« réarmement moral »* de la France après avoir quitté ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre. Mais, à gauche, aussi, avant 1981 comme après, quand l'amiral Sanguinetti fit preuve d'un esprit plus militant que militaire, dans des prises de position politique retentissantes. Après des années de silence sous l'uniforme, les chefs militaires du cadre de réserve manifestent souvent des démangeaisons de plume qui confinent à l'indiscipline et qui mettent tous les ministres de la défense dans un réel embarras.

Dans le cas présent, l'affaire est d'autant plus grave qu'elle apparaît, en l'absence de toute sanction probable, comme un précédent et, surtout, comme un mauvais exemple donné, par leurs anciens chefs, à des subordonnés en activité — officiers, sous-officiers et appelés du contingent — auxquels il sera difficile de demander, désormais, de se taire. Les pétitions collectives sont interdites dans les armées. A plus forte raison, les professions de foi électorales censées désigner aux autres le « bon » chef des armées.

Pour se justifier, certains des signataires en cause avancent, précisément, l'argument qu'ils ont voulu indiquer le bon chemin, au second tour, à une communauté militaire sensible, comme Jeanne d'Arc, aux voix du ralliement à M. Le Pen lors du scrutin du 24 avril. Alibi ? Interprétation *a posteriori* ? Volonté de conjurer un péril réel ou amplifié de toutes pièces ? Toutes les explications sont plausibles.

A ceci près, cependant, que la *« dérive droitière »* de l'institution de défense en 1988 n'est pas plus démontrée — à l'exception, peut-être, de l'amertume des sous-officiers de la gendarmerie préoccupés, à tort ou à raison, par les affrontements sanglants de Nouvelle-Calédonie, par l'insécurité et par l'immigration — que ne l'a été, en 1981, pour l'élection de M. Mitterrand à l'Elysée, la soit-disant *« poussée à gauche »* dans la corporation militaire.

JACQUES ISNARD.

La communauté juive s'inquiète de la montée du Front national et de l'attitude de la droite

M. Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif, a dénoncé, le mardi 3 mai, sur la radio locale parisienne Radio J, les propos *« extrêmement graves »* de M. Charles Pasqua à *Valeurs actuelles*. *« Il s'agit de racolage »*, a déclaré M. Hajdenberg, ajoutant : *« Mais il y a, là, une complaisance par rapport à l'idéologie du Front national qu'on ne peut pas accepter. » « Travail, famille, patrie, on connaît : la France a déjà donné*, a continué le président du Renouveau juif. *Si ce sont là les valeurs de la France auxquelles se réfère le ministre de l'intérieur, je dis : non. »*

Estimant qu' *« il y a des gens, au sein du RPR, qui ne pensent pas comme M. Pasqua »*, M. Hajdenberg a souligné qu' *« il faut que la droite classique affirme ses valeurs »*. Le président du Renouveau juif, qui avait lancé, en 1981, un mot d'ordre de « vote-sanction » à l'encontre de M. Valéry Giscard d'Estaing, en raison de la politique de ce dernier au Proche-Orient, a déclaré : *« Aujourd'hui, le vote-sanction n'est pas à l'ordre du jour* [...]. *Je ne crois pas Jacques Chirac antisémite, raciste ou xénophobe. Je ne crois pas au rejet de Jacques Chirac dans les bras de M. Le Pen* [...]. *Il n'a pas conclu d'alliance* [...]. *Je crois qu'il faut lui faire crédit sur ce point* [...]. *Mais j'avertis que nous n'admettrons pas d'alliance locale ou régionale avec les partisans du Front national* [...]. *Nous nous mobiliserons* [...] *contre toute tentative d'alliance avec les nostalgiques de Vichy. »*

Le bulletin quotidien *Jour J* a publié, mardi, un message de M. Chirac dans lequel le candidat du RPR se déclare *« fier de l'action qui a été* [la sienne] *pour lutter, sur le sol national, contre le racisme et l'antisémitisme et pour contribuer, à l'extérieur de nos frontières, à la recherche d'une solution entre Israël et ses voisins »*. M. Chirac souligne qu'il a agi *« au nom de certaines valeurs éthiques et de morale que partagent tous les hommes de bonne volonté »* et que *« la réélection du candidat socialiste ne pourrait que faire grandir encore le front du refus et du rejet »*.

M. Chirac cherche à rassurer

Cette déclaration de M. Chirac, qui se dit conscient du fait que la communauté juive *« s'est émue des résultats du premier tour de l'élection présidentielle »*, répond aux réactions qu'avaient provoquées, parmi les juifs, non seulement ces résultats, mais les propos de M. Pasqua dans *Valeurs actuelles*. Après le grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, qui s'était déclaré *« inquiet de ce que les gens puissent oublier tout ce qu'il y a de négatif dans le parti de M. Le Pen »*, M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, a jugé, lundi, sur France-Inter, *« absolument pas supportable »* le fait que l'on puisse *« s'identifier aux valeurs qui ont été énoncées par le Front national »*.

Dès le lendemain du premier tour, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) avait mis en garde contre tout compromis avec *« ceux qui combattent les valeurs »* de la démocratie (*le Monde* du 27 avril). Certains souhaitaient que la communauté organisée s'engageât davantage, en prenant position plus nettement encore sur ce que représente le Front national et en faisant campagne, y compris par des manifestations, contre ce mouvement et contre ceux qui n'en dénonceraient pas les dangers. (M. Eric Ghebali, secrétaire général de SOS-Racisme, et une quarantaine de personnalités communautaires locales, organisent un meeting à Marseille le jeudi 5 mai.) D'autres estimaient, au contraire, que les juifs ne devaient pas donner l'impression de faire une affaire personnelle d'un problème qui concerne tous les démocrates.

Comme M. Théo Klein, président du CRIF, M. Hajdenberg s'est prononcé contre les manifestations publiques. Il a invité les juifs à se mobiliser individuellement contre le danger d'extrême droite, en s'adressant à leurs proches, à leurs voisins, pour expliquer ce qu'est ce mouvement et ce qu'il représente. Les juifs, dans leur grande majorité convaincus, depuis l'affaire du *« point de détail »*, en septembre dernier, de la fidélité du Front national à la tradition antisémite du courant dont il procède, sont nombreux à s'interroger sur les risques que recèle l'attitude de la droite à l'égard de ce mouvement.

Ils sont loin d'être unanimes sur la conduite à suivre pour le combattre. M. Hajdenberg a indiqué qu'il entend *« faire crédit »* à M. Chirac. Il reste que la montée en puissance du Front national suscite, dans les rangs de la communauté, une « surdétermination » du vote, qui incite certains partisans du premier ministre à s'interroger sur les inconvénients comparés d'une droite affaiblie face à l'extrême droite et d'une gauche sous le règne de laquelle on a vu grandir M. Le Pen.

P. J.

Retour à Digne, ville-test

La chasse à la taupe

DIGNE
de notre envoyé spécial

Digne a perdu ses illusions. Elle se croyait heureuse, emmitouflée dans son cocon bas-alpin de montagnes et de rivières, à l'abri du mistral mauvais qui là-bas, au sud, du côté de Marseille, souffle l'extrémisme sur fond d'immigration, de racisme, de psychose sécuritaire, et elle s'est réveillée, le 24 avril, avec 15,36 % de partisans de M. Le Pen dans ses pantoufles !

Digne la républicaine reste sous le choc. Elle ne comprend pas cette génération spontanée de l'« effet Le Pen » qui s'est manifesté dans chacun des douze bureaux de vote, et pas seulement dans les quartiers excentrés de la rive droite de la Bléone, où le président du Front national a recueilli jusqu'à 20 % des suffrages. Elle comprend d'autant moins que les amis de M. Le Pen n'ont eu ici, jusqu'à présent, qu'une présence fantomatique. Ils n'ont jamais tenu la moindre réunion publique ; ils ne se manifestent jamais dans la vie communale ; il y a quelques jours encore les policiers en charge des renseignements généraux ne savaient pas très bien qui était leur porte-parole...

M. Jules-Henri Pansieri existe pourtant et il n'a rien d'un passe-muraille. Ce pied-noir de Tunisie, âgé de quarante-neuf ans, bâti comme une armoire provençale, Dignois d'adoption depuis dix-huit ans, fait même partie des fortes personnalités locales. On le connaît dans les milieux d'affaires, où il prospère en vendant des automobiles. On ne peut l'ignorer non plus dans le microcosme politique, puisqu'il fut l'un des premiers giscardiens du département des Alpes-de-Haute-Provence, où il fonda naguère la fédération des républicains indépendants.

Aujourd'hui, à Digne, M. Pansieri est le seul dirigeant politique à avoir le sourire. Normal. Ce patron « libéral-chrétien » — qui a la particularité d'avoir été élevé chez les jésuites tout en apprenant l'arabe, dans son enfance tunisienne, à l'école coranique — a bien caché son jeu et il a raflé la mise. Le voilà arbitre du second tour.

Il ne regrette pas ce jour de 1981 où, de passage à Nice, écœuré par la *« dérive socialiste de Giscard »* et par l'arrivée au pouvoir de l'engeance socialo-communiste, bien décidé à se tenir à l'écart du guêpier politicien, il était entré par hasard dans une salle où s'exprimait le groupusculaire président du Front national. Il en parle comme si, ce jour-là, il avait eu le coup de foudre : *« J'ai découvert alors que le discours de Jean-Marie Le Pen représentait toutes les valeurs auxquelles j'adhère depuis toujours. J'ai écrit au siège du parti, Jean-Pierre Stirbois m'a demandé de créer une section, je l'ai fait. Au début, il y a quatre ans, nous étions deux, un plombier et moi ; maintenant nous avons huit cent cinquante adhérents en carte. »*

De son idole, M. Pansieri, à vrai dire, ne sait pas grand chose mais il ne veut pas le savoir. Il s'en tient à ses convictions : *« Le Pen est un homme foncièrement honnête. »* Il préfère raconter comment il a réussi son pari dignois : *« J'ai fait comme les communistes : j'ai créé un réseau clandestin de résistance au socialisme. Le bouche à oreille. Un vrai travail de taupe. Et vous seriez surpris du nombre des personnalités qui sont chez nous. Leur vote du 24 avril n'a pas été un vote de protestation ou un vote de refus. Les Bas-Alpins sont des gens de tradition et ils ont compris que nous représentons la tradition de la France... »*

Triomphant, M. Pansieri se montre aussi magnanime. Il n'hésite pas à souligner que le maire RPR de Digne, M. Pierre Rinaldi, est *« un très bon maire »*. Il reconnaît aussi à M. Mitterrand *« des qualités d'homme d'Etat »*. Surtout, il tient à faire savoir que, lui, le 8 mai, il votera pour *« le mal »*, Jacques Chirac, car rien ne serait pire que le retour des socialistes à la direction de l'État. M. Pansieri prépare déjà les cantonales et les municipales. Il plane : *« Je suis libre et de bonnes mœurs, cartésien, un meneur d'hommes... »* Ivresse des cimes...

« Les bonnes volontés sont les mêmes »

Les socialistes sont moroses. A Digne, le président-candidat n'a recueilli, le 24 avril, que 31,05 % des suffrages exprimés, soit trois points de moins que sa moyenne nationale. Pas de quoi pavoiser de la part d'une ville-test (1). Les communistes, qui, d'habitude, résistaient mieux qu'ailleurs à l'érosion de leur parti, ont cette fois, touché le fond du trou : ils n'ont obtenu que 6,53 % (un peu moins que la moyenne nationale de M. André Lajoinie), tandis que M. Pierre Juquin atteignait 2,85 %.

Les uns et les autres paraissent décontenancés. Ils crient à la *« peste brune »*, appellent à éradiquer la *« racine du mal »*. Les anciens déportés ont tenu une conférence de presse pour dénoncer la résurgence de l'*« internationale fasciste*. Personne, à Digne, ne se sent visé.

Les chiraquiens, bien entendu, ne veulent pas croire au *« mouvement en profondeur »* dont parle ce M. Pansieri qui, au fond, reste leur cousin germain. Le premier ministre—candidat n'ayant rassemblé au premier tour que 19,79 % des suffrages en distançant M. Raymond Barre (16,91 %) de près de trois points, ils préfèrent parler de *« malentendu »*.

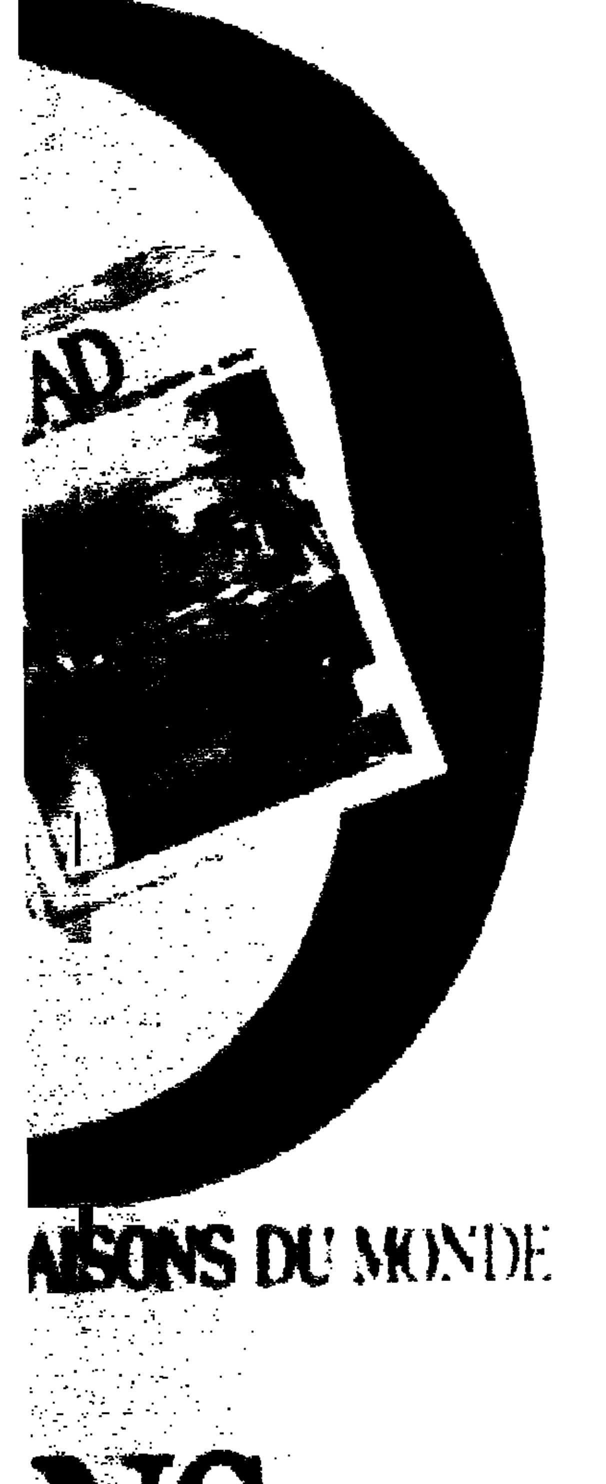
Le maire, qui pense, lui aussi, aux prochaines échéances, s'est montré très œcuménique, le mardi 3 mai, au cours d'une réunion publique animée conjointement par le ministre RPR de la jeunesse et des sports, M. Christian Bergelin, et le député UDF des Hautes-Alpes, M. Pierre Bernard-Reymond. *« Il n'y a pas de place pour les états d'âme et les supputations*, a dit M. Rinaldi. *Que l'on soit du RPR, de l'UDF, du Front national, les bonnes volontés sont les mêmes. L'amour de la patrie est le même ! »*

Au nom des barristes, dont le comité a fusionné avec celui des chiraquiens, le maire de Peyruis, M. Francis Galizi, s'est, lui aussi, montré extrêmement conciliant dans sa chasse à la taupe lepéniste. Il ne l'a pas prise à rebrousse-poil : *« Sachons tendre la main à ces gens qui se sont égarés. Sachons leur dire qu'il faut revenir vers des voies plus nobles... »* Non, la chasse ne sera pas la guerre ! Les chasseurs de voix ont mis leurs gants de velours.

La veille, à Manosque, M. Pansieri avait même été courtoisement invité à partager une réunion des chiraquiens et des barristes du département organisée opportunément sous l'égide de l'association-passerelle Avenir et liberté. Et il était venu, *« en tant qu'observateur »*, célébrer ces retrouvailles des droites. Tout le monde avait été aimable avec lui. Digne, déjà, n'était plus dans Digne...

ALAIN ROLLAT.

(1) *Le Monde* des 23, 24, 25, 27-28 mars, 1er, 2 et 16 avril.



Politique

La campagne de M. François Mitterrand

Les VUES *de Raymond Depardon*

Mardi 3 mai, Palais de l'Elysée à 12 h 30

Jean-Louis Bianco
secrétaire général.
L'orage vient de passer
l'herbe du parc est verte
je suis de dos à la fenêtre
il est face à moi
un peu gêné
d'être photographié
il me parle de ce qu'il voit
la salle des fêtes...
là où il y avait encore
des bals du temps du général
le téléphone sonne.
c'est le président.
Il me remercie
en descendant je croise
le ministre de la défense
l'air sombre
dehors il y a du soleil
comme en pleine saison des pluies.

POINT DE VUE

L'affront national

par Guy Bedos

LE 15 avril dernier, à Lyon, dans un meeting où je me produisais en vedette *américaine de François* Mitterrand, j'avais improvisé un sketch fortement inspiré par le fameux discours du président à Rennes — je cite de mémoire : *« Il n'y a pas les bons d'un côté et les méchants de l'autre », « Il y a des hommes excellents dans l'actuelle majorité »*, etc. Propos « rassembleurs » dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils avaient un peu troublé l'auditoire breton *mais néanmoins socialiste.*

Bref, une semaine plus tard, et pour *faire rire* de façon *non courtisane* les quelque vingt mille mitterrandistes de la vallée du Rhône entassés ce soir-là sous un chapiteau, j'avais tenté de recréer le personnage du militant de *base en état de choc qui disait : « Jusqu'ici j'ai voté Mitterrand les yeux fermés, maintenant, en plus, je me bouche les oreilles ! »* Dès le lendemain, la formule était reprise par une grande partie de la presse, parfois inexactement et sans aucune « distance » ludique : mais qu'y faire ? Il y a des journalistes qui n'ont pas besoin de se boucher les oreilles, ils sont déjà sourds, et il y en a même qui boivent. De la difficulté de manier l'humour en *période électorale !*

Depuis, nous avons vécu le premier tour. Les résultats du premier tour. Les 34 % de Mitterrand. Les 19 % de Chirac. Et les 15 % de Le Pen. Et pour un peu, c'est moi qui, soudain, manquerais totalement d'humour.

Et pour le coup, entre ces deux tours, j'aurais presque envie de *m'engager* — ça frise la faute professionnelle ! — sérieusement, dans un journal sérieux. Et voici que *le Monde* m'accorde cette Tribune libre. Je remercie *le Monde* et j'écris, oui, je ne rêve pas, c'est bien moi qui écris, pour une fois sans la moindre espièglerie, *que si, comme toujours en politique*, il faut choisir entre deux inconvénients, je préfère nettement la main tendue par Mitterrand vers Simone Veil ou Bernard Stasi... à la croupe offerte par Chirac à Jean-Marie Le Pen !

Pas très distingué, je sais, je *demande pardon aux abonnés, mais* Chirac, Pasqua, Le Pen, ça n'est pas Marivaux non plus. Et ce sont des gens à qui il faut quelquefois parler leur langue.

On aura tout vu

Chirac, 19 % ! Ça valait vraiment le coup de dépenser tout ce fric en panneaux et en pavés publicitaires ! Même son nouveau copain, Raymond Barre — tu parles, ils se détestent ! — qui dénonçait *« l'argent qui ruisselle... »*. Et *c'est vrai, sans pousser trop la démagogie*, que c'en aurait fait du pognon, tout ça, pour les Restos du cœur ! (Cela dit, Mitterrand, ça n'était pas gratuit non plus. Et Le Pen, le douteux milliardaire, qui maintenant voudrait jouer les pauvres... Lui, au moins, ça a payé : deux millions de voix de plus qu'en mars 1986. Pasqua est bien forcé de reconnaître les valeurs actuelles !)

Le 15 juin 1985, SOS-Racisme réunissait trois cents mille personnes place de la Concorde. C'était la fête. Le 1er mai 1988, le Front national — l'affront national ! — s'est introduit dans le cœur de Paris. *Ce fut la honte.*

Ces jours-ci, Jacques Chirac confiait *au Journal* de la Une que, pendant la nuit du premier tour, il avait très bien dormi. Moi, très mal. Et Dieu sait que je n'ai pas, dans cette affaire, les mêmes responsabilités. Encore que...

Ce soir-là, je suis resté comme un papillon pétrifié, collé à mon écran de *télé. Et*, vers minuit, je me suis dit qu'il allait falloir pas mal se bagarrer pour ce deuxième tour. Mais que, quelque soit le résultat, même favorable, on ne pourrait pas, comme ça, zapper une partie de la France. Et *qu'il resterait* beaucoup, beaucoup de boulot pour nous. Nous qui ? Nous. Et que, personnellement, et dans les limites de ce que je peux faire, j'irai partout où il faudra pour ça.

Aujourd'hui j'écris dans *le Monde. On aura tout vu.*

Je crois bien que nous finirons par gagner.

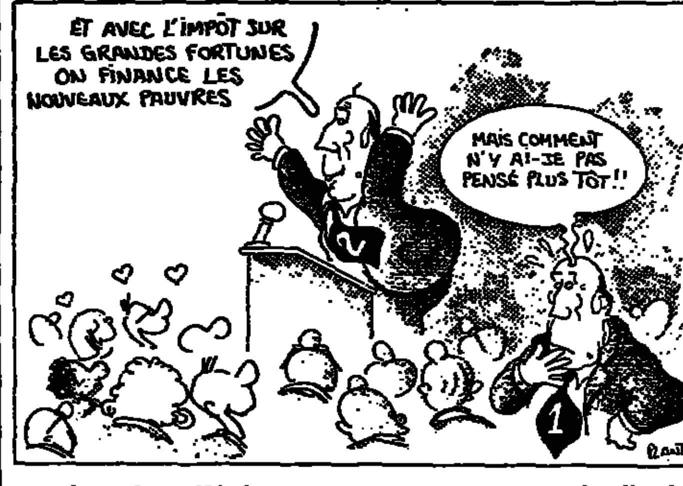
Le président chiffre son projet de revenu minimum

Dans un entretien au *Parisien libéré* du mercredi 4 mai, M. Mitterrand donne pour la première fois des détails sur sa proposition de revenu minimum garanti pour les plus pauvres.

« On pense à 2 000 francs pour une personne, déclare-t-il. *Si c'est un couple, 1 000 francs de plus. S'il y a des enfants 600 francs par enfant. Vous voyez que cela reste très modeste. Mais il faut simultanément régler l'insertion sociale des bénéficiaires de cette mesure afin d'éviter qu'il ne s'agisse d'assistance. Car, ce dont souffrent ces pauvres qui n'ont pas toujours été pauvres, qui ont été victimes des transformations de notre société, c'est à la fois, bien entendu, de n'avoir rien, mais aussi d'être exclus. C'est, je le répète, leur dignité qui est en cause. Rejetés de tous, on peut imaginer leur détresse.*

» Donc, le revenu minimum doit être associé, par une étroite relation entre l'Etat et les collectivités locales, à une réinsertion sociale. Le premier ministre candidat propose, lui, une sorte d'aide facultative à environ vingt mille personnes sélectionnées sur on ne sait quels critères. On reste loin du compte. Selon nos estimations, le revenu minimum peut coûter 8 milliards de francs.

» C'est pour cela, notamment, que je préconise l'impôt sur les grandes fortunes, dont les dispositions majeures ne seraient pas très différentes de celles que l'on a connues avant 1986, si ce n'est qu'il n'interviendrait qu'à partir de 4 millions et non de 3, à cause de l'inflation. Il devrait rapporter, avec des dispositions annexes sur lesquelles je ne m'étendrai pas, 6 milliards environ, la différence de 2 milliards étant assurée par le budget. »



M. Durafour lance l'Association des démocrates

M. Michel Durafour, qui, après avoir soutenu M. Raymond Barre au premier tour, s'est engagé en faveur de M. François Mitterrand, a rendu publique, le mardi 3 mai, la création de l'Association des démocrates dont l'objet est de réunir *« tous ceux qui ne sont pas socialistes »* et qui soutiennent le président-candidat au second tour. Après avoir précisé que cette association n'est pas un parti et n'a pas vocation à le devenir, le sénateur UDF de la Loire et vice-président du Parti radical a expliqué que cette association rejette le Front national, se réfère à l'« Etat impartial », et propose de construire l'Europe sous la forme d'une confédération politique.

M. Durafour a assuré que l'Association des démocrates compte quelque deux cents adhérents, essentiellement des élus locaux, parmi lesquels MM. Abel Sempé, sénateur du Gers, André Mure, adjoint chargé des affaires culturelles au maire de Lyon ou encore d'anciens ministres de M. Giscard d'Estaing comme lui-même, M. Gabriel Péronnet et Mme Hélène Dorlhac. Figure également dans le bureau de l'association M. Gérard Israël qui avait été élu à l'Assemblée des Communautés européennes sur la liste conduite en 1979 par M. Chirac.

Le déclin du PCF

« L'Humanité » polémique avec « les Izvestia »

L'Humanité du 4 mai consacre une page entière aux commentaires de la presse soviétique, et en particulier à l'article d'Alexandre Bovine dans les *Izvestia* (*le Monde* du 4 mai), concernant le résultat obtenu par le PCF au premier tour de l'élection présidentielle. Le commentateur soviétique avait estimé, entre autres, que *« les communistes — et cela ne concerne pas seulement le PCF — n'ont pas de programme, n'ont pas de slogans qui pourraient attirer de larges couches de la population, avant tout de la classe ouvrière »*.

Sous le titre « Glasnotst » (transparence), Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité* et membre du comité central du PCF, estime d'abord que *Libération* et *le Monde « en sont réduits à truquer leurs citations »*. Les deux journaux ont strictement cité — *le Monde* l'a *indiqué* — une dépêche de l'AFP en provenance de Moscou, et la phrase extraite par le rédacteur de *l'Humanité* pour étayer son accusation a strictement le même sens dans les deux versions.

« Le PCF connaît les processus négatifs et les phénomènes pendant longtemps caractéristiques de notre pays », avait traduit l'AFP, et Alexandre Bovine avait écrit : *« Les processus et phénomènes négatifs qui ont longtemps été caractéristiques de notre pays se font sentir dans l'affaiblissement de l'autorité et de l'influence des communistes »* français. Pour le reste, toutes les citations de l'article des *Izvestia* fournies par *l'Humanité* sont les mêmes que celles publiées par la *« presse bourgeoise »*. Claude Cabanes, qui donne entièrement raison à Alexandre Bovine à propos de l'observation des *« processus et phénomènes négatifs »*, affirme qu'elle va dans le même sens que *« des propos tenus récemment par Anatoli Dobrynine »*. A Prague, le 15 avril, le responsable de la section internationale du comité central soviétique avait remarqué qu'*« un climat favorable est en train de se créer pour l'approfondissement du dialogue et des relations »* entre communistes et sociaux-démocrates. Il notait également que *« la force d'attraction du socialisme s'est affaiblie »*. Cette dernière considération, qui concerne prioritairement l'Union soviétique, est *reprise par* Claude Cabanes.

Le rédacteur en chef de *l'Humanité* souligne que le PCF a été confronté, au début des années 70, à la *« guerre idéologique »* sur les *« droits de l'homme »* et que les communistes français *« ont fait front, en refusant dans cette tourmente de hurler avec les loups. Ils en ont subi bien des conséquences »*.

En clair, il indique que le PCF n'a pas hésité à défendre l'URSS sur ce terrain et qu'il en a payé, électoralement, les conséquences, bien que, dès 1976, au vingt-deuxième congrès, M. Georges Marchais ait fait part de son *« désaccord avec les mesures repressives qui attentent aux libertés d'opinion »*. Claude Cabanes cite aussi Jean Kanapa, responsable, aujourd'hui décédé, de la *« politique extérieure »* du PCF et la position *« constamment réaffirmée »* par le parti *« lors de chacun de ses congrès suivants »*, jusqu'en 1985, de *« la nécessité de profondes réformes dans les pays socialistes »*. A aucun moment, ce membre du comité central ne rappelle qu'en 1978 le PCF a jugé *« globalement positif »* le bilan du socialisme soviétique. L'union de la gauche venait d'être rompue en France, et Leonid Brejnev régnait à Moscou.

Manque d'« analyse sérieuse »

Après ces considérations, le rédacteur en chef affirme qu'*« Alexandre Bovine semble tout ignorer de la réalité de la politique des communistes français, et plus généralement de la réalité du capitalisme et de la vie politique françaises »*. Saisissant un récent article de son confrère soviétique sur le manque d'*« analyse sérieuse [...] dans la presse soviétique »* sur la vie internationale, Claude Cabanes lui demande les raisons de son dernier *« monument de langue de bois »* sur l'élection française.

En conclusion, Claude Cabanes laisse entendre que cet article très critique d'Alexandre Bovine est destiné à plaire à M. François Mitterrand, en ayant soin de poser seulement la question et en soulignant qu'il ne s'adresse *« sûrement pas à celles et ceux qui vivent, qui travaillent et qui luttent en France »*. S'adressant directement au *« camarade Bovine »*, le rédacteur en chef de *l'Humanité* souhaite, au nom de la « glasnost », que son article soit porté à la connaissance des lecteurs des *Izvestia*.

Le 22 mars 1986, *l'Unita*, organe du Parti communiste italien, ayant, quatre jours auparavant, fait une analyse critique du résultat du PCF aux élections législatives, *l'Humanité* s'était contentée, dans un petit article, de rappeler les principes de non-ingérence dans les affaires d'un parti frère.

O. B.

● **RECTIFICATIF.** — Dans le tableau des rapports de force entre la gauche et la droite tels qu'ils résultent du scrutin du 24 avril dans les circonscriptions législatives métropolitaines, publié dans *le Monde* du 29 avril, un décalage dans la colonne des scores de M. Le Pen a conduit à *des erreurs dans neuf départements.* Dans l'Orne, l'ensemble des résultats de la 3e circonscription étaient erronés. Nous donnons ci-dessous les chiffres rétablis :

DROME. — 1re circ. : 17,60 % ; 2e : 17,83 % ; 3e : 14,52 % ; 4e : 17,28 %.

EURE. — 1re circ. : 16,15 % ; 2e : 13,49 % ; 3e : 11,19 % ; 4e : 14,42 % ; 5e : 14,80 %.

EURE-ET-LOIR. — 1re circ. : 14,12 % ; 2e : 20,77 % ; 3e : 14,08 % ; 4e : 13,27 %.

FINISTÈRE. — 1re circ. : 10,41 % ; 2e : 10,85 % ; 3e : 11,11 % ; 4e : 7,58 % ; 5e : 9,79 % ; 6e : 10,15 % ; 7e : 9,76 % ; 8e : 9,76 %.

GARD. — 1re circ. : 21,98 % ; 2e : 25,64 % ; 3e : 20,19 % ; 4e : 17,90 % ; 5e : 16,84 %.

GERS. — 1re circ. : 9,84 % ; 2e : 11,59 %.

GIRONDE. — 1re circ. : 12,74 % ; 2e : 13,19 % ; 3e : 10,91 % ; 4e : 13,43 % ; 5e : 13,17 % ; 6e : 12,23 % ; 7e : 11,58 % ; 8e : 13,31 % ; 9e : 11,66 % ; 10e : 11,38 % ; 11e : 11,78 %.

HÉRAULT. — 1re circ. : 22,65 % ; 2e : 20,96 % ; 3e : 21,64 % ; 4e : 17,56 % ; 5e : 15,18 % ; 6e : 21,35 % ; 7e : 21,76 %.

ILLE-ET-VILAINE. — 1re circ. : 9,03 %.

ORNE. — 3e circ. : total gauche, 39,71 % ; total gauche + M. Waechter, 43,06 % ; total droite, 43,29 % ; M. Le Pen, 13,63 %.

Par ailleurs, une erreur s'est glissée dans les tableaux traçant l'évolution politique des villes depuis les élections municipales de 1983, que nous avons publiés dans nos éditions du 28 avril. Le conseil municipal de la commune des Herbiers (Vendée) est dirigé par un maire divers droite, et non un divers gauche. Cette municipalité appartient à la catégorie des villes détenues par la droite où les deux candidats de la majorité ont obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle. En outre, le maire de Caluire-et-Cuire (Rhône), M. Bernard Roger-Dalbert nous signale qu'il est membre du CDS et non du PSD.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Arrighi

Exclusion

M. Pascal Arrighi, député (FN) des Bouches-du-Rhone, a opposé, le mardi 3 mai, *« le démenti le plus formel »* aux propos rapportés dans l'entretien qu'il a accordé au mensuel juif *Passages*. *« A partir d'une interview donnée à des étudiants juifs il y a plus de trois mois, il m'est prêté des déclarations que je n'ai pu faire »*, a indiqué M. Arrighi. Le président de la fédération marseillaise du Front national a en effet affirmé, dans *Passages*, que son parti *« n'excluerait pas »* un de ses parlementaires qui tiendrait *« publiquement des propos antisémites »* et qu'il ne manifesterait *« aucune virulence »* à son encontre. *« Entre les putains ghanéennes et les juifs, même ceux venus récemment en France, il y a un monde »*, a ajouté *M. Arrighi en concluant : « Si j'étais juif, je le percevrais comme ça. »*

Mgr Coffy

Pas de concession

Mgr Robert Coffy, archevêque de Marseille, affirme qu' *« il ne faut faire aucune concession »* aux idées de M. Jean-Marie Le Pen. Il dénonce *notamment « l'exclusion » prônée par* le président du FN. Dans un entretien publié cette semaine par l'hebdomadaire *la Vie*, l'archevêque de Marseille estime que l'action de M. Le Pen *« se situe tout à fait dans la lignée de l'Action française ». « Ces valeurs-là ne sont ni celles de la tradition chrétienne ni, surtout, celles défendues par le concile. »* Pour autant, Mgr Coffy précise que sa *« condamnation »* des thèses lepénistes n'est pas destinée à accabler les électeurs de M. Le Pen. *« Je suppose qu'il y a parmi eux d'excellents chrétiens. Certaines situations, je le comprends, peuvent susciter un vote d'exaspération* [...]. *Oui, le problème de l'immigration existe, rien ne sert de l'éluder. »*

M. Harlem Désir

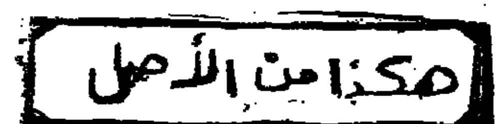
Cordon sanitaire

M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, invité, le mardi 3 mai de l'Association de la presse anglo-américaine, a mis en garde M. Charles Pasqua en affirmant que *« les gens préfèrent toujours l'original à l'imitation »*. Ironisant sur les *« contorsions »* du ministre de l'intérieur, qui avait déclaré dans une interview accordée à *Valeurs actuelles* qu'il partageait *« les mêmes valeurs »* que le Front national, M. Harlem Désir estime qu'il est nécessaire de *« tendre un cordon sanitaire »* autour du FN en refusant toute alliance électorale avec ce parti.

M. Madelin

Recette

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a déclaré, le mardi 3 mai à Toulouse (Haute-Garonne), que *« le gouvernement que promet François Mitterrand, c'est la recette du pâté de cheval et d'alouette, avec un cheval socialiste et des alouettes centristes ». « Il paraît*, a ajouté le délégué général du Parti républicain, *qu'on peut encore trouver des alouettes prêtes à se faire plumer »*, *avant de conclure qu'un gouvernement regroupant des éléments de gauche et d'autres venant de la droite ressemblerait à « un chat qui aboie ».*





L'affront national

Le président chiffre son projet de revenu minimum

Les leçons du scrutin du 24 avril 1988

Le vote des femmes : l'autre événement

par Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau

Respectivement directeur de recherche et chargée de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (Fondation nationale des sciences politiques CNRS).

La métaphore du tremblement de terre lepéniste a été reprise, non sans raison, par l'ensemble des observateurs. Pourtant, il est un autre bouleversement dont on n'a guère encore mesuré l'impact : le nouveau comportement électoral des Françaises (qui forment 53 % des électeurs inscrits). Nette préférence accordée à M. Mitterrand (37 % contre 31 % des hommes selon BVA), plus grande résistance au vote « exutoire » d'extrême-droite (10 % contre 17 % chez les hommes), tels sont au soir du 24 avril 1988 les deux traits distincts de l'électorat féminin.

La fiche technique

Ce sondage a été effectué par Bull et BVA, dimanche 24 avril, auprès de 2 837 électeurs venant de voter. La méthode utilisée est la suivante : les électeurs, tirés au sort à la sortie des bureaux de vote, sont invités à remplir un questionnaire portant sur leur vote du jour, leurs votes antérieurs, leurs motivations, leurs intentions de report pour le second tour. La taille de l'échantillon permet une analyse plus détaillée que celle que l'on peut faire à partir des sondages habituels. Ce sondage a été commenté au cours de la soirée Antenne 2, Europe 1, *Paris-Match*, avec l'estimation des résultats du premier tour réalisée par Bull et BVA diffusée à 20 heures. Rappelons qu'à la différence du sondage l'estimation est faite sur la base de bulletins dépouillés, dans un échantillon de bureaux de vote politiquement représentatifs des consultations électorales antérieures.

Certes, ces choix étaient déjà largement inscrits dans le vote du 16 mars 1986 : à cette date, les femmes étaient un peu plus nombreuses que les hommes à voter pour les candidats socialistes (33 % contre 31 % selon l'IFOP), et surtout moins enclines qu'eux à céder à la fièvre lepéniste (7 % contre 12 %). Au premier tour de l'élection présidentielle, les Françaises ont confirmé, en les amplifiant, les options prises deux ans auparavant, ce que laissaient pressentir depuis près de dix mois les sondages préélectoraux.

Des intentions de vote formulées pour le second tour, on peut inférer que le candidat-président va obtenir un second mandat grâce aux femmes – elles disent en tout cas vouloir voter majoritairement pour lui le 8 mai. Quel changement, quand on se souvient que M. Mitterrand a perdu à cause d'elles l'élection présidentielle de 1965 (seules 39 % des Françaises avaient voté pour lui au second tour contre 51 % des hommes), comme il a perdu celle de 1974 (46 % des suffrages féminins, contre 53 % des suffrages masculins).

M. Mitterrand fait le plein des voix féminines au sein de catégories « phares », qui avaient déjà privilégié le Parti socialiste en 1986 *(voir tableau)*. Chez les moins de vingt-cinq ans, 45 % des femmes ont voté pour lui, contre 27 % des hommes. Parmi les étudiants, 43 % d'entre elles lui accordent la préférence (24 % des hommes). Enfin, c'est aussi et surtout dans le monde du travail que M. Mitterrand recrute ses électrices : 40 % des femmes actives lui ont donné leurs suffrages (34 % des femmes au foyer). Mise en évidence à l'occasion des élections législatives de 1978, la corrélation entre l'orientation des femmes à gauche et leur participation à la vie économique est désormais un élément marquant du paysage électoral (1). Parmi les actives, les ouvrières, les employées et les cadres moyens forment le gros de la clientèle mitterrandienne, en votant plus souvent que les hommes pour le candidat socialiste. Même au sein des professions libérales, traditionnellement orientées à droite, celui-ci a été soutenu par 34 % des femmes et 19 % seulement des hommes.

Alors que M. Mitterrand a su attirer les franges en expansion de l'électorat féminin ainsi que les jeunes, alors qu'il a su conserver le vote des « travailleuses », il a réussi dans le même temps à mordre sur certains groupes d'électrices plus conservatrices. Ralliement aux idées socialistes ou « légitimisme », c'est l'ensemble des femmes de moins de soixante-cinq ans qui ont voté plus souvent que les hommes du même âge en faveur du président sortant. Ce dernier a mobilisé les femmes les plus touchées par la restructuration économique, les chômeuses : 45 % lui ont donné leurs voix, contre 35 % seulement des chômeurs, plus portés qu'elles à se ranger derrière M. Le Pen. Plus grande a été aussi la fidélité socialiste des femmes : 83 % des électrices PS de 1986 ont choisi M. Mitterrand le 24 avril, contre 76 % des électeurs.

Contre le « retour à la maison »

Alors qu'elles sont plus souvent que les hommes frappées par les effets de la crise, les femmes se refusent plus qu'eux à voter pour le Front national. Certes, les plus lepénistes d'entre elles appartiennent aux catégories les plus menacées par l'avenir : 16 % de votes Le Pen chez les femmes commerçants/artisans, 17 % chez les chômeuses (soit chez ces dernières une progression de 9 points par rapport à 1986) ou encore les plus isolées (15 % des femmes au foyer ont voté extrême droite). Pourtant, elles restent toujours en retrait des tendances frontistes manifestées par les hommes en situation de désarroi identique. En outre, le populisme de M. Le Pen connaît des limites sérieuses chez les femmes : il ne polarise que 9 % des suffrages des ouvrières, 11 % de ceux des employées, contre respectivement 17 % et 21 % chez les hommes.

Ce que les femmes, au sommet comme en bas de l'échelle sociale, rejettent vraisemblablement, c'est l'antiféminisme primaire du Front national (suppression de l'avortement légal, « retour à la maison » avec octroi d'un salaire maternel...). Les plus anti-lepénistes d'entre elles se trouvent dans les groupes les moins propres à appuyer une idéologie qui s'avère aussi sexiste que xénophobe : les moins de vingt et un ans – 9 % de votes Le Pen contre 16 % chez les garçons du même âge, – les étudiantes, les actives d'une façon générale.

Ce vote va-t-il perdurer dans les années à venir ? Après tout, la personnalité des hommes n'aurait-elle pu largement « guider » les choix : au charme d'un père-président particulièrement attractif pour les femmes répondraient les effets repoussoirs de la virilité guerrière affichée par M. Le Pen ?

Deux types d'arguments plaident pour la thèse d'une mutation structurelle de l'électorat féminin. Tout d'abord, les Françaises ont été depuis quarante ans au cœur des plus grands changements de société : tertiarisation, salarisation des emplois, démocratisation de l'enseignement supérieur (aujourd'hui, 57 % des bacheliers et 52 % des étudiants sont des filles). Cette prise de participation majoritaire ne peut manquer de peser gros sur le devenir de la société et sur l'ensemble des comportements féminins. Les manifestations étudiantes de l'hiver 1986, où les filles sont apparues en figure de proue du mouvement, en sont une illustration. D'autre part, la comparaison avec l'étranger montre que, depuis le début des années 80, le « gender gap » (cette inversion des différences entre les comportements électoraux des hommes et des femmes), existe déjà dans un certain nombre de pays.

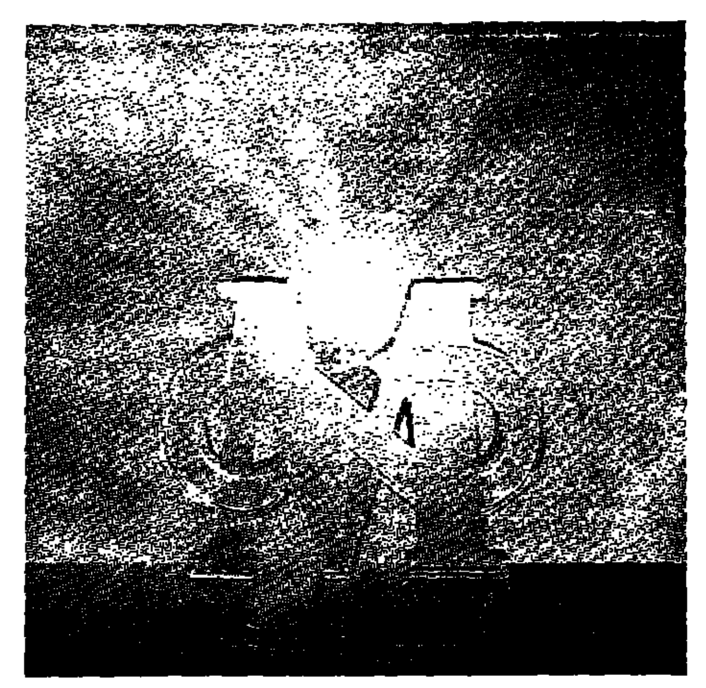
En Suède, en Norvège, au Danemark comme aux Etats-Unis, ce sont les femmes qui penchent du côté des sociaux-démocrates ou démocrates, les hommes du côté des conservateurs. Loin d'être spécifiquement française, l'orientation plus socialiste des femmes ne fait que s'inscrire dans un changement international plus vaste.

(1) Cf. sur ce point : Mossuz-Lavau (Janine), Sineau (Mariette), *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983 (collection « Recherches politiques »).

Vote du premier tour selon le sexe et la profession

Profession de l'interviewé	% Sexe	Boussel Laguiller Juquin	Lajoinie	Mitterrand	Waetcher	Barre	Chirac	Le Pen
Ouvriers	Hommes	8	18	41	3	5	8	17
	Femmes	6	10	53	2	16	4	9
Employés	Hommes	6	11	34	3	15	10	21
	Femmes	6	7	42	3	16	15	11
Cadres moyens	Hommes	6	7	33	6	15	17	16
	Femmes	5	4	44	5	17	15	10
Cadres supérieurs	Hommes	5	2	35	4	23	22	9
	Femmes	1	2	39	6	19	23	10
Professions libérales	Hommes	2	1	19	3	13	34	28
	Femmes	2	0	34	4	14	39	7
Commerçants artisans	Hommes	3	2	17	2	24	15	37
	Femmes	6	0	11	4	23	40	16
Chômeurs	Hommes	9	13	35	6	6	10	21
	Femmes	4	5	45	5	13	11	17
Retraités	Hommes	3	10	32	1	13	27	14
	Femmes	2	7	26	3	24	31	7
Etudiants	Hommes	4	7	24	4	27	24	10
	Femmes	6	0	43	8	20	17	6
Femmes au foyer		3	6	34	3	18	21	15
Femmes actives		5	5	40	4	17	19	10
Total	Hommes	6	9	31	3	15	19	17
	Femmes	4	5	37	5	18	21	10

Source : sondage sortie des urnes Bull-BVA.



EUROMEDECINE
Montpellier

Georges Frèche,
Président de l'association pour Euromédecine,
Député-Maire de Montpellier,

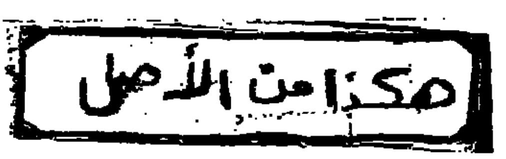
Paul Puech, Jacques Demaille,
Professeurs à la Faculté de Médecine de Montpellier,
Présidents du Comité Scientifique d'Euromédecine,

Igor Barrère
Délégué Général d'Euromédecine,

et tous les Conférenciers : professeurs, médecins, chercheurs, cliniciens et fondamentalistes, biologistes, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, pharmacologues, psychiatres, psychologues venus du monde entier pour présenter les informations complètes sur les grands thèmes médicaux actuels, remercient les 13 000 participants et l'industrie pharmaceutique et biomédicale de leur présence aux 3èmes Rencontres Internationales de Recherches et de Technologies Médicales et Pharmaceutiques d'Euromédecine 87.

Dès à présent, le Comité Scientifique présidé par les Professeurs Paul Puech et Jacques Demaille et le Comité d'Organisation placé sous l'autorité de Georges Frèche (Député-Maire de Montpellier) et du Délégué Général Igor Barrère, vous invitent à prendre connaissance de l'édition du programme Euromédecine de Novembre 88, placé sous la présidence d'honneur du Professeur Maurice Tubiana.

ORGANISATION GÉNÉRALE - SERVICE DE PRESSE
S.N. ÉDITEL - 76, RUE BONAPARTE 75006 PARIS. TÉL. : (1) 43 54 30 99 - TELEX : 201 027 EDITEL F - FAX : (1) 43 54 85 91.



Politique

La situation en Nouvelle-Calédonie et la campagne électorale

M. Le Pen parle de « soumettre » ou « d'exterminer » les « rebelles »
M. Pasqua promet un grand déballage le 9 mai

« La soumission ou l'extermination ! » : c'est l'alternative que M. Jean-Marie Le Pen laisse à ceux qu'il appelle *« les rebelles »* canaques. Interrogé par RMC, le mardi 3 mai, sur la situation en Nouvelle-Calédonie, le président du Front national a estimé qu'il ne devait pas y avoir *« de négociation possible entre un État et des terroristes rebelles »*.

Sur place, la situation reste toujours aussi bloquée. Le chef du commando qui détient vingt-trois personnes en otage sur l'île d'Ouvéa a rejeté mardi la proposition de médiation de l'évêque catholique de Nouméa, Mgr Calvet. *« Puisque Mgr Calvet prêche la souffrance et la pénitence, il n'a qu'à venir passer trente jours dans la terre, pieds et poings liés dans la grotte. Il verra ce que c'est »*, a affirmé M. Alphonse Dianou, considéré par le haut commissariat comme le chef du commando détenant les otages.

De son côté, Mgr Calvet, dans un entretien publié mercredi 4 mai par *la Croix*, explique : *« Cette mission, personne ne m'en a chargé. C'est moi qui me l'assigne [...] De nombreuses vies sont en danger. Je pense autant aux otages qu'à ceux qui les gardent [...] »* Le FLNKS a, pour sa part, lancé un avertissement aux autorités : *« Le FLNKS a toujours garanti la vie des détenus tant que le gouvernement restait disposé à trouver une issue pacifique à l'affaire d'Ouvéa. Dans le cas contraire, tout peut arriver et le gouvernement français prendrait la lourde responsabilité de mettre directement en péril la vie des détenus. »*

En métropole, M. Charles Pasqua poursuit son offensive contre le chef de l'État qui porte, selon lui, une part de *« responsabilité »* dans les événements du Caillou. Interrogé sur Europe 1, le ministre de l'intérieur a brandi la menace d'un grand déballage : *« Après les élections, quels que soient les résultats, nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces points et de faire clairement apparaître au grand jour les responsabilités des uns et des autres. »*

Enfin, l'union syndicale des journalistes CFDT *« s'élève avec vigueur »* dans un communiqué contre *« l'atteinte à la liberté d'informer »* sur les événements calédoniens. Selon la CFDT, la Nouvelle-Calédonie est *« mise entre parenthèses par le pouvoir politique »*.

Le FLNKS veut négocier en position de force

NOUMÉA
de notre correspondant

« Ils sont maîtres du jeu. » Cette réflexion désabusée d'un haut fonctionnaire local traduit le sentiment d'impuissance qu'éprouvent les autorités face à la prise d'otages par le FLNKS à Ouvéa.

Pour les militaires du régiment d'infanterie de marine du Pacifique (RIMAP) et les tireurs d'élite du GIGN qui campent au sommet de la falaise du Gossana dans le nord de l'île d'Ouvéa, un coup de force est techniquement périlleux : il leur faudrait se laisser glisser le long d'une « cheminée » étroite pour accéder à une grotte obscure (50 mètres de long et 20 mètres de large), véritable « gruyère » percée de cavités où des guetteurs armés de fusils ont pris position. Ne pouvant jouer sur l'effet de surprise, les gendarmes courraient beaucoup trop de risques. D'où un *statu quo* qui s'éternise.

Le FLNKS voulait créer l'événement à l'occasion du scrutin régional du 24 avril. Avec la prise d'otages d'Ouvéa, il y a réussi au-delà de ses espérances. Les indépendantistes tiennent l'opinion en haleine et plongent le gouvernement dans l'embarras. Du coup, la mobilisation en demi-teinte observée sur le reste de l'archipel passe quasiment inaperçue. Certes, le FLNKS a administré la preuve qu'il pouvait, dans certaines régions, se rendre maître du terrain. Lifou, Maré, Pouébo, se sont couverts de barrages routiers et ont été le théâtre d'accrochages entre militants canaques et gendarmes. Canala vit dans un climat de guérilla : une douzaine de gendarmes blessés par balles, la population des tribus réfugiée dans la chaîne, des cases saccagées et incendiées par les forces de l'ordre.

Mais ailleurs de telles scènes sont inconnues. La côte ouest n'a pas « bougé », alors que des communes comme Poya, Voh, Koné avaient été à la pointe des troubles de fin 1984. Sur la côte est, Thio, ville « symbole », est restée en retrait. De Houaïlou à Hienghène, l'insécurité relève plus de la psychose que de la réalité. Des obstacles perturbent ici et là la circulation, mais aucune agression n'a été signalée. Les jets de pierres sur les véhicules sont rares. Pourtant les quelques automobilistes qui se hasardent sur la côte est refusent de circuler sans l'escorte d'un convoi de gendarmes, mitrailleuse en batterie et fusil pointé sur les crêtes. Cette atmosphère d'« état de siège » disproportionnée donne la mesure de l'atout du FLNKS : susciter la peur avec bien peu de chose dans les secteurs à forte concentration canaque.

Stratégie et improvisation

Maîtres du jeu, les indépendantistes ne voient guère l'intérêt – pour l'heure – de jeter toutes leurs forces dans la bataille. Ils préfèrent les garder en réserve. *« Ne forçons pas les choses, car il y a d'autres échéances »*, explique Léopold Jorédié, secrétaire général de l'Union calédonienne (composante majoritaire du FLNKS).

L'état-major indépendantiste a beau jeu maintenant d'accréditer l'idée que son plan se déroule comme convenu, que fort d'une stratégie dosée et graduelle, il est en mesure d'orchestrer une *« mobilisation tournante »* sur l'archipel, selon l'expression qui fait florès à Nouméa. C'est faire peu de cas de la part d'improvisation qui continue de caractériser le fonctionnement du FLNKS. En réalité, on sait aujourd'hui que les « comités de lutte » avaient pour consigne de « mettre le paquet » dès la semaine qui précédait le dimanche électoral du 24 avril. Beaucoup de leurs projets ont avorté, et seuls les militants d'Ouvéa et de Canala ont pu mener à bien leurs opérations « militaires ».

Pourtant, tout indique que ce scénario du *« second souffle »* devrait se mettre en place à l'approche du second tour du scrutin présidentiel, conformément à la volonté maintes fois affichée par le FLNKS de négocier *« en position de force »* avec le futur chef de l'État, quel qu'il soit : la réélection de François Mitterrand ne suffira pas à enrayer l'offensive indépendantiste.

Si le FLNKS conserve une vague sympathie à l'endroit de l'actuel président de la République, il n'est guère disposé à lui accorder un chèque en blanc ; d'autant qu'avec le recul, il a l'impression de s'être fait « piéger » par les socialistes entre 1981 et 1986.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Sur la côte est avec le convoi de ravitaillement

POINDIMIÉ
de notre envoyée spéciale

Col des Roussettes, 381 mètres d'altitude. L'opération « jonction » a pris du retard. Six véhicules de gendarmerie et un camion frigorifique attendent sur le bord de la route Bourail-Poindimié qui joint les côtes ouest et est du territoire, sous la protection de lance-grenades pointés sur la montagne.

Un quart d'heure sous les cirés kaki et le convoi attendu – une dizaine de voitures civiles encadrées de véhicules blindés roulants de gendarmerie (VBRG) – arrive dans l'autre sens. Les gendarmes qui descendent vers Nouméa ont l'excuse d'avoir dégagé quarante-deux barrages entre Poindimié et Ponerihouen sur la côte. La gendarmerie qui monte vers le nord s'ébranle pour la première opération de ravitaillement des brigades de la Grande Terre : 174 kilomètres, six heures d'embûches.

Le convoi – trois camions de vivres, une dépanneuse, transports de troupes et VBRG – ne s'attarde pas à Koula. Le village, à 20 kilomètres du col, a payé son tribut de cocotiers au barrage et l'abri du ramassage scolaire est dissuasif : *« Machoro combattant de la liberté, martyr noir. »* Les enfants s'enfuient à l'approche des Blancs, qu'ils prennent, explique leur père, standardiste au chômage puisque les lignes PTT sont coupées, pour des « mobiles ». Il n'y a plus de cours. Les instituteurs sont partis en prévision des élections. La route est déserte, on ne circule qu'en convoi.

« Ici terre de Kanaky, Kuter dehors, sale chien blanc. » La maison de Bernard Kuter, quarante-quatre ans, commerçant à Houaïlou, la localité voisine, a été incendiée mardi soir à Koula. Le poulailler est vide, l'intérieur saccagé. La grand-mère de Bernard Kuter était *« une femme indigène »*. L'un de ses cousins, Martial Vahanna, dix-sept ans, dont la famille affichait un drapeau tricolore sur la maison, a été tué près de la tribu la semaine dernière.

Bernard Kuter et sa femme Liliane, directrice de l'école publique de Houaïlou, n'ont pas l'intention de quitter une région où ils ont investi dans un supermarché et une villa pour lesquels ils prévoient encore dix années de remboursement. *« Vous avez des biens ici ; vous partez, vous êtes clochard. »* Mme Kuter a fait du judo. Elle remporte les concours de tir de la localité. *« En 1984 les indépendantistes venaient au magasin avec leur casse-tête pour prévenir qu'ils montaient un barrage. Maintenant on ne sait plus rien. Un Blanc est un Blanc. »*

« Mort au colon ! »

A Houaïlou, trois camions de lait, de fruits, de légumes et de boissons se glissent dans le convoi de la gendarmerie, qui ravitaille sa brigade installée dans ce qui était un restaurant jusqu'aux événements de 1984. Le gérant de la station-service qui ne pouvait pas l'acquérir à cette époque s'est installé deux ans plus tard, les prix ayant chuté de moitié. Une citerne d'essence est vide. Les camions ne passent plus la « chaîne ».

La montagne, par endroits, a été dépecée. Des pierres sont alignées au carré sur la route. Les gendarmes pressés le matin n'ont dégagé qu'une voie. Les cailloux, les troncs, les bidons, réapparaissent sur leur chemin comme après un cyclone. Un abribus réclame *« Mort au colon ! »*. Quelques kilomètres plus loin une tribu indépendantiste salue, les bras levés, le passage des gendarmes, mitrailleuses en alerte sur les camions, malgré la pluie. *« Allez la France ! »*, encourage le goudron... Plus loin deux jeunes crient *« Vive Jésus ! »*.

Quelques kilomètres avant Poindimié, le convoi s'arrête entre le lagon rougi par la boue qui dégringole de la montagne et les si paisibles tribus cachées derrière une rangée de cocotiers. Les gendarmes sautent des camions, se déploient jusqu'à un virage. Une tranchée creusée dans la route est apparue entre le passage du convoi du matin et celui de l'après-midi. Les indépendantistes sur cette partie de la côte est entament la chaussée. Un bulldozer, encadré par deux 504 de gendarmerie, vient remblayer. Quelques troncs encore et Poindimié va voir arriver les bouteilles de gaz qui lui manquent depuis une semaine.

Le courrier est arrivé par Transall, le fromage par l'avion régulier, ainsi que les colis que des familles se font expédier depuis Nouméa. Il manque encore du lait, de la charcuterie, certaines marques de cigarettes et surtout le gaz, qui, déjà en 1984, arrivait par bateau. Le camionneur descend de son véhicule, les clients sont déjà à l'épicerie. *« On avait l'impression d'être abandonnés, coupés en deux. On revit. »*

CORINE LESNES.

Société

REPÈRES

Défense

La RFA approuve l'Eurofighter

Le projet Eurofighter d'un avion de combat commun à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne fédérale, à l'Italie et à l'Espagne a reçu le soutien, mardi 3 mai à Bonn, de la coalition gouvernementale (Unions chrétiennes CDU/CSU et libéraux FDP) du Bundestag. L'Allemagne fédérale prévoit de dépenser environ 20 milliards de francs pour la mise au point de cet avion, rival du Rafale français. La Grande-Bretagne a déjà donné son accord (*le Monde* du 26 avril).

Création d'une délégation aux études générales

Le groupe de planification et d'études stratégiques (GROUPES), dirigé par l'ingénieur en chef de l'armement Jean-Yves Leloup, est remplacé par une délégation aux études générales, selon un décret du ministère de la défense paru au *Journal officiel* du 30 avril.

La délégation sera dirigée par l'ingénieur général de l'armement Henri Conzes et placée sous l'autorité directe du ministre de la défense.

Espace

Des Atlas-2 pour le Pentagone

Des satellites de communications militaires américains seront mis en orbite par des lanceurs Atlas-2, construits par la société américaine General Dynamics. Onze lanceurs vont être commandés, pour un coût unitaire inférieur à 40 millions de dollars – sans les frais de lancement. Quatre premiers lancements sont prévus en 1991.

Ce contrat permet à General Dynamics de rejoindre les deux autres constructeurs privés américains, Martin Marietta (lanceurs Titan) et McDonnell-Douglas (lanceurs Delta) qui ont déjà reçu d'importantes commandes du Pentagone. S'appuyant sur ce marché protégé, General Dynamics va pouvoir, comme eux, mieux défendre ses chances pour les lancements de satellites commerciaux. Jusqu'à présent, l'Atlas-2, dont l'avenir paraissait incertain, n'avait obtenu qu'un contrat civil, signé par l'organisation européenne de télécommunications Eutelsat (*le Monde* daté 27-28 septembre 1987). Ce qui rendait très amers les dirigeants d'Arianespace, qui s'étonnaient qu'un organisme européen facilite ainsi l'émergence d'un nouveau concurrent d'Ariane.

MÉDECINE

Le professeur Luc Montagnier crée une Fédération européenne de recherche sur le SIDA

Le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) a annoncé, le mardi 3 mai, la création d'une Fédération européenne de recherche sur le SIDA (FERS). Cette fédération réunit un groupe de chercheurs de différentes disciplines et de différents pays (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne). Elle est soutenue en France par la Mutualité de la fonction publique (1) et vise deux objectifs : mettre en commun les compétences en matière de recherche sur le SIDA et recueillir des fonds sous forme de mécénat industriel et de contrats de recherche avec des partenaires privés. Cette initiative illustre les difficultés rencontrées en France par certaines des équipes les plus expérimentées dans le domaine de la recherche sur le SIDA *(lire ci-dessous l'entretien avec le professeur Montagnier)*. Elle coïncide aussi avec la réduction de 100 millions de francs (en 1987) à 20 millions de francs (pour 1988) des crédits gouvernementaux de recherche sur le SIDA.

L'idée de la FERS est née d'un travail coopératif qui a réuni durant deux ans, grâce au Prix Korber d'un montant de 2 millions de deutschemarks, plusieurs équipes européennes spécialisées dans le SIDA. La FERS est aujourd'hui une structure associative (type loi 1901). Les spécialistes suisses, italiens et belges (professeur Peter Piot, Anvers) ont, par ailleurs, donné leur accord de principe pour participer et s'associer à cette initiative.

« *Il ne s'agit pas pour nous de faire appel à la générosité publique ou d'organiser des quêtes*, ont expliqué les responsables de cette nouvelle fédération. *Nous cherchons en revanche à nouer des contacts avec des partenaires industriels. Jusqu'à présent, les grandes firmes pharmaceutiques européennes ne se sont guère intéressées à la recherche sur le SIDA, même si quelques accords bilatéraux existent déjà.* » Cet appel à un partenariat actif a déjà été lancé auprès de groupes pharmaceutiques, de sociétés d'assurances, de groupes bancaires ou de compagnies aériennes. Elle correspond à la volonté de la grande majorité des premiers spécialistes français ayant travaillé – avec succès – sur le SIDA de trouver rapidement les fonds absolument indispensables au suivi de leurs travaux.

Aux yeux des fondateurs de la FERS, tout se passe comme si l'action gouvernementale manquait de cohérence et comme si l'appel à la charité publique sous ses multiples formes ne permettait pas de compléter le financement *via* les instituts ou les organismes publics de recherche. Il s'agit aussi, avec cette instance, de permettre aux chercheurs des pays de la Communauté de lutter à armes plus égales avec leurs confrères d'outre-Atlantique, largement subventionnés par le gouvernement américain.

J.-Y. N.

(1) FERS, 51, rue Liancourt, 75014 Paris. Le conseil d'administration de cette association est présidé par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) ; le vice-président est le professeur Jean-Claude Gluckman (faculté de médecine Pitier-Salpêtrière). Les autres membres sont : les docteurs Willy Rozembaum (hôpital Claude-Bernard), Christian Rouzioux (hôpital Necker-Enfants malades), Françoise Brun-Vézinet (hôpital Claude-Bernard), André Capron (Institut Pasteur de Lille), le professeur Claude Griscelli (hôpital Necker-Enfants malades), et les docteurs Georges Janossy (Royal Free Hospital, Londres) et Paul Racz (Bernhard Noch Institut, Hambourg).

La Mutualité de la fonction publique, qui soutient cette initiative, réunit trente mutuelles de fonctionnaires, soit quatre millions d'adhérents.

« Je suis très inquiet pour mon laboratoire »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le professeur Montagnier expose la situation de la recherche sur le SIDA en France et à l'étranger.

« *Quels commentaires vous inspire le financement actuel par le gouvernement français de la recherche sur le SIDA ?*

– Nous sommes dans une situation incohérente et tout à fait inadmissible si ceci était confirmé. L'an dernier, le gouvernement a débloqué une somme de 100 millions de francs. Cette somme est, pour l'année 1988, tombée à 20 millions. Quel que soit le gouvernement à venir, il aura à résoudre ce problème essentiel. Un effort, qui n'est pas suivi dans ce domaine, correspond en réalité à , sam.pillage. La Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale ont une tout autre politique : les gouvernements de ces pays ont commencé avec de faibles financements, mais ils ont progressivement augmenté leur effort, au fur et à mesure que des équipes se formaient et se spécialisaient.

– *En pratique, quelles difficultés rencontrez-vous ?*

– Je voudrais d'abord dissiper une idée trop répandue : l'Institut Pasteur n'est pas riche dans le domaine de la recherche sur le SIDA. Pour ne prendre que cet exemple, le produit de la vente des bijoux de la duchesse de Windsor, qui ont été légués à l'Institut Pasteur, et qui correspond à environ 270 millions de francs, ne peut pas, en pratique, être affecté au financement des laboratoires travaillant sur le SIDA mais seulement à la construction de bâtiments nouveaux. Le budget annuel de mon laboratoire, qui groupe environ cinquante personnes, est d'environ 5 millions de francs, les salaires de personnel non compris. Or il me faudrait 6 millions de francs. La direction de l'Institut Pasteur participe jusqu'à maintenant à la hauteur de 1,5 million, et je suis donc actuellement très inquiet pour le fonctionnement de mon laboratoire. Les crédits de l'Institut sont épuisés et je vis actuellement sur des crédits à venir du ministère de la recherche. Tout cela constitue une situation très précaire et très frustrante.

– *Il y a pourtant les diverses initiatives privées, les appels à la charité publique...*

– Bien, sûr, c'est très important. L'Association des artistes pour la recherche contre le SIDA, que préside Line Renaud, nous a permis d'acquérir un « trieur de cellules », appareil très coûteux. L'opération d'appel de la Fondation pour la recherche médicale de l'an dernier a permis de recueillir 17 millions de francs, dont 12 seront officiellement affectés à la recherche menée par différentes équipes en France. Il y a aussi le projet de la Communauté économique européenne, visant à financer la coordination de différents programmes de recherches sur le SIDA, à hauteur de 14 millions d'ECU. Mais tout cela ne suffit pas. Et il n'y a pas que l'aspect financier ; en France, nous sommes toujours en retard dans l'application des découvertes des équipes de recherche fondamentale.

– *Même en ce qui concerne le SIDA ?*

– Parfaitement. Nous avons découvert les premiers le virus du SIDA, plusieurs mois avant les Américains, en 1983 ; mais, malheureusement, nous avons été incapables de produire industriellement et de commercialiser avant eux les techniques de dépistage de la contamination de l'organisme humain par ce virus, technique que nous avions mise au point bien longtemps avant les équipes d'outre-Atlantique. Nous ne voulons à aucun prix que ce scénario se reproduise avec le vaccin ou les médicaments contre le SIDA.

– *Est-il vrai que vous envisagez de travailler sous forme contractuelle avec l'Institut américain de la santé ?*

– Tout à fait.

– *Vous ne craignez pas d'être accusé de ne pas défendre, comme il convient, nos intérêts nationaux ?*

– Vous savez, si nous arrêtons de travailler, tout le monde serait en fait très content. Nous serions considérés comme des pionniers, sous l'autorité desquels on a pu, en France, découvrir et isoler le virus du SIDA.

» Or je veux continuer à chercher. J'ai quelques idées sur ce qu'il faut faire dans ce domaine. Je veux rester dans la course, continuer à être un acteur, même si cela dérange. Un point, c'est tout. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

SCIENCES

La « médiocrité » de la recherche publique

Indignation dans la communauté scientifique après une déclaration de M. Léotard

« *Médiocres* ». Le souffle a manqué à M. Laurent Fabius lorsque M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication de M. Chirac, a jugé, le dimanche 24 avril, devant les caméras d'Antenne 2, la recherche publique française. A M. Fabius, ancien ministre de l'industrie et de la recherche de M. François Mitterrand, qui reprochait au gouvernement Chirac d'avoir « *amputé de façon très sévère* [...] *ce qui détermine le futur, c'est-à-dire la recherche scientifique* », M. Léotard a répondu : « *Ce qui a été réduit, c'est la recherche publique, vous le savez très bien, qui ne donnait des résultats que tout à fait médiocres.* »

Cette déclaration sans nuances, la première du genre de la part d'un membre du gouvernement, a suscité une certaine émotion de la part des personnels de la recherche scientifique qui rappellent que jamais M. Alain Devaquet, ancien ministre de la recherche de M. Chirac, ne s'était livré à une telle attaque. Dans de nombreux communiqués et de nombreuses pétitions, les chercheurs s'indignent de l'accusation de M. Léotard contre une communauté qui a, à son actif, des travaux retentissants dans le domaine du SIDA, des cristaux liquides, de la supraconductivité, des mathématiques, des champs magnétiques intenses ou de l'étude des chimères pour expliquer le fonctionnement du système immunitaire.

Dans un communiqué rendu public, mardi 3 mai, une quarantaine de membres et correspondants de l'Académie des sciences (1) se sont émus des déclarations de M. Léotard. « *Nous avons appris avec stupéfaction*, écrivent-ils, *ce jugement lapidaire porté par un ministre en exercice. Un tel point de vue ne peut procéder que d'une méconnaissance qui n'excuse pas la légèreté du propos. De telles affirmations ne peuvent que nuire à l'action des responsables de la recherche, au travail des chercheurs dans leurs laboratoires et au renforcement des liens recherche-industrie.* » « *Le développement du pays*, ajoutent-ils, *repose sur un effort continu de la recherche publique, par-delà les divergences qui marquent les politiques gouvernementales successives. C'est ce qu'ont tenté de faire les divers ministres de la recherche.* »

De leur côté, plusieurs centaines de personnes travaillant à l'Institut Pasteur, tout en ne niant pas qu'il soit « *nécessaire d'évaluer les résultats de la recherche scientifique* », condamnent les propos du ministre de la culture en rappelant que, « *s'il y a médiocrité* [...], *elle se situe au niveau des postes, des crédits, des conditions de travail et des salaires, et non des résultats* ». « *On oublie trop vite*, ajoutent-ils, *que de nombreux jeunes chercheurs travaillent quasi bénévolement* [...] *pendant plusieurs années avant de pouvoir prétendre à un emploi stable qui leur permette de vivre décemment.* » Des déclarations que le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FEN) fait également siennes en précisant que « *l'appréciation scandaleuse portée par M. Léotard* [...] *contredit les réponses écrites fournies par MM. Barre et Chirac* » au questionnaire que leur a adressé le SNCS.

J.-F. A.

(1) Les membres et les correspondants de l'Académie des sciences qui ont signé ce texte sont : MM. Anatole Abragam, Jean Anboin, Pierre Auger, Jean-François Bach, Etienne-Emile Baulieue, Henri Cartan, Raimond Castaing, Pierre-Henry Chambon, Jean-Pierre Changeux, Georges Charpak, Gustave Choquet, Mme Yvonne Choquet-Bruhat, ainsi que MM. Alain Connes (médaille Fields), Jean Coulomb, Pierre Douzou, Henri Duranton, Jacques Friedel, Paul Germain, François Gros, André Guinier, Jacques Glovinski, Alain Horeau, Pierre Joliot, Alfred Jost, Yves Laporte, Jean-Marie Lehn (Prix Nobel), André Lwoff (Prix Nobel), André Maréchal, Philippe Nozières, Guy Ourisson, Jean-Claude Pecker, Francis Perrin, Laurent Schwartz (médaille Fields), Piotr Slonimski, René Wurmser et Jean Wyart.

Attention péage !

Les deux gyrophares bleus tournent, les phares sont allumés, le klaxon deux tons est en action, pas de doute, ce véhicule blanc avec ses inscriptions rouges SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) est en urgence. Mais que vaut l'urgence d'une vie à sauver de plusieurs peut-être, en face d'un règlement ? Conducteur, médecin, personne n'a 5 francs. L'employé du péage se campe devant l'ambulance et l'empêche de passer. Pendant combien de temps ? Deux minutes et demie, selon le responsable du péage, ou huit minutes, selon le chef des pompiers.

A quelques centaines de mètres de là, une femme blessée dans un accident de la circulation agonise. Le chef du corps des sapeurs-pompiers envoie alors un de ses hommes, qui casse la barrière du péage et débloque l'ambulance. Deux minutes plus tard, celle-ci est sur les lieux : la victime vient de mourir.

L'événement s'est produit le vendredi 29 avril, à 15 h 35 à Bandol (Var). Le chef du corps des sapeurs-pompiers de la ville a suivi ce drame sur sa radio et le raconte minute par minute. Il en tremble encore de rage. S'il avait appelé le SMUR de l'hôpital de La Seyne tout proche, c'était pour gagner du temps, et le trajet par l'autoroute est en principe plus court de vingt minutes que par la nationale.

Quant au responsable du péage, il se défend comme il peut : il assure que le véhicule était banalisé, il chicane sur les minutes. Et la victime aurait-elle été sauvée ? « *Evidemment, le doute existe toujours* », commente le chef du corps des sapeurs-pompiers. Le doute et la stupidité.

CHARLES VIAL.

DÉFENSE

Ancien responsable des essais nucléaires

Le général Lewin propose d'équiper des hélicoptères français de l'arme à neutrons

Une munition neutronique tirée d'hélicoptère : c'est ce que propose le général Guy Lewin dans un article, « L'arme à neutrons, pourquoi, comment ? », publié par le prochain numéro de la revue *Défense nationale*. La France, explique-t-il en substance, est la seule à pouvoir rapidement concevoir un tel système d'arme au bénéfice d'une dissuasion en Europe et, notamment, de l'Allemagne fédérale.

Aujourd'hui cadre de réserve et à ce titre libre de son expression, le général de division Guy Lewin, soixante-deux ans, a occupé à plusieurs reprises d'importantes fonctions à la direction des centres d'expérimentations nucléaires, qui organise les essais sur les atolls de Polynésie.

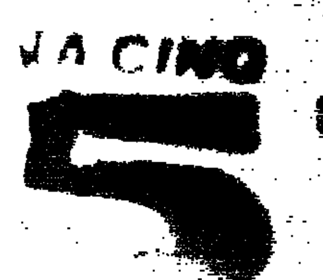
Le général Lewin rappelle que, de son point de vue, l'arme neutronique, qui privilégie l'émission d'un flux de neutrons au détriment de l'énergie dissipée en souffle et en chaleur, est particulièrement adaptée au combat contre des concentrations blindées, en évitant de surcroît des effets dévastateurs sur l'environnement. « *La France*, écrit-il, *est capable de la réaliser rapidement si la décision en était prise* » par le gouvernement.

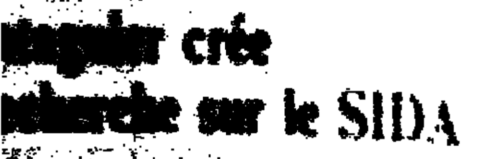
Cependant, l'ancien directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires considère que le missile sol-sol Hadès, prévu pour emporter éventuellement une munition neutronique, n'est pas adapté à un tel emploi et il estime que la France n'a pas résolu parfaitement le problème du lanceur de cette arme, s'il était décidé de la fabriquer.

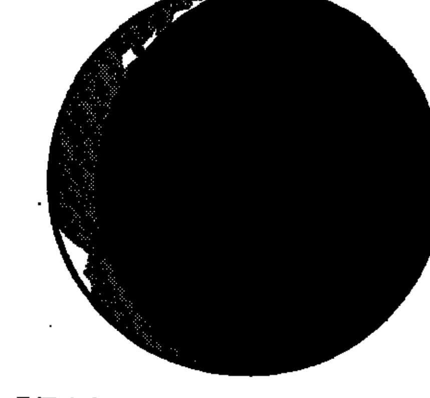
Pour cette raison, le général Lewin imagine que l'hélicoptère, à la condition de l'équiper de missiles à courte portée (quelques milliers de mètres), est le vecteur adéquat, pour un coût inférieur à celui d'un missile balistique.

« *Avec cette arme*, écrit le général Lewin, *un hélicoptère pourrait à chaque mission attaquer et neutraliser une vingtaine de chars, alors qu'il n'en attaque qu'un ou deux avec les missiles antichars. Le tir s'effectuant pratiquement à vue, la précision recherchée dans le temps serait facilement acquise. Enfin, la mobilité des hélicoptères éviterait d'avoir à effectuer un déploiement préalable dans la zone des combats éventuels. Cela permettrait en particulier à la France de décider la réalisation de l'arme à neutrons avant d'avoir réussi à convaincre ses partenaires allemands de son intérêt pour la dissuasion en Europe.* »

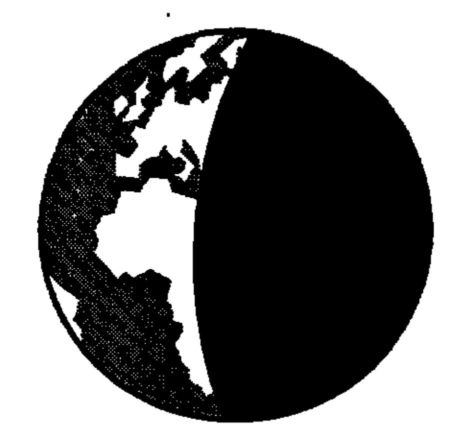
Le général Lewin propose en conclusion de déployer la munition neutronique à bord des hélicoptères de la Force française d'action rapide qui interviendrait en Europe.







LE JOURNAL PERMANENT
5H 7H15



LE JOURNAL MAGAZINE
12H30 13H30



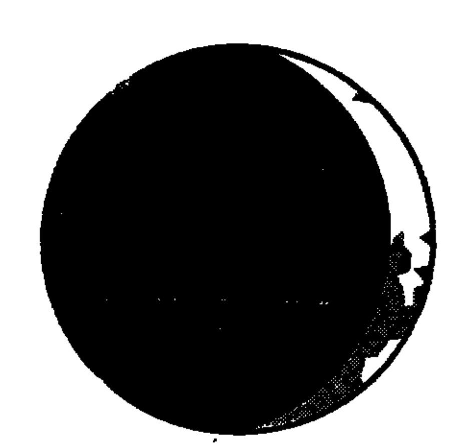
LE JOURNAL IMAGES
18H55



LE JOURNAL
19H58 20H35



LE MINUIT PILE



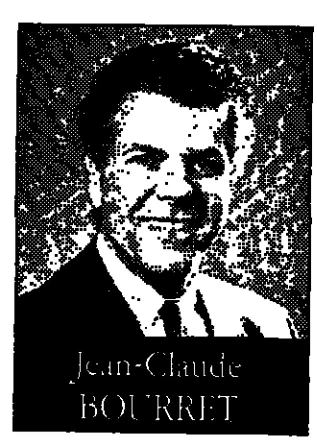
LE JOURNAL DE LA NUIT

L'INFO SUR LA CINQ.

Quand ça se passe dans le monde,
ça passe sur La Cinq.



LA TÉLÉ QUI NE S'ÉTEINT JAMAIS.





CHAQUE JOUR 4 H 15 D'INFORMATION.
5 H - 7 H 15 LE JOURNAL PERMANENT. 12 H 30 - 13 H 30 LE JOURNAL MAGAZINE DE JEAN-CLAUDE BOURRET. 18 H 55 LE JOURNAL IMAGES.
19 H 58 - 20 H 35 LE JOURNAL DE GUILLAUME DURAND. 24 H LE MINUIT PILE. LE JOURNAL DE LA NUIT.

B.C.R.C

Société

SPORTS

Pas plus de quatre footballeurs étrangers dans les clubs européens

Le comité exécutif de l'Union européenne des associations de football (UEFA), réuni le mardi 3 mai à Saint-Andrews (Ecosse), a décidé de limiter à quatre le nombre d'étrangers par club. Dès la saison prochaine, aucune équipe engagée dans une compétition européenne ne pourra aligner plus de quatre joueurs non sélectionnables dans l'équipe nationale du pays auquel le club appartient.

Outre les Belges et les Hollandais dont les équipes sont très cosmopolites, les clubs britanniques seront les plus touchés par cette mesure.

Mais la France est également concernée. Alors que le débat sur l'admission d'un troisième étranger dans les clubs français menaçait d'aboutir à une impasse, la notion de « non sélectionnable » suggérée par l'UEFA, a permis de dégager un consensus chez les présidents de club réunis le samedi 30 avril à Paris, sans soulever l'opposition des organisations professionnelles de joueurs et d'entraîneurs.

Préconisé, par la Fédération française de football (FFF) pour sauvegarder les intérêts de l'équipe de France, la limitation prochaine à quatre joueurs non sélectionnables dans les clubs français risque cependant de provoquer des polémiques. La définition de « non sélectionnable » recouvre, en effet, les joueurs étrangers, mais aussi les Français d'origine étrangère, ayant souvent la double nationalité. Ces joueurs évoluent sous licence française, mais, le plus souvent, ils ne peuvent être retenus en équipe de France parce qu'ils ont porté dans le passé les couleurs de leur pays d'origine. C'est le cas notamment de nombreux joueurs africains.

Certains crient déjà à la discrimination entre Français. Dès le mardi 3 mai, dans le quotidien *le Sport*, Joseph-Antoine Bell, le gardien de but franco-camerounais de l'OM, a violemment dénoncé ce *« projet raciste »*. La future réglementation risque aussi de se heurter à une jurisprudence du Conseil d'Etat. Cette juridiction a, en effet, annulé pour illégalité, le 16 mars 1984, un règlement du même genre adopté par la Fédération française de basket-ball, qui entendait lutter de la sorte contre l'utilisation massive de joueurs récemment naturalisés ou réintégrés dans la nationalité française.

JUSTICE

Le rapport annuel de la Cour de cassation

La juridiction suprême a réduit en général ses délais de procédure

Il est des publicités dont la Cour de cassation se passerait volontiers. Les péripéties de l'affaire Droit-Grellier, le dessaisissement au mois de décembre dernier du juge d'instruction planaient sur la présentation du rapport annuel (1) de la Cour, faite le mardi 3 mai par son premier président Mme Simone Rozès. D'ordinaire à l'écart des passions, la Cour de cassation n'a guère apprécié — les cicatrices ne sont toujours pas refermées — d'avoir été mise en cause, avec une certaine rudesse, par la presse.

Les institutions judiciaires souffrent, a estimé Mme Rozès, de n'être connues que par des présentations souvent *« erronées, incomplètes et tendancieuses »* à l'occasion d'affaires, de faits divers relatés par les médias à grand tapage. Certes *« la Cour de cassation n'échappe pas au bruit et à la fureur »*, mais elle travaille aussi dans le sérieux, le studieux.

Sacrifiant de son côté au rite du bilan, le procureur général, M. Pierre Arpaillance, pour qui la Cour de cassation est *« autre chose qu'une maison qui gère des stocks »* a estimé que ce bilan est *« encourageant »* bien que la Cour soit toujours surchargée. Tous contentieux confondus, la juridiction suprême a reçu en 1987, 26 178 affaires nouvelles, soit une augmentation de 12 % par rapport à 1986. Dans le même temps 25 407 procédures étaient clôturées, soit 42 % de plus qu'au cours de l'année précédente. Au 1er janvier 1988, 32 079 restaient à juger (+ 2,5 % par rapport à 1986). En matière civile, commerciale et sociale, l'augmentation (+ 12 %) a repris en grande partie, précise le rapport, du fait des contentieux des élections prud'homales même si, pour la première fois depuis vingt ans, il a été jugé plus d'affaires prud'homales qu'il n'en est rentré.

Le volume global des affaires non jugées reste pratiquement stable et cela vaut pour toutes les chambres qui ont, nous dit-on, fait un effort considérable non seulement pour résorber leur stock, mais aussi pour réduire les délais de procédure. Ainsi le délai est-il redescendu de 8,4 mois en moyenne en 1987 (contre 20 mois en 1985 et 25,3 mois en 1986). En matière criminelle, la chambre a reçu 7 711 affaires nouvelles (+ 11 %) et le délai de règlement oscille, comme les années précédentes, autour de 7 mois. Le nombre des affaires restant à juger a augmenté de 11 %.

En matière d'indemnisation à raison d'une détention provisoire, le nombre des requêtes a diminué : 74 en 1987 contre 93 en 1986. Vingt et une indemnités ont été allouées en 1987 soit deux fois moins que l'année précédente, pour une somme globale de 934 000 francs contre 1,5 million en 1986.

Travail en profondeur

Reste le travail en profondeur de la Cour. On trouvera dans le rapport une longue étude consacrée à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation, après l'adoption de la loi du 5 juillet 1985 et notamment une analyse circonstanciée de la notion de faute inexcusable qui exclut de l'indemnisation.

Le rapport revient aussi sur les modalités d'exercice du droit de grève que l'actualité récente du mouvement des mécaniciens navigants et des pilotes de ligne a fait ressurgir. *« En l'absence de prescription légale*, note le rapport, *il appartient bien au tribunaux, et en dernier lieu à la Cour de cassation de se prononcer car ils ne peuvent refuser de juger sous le prétexte du silence, de l'obscurité ou de l'insuffisance de la loi. »*

Ainsi pour ce qui concerne l'équipage réduit à deux pilotes — sans officier mécanicien navigant — la cour a-t-elle estimé que les exigences des syndicats (maintenir pendant vingt ans un équipage de trois techniciens) était abusive. *« La grève ne saurait avoir pour objet d'appuyer des revendications que l'employeur n'est pas en mesure de satisfaire. »*

Le rapport s'attache aussi au droit des personnes et de la famille. De plusieurs arrêts de 1987 se dégage un conseil adressé aux juges du fond qui *« ne doivent jamais hésiter* (...) *à recourir aux moyens que donne la science moderne pour établir la vérité des filiations »*. En matière de droit de garde des enfants un arrêt intéressant, du 7 octobre 1987, relève que *« si les juges doivent prendre en considération les souhaits exprimés par les enfants et en tenir le plus grand compte, ils ne peuvent* (...) *subordonner l'exécution de leur décision à la discrétion des enfants »*. C'est parce que la Cour a cassé un arrêt qui avait accordé à un père un droit de visite sous la condition expresse que les enfants acceptent de le voir.

En matière pénale, parent pauvre du rapport, on notera un arrêt de la chambre criminelle du 28 janvier 1987, relatif aux perquisitions pendant la phase d'enquête préliminaire. La Cour a estimé que la perquisition est légale même lorsque l'accord de l'intéressé a été recueilli sur un imprimé. Les gendarmes eux devront continuer de recueillir l'accord de la personne par écrit. La Cour, sur ce point, souhaite qu'un texte unifie les procédures.

Véritable inventaire à la Prévert le rapport évoque aussi des décisions de la Cour touchant aux transexuels, au statut juridique de Berlin, aux baux ruraux, au droit bancaire, aux brevets, à la propriété littéraire et artistique. Preuve sans doute que loin *« du bruit et de la fureur »* peu de chose échappent à la Cour de cassation.

AGATHE LOGEART.

(1) Le rapport annuel de la Cour de cassation, établi à l'intention du garde des sceaux, est disponible à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, Paris. 90 F.

La diffusion d'écoutes téléphoniques sur une radio privée

Un pacifiste suisse interpellé et inculpé

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

La police genevoise a procédé, en fin de semaine dernière, à l'interpellation d'un pacifiste suisse originaire de Trelex, dans le canton de Vaud. L'homme, âgé d'une trentaine d'années et dont l'identité n'a pas été révélée, a été inculpé de tentative de chantage et écoutes illicites par M. Vladimir Stemberger, juge d'instruction à Genève, chargé d'une information après une plainte déposée par M. Georges Starckman, propriétaire de la salle de spectacles l'Alcazar, à Paris, et de la société suisse Star-Production.

Selon les résultats de l'enquête, l'inculpé pourrait être impliqué dans l'envoi d'un enregistrement de conversations téléphoniques privées — relatives à des ventes d'armes contournant notamment l'embargo français et américain à destination de l'Iran — au journal *le Courrier* de Genève, ainsi qu'à la station de radio locale française Radio Zones, émettant à Ferney-Voltaire (Ain), qui s'en étaient fait l'écho. Le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon était intervenu le mois dernier dans les locaux de cette station en procédant à la saisie d'une partie de l'enregistrement — diffusé à l'antenne — après une autre plainte déposée en France par M. Starckman, mis en cause par l'expéditeur anonyme *(le Monde* du 27 avril).

Me Marco Ziegler, l'avocat du pacifiste genevois, a démenti toute participation de son client dans cette affaire. Ce dernier devrait être présenté, mercredi 4 mai, devant la chambre d'accusation du tribunal de Genève.

MICHEL LECOMTE.

Attaque contre la bijouterie Cartier à Cannes

Trois hommes armés portant des barbes postiches ou des cagoules ont attaqué la succursale de Cannes de la bijouterie Cartier et se sont emparés d'un lot de bijoux d'une valeur supérieure à 40 millions de francs. Deux des malfaiteurs avaient d'abord forcé le responsable de la bijouterie, M. Bernard Beaume, dont ils avaient ligoté l'épouse que l'un d'eux gardait chez elle en otage, à leur ouvrir le magasin et ses coffres. Les auteurs de l'attaque ont ensuite réussi à s'enfuir.

La succursale Cartier de Cannes avait déjà été attaquée en août 1983 par Bruno Sulak, aujourd'hui décédé des suites d'une tentative d'évasion. Avec le concours d'un complice, il avait emporté alors un lot de bijoux d'une valeur de 43 millions de francs.

● **Un malfaiteur mortellement blessé par un bijoutier.** — M. René Candelli, soixante-huit ans, bijoutier à Goussainville (Val-d'Oise) a mortellement blessé, mardi 3 mai, vers 16 heures, l'un des deux malfaiteurs qui venaient de faire irruption dans sa boutique.

Selon le bijoutier, les malfaiteurs avaient tiré les premiers et c'est en ripostant avec son pistolet 7,65 qu'il a atteint l'un de ses agresseurs en pleine tête à travers la visière de son casque alors que son complice prenait la fuite à moto.

Le malfaiteur tué n'avait pas encore été identifié mardi soir. Le bijoutier qui a été entendu par le SRPJ de Versailles, avait déjà été attaqué à trois reprises.

Aux assises de la Gironde

François Korber se défend d'avoir ordonné un meurtre

BORDEAUX
de notre correspondante

« Korber a crié : ne le laisse pas parler, tire ! » J'ai tiré et je l'ai touché au-dessus de l'oreille gauche. »

« Non, j'ai dit : attention, il tire. »

Roger Ambeau et François Korber ont donné chacun leur version de la mort d'Eichers, mardi 3 mai, devant les assises de la Gironde. Une chose est sûre, cependant : le 14 mars 1982, jour du premier tour des cantonales, en fin d'après-midi, Roger Ambeau a tiré la première balle de 22 long rifle contre Jacky Eichers, alias Bob Jones, dans la permanence électorale de François Korber à Bordeaux. Le fringant jeune premier du RPR, qui n'est toutefois pas candidat à ce scrutin, a voté de bon matin, puis il a donné rendez-vous à Roger Ambeau, dans les locaux *« inaugurés dix-huit mois plus tôt par Jacques Chaban-Delmas »* et où il attend et redoute la visite d'Eichers.

Il soupçonne le colleur d'affiches, au demeurant truand au petit pied, de vouloir le faire chanter à propos du trafic du Luxembourg, auquel ils ont participé ensemble. Roger Ambeau arrive armé, à la demande de François Korber. Eichers n'étant pas au rendez-vous, il dissimule sa 22 long rifle dans la permanence et repart chez lui, dans l'attente d'un appel téléphonique de son patron. Il se produit vers 17 heures. Eichers est arrivé à la permanence et un entretien orageux commence entre celui-ci et Korber. Ambeau entre alors en scène, au cours d'une brève accalmie. Sous la menace de sa 22 long rifle, il contraint Eichers à s'asseoir et l'interroge sur l'existence *« de cassettes et d'écrits »* susceptibles d'étayer les projets de chantage d'Eichers.

« C'est à ce moment-là, indique Ambeau, *qu'il a fait un geste de la main droite pour saisir le manche d'un massicot et, de la main gauche, il a voulu saisir la carabine. L'ordre de Korber et la peur tout ensemble m'ont fait tirer. »*

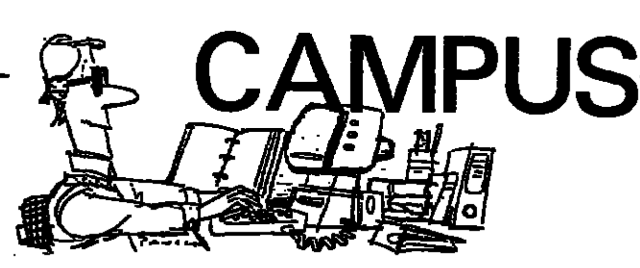
François Korber, qui a retrouvé verbe et assurance, conteste vigoureusement cette version des faits, dans laquelle il dirigerait l'action. Quant au second coup de feu qui acheva Eichers, il affirme même ne pas l'avoir entendu, parce qu'il était sorti, croyant qu'arrivaient *« soient des acolytes d'Eichers, soit des militants »*. Roger Ambeau n'a apparemment pas vu les événements sous le même angle : *« Bob est tombé à terre, après la première balle ; mais il continuait à remuer. François m'a dit : « Il bouge encore, » fais quelque chose ; tu ne peux » pas lui en mettre une autre ? ». François est alors sorti dans la rue pour frapper contre le rideau de fer, afin qu'on n'entende pas pendant que je tirais une deuxième balle derrière la tête de Bob. A son retour, il m'a dit une phrase déplacée pour un homme de sa prestance en costume trois pièces : « Cela fera un charognard de moins »*.

Limpide et accablant serait le récit de Roger Ambeau, si l'accusé ne s'était a plusieurs reprises contredit, en particulier lors de la reconstitution de l'assassinat en février 1986. Selon sa version de l'époque, il aurait tiré une seconde balle de sa propre initiative, par peur, en raison d'un soubresaut de la victime au moment où il enjambait le corps. Aujourd'hui, cependant, Ambeau affirme qu'il a travesti la vérité, *« en accord avec François Korber »*, qui lui aurait promis *« 10 bâtons »* pour prix de son silence. Korber, une fois de plus, *« conteste catégoriquement »*.

Il assure que la mort d'Eichers ne pouvait lui profiter. Mais alors, pourquoi n'a-t-il pas prévenu la police le 14 mars 1982 ? *« Vous imaginez le scandale, un cadavre dans une permanence électorale ! Je me suis dit : toutes les radios vont en parler : je n'ai eu qu'un seul souci : éviter le scandale pour mon parti, ma famille, pour Chaban. »*

A l'évidence, l'étoile montante du RPR n'aura pas réussi dans cette entreprise-là.

GINETTE DE MATHA.



Une école de commerce en Moselle

BIEN qu'elle soit située au carrefour des grands axes européens, la Moselle ne possède qu'une seule formation supérieure commerciale : celle de l'Institut d'administration des entreprises (IAE). Pour combler cette lacune, la chambre de commerce et d'industrie va ouvrir, à la rentrée prochaine, une Ecole supérieure internationale de commerce, l'ESIDEC. Pour mener à bien ce projet, elle a fait appel au conseil général, à la région, à l'Etat et à la ville de Metz qui l'ont cofinancée. L'ESIDEC sera abritée, avec l'IAE, par le Centre messin d'enseignement de la gestion sur le technopôle de Metz-2000.

Elle formera, en deux ans, au commerce international les titulaires d'un BTS ou d'un DUT scientifique ou technique. Ses diplômés, munis d'une double compétence, seront capables de mener à l'étranger toutes les négociations d'un contrat de vente et pourront travailler dans les secteurs export des entreprises. Vu sa position géographique, l'ESIDEC entend développer son enseignement sur les pays d'Europe du Nord. Le programme, établi en collaboration avec la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion d'entreprises), l'Université et plusieurs chefs d'entreprises, comprend des modules de langues, de marketing, de négociation, de commerce international et de gestion de l'entreprise. Quarante élèves seront recrutés pour la rentrée. Ils doivent remettre un dossier de candidature avant le 20 mai.

R. Ri.

(CCI, 10-12, avenue Foch, BP 330, 57016 Metz Cedex 01. Tél. : (87) 52-31-25, Nicole Mathieu.)

● Salon audiovisuel

La Direction des enseignements supérieurs de l'université de haute Bretagne organise, les 13 et 14 mai, le premier salon des productions audiovisuelles destinées à la formation et à la diffusion de la recherche. Tables rondes, projection de vidéos et de films animeront ces journées.

(Université Rennes-II haute Bretagne, 9, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes. Tél. : 99-54-25-63.)

● Concours de piano

Pham-Huy Bich, élève de l'Institut supérieur d'électronique de Paris, et Frédéric Bassinot, de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, ont remporté le sixième concours de piano de l'Ecole polytechnique, le premier avec le concerto en sol de Ravel, le second avec le concerto de Schumann. Ils étaient accompagné par l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine.

● « Monocle » rémois

Le Monocle, tel est le titre du guide pratique de Reims et de sa région rédigé par un groupe d'étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de la cité royale. Deux cents pages culturelles, gourmandes, sportives et touristiques.

(ESC Reims, 59, rue Pierre-Taittinger, BP 302, 51061 Reims Cedex. Tél. : 26-08-04-72.)

Deux lycées face à l'« effet Le Pen »

Paul-Eluard, « horrifié »

Les 14 % du Front national ont convaincu les lycéens de Seine-Saint-Denis de la nécessité de voter

ELLE l'a dit comme on vend la mèche : *« J'étais contente des 14 % de Le Pen. Il y a trop d'étrangers en France. Ils ont tous les droits. »* Mathilde – mieux vaut l'appeler ainsi – venait de briser, l'air de rien, le tabou suprême. Celui qui fonde la coexistence très pacifique des deux mille deux cents élèves de vingt-six nationalités différentes au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). *« Regarde à qui tu parles »*, ont répliqué ses camarades ahuris. Franck a sorti de son cou une étincelante étoile de David, et Antonio a brandi ses origines portugaises. *« Je ne parlais pas de vous mais des Arabes,* a précisé la provocatrice, pensant se racheter. *Il n'y en a que pour eux. Quand mes parents cherchaient un logement, l'assistance sociale a d'abord fait passer les Arabes. »*

Il fallait sans doute que cela sorte. M. Le Pen n'aurait pu rafler 20,51 % des voix à Saint-Denis, s'il n'avait trouvé quelques sympathisants parmi la jeunesse de ce fief communiste, symbole de la banlieue rouge s'il en est (1). La voix de Mathilde aura vite été étouffée par la foule des lycéens, toutes origines mêlées, qui s'écrient, au seul nom de M. Le Pen : *« Nous sommes horrifiés. »* Ou, de façon plus imagée : *« On a les boules. »* Mais la secousse n'aura pas épargné la masse bigarrée des élèves de Paul-Eluard, un lycée aux façades dépenaillées, délaissé par les édiles régionaux, mais qui reste le principal lieu de promotion sociale pour les jeunes de cette partie de la banlieue nord. En terminale G3, ils se sont demandés dès le lendemain du premier tour *« qui dans la classe pourrait rester en France si Le Pen était élu »*. Réponse : quatre élèves, les « vrais » Français, sur trente-trois.

Un spectacle de catch

Plusieurs professeurs ont été interpellés : *« M'sieur, vous avez vu Le Pen : 14 % ! »* Réponses pédagogiques : petits cours d'institutions républicaines et analyse sociologique de la percée de l'extrême droite. Les enseignants ont constaté avec effroi l'absence totale de formation civique de leurs élèves. *« Pour eux, l'élection est un spectacle de catch, où tous les coups sont permis et où s'affrontent le bon et le méchant. Le méchant, c'est Le Pen. Il est dangereux, mais il fascine parce que c'est un battant »*, résume un professeur d'histoire. Et si on distribuait un tract du Front national à l'entrée du lycée ? *« Les élèves auraient du mal à réagir, car ils ne sont pas organisés »*, s'inquiète un collègue de philosophie.

Mais l'ignorance des mécanismes politiques ne va pas sans quelques intuitions précises qui, derrière l'ironie noire, nourrissent l'angoisse de l'exclusion. *« Regardez ces sales Arabes,* exulte Rudy – parents italiens et grand-mère libanaise – *ils aiment Le Pen, car il va leur payer le billet pour rentrer au pays. »* Solange, une Française d'origine camerounaise, avoue qu'elle se demande depuis l'autre lundi si elle pourra *« rester ici »*. Marie-Odette, elle, n'est pas décidée à se laisser faire : *« Nous ne voulons plus être des femmes de ménage comme nos mères,* affirme-t-elle. *C'est ça qui gêne Le Pen. »*

« Le moins méchant... »

Dans un contexte perçu de plus en plus comme hostile, le lycée apparaît comme un îlot de tolérance et de sagesse, et l'éducation comme le meilleur vaccin anti-Le Pen. *« Le Français moyen ne comprend pas les explications économiques de M. Barre. Le Pen, lui, emploie un langage simple qui frappe ceux qui n'ont pas fait d'études »*, analyse Ramdame, un beur qui vote – Mitterrand – pour la première fois.

Le score du Front national fait d'autant plus mal que l'on sait fort bien ici qu'il repose sur un malaise profond, vécu quotidiennement. Même l'insécurité n'est plus seulement un thème pour vieux électeurs ; beaucoup d'élèves racontent les agressions dont ils ont été victimes. Quant à l'apartheid, contre lequel ils se sont mobilisés l'automne dernier, il renvoie à des situations bien plus proches que l'Afrique du Sud. *« Dans ma cité,* dit Mélanie, *la tour des Français et celle des Arabes sont face à face, et les enfants ne doivent pas jouer entre eux »*. Mais au lycée, *« personne ne choisit ses copains en fonction des races »*. Les élèves reprochent aux politiciens « classiques » de prendre des pincettes pour aborder ce type de questions. *« Ils mettent des fleurs partout, pendant que Le Pen fonce dans le tas »*. Même le discours généreux de quelques jeunes communistes du lycée ne passe plus.

Mitterrand ? Les élèves n'ont aucune envie d'assister à ses meetings, mais la *« France unie »* du candidat socialiste a trouvé chez eux une évidente résonance. Les mini-scrutins organisés dans certaines classes lui donnaient une majorité écrasante dès le premier tour. On attend de lui qu'il fasse *« quelque chose pour les jeunes »*, qu'il *« réduise les loyers »*. Fatima espère qu'elle pourra enfin sortir le soir s'il est élu. Sans illusion cependant : *« On a choisi le moins méchant »*, avoue Nordine. A l'approche du second tour, on cherche en vain la trace d'une effervescence comparable à celle des « manifs » anti-Devaquet ou des protestations contre la réforme du code de la nationalité. *« Devaquet, c'était nos études, Le Pen, c'est de l'utopie »*, avance un ancien combattant de décembre 1986.

Mais avec l'« effet 14 % », les élèves, beurs en particulier, viennent de recevoir une nouvelle leçon de civisme. Rares sont ceux qui, ayant le droit de vote, avouent ne pas l'exercer – *« Aujourd'hui, on sait pourquoi on vote »* – Bien des élèves toutefois garderont de cette première expérience électorale le goût amer d'une écume raciste montant des isoloirs. Farida regarde désormais les passants d'un autre œil. *« Beaucoup de gens mentent sur leur vote,* dit-elle. *Je préférerais encore qu'ils me disent en face :* je ne te parle pas parce que tu es arabe. »

PHILIPPE BERNARD.

(1) Avec 20,51 % des suffrages exprimés, M. Le Pen s'est placé en deuxième position le 24 avril à Saint-Denis, derrière M. Mitterrand (34,78 %), mais devant M. Lajoinie (18,20 %).



RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Jeunes lepénistes à la manifestation du 1er mai.

Janson-de-Sailly, intéressé

Même si on apprécie peu l'homme et son électorat, on croit à la pureté de ses intentions

SOLIDEMENT ancré dans le seizième arrondissement de Paris, le lycée Janson-de-Sailly ressemble à un grand navire immobile. A deux pas de l'avenue Victor-Hugo où les élégantes font leurs commissions, cet établissement traditionnel semble à l'abri de toutes les révolutions. L'élection présidentielle y est l'occasion, pour de nombreux lycéens, d'afficher un conservatisme plus ou moins militant, mais toujours exprimé avec une exquise politesse. Au cœur des beaux quartiers, « Janson » est le chef-lieu d'un enthousiasme juvénile pour l'ordre social, moral et politique.

Dans la cour d'honneur, dans les longs couloirs austères et dans les salles de classe ornées de quelques autocollants à la gloire de Jacques Chirac, les lycéens parlent des élections. Les points de vue sont échangés dans le plus grand calme, comme si tout écart de langage était inutile et vulgaire, le consensus politique rendant absurde les algarades. *« Il existe ici une sensibilité de droite presque exclusive et la conscience très forte d'appartenir à une élite dirigeante »*, observe un professeur d'histoire et de géographie.

Dans cet établissement resté à l'écart des manifestations de novembre et décembre 1986, les lycéens tolèrent pourtant sans acrimonie quelques « opposants » maison. Michel, militant de Lutte ouvrière, peut organiser à sa guise une réunion « anti-Le Pen » à l'heure du déjeuner, tandis que Thibault ne craint pas de proclamer qu'il soutient François Mitterrand. *« Je vote pour le candidat socialiste par esprit de générosité,* explique cet élève de terminale impeccablement vêtu. *Les autres votent à droite par intérêt. »* A ses côtés, deux fervents admirateurs de Jean-Marie Le Pen s'esclaffent sans animosité. *« Cela ne nous empêche pas d'être les meilleurs amis du monde ! »*, ajoute en souriant Thibault, mêlant sans doute à la tolérance une solidarité de classe qui gomme certains antagonismes.

Ces dissidents paraissent pourtant isolés parmi leurs camarades. Sans être vraiment militants, la plupart des élèves de Janson paraissent convaincus des vertus de la droite et attendent avec quelque inquiétude les résultats définitifs de l'élection présidentielle.

« La démagogie de la fraternité »

Souvent issus de familles aisées, ils prônent sans faillir la supériorité du libéralisme. *« J'ai voté pour Jacques Chirac parce qu'il est libéral,* affirme Anne-Françoise, une lycéenne au regard sans détour. *Son action de privatisation m'a plu, même s'il est allé un peu loin. Et puis le chômage n'a pas augmenté. »* D'autres, fort nombreux, ont choisi la droite par tradition familiale, comme ce jeune homme dont les parents *« partent en guerre pour Barre »* à chaque élection. Certains sont même directement concernés par les enjeux électoraux, comme en témoigne la présence d'une silhouette familière au milieu de la cour : vêtu d'un blouson de cuir et ressemblant étrangement au ministre des finances, Romain Balladur, élève de terminale B, soutient, c'est la moindre des choses, le parti de son père...

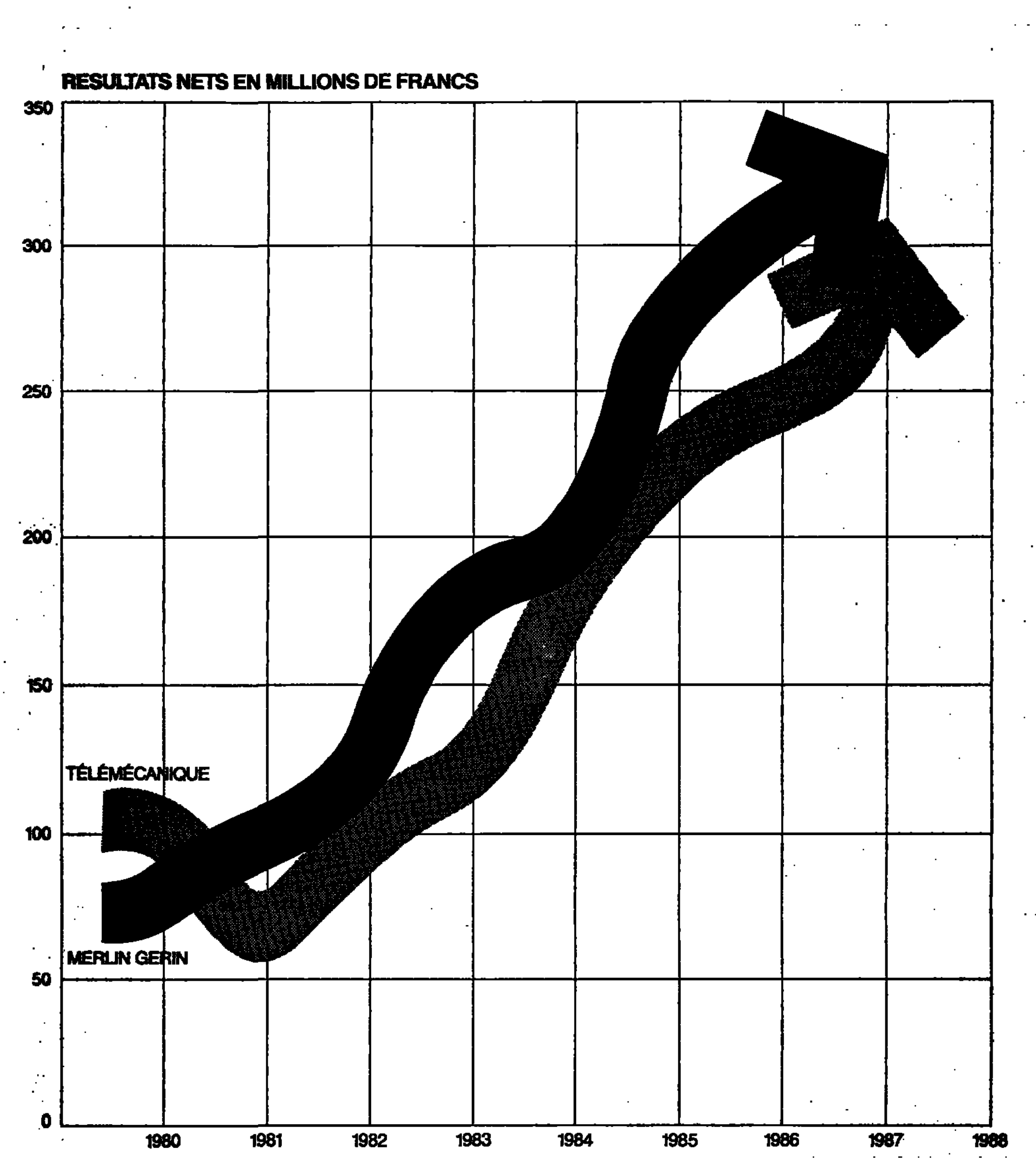
Pour beaucoup, l'immigration constitue le problème majeur, même lorsqu'ils ne se sentent pas attirés par l'extrême droite. Curieusement, dans ce quartier où les étrangers fréquentent plus volontiers les ambassades que l'ANPE, les immigrés sont ressentis comme une menace. *« Le Pen me dégoûte comme homme,* confie une élève de terminale, *mais il soulève une question importante : les immigrés sont trop nombreux et s'intègrent difficilement. »* Guillaume, un jeune Américain dont le père travaille dans une multinationale implantée en France, fait remarquer qu'il est, lui aussi, un immigré n'ayant pas le droit de vote, alors que son père *« paye des impôts comme tout le monde »*. On le rassure bien vite : pour lui, *« ce n'est pas pareil »*, il a la même culture...

Ce thème mobilise aussi les plus militants, toutes tendances confondues. Gauthier, qui a activement participé à la campagne de Raymond Barre, estime par exemple que *« Le Pen ne peut être taxé de violence, d'antisémitisme et de xénophobie. Simplement, il défend la préférence nationale qui existe déjà partout en Europe »*. Ce jeune homme qui croit à la *« pureté d'intention »* du candidat du Front national, mais méprise son électorat, explique qu'il aurait tout fait *« pour garder l'Algérie »* s'il avait eu vingt ans en 1960. Pour lui, Harlem Désir n'est qu'un *« extrémiste de l'esprit »* coupable de *« racisme envers les Blancs »*.

Adhérents de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) et élèves de terminale, Philippe et Gauthier ont voté pour Jean-Marie Le Pen et ne s'en cachent nullement. Anticommunistes avant tout, ils sortent de leurs cartables des provisions d'autocollants sur lesquels est inscrit, rouge sur blanc, *« Mitterrand, tonton magouilles »*. Choqués par la *« nullité économique »* des socialistes, ils portent le flambeau d'un reaganisme intransigeant et proclament leur attachement à la libre entreprise. La préférence nationale leur semble naturelle et souhaitable en temps de crise. *« Je ne suis pas d'accord avec la démagogie de la fraternité qui consiste à dire que tous les Nord-Africains sont français, beaux et gentils,* déclare Philippe. *Doit-on accueillir des gens sans travail qui ne cotisent pas à la Sécurité sociale ? »*

Ces positions ne leur semblent nullement contradictoires avec leurs principes de bons chrétiens, mais tout simplement logiques. Nouveaux croisés de l'Occident judéo-chrétien, ils prônent le travail, la fermeté policière et la peine de mort. Philippe désire même s'engager dans la police pour *« défendre la patrie et la paix civile »*. En attendant, il prépare le bac, partant du principe qu'*« on n'a rien sans rien »*...

RAPHAËLLE RÉROLLE.



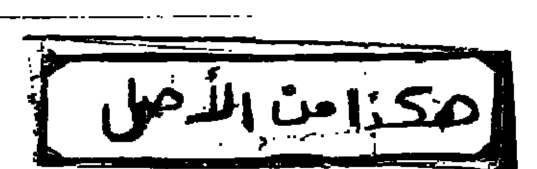
AVOUEZ QUE CERTAINES COURBES SONT ÉLOQUENTES.

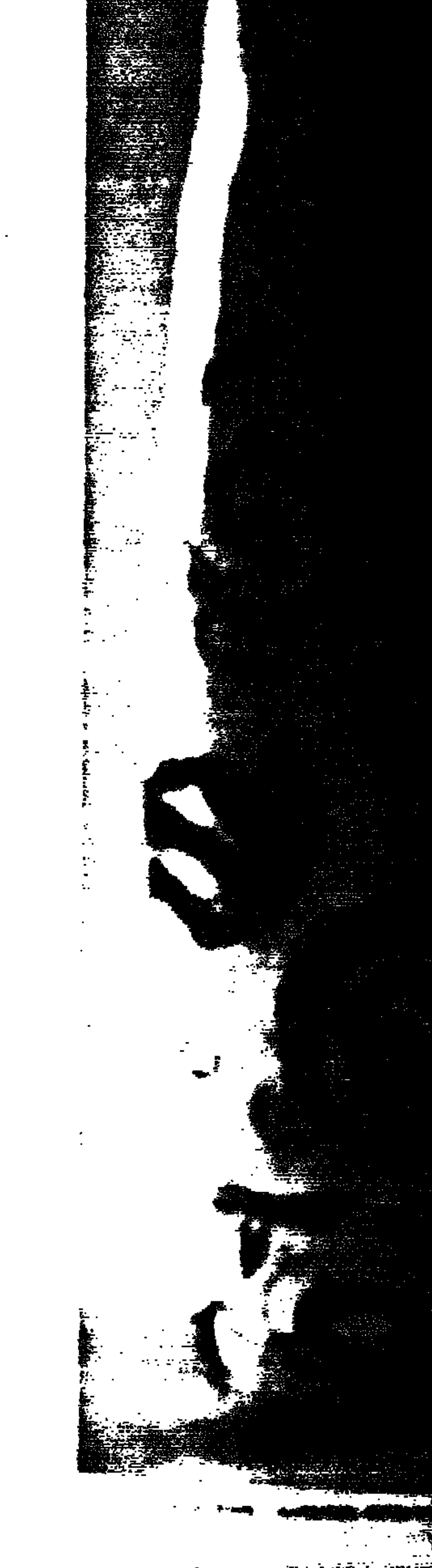
Certaines courbes parlent plus que d'autres.
Ce qu'elles disent,
c'est la complémentarité naturelle qui existe entre Télémécanique et Merlin Gerin.
Ce qu'elles démontrent,
c'est la performance d'équipes motivées.
Ce qu'elles proclament,
c'est la nécessité d'une alliance pour mieux résister aux grands concurrents mondiaux.
Ce qu'elles promettent, c'est la victoire dans les grandes compétitions de demain.
Depuis 1980, les courbes de rentabilité, de chiffre d'affaires, d'expansion de Télémécanique et de Merlin Gerin ne se quittent pas.
Ce que nous proposons,
c'est qu'elles ne se quittent plus.

Pour Une Alliance Merlin Gerin - Télémécanique

SCHNEIDER

Une note d'information (visa COB n° 88475 du 26/2/88) ainsi qu'une note complémentaire du 7/4/88 sont tenues gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

A Cologne et à Marseille : métamorphoses du verre

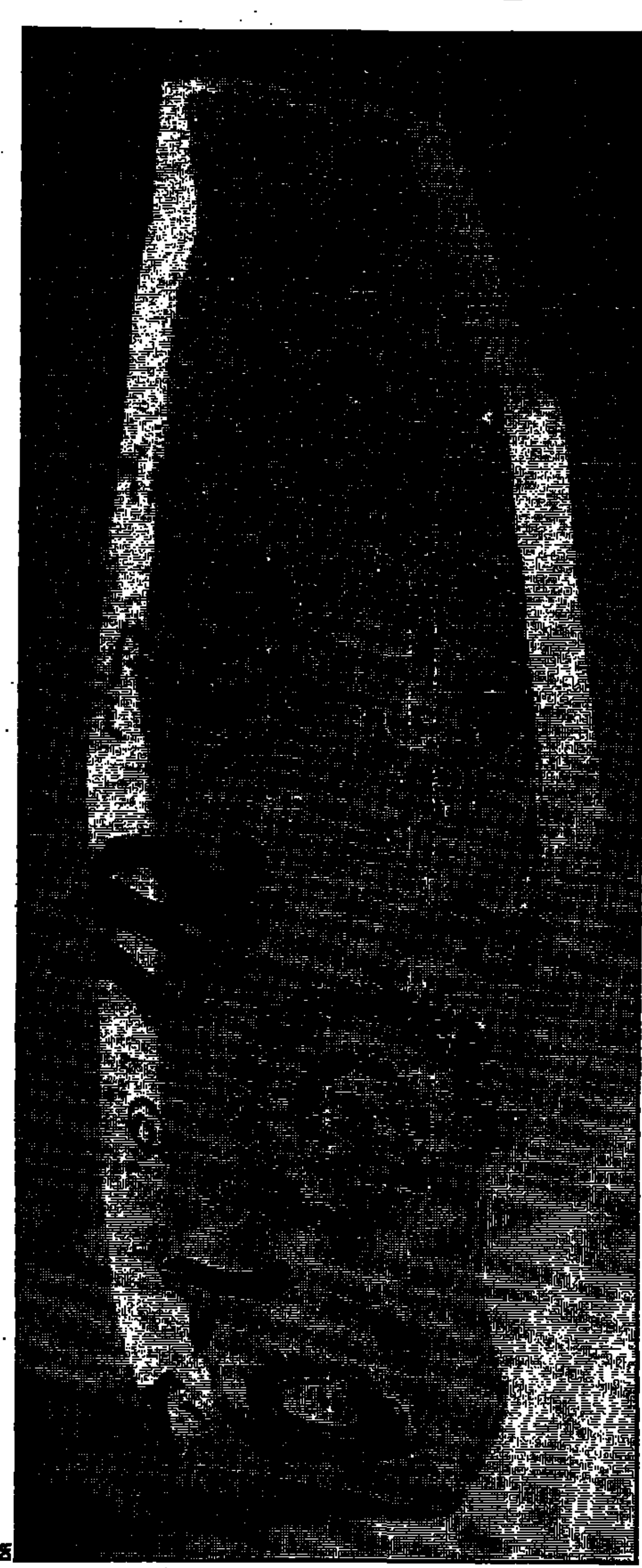
Éloge de la transparence

Deux expositions rendent hommage, à Cologne, au matériau, à sa souplesse et à l'effarante adresse de ses praticiens à toutes les époques.

LA gare de Rolandseck est charmante, entre forêt et Rhin. Apollinaire y passa jadis, dit-on. Elle ressemble moins à une gare qu'à un pavillon de chasse surmonté d'une orangerie, avec terrasse-promenoir et salon noble. La gare de Rolandseck est délicieuse, et l'on ne s'étonne pas qu'elle ait séduit un collectionneur qui a disposé ses Arp sur la pelouse et ses Wols aux murs des salles d'attente désaffectées et restaurées. La gare de Rolandseck est exquise, véritablement, et on ne lui connaît qu'un défaut ; c'est la gare la plus mystérieuse et la plus introuvable de toute l'Allemagne. Il faut, pour la découvrir, une carte d'état-major ou le secours d'un guide persévérant.

Sans la perspicacité d'un chauffeur de taxi tunisien de Düsseldorf, francophone et lecteur du *Monde*, la gare de Rolanseck serait demeurée inaccessible, et l'on eut fini par douter de son existence comme de celle de l'exposition « Glasmetamorphosen » qui s'y abrite – ou plutôt s'y cache.

C'eût été dommage. Ces « Métamorphoses du verre » réunissent une quarantaine d'artistes-verriers contemporains et composent un panorama de ce qui se crée aujourd'hui dans tous les genres artistiques à l'aide de toutes sortes de verre, du soufflé traditionnel à la pâte de verre ou au verre au plomb pour centrales nucléaires. Trois partenaires ont collaboré à cette entreprise : un industriel verrier, le groupe Corning, le Centre du verre du Musée des arts décoratifs et le Musée du verre de Sars-Poterie. Le troisième a prêté un peu de ses collections, le second son savoir-faire et le premier a fourni les moyens matériels. Résultat de l'entente entre mécène et musées : une bonne exposition, internationale quoiqu'à prédominance française. On regrettera qu'elle dure à peine une semaine, et qu'il ne soit pas prévu de la faire voyager.



David Ruth : sculpture série « L'Avesnois », 1988.

La diversité est de règle

Si métamorphoses il y a, elles suscitent également chefs d'œuvre d'artisans, objets décoratifs et sculptures. La diversité est de règle, du vase somptueux au bloc de verre taillé comme pierre, peint ou patiné. Schématiquement, trois catégories de travaux se distinguent. Les uns, fidèles à une tradition que la gloire croissante de Gallé ou de Daum n'a fait que renforcer, se montrent excellents praticiens, mais à partir de formes peu nouvelles. Soufflant leurs volumes courbes, les ornant d'émaux, d'inclusions d'or et de teintes chatoyantes, ces rénovateurs du verre décoratif exécutent coupes et vases avec une belle dextérité. Alain Begou, Peter Layton et Claude Monot semblent les plus habiles d'entre eux.

Une conception plus picturale, plus frontale, se révèle ailleurs dans des jeux de surface et d'émaillage. Il passe des souvenirs de peintres dans nombre de ces variations inattendues. On imagine qu'Anne Siering ne reste pas indifférente au renouveau de la figuration, que David Ruth connaît Annette Messager et que Catherine Zoritchak n'ignore rien de la calligraphie dansante de Tobey.

D'autres enfin, plus audacieux, usent de leur matériau en inventeurs de formes, figuratives ou abstraites. Qu'ils s'autorisent tous les baroques, comme van Lith ou Linard, ou jouent de la droite comme Pistor, ils tirent partie du grain du verre et de sa transparence. Quelques-uns de ces modeleurs, l'Américain Ben Tre et le Français Negreanu, associent verre et métal. Ils rejoignent ainsi d'autres artistes, partis eux du marbre ou du fer pour aller vers le verre : Negreanu pourrait exposer en compagnie d'un Pomereulle. Ce sont là des créateurs singuliers, et des sculpteurs autant que des verriers.

N'en était-il pas de même de l'auteur de la coupe dite de Lycurgue, anonyme artiste du quatrième siècle de notre ère ? Etait-il verrier, lui qui savait traiter figures et mouvements avec une liberté et un naturel que l'on doit comparer à ceux des plus belles frises de sarcophages ? Cette coupe aux reflets changeants, rougeoyants ou verts pâles suivant l'éclairage et l'angle, n'est que l'un des trésors d'une apologie de l'art romain dénommée « Le Verre des Césars » (2).

Le British Museum, le Corning *Museum of Glass* – encore Corning... – et les musées de Cologne et de Naples ont prêté l'essentiel de cette anthologie du verre filé, du camée et de l'or en inclusion des débuts de l'Empire jusqu'au quatrième siècle.

Bois et vis longtemps !

Il pourrait suffire d'ajouter que l'on demeure passablement effaré de la fraîcheur des couleurs, de la variété des entrelacs et des formes, de la dextérité de ces tailleurs de déesses et de profils impériaux, et que l'on a peine à croire que telle pièce découverte dans une tombe de Pompéi ou de Cologne a près de deux milles ans d'âge.

Le « vase bleu », amphore des temps augustéens, on le croirait vénitien du seizième siècle, tout comme le « vase de Portland », sur le flanc duquel Eros guide un jeune homme vers une jeune femme qui caresse un serpent. Un flacon affecte la forme d'un singe ou d'un Janus grotesque. Une coupe à boire porte en lettres de verre turquoise une inscription : « Bois et vis longtemps ! » Toutes les fantaisies, les volutes les plus arachnéennes, les tissages de verre les plus extravagants et les plus superbement inutiles enveloppent globes et vases, comme aux meilleurs temps du baroque.

D'autres coupes, aux motifs d'agate rubanée parfaitement abstraits, on les croirait Art nouveau. Tous les styles possibles sont là : on croirait que les verriers qui sont venus plus tard n'ont guère pu avoir d'autre ambition que celle de rivaliser avec ces prédécesseurs incomparables, ou de les *imiter*.

PHILIPPE DAGEN.

★ « Le verre des Césars », Römisch-Germanisches Museum, Cologne, jusqu'au 28 août. L'exposition sera présentée à Rome, au Musée du Capitole d'octobre 1988 à Janvier 1989.

Géométrie des sens

La Vieille-Charité de Marseille abrite deux expositions organisées par la direction des musées et le Centre international de recherche sur le verre, installé dans cette ville depuis 1986. Une confrontation fertile.

LE CIRVA accueille régulièrement des artistes, architectes, designers, sculpteurs, peintres. Il leur offre les moyens de travailler et de bénéficier du savoir-faire des artisans, techniciens ou industriels du verre. Ainsi, en 1987, Mario Merz, Richard Deacon, Penone, Kowalski, Gloria Friedman, pour ne parler que des seuls sculpteurs, s'y sont arrêtés. Tout comme l'Américain Thomas Kovachevich, dont le CIRVA présente aujourd'hui les travaux, accompagnés de quelques objets réalisés par des peintres ; sur les coupes et assiettes de Marie Ducaté, on retrouve les couleurs luxuriantes et l'imagerie de ses toiles.

Kovachevich travaille d'ordinaire le papier calque. Il y découpe des formes géométriques élémentaires (carré, cercle, triangle) qu'il décline en des sculptures dont la forme se modèle sous l'effet de la vapeur d'eau. Ses sculptures, saisies entre métamorphose et immobilisme, semblent en équilibre, à la lisière de la vie et du temps. Au CIRVA, Kovachevich a travaillé de fines feuilles de verre, dans un grand format qui toutefois ne dépasse jamais l'échelle que peuvent appréhender deux bras humains. Imprévisibles, courbes, souples, ces feuilles de verre, quasi immatérielles, prélevées sur une matière vierge de toute trace, de tout impact, composent une sorte de géométrie des sensations : plaisir, douleur, étonnement. La lumière et les ombres, les reflets jettent un trouble sensualiste sur ces sculptures incroyablement fragiles, blanches et transparentes. Elles se situent à l'écart, dans une zone pure où ni l'érosion de la matière ni les certitudes du regard ne semblent avoir cours.

Par comparaison, les quelque deux cent cinquante pièces de verrerie européenne des années cinquante, alignées derrière des vitrines – la présentation est exemplaire, – ont l'air d'enfants sages : coupes, verres, carafes, vases... Il faut y regarder de plus près. Les années 50, ici, ne sont certes ni kitch ni tapageuses. Mais la modernité y triomphe sans renier la tradition : au premier coup d'œil, on repère les Espagnols, les Italiens, les Scandinaves, les Français. Les pièces uniques côtoient les objets destinés à une production en série. Toutes relèvent de la même exigence d'innovation. Car la verrerie, dans ces années d'après-guerre, participe elle aussi du boom économique et de la volonté de renouvellement des formes.

Le goût pour la couleur

Pays par pays donc, mais aussi manufacture par manufacture, on peut suivre ainsi l'évolution de la verrerie italienne où prédomine le verre soufflé, le goût pour la couleur, ancré dans la tradition des verriers de Murano. Le vase « Barbarico » d'Ercole Barovier (1951) mérite une halte spéciale, tant il annonce, par ses jeux mimétiques avec le bronze et le primitivisme, le courant du design des années quatre-vingts. Architecte, peintre, scénographe, c'est un Italien encore, Ico Parisi, qui en 1951 plante une fourchette dans une masse de verre jaune et intitule le tout *la Polenta*, préfigurant à son tour la recherche des artistes invités aujourd'hui au CIRVA. Il faut remarquer aussi les pièces épurées du Finnois Wirkkala, les transparences précieuses de Lalique, les drôles de petits vases à pied de Michel Daum, les bleu outre-mer de Nancy Still McKinney ou les mosaïques d'Ernano Toso... Tous se situent à mille lieues de l'anecdotique qui trop souvent accompagne le regard posé sur cette décennie.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 12 juin, au centre de la Vieille-Charité, Marseille.

Picasso 1939-1945

A PARIS, il y a le Picasso de l'après-guerre. A Cologne, c'est celui des années noires qui est étudié. De l'exode à Royan au retour rue des Grands-Augustins, l'exposition enchaîne portraits de Dora Maar, natures mortes sombres et nus haineusement anguleux. Picasso évoque le tragique à sa manière, celle de Guernica, le monumental en moins, la rage nerveuse en plus. Les corps se plient en deux suivant la *colonne vertébrale*, les visages se contractent en masses triangulaires, les yeux se vident ou vocifèrent. Il n'est plus temps de flatter l'anatomie voluptueuse de Marie-Thérèse. Il est trop tôt pour célébrer celle de Françoise, fille-fleur. C'est la guerre. Le chat sort les dents, les objets les plus pacifiques ont des airs de lames et de haches, les couleurs virent au noir et violet.

Apparaît la tête de mort, crâne de taureau, puis crâne humain, qui demeure dans la peinture jusqu'à ces grandes années 1945-1946 que l'exposition – c'est une de ses faiblesses, l'autre étant de négliger la sculpture – n'a su ni franchement oublier ni véritablement explorer. De là un sentiment d'inachevé. Mais il ne tient pas contre la satisfaction de voir ensemble quelques-unes des toiles, des gravures et des dessins les plus fortes de Picasso, et aussi l'une de ses meilleures œuvres intimes, *le Premier Pas*, de 1943, venue du Connecticut pour l'occasion.

Ph. D.

★ Museum Ludwig, Bischofgartenstrasse 1, jusqu'au 19 juin.

Galeries

PRINTEMPS des galeries à Cologne : une cinquantaine d'entre elles organisaient un vernissage commun la semaine dernière. Peintres et sculpteurs allemands envahissent le quartier de la Bismarck strasse. Surprise cependant : quelques artistes français sont là pour démentir le lieu commun qui veut qu'ils ne se consomment que sur place. Toni Grand est chez Krings-Ernst, Gasiorowski chez Jöllenbeck, Georges Noël chez Friedrich. *Autres célébrités* : le Britannique Bill Woodrow, la photographe Cindy Sherman, l'expressionniste Galli et l'architecte Richard Meier.

Hors concours, une exposition de sculpture à la galerie Gmurzynska, avec Giacometti, Ernst, Miro, Gonzalez et, naturellement, Picasso.

Ph. D.

MARCHÉ

Le commerce de l'art à l'horizon 1992

L'expert, nouveau Janus

Experts et juristes, douaniers et assureurs, agents du fisc ou commerçants, tous s'inquiètent aujourd'hui des conséquences de la flambée des prix dans un univers où les règles et les certitudes sont fort rares ou même contradictoires selon les pays. D'ici à 1992, en Europe au moins, les législations devront pourtant être unifiées.

LE 30 mars 1987, les *Tournesols* de Van Gogh atteignent 225 millions de francs, le prix le plus élevé jamais payé pour un tableau. Le 22 mars 1988, les musées de France ouvrent leur première souscription nationale pour éviter qu'un La Tour leur échappe, à défaut de pouvoir échapper à la France puisqu'une loi permet d'interdire la cavale des œuvres d'art vers les salles de ventes accueillantes de Londres ou de New-York. Le 21 avril 1988, un déséquilibré vitriole à Munich trois tableaux de Dürer, le jour même où un Renoir, qu'on avait peu avant présenté comme un chef-d'œuvre du maître, était suspecté d'être un faux. Ce qui ne l'empêchait pas de fort bien se vendre peu de temps après.

A travers ces quelques instantanés, on peut mesurer l'extraordinaire variété des intervenants du monde et du marché de l'art. Un seul monde en fait où se côtoient fébrilement conservateurs et marchands, assureurs et douaniers, restaurateurs et faussaires, collectionneurs et experts, et enfin les juristes, fort embarrassés lorsqu'ils ont à trouver des formes universellement acceptables pour tous ces acteurs, dans un marché qui s'est emballé. C'est ainsi que, sur une idée du juriste Pierre Lalive, président de l'Institut du droit et des affaires internationales, émanation de la Chambre de commerce internationale (CCI), Martine Briat, directrice du même organisme, et une pléiade de spécialistes de toute nature ont organisé, en avril, à Genève le plus brillant des colloques sur les sujets en apparence les plus éloignés des joies esthétiques : exportation et importation, fiscalité et dation, expertise et assurance.


MAGNUM/BRUCE DAVIDSON

On y revient, on y reviendra toujours : un savant, c'est quelqu'un qui sait des choses qu'il faudrait savoir mieux que lui pour être sûr que ce n'est pas un imbécile, disait Frédéric Paulhan, père de Jean. La sentence se sera révélée particulièrement justifiée à Genève, et cela sur deux plans. D'une part cet aréopage de sommités venus des plus brillantes universités du monde, ou titulaires des plus respectables des titres, a découvert quel chemin il reste à faire pour qu'un juriste néerlandais, par exemple, comprenne les inquiétudes d'un conservateur de musée espagnol, ou encore pour qu'un marchand d'estampes français saisisse – si bon que soit son anglais – les subtilités d'un avocat américain.

Or ces difficultés de compréhension, qu'un tel colloque aura d'ores et déjà permis d'atténuer, ne sont rien à côté de celles rencontrées lorsqu'il s'agit de plaquer la rigidité (d'ailleurs relative selon les pays) du droit, l'intransigeance (tout aussi relative) des douaniers, les exigences des nouveaux acheteurs institutionnels, etc., sur l'élément le plus fuyant qui soit : la valeur esthétique d'un objet. Dans le domaine des arts, le savant de Frédéric Paulhan prend le nom d'expert et s'il s'est trouvé un moment passionnant au cœur de ces journées genevoises, c'est bien cette matinée où l'expertise est apparue comme la référence obligée de tous les autres intervenants et, en même temps, comme la vérité la plus fuyante.

Car il ne s'agit pas seulement d'expertiser des faux ou des œuvres authentiques. Il s'agit aujourd'hui d'apporter des « certificats », des mesures infaillibles qui servent ces « nouveaux acheteurs » que sont les entreprises américaines, les assureurs japonais, ou les investisseurs de tout poil, peut-être un peu trop vite convaincus de la rentabilité de ce nouveau marché, s'il faut en croire certaines interventions d'un autre colloque, avignonnais celui-là (1), qui s'est tenu en mai 1986. L'expert se trouve ainsi pris entre deux images. Celle du conseiller, tout fait de fibres artistiques et dont on loue l'œil comme on apprécie la passion du collectionneur et la clairvoyance du conservateur (2). Et celle du « mercenaire » au service du plus offrant, salle de ventes, fondation américaine ou acheteur institutionnel.

Or l'image peut correspondre à la réalité. Au prix où sont payés les experts des musées français auprès de leurs homologues de chez Sotheby's, par exemple, on s'étonne qu'ils n'aient pas encore tous tenté la traversée de la Manche à la nage.

F. E.

(1) Les actes de ce colloque (12-14 mai 1986) commencent à être publiés par la Documentation française : *Economie et culture* (Vol. 1) : *Les Outils de l'économiste à l'épreuve* (245 p., 130 F). Trois autres volumes restent à paraître.

(2) Rappelons qu'en France un conservateur n'a pas le droit de faire d'expertises sinon pour son musée. Interdiction rituellement contournée, ne serait-ce que par les catalogues publiés par les mêmes conservateurs et qui, lors des grandes expositions, authentifient nombre d'œuvres privées.

Pour le reste, est expert qui se déclare expert : il suffit d'en convaincre son monde.

Entretien avec Mme Martine Briat

« L'attitude marchande est devenue prédominante »

Pour Martine Briat, directrice de l'Institut du droit et des pratiques des affaires internationales et organisatrice du récent colloque de Genève, tout reste à faire, en matière de droit lorsqu'on parle de commerce international de l'art. A commencer par poser les bonnes questions.

« L'INITIATIVE du colloque revient à Pierre Lalive, professeur de droit international privé, mais également collectionneur. Spécialiste dans le règlement ou la négociation de litiges extrêmement complexes, il s'est aperçu qu'il existait un nombre considérable de problèmes en matière de ventes d'art internationales. Il y avait eu déjà des réunions ou conférences, mais seulement entre Etats, ou au sein d'organisations comme le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Dans de tels contextes, tous les débats étaient consacrés à des questions d'exportation illicite et de protection du patrimoine. C'est-à-dire à des problèmes relevant du droit pénal, ou de la restitution d'œuvres. Le commerce en tant que tel n'était pas évoqué.

Faire exploser les cloisonnements

» D'où un premier colloque en 1985, consacré à « la vente internationale d'objets d'art ». Cette première réunion, où des gens peu portés à se rencontrer se sont retrouvés, s'est pourtant révélée trop exclusivement juridique. Cette année, nous avons donc voulu intégrer les pratiques, c'est-à-dire faire intervenir les assureurs, les directeurs de galeries, les experts, les conservateurs, etc. Et évoquer également d'autres aspects plus ou moins déterminants, comme la fiscalité : les incitatifs fiscaux propres à chaque pays, ou encore les systèmes de dation et de donation.

» Nous avons voulu faire exploser les cloisonnements, avec un objectif plus ambitieux qu'il y a trois ans : trouver, entre les impératifs des patrimoines nationaux, les intérêts commerciaux, ceux des artistes et des collectionneurs, une ligne médiane qui puisse satisfaire tout ce beau monde. Si tous n'ont pas été satisfaits, ni toutes les réponses trouvées, au moins les questions principales auront été posées.

– Pourquoi avez-vous choisi Genève, plutôt que Londres, Paris ou Monaco ?

– Nous avons hésité entre Londres, qui a pour elle d'être le siège de Sotheby's et de Christies, et Genève, plus neutre, comme chacun sait, et où il existe déjà une association : Droit et commerce international de l'art (DECIA). Nous avons finalement opté pour Genève, qui permettait l'intervention du plus grand nombre de spécialistes internationaux dans chacun des domaines concernés. En outre, la ville avait l'incontestable mérite de subventionner le colloque.

» Avant, le commerce international de l'art, c'était une sorte de club où se côtoyaient le monde des musées, les collectionneurs, les commissaires-priseurs, quelques galeries. Un circuit clos. Depuis cinq ou six ans, de nouveaux opérateurs sont apparus, des *businessmen* de l'art, pour qui l'œuvre en tant que telle peut avoir moins d'importance que son prix. L'attitude marchande est devenue prédominante.

– Il y a un phénomène nouveau, le déséquilibre du marché ?

– Oui, les prix payés pour certaines œuvres créent un problème énorme. Pour les Japonais, aujourd'hui, acheter une œuvre, c'est un placement, un investissement. Ce sont eux aujourd'hui, mais il faut se rappeler que c'est une constante : les pays les plus riches ont toujours voulu acquérir les biens des pays moins fortunés. Pensez à la France au dix-huitième siècle, aux Américains pendant la première partie du vingtième. Les Japonais restent dans la tradition. Reste que la situation est intenable. En premier lieu pour les musées, bien sûr, qui ne peuvent plus faire face, même soutenus par l'Etat, mais aussi pour les assureurs. Il n'est donc pas exclu que certaines polices comportent à l'avenir des clauses restrictives. Que tel tableau, s'il vient à être volé ou détruit, ne soit plus remboursable qu'à 50 % de la valeur déclarée. Il se peut aussi, comme cela se fait maintenant pour les satellites, qu'on refuse tout bonnement de les assurer.

– Cela ne peut-il constituer un élément modérateur du marché ?

– Les assureurs essayent, oui. Ils essayent aussi par le biais de l'expertise de trouver la valeur « économique » de l'œuvre. Mais peut-elle être vraiment indépendante de la valeur de vente ? En outre, qui a vraiment intérêt à modérer le marché ? Rumeur ou réalité, on dit que le milieu de la pègre japonaise se sert des achats d'œuvres d'art pour blanchir de l'argent. Qui a intérêt à savoir d'où provient l'argent ? Personne. D'où un aspect un peu malsain, très particulier au commerce international de l'art.

Un statut international de l'expert

» Or si cet argent sert à blanchir, il est possible qu'il y ait des rotations énormes et extrêmement rapides, un mouvement purement financier d'où est exclu le collectionneur.

– Dans un tel contexte, la valeur artistique de l'œuvre ne rentre plus en ligne de compte ?

– La valeur d'une œuvre ? Qu'est-ce que c'est ? Est-ce celle déclarée aux assurances, celle de l'évaluation en douane, celle fixée par un expert, celle fixée par une vente plus ou moins réussie ? Pour tenter de répondre à cela, les Américains ont imaginé la notion de *Fair market value*, un critère beaucoup plus « objectif » qui ferait intervenir simultanément la réputation de l'auteur, la qualité de l'œuvre, le temps passé à la création, la place dans l'œuvre entier, l'état de conservation, l'existence ou le risque d'un droit de préemption, la situation juridique de l'œuvre, etc.

– Cela bouscule passablement le rôle traditionnel des experts.

– Une étude californienne a montré que pour un même objet les expertises pouvaient varier de 40 000 à 250 000 dollars. Cela aux Etats-Unis. Or que vaut une expertise américaine en France ? Faut-il alors trouver un statut international de l'expert, voire créer une chambre internationale des experts ? Et sur quels critères les choisira-t-on ?

» En Suisse, pour la peinture du dix-huitième siècle, il n'y a que trois experts, qui sont aussi directeurs de galeries. Est-ce qu'un directeur de galerie peut être en même temps expert ?

» Avant le développement du marché international, un bon expert pouvait trouver le temps de tout expertiser. Aujourd'hui, pour chaque époque, pour chaque peintre, les petits experts se sont multipliés. Comment être sûr de leur compétence ?

– Il y a maintenant des techniques scientifiques très fines qui laissent peu de place au doute.

– Oui, mais se pose alors le problème du coût d'une expertise. Quel temps et quels moyens techniques un expert peut-il employer pour une œuvre secondaire, voire mineure ? Les nouvelles techniques d'expertise vont dans le sens des gens qui ont de l'argent. D'où la force d'organismes comme Sotheby's ou Christies, ou encore d'institutions riches, comme le Getty Trust. Même s'il ne faut pas oublier ceux qui ont un coup d'œil fantastique. Comme en matière de vins, par exemple, la part de l'intuitif rencontre souvent celle du scientifique.

» Si complexe et ambigu soit-il, le rôle des experts reste déterminant. Ainsi, les assureurs qui se contentaient jusqu'à présent de la valeur déclarée ont tendance à se doter de services d'expertise et de conseil. Pour eux-mêmes et pour leur clientèle. A tel client ils suggéreront de réévaluer l'œuvre assurée, à tel autre, propriétaire d'un Renoir, ils conseilleront d'accrocher le tableau ailleurs que dans la salle de bains, qui n'est en effet pas le lieu le plus propice à sa conservation... Les experts servent ici à diminuer les risques et à établir un plafond d'évaluation des œuvres.

» Ici ou là, ils peuvent avoir d'autres rôles. Les évaluations pour la couverture d'un objet peuvent être d'intéressants révélateurs pour le fisc. D'où des sous-évaluations volontaires, aux risques et périls des œuvres, éventuellement des experts eux-mêmes : aux Etats-Unis, ils peuvent être poursuivis lorsqu'ils sous-évaluent un objet avec l'intention manifeste de frauder le fisc. D'où aussi le fait que beaucoup, pour échapper au fisc de leur pays préfèrent s'adresser à la discrétion des assureurs suisses. En France, en revanche, le problème ne se pose plus dans les mêmes termes depuis la loi Fabius qui exonère les œuvres d'art. Il est paradoxal qu'on doive ainsi à un premier ministre socialiste – dont le père, il est vrai, est antiquaire – les dispositions fiscales les plus libérales du monde en matière d'art.

» Dans la plupart des pays, la fiscalité est un des secteurs où l'invisible est le plus important. Il est vrai qu'au départ elle n'est pas précisément faite pour la définition d'une politique culturelle. Elle permet souvent aux opérateurs de jouer quand cela leur serait difficile dans un autre domaine. Cela favorise un affaiblissement de la probité.

– Et la possibilité de fraudes.

– Je n'irai pas jusque-là. Mais d'un commerce invisible, oui.

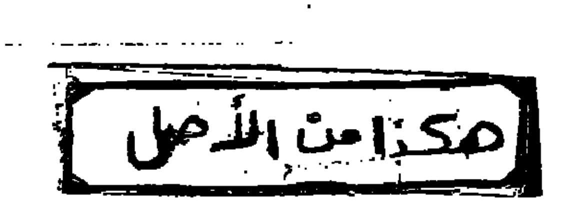
– Pour l'Europe au moins, les choses devraient être plus claires à partir de 1992 ?

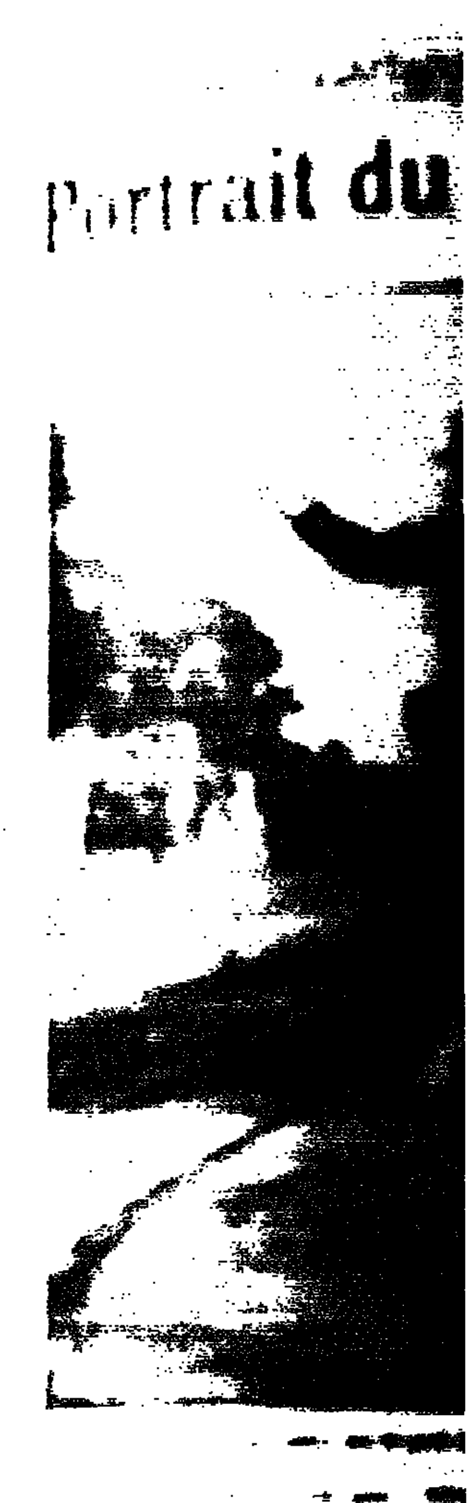
– Les objets d'art sont-ils des biens au sens du traité de Rome ? Est-ce que la TVA doit s'appliquer aux objets d'art circulant dans le Marché commun ? Tout cela est loin d'être résolu. Dans un autre secteur, celui des vidéogrammes, la Cour des Communautés européennes a reconnu qu'une politique culturelle nationale était justificative d'une restriction au commerce intercommunautaire.

» S'il ne doit pas y avoir de restriction en matière d'art, cela implique une politique commune en matière de patrimoine, de fiscalité, ainsi qu'un statut commun de l'expertise. On risque de rencontrer bien des problèmes. Des pays comme l'Angleterre, les Pays-Bas, le Danemark n'ont pas des politiques de protection du patrimoine comme celle de la France. Or le problème des législations différentes n'est pas seulement lié au marché, il touche également aux questions de succession.

» Prenons le cas de la succession d'une famille suisse dont les œuvres sont réparties dans des propriétés aux quatre coins du monde. Dans quelle mesure tel ou tel pays peut-il, au contraire de tel autre, limiter les droits des ayants droit. C'est en effet contradictoire avec le droit du commerce international. En outre, selon quelle législation traiter de l'héritage ? Est-ce la nationalité du légataire, celle de l'héritier, est-ce encore le pays dans lequel se trouve l'œuvre, qui doit prévaloir ? Selon quels critères un pays peut-il décider d'empêcher une œuvre de sortir du territoire, ou au contraire d'en autoriser l'exportation ? Au Etats-Unis, il n'y a pas de contrôle. En France, en revanche, c'est le fait du prince, les décisions apparaissent souvent arbitraires. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMAN





PHOTO

Jacques-Henri Lartigue au Grand-Palais

Portrait du bonheur

Légère comme une partie de badminton, la vie saisie au bond par une « espèce d'habitant d'étoile » pour qui la photographie était un jeu d'enfant.

DÈS l'âge de huit ans, avec son appareil tout neuf, en bois ciré, Jacques-Henri Lartigue photographie seul. Sur ses plaques 13 × 18, il fixe dans des poses comiques son frère Zissou, ses cousins, son chat Zizi, sa concierge, bref tous ceux qui l'approchent. Spectateur de son propre bonheur, il collecte au vol des miettes d'éternité, égrenant au présent sa vision d'un siècle qui grandit.

Son album de souvenirs est un éblouissant tableau de mœurs. Reporter de son intimité, c'est en prenant son univers familial pour modèle que Lartigue devient sans le savoir le chroniqueur attentif de son temps, puis porté par cette « manie de tout photographier » qu'il considérait comme une faiblesse, il élargit son cercle de famille à toute une société.

Les chapeaux excentriques portés par les belles dames déambulant au bois de Boulogne le séduisent : c'est en dandy intrépide qu'il se tient à l'affût, assis sur une chaise en fer. Il les caresse avec espièglerie de son œil bleu, incurablement facétieux. Chacune d'entre elles est perçue comme une illusion amoureuse, un absolu, une forme éternisée de la beauté.

Lartigue fête la bourgeoisie du début du siècle, à travers ses rites chics et mondains. Il célèbre les tennismen qui évoluent en pantalon et les premières voitures grand sport. Son goût du luxe le porte à portraiturer les vedettes du music-hall ou du théâtre. Des Dolly Sisters, nimbées de flou, à la série quasi sociologique des « Femmes aux cigarettes » (1927), parmi lesquelles Mary Marquet et Joséphine Baker. Rieuse, charmante ou amusée, chaque élégante est l'objet d'une dévotion non simulée, à l'image d'Yvonne Printemps *« encore plus ravissante dans la vie que sur scène »*.


ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE

Sacha Guitry sur le quai de la gare, 1927.

Cet amateur éclairé, maître dans l'art de saisir le mouvement qui faisait du « je-m'en-fichisme » une vertu, excelle à croquer les célébrités qui étaient aussi ses amis. Brossant leur portrait comme autant de notations brèves, il les happe dans des postures acrobatiques ou chaplinesques qui les démystifient et les réintègrent par mille facéties dans la vie. Ainsi, Abel Gance, en maillot de bain, sur un cheval flottant, Maurice Chevalier faisant le poirier sur la plage de Royan et Sacha Guitry bondissant sur un quai de gare.

Cette suite d'instants heureux, cette moisson de visages se poursuit, de Cannes à Biarritz, avec le portrait des « femmes de sa vie ». Bibi, au 6 x 13, en héroïne romantique sur le toit d'un bus londonien ; Renée, *« la plus belle fille du monde »*, son modèle favori, mi-madone, mi-Mistinguett ; Florette enfin, épousée en 1942, *« au regard confiant comme celui d'un bébé »*, qui, jusqu'à ses quatre-vingt-treize ans, aida cet « habitant des étoiles » à déambuler sur Terre comme dans un paradis sans ombre.

Lui qui écrivait *« quand il s'agit de moi dans la vie, cela me donne toujours un peu envie de rire »*, s'est bien sûr aussi beaucoup auto-photographié. avec sa Pic Pic, en guêtre et képi devant un aéroplane et, dès 1904, au bain, à côté de son hydroglisseur à hélice aérienne. Chacun de ces instantanés est un concentré de vie, totalement à l'opposé de sa peinture, influencée par Vuillard, gagne-pain sur lequel lui-même nourrissait peu d'illusions.

S'il restitue le bouillonnement magique d'un siècle vécu comme une école buissonnière, le plaisir que l'on prend à remonter le cours de cette expérience ne doit pas occulter la prodigieuse inventivité de ce regard toujours à la page et en avance sur son temps. A côté de clichés archi-connus, comme sa cousine Bichonnade dévalant un escalier, sa nounou Dudu jouant au ballon ou « Mardi gras » (1903), il y a aussi des audaces comme la vision fantomatique de son cousin Dédé dans sa chambre (1906), celle, obnubilante, de sa cousine Marcelle, cet autoportrait aquatique inédit, en 1911, à Rouzat, six ans avant que Kertesz ne fixe l'illustre nageur sous l'eau d'où naîtront les distorsions.

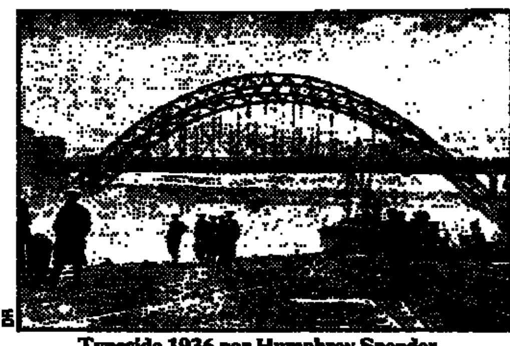
Retentissante de rires, culbutes et cavalcades, cette exposition est une joyeuse bouffée de fraîcheur. Splendidement formulées, les quatre-vingts épreuves tirées par Yvon Le Mariec ne prétendent pas à une relecture de l'œuvre. Il s'agit d'une balade à travers les rencontres et les péripéties de ce perfectionniste dilettante et coquet qui consacra son temps à tenter d'*« attraper une petite facette de l'inattrapable »*.

PATRICK ROEGIERS.

★ Jacques-Henri Lartigue, « Moi et les autres », 80 portraits et autoportraits, exposition conçue et réalisée par l'Association des amis de J.-H. Lartigue, avec le concours de la Direction du patrimoine, salle de la donation Lartigue au Grand Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e, jusqu'au 31 décembre (fermé mardi et mercredi).

Humphrey Spender au Comptoir de la photographie

En attendant la guerre


Tyneside 1936 par Humphrey Spender.

Dans la grande tradition du reportage social, Humphrey Spender a montré la vie quotidienne en Angleterre avant la guerre.

ABSENT de toutes les anthologies, Humphrey Spender, avant d'abandonner la photographie pour s'adonner à la peinture, a suivi un itinéraire en tous points analogue à celui de Bill Brandt.

En 1932, c'est à la demande du *Daily Mirror* qu'il effectue un reportage sur les conditions de vie des Britanniques. Il opère à l'improviste, sans temps de pose et dans des éclairages très réduits. Grâce à son appareil 35 mm, il parvient à saisir sur le vif l'attitude de ses compatriotes. D'un meeting à Trafalgar Square en 36 aux files de chômeurs, ce témoignage documentaire, presque sociologique, sur les Anglais chez eux est tout à la fois un portrait collectif et la chronique d'une époque. Dénonçant les injustices sociales avec moins de sévérité que Bill Brandt, Spender célèbre le courage, l'obstination, l'espoir d'un peuple face à l'adversité. A travers le visage des affamés, des déshérités, la gouaille des enfants rieurs, il excelle sans dramatiser à rendre perceptibles la menace, l'angoisse et l'inquiète attente devant un avenir incertain. Il décrit la vie des marchés, des petits commerces, mais aussi l'ambiance des pubs, des halls d'hôtel et même des vestiaires sportifs.

Celui qui se qualifiait d'« observateur irrepérable » vit aujourd'hui — à soixante-dix-huit ans — retiré à la campagne, près de Londres. On doit à Marie-Françoise George la découverte de ce travail inédit, présenté par soixante tirages modernes, aux onctueux tons gris.

P. R.

★ Humphrey Spender, « Life in England, 1932-1940 », Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Fg-Saint-Antoine, 75012, jusqu'au 10 juin.

CINÉMA

Films français des années 50

Les chemins de la nostalgie

Pour accompagner la rétrospective de cent cinquante films français des années 50, qui commence le 4 mai, le Centre Georges-Pompidou vient de publier deux ouvrages, sous la direction de Jean-Loup Passek. Cinéma français, les années 50, *signé Jean-Charles Sabria, et un ouvrage collectif,* D'un cinéma l'autre, *recueil de textes divers, écrits pour la circonstance.*

MILLE films de 1950 à 1959 : mille fiches avec générique, interprétation et résumé du sujet. La formule est connue mais on ne peut s'empêcher de s'incliner devant un tel travail. En suivant l'ordre alphabétique, on retrouve de grands souvenirs, les adaptations littéraires du cinéma « de qualité », le réalisme psychologique des films d'Yves Allégret, René Clément, Henri-Georges Clouzot, et puis les films des « auteurs » consacrés par *les Cahiers du cinéma :* Jacques Becker, Robert Bresson, Jean Cocteau, Jean-Pierre Melville, Max Ophüls ou Sacha Guitry. Le plus surprenant et, pour les cinéphiles d'aujourd'hui, le plus inattendu, c'est de tomber sur des noms comme *Autant en emporte le gang, les Aventures de Gil Blas de Santillane, le Bagnard, Ballerina, Baratin, Boum sur Paris, Capitaine Ardant, la Caraque blonde, En légitime défense, Escapade, Et ta sœur, la Femme à l'orchidée, Une fille à croquer, les Frangines, Incognito, Jocelyn, Leur dernière nuit, les Révoltés de Lomanach*, des pages et des pages de films, bien en deçà du cinéma commercial d'Henri Decoin ou de Christian-Jaque : le tout-venant de la production française de cette décennie.

Ce principe de panorama historique a ses vertus. En mettant tout « à plat », sans jugement de valeur, il donne à réfléchir et, en somme, à redécouvrir les points forts et la qualité de cette production. Par ailleurs, Jean-Charles Sabria a établi un dictionnaire de soixante-treize réalisateurs et de cent cinquante-huit acteurs et actrices. Mais voilà que, sous couleur d'objectivité, il nous entraîne sur les chemins de la nostalgie. Du côté de Claude Autant-Lara dans sa meilleure période, ou de Jacqueline Audry, alors la seule femme réalisateur en activité régulière, c'est normal. Comme de rappeler Jean Dréville et Julien Duvivier. Mais, curieusement, Jean-Paul Le Chanois se voit accorder moins de place que Denys de La Patellière et Richard Pottier (il est vrai que, dans la même page, Max Ophüls n'est que sommairement cité), qui réalisa *Caroline chérie*, avec Martine Carol. Il semble que Sabria ait une passion coupable pour les fims de Pottier, pour *la Belle Otéro* (Maria Felix), *Tabarin* (Sylvia Lopez), *ou la Châtelaine du Liban* (Gianna Maria Canale et Jean-Claude Pascal). En consultant de près le dictionnaire des réalisateurs et celui des interprètes, on peut s'amuser à déceler où la subjectivité se niche. Et, du coup, la nostalgie qui n'est pas uniquement liée à Richard Pottier. Ainsi, la rubrique « Les étrangers en France ».

Finalement, sur une formule qui semble éprouvée, Jean-Charles Sabria innove singulièrement, en reconstruisant ses propres années 50. Toutes les photographies viennent de sa collection personnelle. Là encore, le choix des portraits, des gros plans, des scènes à deux, des scènes d'ensemble, est porteur de rêves, de frissons, de fantasmes.

D'un cinéma l'autre, semble le compléter par des « notes » sur des phénomènes caractéristiques: aspects législatifs et économiques (Jean-Pierre Jeancolas), importance des studios et des décors (Jean-Pierre Touati), la chute des valeurs (Joël Magny), l'approche généalogique de la nouvelle vague (Serge Daney). Du sérieux, il en faut pour écrire l'histoire du cinéma ; avouons pourtant que ce sont les chroniques subjectives de Pierre Murat, recensant avec verve les actrices jusqu'à la naissance du mythe Bardot, et de Bernard Chardère, racontant sa traversée des années 50 en citant *Positif* et les copains, que vont nos préférences. Peut-être parce que là aussi pointe la nostalgie. Avec humour.

JACQUES SICLIER.

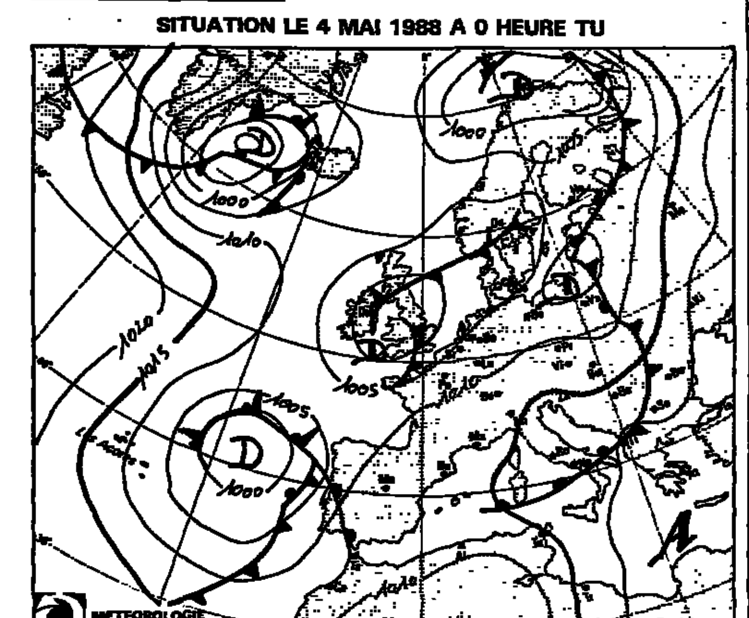
★ *Cinéma français, les années 50*, par Jean-Charles Sabria. Editions Economica. Centre Georges-Pompidou. 512 pages, 750 illustrations, 420 F.

D'un cinéma l'autre — Notes sur le cinéma français des années 50. Editions Centre Georges-Pompidou, collection « Cinéma singulier », 128 pages, ill., 130 F.

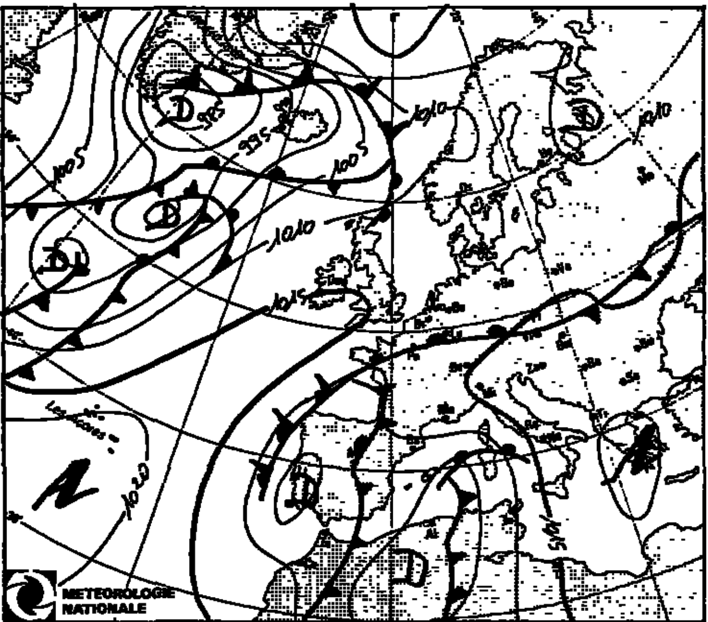
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 mai à 0 heure UTC et le jeudi 5 mai à 24 heures UTC.

Une dépression sur le Portugal dirige sur la France un flux de sud-ouest, où circulent des masses d'air chaud et humide. L'aggravation se produira donc par le sud avec des ondées orageuses. La journée sera plus agréable sur la moitié nord mais les nuages arriveront au fil de la journée.

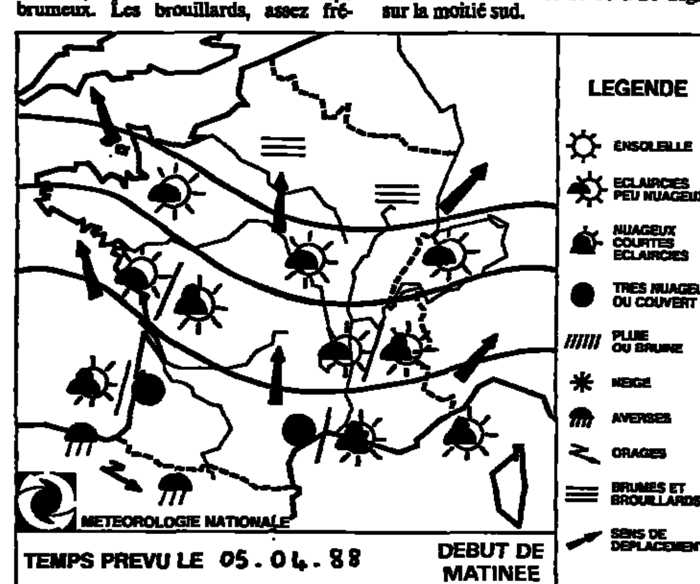
Jeudi : dégrdation nuageuse par le Sud. Le matin, la France présentera un dégradé de nuages du nord au sud. Mais cette fois, c'est au nord qu'ils seront moins nombreux. Au fil de la journée, les nuages deviendront de plus en plus nombreux, par le sud. Ils apporteront des ondées orageuses dans le Sud du pays.

Sur la Normandie, le Bassin parisien, le Nord-Picardie, La Champagne-Ardenne, ainsi que sur la Lorraine et l'Alsace, le jour se lèvera dans un temps brumeux. Les brouillards, assez fréquents, ne se lèveront qu'un peu plus tard. La journée sera assez agréable mais les nuages se feront de plus en plus présents. On peut même s'attendre à quelques petites pluies éparses en fin de journée. Un peu plus au sud, de la Bretagne aux Pays de Loire, au Centre, à la Bourgogne et au Jura, le ciel sera nuageux dès le matin mais la journée sera douce. Toutefois, en cours d'après-midi, de petits pluies peuvent se produire çà et là. Elles pourront parfois prendre un caractère orageux.

Sur la moitié sud, beaucoup de nuages le matin, particulièrement de l'Aquitaine aux Pyrénées et aux régions méditerranéennes.

Sur toute la moitié sud, le vent de sud-est sera sensible.

Côté températures, c'est la douceur. Il fera 7 à 9 degrés le matin au nord, de 10 à 12 dégrés au centre et de 12 à 14 degrés au sud. L'après-midi, les températures varieront de 16 à 18 degrés, sur la moitié nord et de 18 à 20 degrés sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-5-1988 à 6 heures TU et le 4-5-1988 à 6 heures TU — le 4-5-1988

FRANCE			
AJACCIO	19	12	N
BIARRITZ	19	10	P
BORDEAUX	19	10	C
BOURGES	16	5	D
BREST	13	10	A
CAEN	15	9	A
CHERBOURG	14	9	A
CLERMONT-FERR.	18	6	N
DIJON	17	6	N
GRENOBLE St-M-H	22	8	D
LILLE	17	9	C
LIMOGES	14	7	A
LYON	19	9	D
MARSEILLE-MAR.	21	12	C
NANCY	17	7	D
NANTES	15	9	A
NICE	19	12	A
PARIS-MONTS.	18	9	C
PAU	20	7	C
PERPIGNAN	19	12	C
RENNES	15	8	D
ST-ÉTIENNE	19	6	N
STRASBOURG	19	8	N
TOURS	16	8	N
TOULOUSE	20	10	C
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	25	10	C
AMSTERDAM	14	10	A
ATHÈNES	20	11	N
BANGKOK	29	26	P
BARCELONE	20	12	C
BELGRADE	26	11	D
BERLIN	21	7	N
BRUXELLES	16	10	C
LE CAIRE	27	16	D
COPENHAGUE	15	5	B
DAKAR	25	21	D
DELHI	38	25	D
DJERBA	31	20	D
GENÈVE	18	6	A
HONGKONG	30	25	C
ISTANBUL	14	7	D
JÉRUSALEM	21	11	A
LISBONNE	18	12	P
LONDRES	15	10	A
LOS ANGELES	25	13	N
LUXEMBOURG	15	7	N
MADRID	17	9	P
MARRAKECH	25	13	N
MEXICO	29	13	A
MILAN	21	11	N
MONTRÉAL	16	3	C
MOSCOU	20	11	D
NAIROBI	25	19	O
NEW-YORK	16	7	D
OSLO	13	5	C
PALMA-DE-MAL.	22	11	C
PÉKIN	19	14	C
RIO-DE-JANEIRO	31	21	D
ROME	19	15	N
SINGAPOUR	27	23	C
STOCKHOLM	17	7	C
SYDNEY	21	16	P
TOKYO	21	18	C
TUNIS	24	14	B
VARSOVIE	25	13	P
VENISE	21	10	C
VIENNE	24	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4736

HORIZONTALEMENT

I. Des spécialistes qui se contentent d'exécuter. – II. En somme. – III. Soumises à des épreuves. – IV. Cri de celui qui s'est fait pincer. Qui ne sont donc pas des mirages. – V. Pronom. Etre inférieur. – VI. L'Espagne en France. Quartier de Nice. – VII. Le lièvre mais pas la tortue. – VIII. Leur robe est pleine de taches. – IX. Un roi de Rome. Peut soutenir la culotte. – X. La grande période des glaces. – XI. Qui a fait l'objet de plusieurs répétitions.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être formés par des citoyens. – 2. Son sel est très utile quand on fait des pâtés. – 3. On y menait une vie de château. Une vraie patate. – 4. Mot qui peut valoir un renvoi. Leur présence est parfois exigée pour se mettre à parler. – 5. Riposter comme un âne. La rage avant Pasteur. Un peu d'espoir. – 6. Son fil était utilisé pour des réparations. Parfois demandée par ceux qui trouvent que la cuisse est légère. – 7. Qui n'ont donc pas besoin de compter. Bien pesés. – 8. Pratiques. Posés par des braconniers. – 9. On y trouve trente Etats indépendants. Vigueur.

Solution du problème n° 4735

Horizontalement

I. Croupiers. – II. Hernie. Ou. – III. Ame. Ennui. – IV. SO. Cause. – V. Sucre. As. – VI. Eleis. Gin. – VII. Uélé. Léna. – VIII. Ruines. – IX. Rb. Odeur. – X. Ail. Ane. – XI. Entrevues.

Verticalement

1. Chasseurs. Ré. – 2. Rémouleur. – 3. Ore. Célibat. – 4. Un. Rien. Ir. – 5. Pièces. Eole. – 6. Iéna. LSD. – 7. Nuage. Eau. – 8. Roussin. Une. – 9. Suie. Navrés.

GUY BROUTY.

● **Journées des plantes de Courson.** – Les Journées des plantes auront lieu les 6, 7 et 8 mai dans le parc du domaine de Courson à Bruyères-le-Chatel dans l'Essonne (entre Limours et Arpajon). Outre l'exposition habituelle des collections de plantes rares originaires du monde entier (arbres, arbustes et fleurs, diverses conférences seront données sur le thème du jardin par Tom Wright, paysagiste anglais, Anne Raufaste, architecte, et Jean-Marie Jurdant, spécialiste des plantes aquatiques

★ Renseignements : tél. : (1) 64-58-90-12. *35 kilomètres au sud de Paris*, RN 20, jusqu'à Arpajon Nord, puis D 97 vers Limours.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Maryse et Stéphane Pierre CAPS sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Alexandra,

le 24 avril 1988, à Auch.

– Elodie Starlight a le bonheur d'annoncer la naissance de

Romain Scott,

le 28 avril 1988, à Paris.

Anne-Marie et Gérard Berland,
24, rue de la Renardière,
94300 Vincennes.

Décès

– Mme Francine Arnaud,
sa maman,
M. Olivier Arnaud,
son frère,
Mme Simone Arnaud,
sa tante,
Mme et M. Jean Guitard,
M. Bruno Guitard,
Sébastien et Julie Arnaud-Guitard,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Marie-Dominique ARNAUD,
médecin-chef du centre de santé de Djoubouti-Ouest,

survenu à Marseille, le 2 mai 1988.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le jeudi 5 mai, à 15 heures, à Seyne-des-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence).

Une pensée et une prière sont demandées à tous ses amis.

MCAC,
BP 183 Djibouti.
Villa des Sapins,
04140 Seyne-des-Alpes.

– Gérard Beneteau,
son président,
Et les membres du conseil d'administration de l'Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Paul CASTAIGNE,
vice-président de l'ARS,
président du Conseil scientifique,

survenu le 29 avril 1988.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 5 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

ARS centre de diagnostic,
Hôtel-Dieu de Paris,
1, rue de la Cité,
75181 Paris Cedex 04.

– Mme Hisako Dubosc,
son épouse,
M. Michel Dubosc,
M. Dominique Dubosc,
Mme Isabelle Benabou,
M. Fabrice Dubosc,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre DUBOSC,

survenu le 30 avril 1988, à Kamakura.

27, rue Casimir-Perier,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Raymonde Tailhades,
M. Claude Jamet,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils

Gilles JAMET,

survenu le 27 avril 1988, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le 3 mai au crématorium du Père-Lachaise.

26, avenue des Gobelins,
75013 Paris.
15, rue Vauquelin,
75005 Paris.

– Mme Louis Tissinier,
M. et Mme John Scheid
et leur fils,
M. et Mme Robert Veber
et leurs filles,
M. et Mme Michel Zueras
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis TISSINIER,
inspecteur général honoraire des postes et télécommunications,
officier de la Légion d'honneur,

6, rue Georges-Eastman,
75013 Paris.

Remerciements

– Mme Jean Cohen
et ses enfants,
Mlle Maud Cohen,

remercient tous leurs amis qui ont partagé leur peine lors du décès du

docteur Jean COHEN.

– M. et Mme Alfred Georges
et leur fille,
Mme Alice Moszkowicz
et son fils,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Rose GEORGES-MOSZKOWICZ,
née Lipszyc,

vous expriment leurs sincères remerciements.

44, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.
136, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Ploemeur. Saint-Cloud. Aix-en-Provence.

Les familles Le Tilly, Guillemot et Reinhart,
remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Mme veuve Henri LE TILLY,
née Simone Guillemot,

ainsi que toutes celles qui se sont associées à leur deuil, par leur offrande de services et de fleurs ou leur envoi de cartes.

Anniversaires

– Paris. Montpellier.

Il y a un an disparaissait

Raymond CHAULIAC,
ingénieur Arts et métiers.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé aient une pensée pour lui.

Sa famille.

– Il y a dix ans disparaissait accidentellement

Jean François DURAND,
PDG d'Intersub,

et ses amis

Marc HENRY,
Jean-Jacques MOALIC,
Yves ELOY.

Une pieuse pensée est demandée pour eux.

– Voici dix ans que

Boris FIZE,

nous a quittés.

En son souvenir, une messe aura lieu le dimanche 8 mai 1988, à 11 h 30, en la chapelle orthodoxe, 91, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e.

– Pour le deuxième anniversaire de la mort de notre cher époux et père

M. Joël PRASQUIER,

on se réunira le dimanche 8 mai 1988, à 11 h 30, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

Mme D. Prasquier,
Docteur et Mme R. Prasquier
et leurs enfants.

– Le 5 mai 1972 disparaissait

Emilie TUBIANA.

Le 5 février 1988, disparaissait

France BONI,
née Tubiana.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui les ont connues et aimées.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le jeudi 5 mai, à 9 h 30, salle C 22-04, au centre Pierre-Mendès-France, M. Marcel Drach : « Monnaie et appareil. Régulation et dérèglements dans les économies centralement planifiées ».

– Université Pierre et Marie-Curie, le jeudi 5 mai, à 11 heures, couloir 66-56, 5e étage, salle du Conseil, porte 13, M. Vincent Giobangigli : « Structure et extinction de flammes laminaires prémélangées ».

– Université Rennes-II, Haute-Bretagne, le vendredi 6 mai, à 14 heures, salle du Conseil, Mme Marie-Madeleine Gladieu, née Le Boulaire : « Mario Vargas Llosa et son œuvre : Mythe, personnage et personne ».

– Université Paris-X-Nanterre, le lundi 9 mai, à 14 heures, salle C 24, M. Armel Huet : « La raison urbaine : communiqué et socialité ».

– Université Paris-VII, le mercredi 11 mai, à 9 heures, salle des thèses de l'université, Paris-VII, tour 25, rez-de-chaussée, M. Jean-Louis Bonnat : « Ecriture(s) et peinture dans l'œuvre de Vincent Willem Van Gogh ».

– Université Paris-X-Nanterre, le mardi 17 mai, à 14 h 30, salle C 24, Mme Soizic Quellier : « Etude sociologique d'un chantier naval : Scott-Lithgow, et de ses deux villes dépendantes : Greenock et Port-Glasgow, Ecosse ».

– Université Paris-III, le jeudi 19 mai, à 14 h 30, salle Bourjac, M. Kouang Hyeun Kim : « Etude syntaxique et fonctionnelle de ça en français parlé contemporain ».

– Université Paris-VII, le samedi 21 mai, à 9 heures, salle des thèses de l'université Paris-VII, rez-de-chaussée de la tour 25, M. Mohammed Mezzine : « Le temps des marabouts et des chorfa. Essai d'histoire sociale marocaine à travers les sources de jurisprudence religieuses ».

PARIS EN VISITES

JEUDI 5 MAI

« Le Marais sud », 13 h 45, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Le Marais : de l'hôtel de Marle à l'hôtel de Soubise par la rue du Parc-Royal », 14 h 30 (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Le Marais éclairé », 20 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Du quartier Gaillon aux Grands Boulevards », 14 h 30, métro 4-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Musée Picasso et hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le faubourg Poissonnière, un Marais du dix-huitième siècle », 14 h 30, angle faubourg Poissonnière-boulevard Bonne-Nouvelle (Monuments historiques).

« Institut du monde arabe », 14 h 30, entrée, rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Au Louvre : peinture française du quatorzième au dix-septième siècle », 15 heures, porte Barbet-de-Jouy, sur le quai, près de l'accueil (Approche de l'art).

« Ecole des beaux-arts et salons de l'hôtel de Chimay », 15 h 30, 17, quai Malaquais (Pierre-Yves Jaslet).

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

VENDREDI 6 MAI

« Orsay, de la gare au musée », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, près du rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« Le Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Pierre-Yves Jaslet).

« Le chantier de la grande pyramide du Louvre », 14 h 30, métro Louvre (Isabelle Hauller).

« La peinture italienne, de Giotto à Léonard de Vinci, au Louvre », 14 h 30, hall du 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« Cités artisanales du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, faubourg Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Le choléra de 1832 et l'Hôtel-Dieu », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Art et histoire).

« Le mystère Louis XVII à Sainte-Marguerite », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (C.-A. Messer).

« Winterhalter », 15 heures, entrée Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le Musée Christofle », 15 heures, entrée principale des Trois Quartiers.

« A la découverte d'un temple bouddhique », 15 heures, entrée de l'Institut international bouddhique, 40, route de ceinture du lac Daumesnil.

« L'église Saint-Gervais-Saint-Protais et son quartier », 15 heures, entrée de l'église, rue du Jour.

CONFÉRENCES

JEUDI 5 MAI

9, rue Maspéro, 18 heures : « Metternich, ce mal connu ? », par le R.P. de Bertier de Sauvigny (Institut historique allemand de Paris).

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Sully et les Sully », par Claude des Presles (Cercle de l'union interalliée).

Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 18 h 30 : « Vers une continentalisation des politiques », par Marie-France Garaud (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes).

3, rue Rousselet, 19 heures : « La Tunisie romaine : l'habitat » (Arcus).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « L'amour est-il possible ? », par Swami Devanath Sarasvati (L'homme et la connaissance).

VENDREDI 6 MAI

108, rue de Vaugirard, 19 h 30 : « Biodanse et pratique de la rencontre », par Rolando Toro et Raoul Terren (L'homme et la connaissance).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Les états de conscience après la mort », entrée libre (Loge unie des théosophes).

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE



appartements ventes

1er arrdt

Près OPÉRA, sup. appt, 160 m², p. de t., 3e ét., sans asc., dble liv., 50 m² + 4 ch., tt cft + ch. serv. pr. poss., 4 200 000. DOLEAC 42-33-12-29.

2e arrdt

LES HALLES, original, studio, 23 m², tt cft, 2e étage, sans ascenseur, clair et calme, 450 000 F. DOLEAC 42-33-12-29.

3e arrdt

HOTEL PARTICUL. 4 700 000 F. 42-61-07-01.

QUARTIER HORLOGE classé XVIIIe, 2e étage, ascenseur, grand 2 pièces, ref. nf, caractère, poutres. 1 320 000 F. 45-44-22-36.

4e arrdt

RUE DES TOURNELLES 2e ét., s/rue, 1 p., 12 m², à aménager, cft possible. FR. FAURE 45-67-95-17.

5e arrdt

JARDIN PLANTES 3 p., cuisine, bns, 58 m², 5e ét., sans asc., état neuf, S/JARDIN. 43-35-17-36.

6e arrdt

FLEURUS

SPÉCIAL RIVE GAUCHE 12, R. N.-D.-DES-CHAMPS SORTIE Mo ST-PLACIDE

Bas studio	580 000
Cherche-Midi 2p.	600 000
St-Placide 2 p.	780 000
Duroc 2/3 65 m²	1 280 000
Odéon 3 p.	1 600 000
Buci grenier	1 650 000
Montparn. 4 p.	2 250 000
Bonaparte 4 p.	2 800 000
St-Placide 4/5 p.	3 350 000
N.-D.-Chps, 5 p.	3 500 000

RECH. APPTS TTES SURF. **45-44-22-36.**

RUE DE SÈVRES imm. ancien rénové, beau double séj., 2 chbres, cuis. éq., bains, excellent état. Fr. FAURE 45-67-95-17.

RUE PRINCESSE, original, duplex, stand., 55 m² + cheminée, imm. XVIIe s., 3e ét., sans asc., 2 100 000 F. DOLEAC 42-33-12-29

RUE CASSETTE, original, dernier ét., très calme, 3 p., tt cft, 65 m², bel imm., anc., 1 600 000 F. DOLEAC 42-33-12-29.

CHERCHE-MIDI ATELIER s/cour pavée, 60 m² + mezz. 4 m ht. ss/plafond, commerc., 1 800 000 F. **FLEURUS 45-44-22-36.**

CHERCHE-MIDI, P. de T. 2e ét., asc., 4/5 p., balcon, impeccable, 3 350 000 F **FLEURUS. 45-44-22-36.**

RUE GUÉNÉGAUD Bel immeuble ancien, petit 3 pièces, 40 m², rue et cour, 1 050 000, réam. à priv. FR. FAURE, 45-67-95-17.

LUXEMBOURG 85 m² + JARDIN 100 m² 45-46-26-25.

7e arrdt

RUE OUDINOT, studette, 2 fenêtres, cft, 370 000 F FR. FAURE. 45-67-95-17

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN p. de t., 6/7 p., 170 m², prof. lib. poss., 3 150 000. **FLEURUS 45-44-22-36.**

9e arrdt

6e ETAGE, ASCENS. PR. SQUARE VINTIMILLE coquet 2 p., cuis., s. d'eau, w.c., soleil. Px : 800 000 F. **M.G.N. 43-87-71-55** 38, bd des Batignolles, 17e.

11e arrdt

RICHARD-LENOIR **LOFT 130 m²** Duplex, verrières, patio à terminer, 1 700 000 F 43-59-60-70 - 42-78-68-56.

PARMENTIER Excellent placement studio tt cft occupé bons rapports. Tél. : 46-34-13-18.

12e arrdt

Splendide appt. 32, rue de Lyon, 12e, 2e ét., 140 m² environ avec balc. + cave, visite tous les jours l'après-midi. 43-43-28-72.

13e arrdt

GLACIÈRE, récent 3 ou 4 p., tout confort, 60 à 81 m², parfait état, à partir de 1 270 000 F. 43-35-18-36.

13e LIMITE 5e, AVENUE DES GOBELINS Séj., 2 chbres, 55 m², 3e ét., calme, soleil, refait, neuf. FR. FAURE. 45-67-95-17.

14e arrdt

AV. DU MAINE 2 P. tt cft., ref. nf caractère poutres cheminée. Tél. : 46-34-13-18.

R. FRANCIS-DE-PRESSENSE très bon imm., asc., 2 p., 630 000. FR. FAURE. 45-67-95-17.

PTE ORLÉANS tout près, 2 P. cuis. bains, ch. cent. 400 000 F. 43-20-80-51.

15e arrdt

Montparnasse-Falguière, pierre de taille, asc., 4e ét., 4 pièces, 88 m², bns, cuis. éq., pft état, prof. Lib. poss. 45-48-79-88, soir ou w.-e.

VAUGIRARD, récent, 3 ou 4 p., tt cft, 78 à 82 m², park., à partir de 1 600 000 F, 43-35-18-36.

MONTPARNASSE, récent, étage élevé, studio et 2 p., tt cft, cuis. équipée, état neuf, calme, soleil. 43-35-18-36.

16e arrdt

VICTOR-HUGO 285 m², triple réception, 4 chambres, 4 sanitaires, studio-service. GARBI 45-67-22-88.

5' PTE CLICHY, appt 65 m², imm. 1976, 7e ét., asc., liv., 2 chbres, impecc. + box fermé + cave. 700 000 F. DOLEAC 42-33-12-29.

EXELMANS, appt 110 m², p. de t., dble liv. 35 m² + 2 chbres, tt cft, 1er ét., très clair + cave, 2 500 000 F. DOLEAC 42-33-12-29.

PASSY, appt, stand., récent, 92 m², dble liv., 2 chbres, s/jard. 4e, asc., balc., cave, prof. lib. poss., 2 800 000. DOLEAC 42-33-12-29.

17e arrdt

PR. PTE MAILLOT 2 p., cuis. équ., bns, w.-c., tt à nf, av. 200 000 F cpt + crédit. 48-05-58-70.

TERNES MAILLOT Splendide imm., pierre de t., 3 PIECES 80 m² Sans asc., exposition Sud **THISSE 42-27-49-36.**

18e arrdt

RUE DAMREMONT Duplex, 5 p., cuis., s. de bns + salle d'eau, 2 w.c., chff. cent. indiv., 4e ét., VUE IMPREN., verdure, soleil. **M.G.N. 43-87-71-55** 38, bd Batignolles 17e.

20e arrdt

Pass. GAMBETTA, appt de luxe, 105 m², ter. 69 m², dble-liv. 50 m², 3 chbres, tt cft, 2 park. + cave, belles prestations. 2 400 000 F. DOLEAC 42-33-12-29.

Mo BUZENVAL, imm. 74, 105 m², stand., DBLE LIV., 31 m², 3 ch., 2e ét., asc. + box, cave. 1.850.000 F. Doléac, 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY — M. BARRES 70 m² + JARDIN 22 m² **DÉCORÉ LUXE** MODERNE — 45-02-13-43.

CLICHY, 5' Mo, 2 p., tt cft, imm. 1976, 51 m², park., cave, 13e étage, 550 000. DOLEAC 42-33-12-29.

94 Val-de-Marne

VINCENNES MAIRIE APPT EN DUPLEX luxueusement aménagé 130 m². Livg avec cheminée 45 m², 3 chbres, 2 s.-d-bns, 1 cab. de toil., cuis. équipée. EXCEPTIONNEL. Prix justifié 2 500 000 F. EXCLUSIVITÉ J.L. — 47-86-28-79.

Province

Except. vds près ANTIBES luxueux 2 p., plage privée, cuis. équipée, balc. 10 m², vue imprenable, 635 000 F, 93-71-47-71, 93-73-22-80.

Province Montpellier (34) vd FF4 en duplex 85 m² hab. gd stand., quartier résidentiel (proches universités - zoled) H.R. 67-54-46-42.

locations non meublées offres

Paris

8e STUDIO cuisine, salle d'eau, w.-c., 22 m², parfait état, 2 640 F c.c., 43-67-71-26.

locations non meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE rech. MEUBLÉS et VIDES STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

RÉSIDENCE CITY rech. pour multinationale LOYER GARANTI appts-villas gde cl. (achat poss.). **T. (1) 45-27-12-19.**

INTERNATIONAL SERVICE rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPL. GDS APPTS de standing, 5, 6, 7 p. Tél. 42-80-20-42.

locations meublées offres

Paris

MARAIS — Part. loue duplex mezzanine meub. 60 m², à partir du 1er mai au 1er octobre 88. Prix : 7 500 F C.C. 54-78-06-84.

Région parisienne

MONTROUGE, beau dble liv. cuis., bains, WC, chf cent., réc. 3 100 net. — 47-70-25-81.

appartements achats

RÉSEAU O.R.P.I. **M.G.N. 43-87-71-55** Rech. POUR CLIENTÈLE française et étrangère sur Paris, APPTS, IMMEUBLES 38, BD BATIGNOLLES 75017 PARIS

PROPRIÉTÉS, TERRAINS RÉGION ÉPERNON (16) 37-83-73-73 OU NOGENT-LE-ROI, 28210 (16) 37-51-44-34.

« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96 ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX - LOCAUX USINES - TERRAINS.

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

CABINET DOLÉAC rech. pour clientèle de qualité s/Paris et proche banl. STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 p. Avec ou sans cft. expertise gratuite, réalisation rapide. Tél. : 42-33-12-29.

FR. FAURE 45-67-95-17 11, R. ROUSSELET (75007) RECHERCHE CHAMBRES PETITES SURF. AV. OU SANS TRAVAUX POUR INVESTISSEURS, PAIEMENT COMPTANT.

CABINET DOLEAC Rech. : pour clientèle de qualité s/Paris et proche banlieue STUDIOS 2, 3, 4, 5, 6 PCES Avec ou sans cft. Expertise gratuite, réalisation rapide. TÉL. : 42-33-12-29.

viagers

F. CRUZ : 42-66-19-00 8, r. La Boétie, particularisera votre dossier viager. Estimation gratuite. 49 ans d'expérience. Garant. financ. : 3 000 000 F.

immeubles

GROUPE DUFFOUX 45-22-20-92 ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES, APPTS HOTELS MURS ET FONDS **POUR RÉNOVATION.**

maisons individuelles

FEUCHEROLLES, ancien, sur 610 m² terr., 260 m² habit., chem., pout., séj. 60 m² + mais. d'amis. VUE EXCEPT., 3 500 000. 46-02-60-60.

MARNES-LA-COQUETTE (PRÈS VAUCRESSON) part. vd pet. mais. de caract., style atelier d'art., 83 m² hab. + gar. ind. Sur 300 m² jdin arboré et fleuri. Dble séj. av. chem., pet. chbre en mezz., bur. en véranda, cuis. éq., dress., s. de bns, double w.-c., tr. cl., décorat. mve. Idéale pour célib. ou cple ss enf. Px 1 280 000 F A DÉB. Lib. de suite. Vis. s/r.-vs 47-41-51-72 avant 20 h.

pavillons

URGENT CAUSE DÉPART ARRAS 10 km, dans charmant petit village, PARTICULIER vend récent F5 plain-pied, parfait état, tt cft, gd séjour, cheminée feu de bois, 3 ch., garage s/terrain planté et clôturé, 450 000 Tél. après 19 h 30 16 (1) 48-94-99-61.

A 2 kms du golf de BUSSY-ST-GEORGES à vendre sur 760 m² pavillon traditionnel, 144 m² habitable + garage. Séjour 50 m² (poutres apparentes + cheminée), cuisine équipée, s. de bains et s. d'eau, 2 w.c., 3 chambres + mezzanine donnant sur le séjour. Prix : 1.050.000 F. Tél. : 64-02-26-91 après 19 h.

A VENDRE A MALESHERBES (Loiret) prox. comm., gare, école **PAVILLON** 1981, 98 m² hab., garage, r.-de-ch. : entr., cuis., w.c., séj. dble 31 m² ; 1er étage : dégagem., 3 ch., s. d'eau. Terrain 250 m² clos paysagé. Prix : 495.000 F. Tél. : (16) 38-34-60-76, après 18 h 30.

A CHANTELOUP-EN-BRIE (Seine-et-Marne) « Les Jardins de Chanteloup » **25 MAISONS 4 APPTS** 4 et 5 pièces dans village calme, verdoyant et fleuri, entre Eurodisneyland et le golf de Bussy, à 4 km de gare SNCF et 7 km RER Torcy. Pour ts rens. ts les jrs + sam. et dim. : 60-07-18-40.

manoirs

Vds tr. b. maison + 1 ha, vue except., 7 p. + 4 s. de bns + cuis. éq., + piscine, ét. nf, 1 550 000. (16) 90-94-67-61 (16) 90-85-29-45.

villas

Villa, 2 niv., 2 appart., 200 m² hab., près Cavaillon, vue Luberon, gd gar., gde terrasse, 1 000 m² arborés. 90-71-04-43. 1 000 000 F

Côte d'Azur, dans un pays féerique, vds belle villa, 150 m² hab., sur pisc., 5 000 m² ter. 2 900 000 F. Synergie 93-07-16-57.

VENDS VILLA TYPE 5 3 kms de la mer 10 kms Montpellier 6 kms Palavas-les-Flots Ville 5 000 h. Ts commerces. Salon-séjour. 4 chambres, tt confort. Garage, jard. d'agrément 580 000 francs M. Bouladou Villa l'Hacienda, no 15 Les Sauzes, Villeneuve-les-Maguelonnes 34 750. Tél. : (67) 69-48-69 (HR).

maisons de campagne

Vds à 14 km de Moulins (Allier), 200 000 F à débattre. 100 % crédit possible, 2 BATIMENTS: 1) Cuisine avec cheminée, 1 chbre. gar. avec s. de bns. 2) Salle rustique avec grenier aménageable, 1 chbre, cave, hangar. TERRAIN CLOS de 1 000 m², pêche, étang. 69-04-13-66.

Parc région Maine-Normandie, Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne, en cours de finition (reste peinture et papiers). S/Cave avec puits. S. de séjour avec cheminée. 2 chbres, cuisine, s. de bains et w.-c., chauffage électrique. Le tout s/1 300m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Px 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-36-18-74. Visite sur rendez-vous.

fermettes

A 200 KM DE PARIS, 25 KM ST-FARGEAU et 20 km de COSNE-S/LOIRE. Part. vd fermette anc. en L mitoyenne, non isolée, 125 m² hab., ent. restaurée, séj. 33 m², gde chem., ptres d'orig., placard, cuis. 19 m² éq., 1 ch., gde salle de bns, w.-c. A l'étage 2 gdes ch. moquette, le tout rustique, chauf. cent. fuel + grandes dépendances aménag. Sur 1 231 m² pelouse, arbres ornem. tout clos + bois 1 700 m² non attenant. Prix 355 000 F. Tél. : (16) 86-26-41-24.

14 km SULLY-S/LOIRE, idéal résid. secondaire, fermette rest. : pêche, chasse, équit., tennis. 16 (1) 39-64-27-83 ap. 20 h.

terrains

Particulier vend **TERRAIN A BATIR** DANS L'YONNE 978 m² 20 mètres façade, eau, tout à l'égout, EDF. PRIX RAISONNABLE. Tél. : 60-15-71-85.

propriétés

LA VARENNE-ST-HILAIRE Bords de Marne, MAISON moderne 1975, 9 p. + jdin + terrasse + maison gard. **CABINET ORMESSON** Tél. : 42-93-20-36.

Vd maison Ardèche, 200 m², s/sol, 2 s. de bns., terr. 1 ha, axe Lyon-Valence, vue impr., 1 200 000. 75-67-13-50 hr 75-67-10-66.

Part. vd MAISON, prox. forêt d'Othe (10), 4 ch., bain, wc, cuis. aménag., living, 56 m², 2 caves voûtées. Surf. totale : 170 m², terrain arbor. 4 500 m², piscine, garage, cellier. Prix : 1 100 000 F. 94-81-11-80.

(86) POITOU région Roche-Posay petit château 15e remanié 18e + gdes dépendances + 10 ha bois et prés attenants, travx à prévoir., 47-20-10-72.

GERS. Mais. anc. rénov. gd cft 3 sal., cuis. éq., 5 ch., 2 s. de bns 3 w.-c., ent. meul., ling. ang. jdin arb. grandes dépend., 62-08-22-02 ou (1) 42-27-21-46.

60 KM Nle 12 AUTOROUTE OUEST cse retraite, industriel vd ppté gd stand., style Californie s/3 nivx, asc., cuis., office, liv. 150 m², 4 gdes ch., bur. 40 m², 2 s. de bns + s. d'e., 3 w.c., gar., 10.000 m² arb. en côteaux plein SUD domin. RIV. EXCEPT. 2.400.000 F. **MANDATAIRE M.G.N.** (16) 37-51-44-34 ou 43-87-71-55.

FERME PROVENÇALE (13) rénovée ds parc 4.000 m² à ALLAUCH (Marseille 10 mn). Cette ferme en pierres apparentes comporte 400 m² d'habitation principale, 11 pièces, tout confort, écurie, chais à vin et grenier à foin. 2.400.000 F. Ecr. ou tél à J. PERENCHIO, Ferme Bourelly, Côtes Roties, Logis neuf, ALLAUCH (13). Tél. : 91-68-35-72.

AUX SABLES-D'OLONNE Part. vend maison plain-pied 100 m², séjour 40 m² avec cheminée, 3 chambres, salle de bains, chauffage central. Habitable de suite. Jardin clos de murs, garage. 10 mn à pied plage, centre-ville, Calme. Prix 580.000 F. Tél. : 51-95-56-86.

94 km, sud de Paris, Loiret (45), part. vd propriété caract., impec., 2 bâtr., 6 p. et 4 p., 4 s. de bn, 15 000 m², parc, riv., pisc., bois. Expert. 1 800 000 F, vendu 1 300 000 F. Tél. soir (16) 38-33-74-79, ou (16) 38-33-72-96.

A VDRE EN LIMOUSIN gentilhommière (14e-18e) 12 p., cft, chf. cent., parc bord riv., 4 ha ou plus, prox. tt comm. Me GUION Not. St-Junien.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compét. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-58 +**

SIÈGE SOCIAL Secrétariat + burx neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Chps-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

DOMIC. DEPUIS 80 F/MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL — RC — RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques. **43-55-17-50.**

DOMICILIATION Dactylo, télex, perm. tél., courrier, conseil marketing. QUART. CHPS-ELYSÉES depuis 180 F HT/mois. 45-61-93-14.

locaux commerciaux

Ventes

13 KM SUD PARIS Bel imm. ind. 350 m² burx et logt s/1000 m² ter. 1300000. 69-20-35-27, matin.

(13e) NATIONALE, MURS 100 m² + 30 m² de s/sol 1 400 000. Doléac 42-33-12-29

LE PLESSIS-TRÉVISE S/parc, 4 000 m², à 900 m gare Villiers-sur-Marne, limite Champigny, ex-clinique du « Val-Roger », utilis. pr ts usages : burx, cab. médicaux, lab., hôtels, gymnase, écoles, informat., clin. non conv., 2 600 m² div. (R. + 3), 5 000 F le m². 42-83-92-44.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE salon de coiffure ou pas-de-porte (80 m²), à 5 km de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), commune + 5 000 habit. Tél. 96-74-68-75 (le soir).

Les Belles Propriétés du Monde



YVELINES

CŒUR FORÊT RAMBOUILLET belle ppté du XIXe siècle, style anglo-normand, dans parc boisé de 1,4 ha avec piscine, pce réception 60 m², vaste cuisine aménagée 25 m², 9 chbres, EXCEPTIONNEL SUR LA RÉGION, 2 685 000.

AVIS RAMBOUILLET, 14, r. R.-Poincaré 34-83-05-27.

SYMPHONIE !!!

GARE SUR PLACE, superbe villa de grand standing, hall, grand séjour, 3 chambres spacieuses, 2 bains, w.-c., cuisine très claire, garage, confort, magnifique jardin paysagé + de 800 m² agréments + fruitiers, total 799 000 F.

ACB BEAUMONT-S/OISE 25, rue Nationale, 30-34-69-40.

70' PARIS

sup. ppté caract., cuis., magnif., séj., env. 35 m², ptres apper., che., 6 ch., bns, w.-c., s. eau, 2 p., chf. cent., cave voûtée, gren. amé., gge, écur., atel., s/3 000 m² env. terr. pl. arb., fruit. et ornem., 700 000.

AVIS VILLERS-COTTERETS, 20, r. Gal-Leclerc (16) 23-96-17-52.

20 km ORLÉANS

BELLE FERMETTE DU XVIIIe siècle rénovée, sur 4 500 m², entrée, cuisine, beau séjour/salon, cheminée, 4 chambres, tout confort, grenier amén., nombreuses dépendances, cave, garage 4 voitures, belle affaire, 1 000 000 F.

AVIS ORLÉANS, 125, rue Bannier (16) 38-53-43-96.

90 km PARIS

et 28 km COMPIÈGNE, magnifique propriété rustique pierre avec maison d'amis et piscine chauffée, elle possède, salon, séjour, poutres et cheminées, cuisine, 4 chambres, bains, w.-c., s/1 900 m² environ terrain, A VOIR, 1 300 000 F.

AVIS COMPIÈGNE, 1, pl. St-Clément (16) 44-23-23-58.

1 h 30 PARIS

proche SENS, belle ppté rustique rénovée, grande cuisine, séjour., salon 75 m², 5 ch., grand confort, piscine chauffée, s/6 000 m² beau parc clos BEAUCOUP DE CHARME, total 815 000 F.

AVIS SENS 2, rue du Gal-de-Gaulle (16) 86-64-12-44.

4' MAINTENON

45' direct Montparnasse SNCF, sup. ppté rest., s/2 450 m² clos, bord. riv., séj., salon, P.A., cheminées, cuis. équipée, chbres, bns, gar., gren. amén., dépend., mais. d'amis. EXCEPTIONNELLE 760 000 F.

AVIS MAINTENON, 23, r. C.-d'Harleville, (16) 37-23-02-29.

MONTARGIS

ancien château d'eau ent. rest., cuis., salon, s. à m., 3 chbres + gde chbre avec bns, w.-c., chf., 2 bns, s. eau, 3 w.-c., mezzanine, chbre d'amis indép., coin salon d'été, barbecue, piscine, sup. terr. clos paysagé 1 500 m², total 800 000.

AVIS MONTARGIS, 15, av. Gal-Leclerc (16) 38-93-23-40.

AUX CONFINS

DE LA TOURAINE et de la BRENNE PPTÉ campagne superbement restaurée, salon, mezzanine, 3 chbres, bur., cuis. éq., 2 bns, dépend., 2 800 m² arboré, 950 000 frais d'agence inclus.

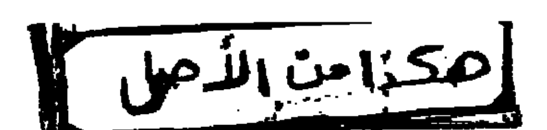
AVIS LOCHES 4, r. Quintefol (16) 47-91-57-90.



Prochaine parution le 18 mai 1988 : renseignements et réservations 45-55-91-82, poste 43-24.



هكذا من الأصل





Communication

Les résultats du CESP

TF 1 et RTL toujours en tête

Le CESP vient de publier les résultats de la première vague de son enquête annuelle sur l'audience des stations de radio et de télévision. L'échantillon interrogé entre le 15 février et le 26 mars comporte quatre mille personnes représentatives de la population de plus de quinze ans résidant en France – ce qui prend en compte pour la première fois la population étrangère.

L'audience est calculée sur la population totale et non sur la zone de réception des chaînes, ce qui modifie particulièrement les résultats de Canal Plus, de la Cinq et de M6, puisque ces chaînes sont respectivement reçues dans de bonnes conditions par 41,1 %, 43,9 % et 30,3 % des spectateurs seulement.

Selon cette enquête, RTL obtient 22,2 % de parts du marché de la radio, suivie par Europe 1 (11,2 %), NRJ (9,2 %), RMC (6 %) et Nostalgie (5 %). L'ensemble des stations périphériques pèse donc 40,7 % du marché, contre 36,2 % à l'ensemble des radios locales privées, le reste (23,1 %) comprenant notamment les stations de Radio-France.

En télévision, TF 1 a obtenu 43,7 % de parts de marché ; Antenne 2, 28,6 % ; FR 3, 9,5 % ; Canal Plus, 4 % ; la Cinq, 10,6 % et M6, 2,5 %. En février-mars, les Français ont regardé la télévision 225 minutes (soit 17 minutes de plus en un an) et ont écouté la radio 187 minutes en moyenne journalière du lundi au vendredi. Alors que TF 1 et A 2 faisaient presque jeu égal en durée moyenne il y a un an (113 minutes contre 110), l'écart s'est maintenant creusé, avec 132 minutes pour TF 1 et 107 minutes pour A 2.

La Cinq attaque la CNCL devant le Conseil d'Etat

Polémiques autour de la définition juridique du film

La Cinq a-t-elle le droit de diffuser le samedi soir un film américain qui n'est pas sorti dans les salles françaises alors que son cahier des charges lui interdit de programmer ce jour-là une œuvre cinématographique ? Les avocats de la chaîne en sont convaincus : ne peut être juridiquement considéré comme un film en France que les œuvres ayant reçu du Centre national de la cinématographie un visa d'exploitation pour leur sortie en salles. La CNCL n'est pas du même avis : dans une récente note de terminologie, elle élargissait la définition aux longs métrages exploités dans des pays étrangers.

Les treize sages ont donc l'intention de traduire la Cinq en justice pour avoir diffusé un samedi soir *Commando Léopard*, un film américain n'ayant fait carrière que dans les salles américaines. La chaîne riposte en attaquant la CNCL devant le Conseil d'Etat pour *« incompétence, excès de pouvoir et erreur de droit »*. Et ses avocats demandent au Conseil d'Etat de *« fixer les limites de compétences d'une autorité administrative indépendante qui ne saurait interpréter la loi aux lieu et place du juge »*.

Derrière la polémique juridique qui n'est pas sans intérêt pour l'avenir de ce nouveau pouvoir qu'incarnent les commissions indépendantes se cache une nouvelle fois le vieux débat entre cinéma et télévision. Alors qu'un décret ministériel s'apprête à limiter à deux le nombre de films diffusables chaque semaine par la télévision, la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi tente de contourner les rigueurs de son cahier des charges en programmant pêle-mêle films munis de visa, films sans visa et simples téléfilms. Mais elle se vante auprès des téléspectateurs et dans les pages du *Figaro TV* d'être *« la seule chaîne à diffuser un film chaque soir »*. *« Publicité mensongère*, rétorquent les professionnels du cinéma, qui se sont plaints à la CNCL la semaine dernière. *On ne peut pas annoncer des films aux téléspectateurs et dire le contraire devant le Conseil d'Etat. »*

J.-F. L.

En Grande-Bretagne

Le groupe Virgin prend le contrôle de Super Channel

La restructuration financière de Super Channel, la chaîne européenne de divertissement par satellite, sera rendue publique le 12 mai, lors d'une réunion extraordinaire des actionnaires. Mais on sait d'ores et déjà que le contrôle de la chaîne passera entre les mains du groupe musical Virgin, dont le directeur général, M. Robert Devereux, a déjà remplacé M. Brian Tesler au poste de PDG de la chaîne.

Lancée fin janvier 1987 (*le Monde* du 28 janvier 1987), cette chaîne est reçue par onze millions et demi de foyers dans quinze pays européens. Malgré une croissance continue (les clients ont triplé en un an et la publicité a connu une augmentation de 400 %), la chaîne affiche un déficit d'environ 12 millions de livres pour l'exercice en cours et ne prévoit d'équilibrer ses comptes qu'en 1990.

Plusieurs des petits actionnaires, parmi les quinze stations du réseau privé anglais ITV (à l'exception de Thames TV) qui partagent le capital, n'attendront pas cette échéance – d'autant qu'ils risquent de perdre leur autorisation d'émettre en 1992 – et veulent céder leurs parts. Le groupe Virgin, qui possédait 16 % de Super Channel, a proposé une redistribution du capital, comme suit : Virgin aura entre 40 % et 45 %, Granada Yorkshire 20 %, TVS 10 % et Anglia, LWT et Central TV 5 % chacun.

Malgré les rumeurs d'une offre de fusion par M. Rupert Murdoch, propriétaire de la chaîne européenne par satellite concurrente, Sky Channel, le directeur-général de cette dernière, M. Richard Hooper, vient de démentir ces bruits, en déclarant : *« Une demi-douzaine de solutions sont possibles, mais dans l'immédiat notre stratégie n'a pas changé. »* De son côté, M. William Whitehall, directeur commercial du groupe Virgin, se déclare *« optimiste »* quant à l'avenir de Super Channel. *« Le marché paneuropéen de la publicité télévisée est en effervescence*, a-t-il ajouté. *Nous faisons partie des cinq cents principales entreprises européennes dont la place au sein du marché unique de 1992 est assurée. »*

ALAIN WOODROW.

Le « kiosque » téléphonique devient national

Le « kiosque » téléphonique, jusqu'à présent limité aux grandes villes, va être étendu à toute la France à partir de juillet. Le « kiosque » est un répondeur surtaxé qui fournit des informations diverses, allant de la météo aux horoscopes, et accessible jusqu'à présent par des numéros commençant par 36-69, au prix de trois taxes de base.

Le nouveau « kiosque » national (avec le préfixe 36-65 suivi de quatre chiffres) coûtera cinq taxes de base, soit 3,65 F par appel, dont 1,83 F seront reversés au fournisseur d'informations.

Ce nouveau statut résulte d'un accord entre France Telecom et la Fédération nationale de la presse française (FNPF), représentant les fournisseurs de services. Le même accord prévoit une déontologie analogue à celle du « kiosque » télématique, déontologie d'ailleurs surveillée par le comité consultatif du kiosque télématique.

A terme, cet accord préfigure l'ouverture du « kiosque » téléphonique à des fournisseurs extérieurs à la presse – il faut actuellement éditer une publication pour être fournisseur – et prépare une tarification à la durée des appels, et non plus forfaitaire.

La Fédération nationale des radios répondeurs (FN2R), qui regroupe des fournisseurs, conteste cependant cet accord. Pour la FN2R, la FNPF n'est pas représentative de l'ensemble des professionnels du secteur, même si de grands fournisseurs comme le groupe Hersant, avec la Société du journal téléphonique, le *Nouvel Observateur*, ou encore le groupe Filipacchi avec Telefun, en sont membres. D'autre part, la FN2R estime que l'interdiction de la téléconvivialité (la mise en réseau de plusieurs correspondants appelant un même répondeur) comme les conditions de résiliation des conventions passées avec France Telecom handicapent le développement du téléphone comme média.

M.C. I.

● **La CNCL demande de nouvelles explications à RFO.** – La campagne électorale met décidément RFO à l'épreuve : la CNCL vient de demander à la direction de la chaîne publique d'outre-mer des explications *« dans les meilleurs délais »* sur sa programmation du 1er mai en Martinique. Dans un télex à la CNCL, le premier vice-président du conseil régional de Martinique, M. Camille Darsières, s'est en effet plaint de la diffusion d'une intervention de M. Jacques Chirac et d'une interview de M. Léopold Senghor, *« pourtant déjà diffusée avant le 24 avril »*. Pour M. Darsières, il s'agissait de *« tenter à tout prix une réplique au reportage par ailleurs passablement escamoté du rassemblement populaire ayant accompagné le passage de M. François Mitterrand à Fort-de-France le 26 avril »*, et *« on ne peut davantage violer l'objectivité du service public »*.

Du jeu pour enfants aux services pour adultes

La télévision interactive intéresse les publicitaires

L'œil était dans la machine et regardait... la télévision. Venus des Etats-Unis, de nouveaux systèmes opto-électroniques permettent de « lire » à distance des informations codées – invisibles pour le spectateur – contenues dans des programmes de télévision. Premiers séduits par cette nouvelle forme d'interactivité : les fabricants de jouets. La Cinq diffuse ainsi chaque mercredi un feuilleton qui incite les enfants, équipés d'un jouet du constructeur Mattel, à viser et « détruire » fictivement des cibles sur leur téléviseur (*le Monde* du 23 février). Et TF1 a pris l'engagement de diffuser à la rentrée *Sab Rider*, un autre feuilleton qui utilise la technologie d'Interactive Systems.

Mais cette société américaine a bien d'autres projets dans ses cartons. Car le même procédé, qui transmet de dix à treize caractères par seconde, peut déclencher à distance aussi bien une cafetière qu'une poupée parlante ou une imprimante. A partir de là, une multitude d'applications sont imaginables, accompagnant ou complétant les programmes visibles : résultats du Loto ou des élections, cours de Bourse ou publicités, coupons de réduction ou recettes de cuisine viendraient s'imprimer à domicile (sur un matériel que le distributeur français 4 D espère mettre sur le marché à moins de 300 F).

En attendant peut-être les leçons électroniques ou autres projets éducatifs, les publicitaires étudient avec attention cette nouvelle technique pour atteindre le consommateur à domicile. Mais les associations familiales aussi sont attentives : leurs réticences ont conduit les principaux réseaux américains de télévision à attendre prudemment pour diffuser les programmes interactifs.

En France, la CNCL a déjà inscrit le dossier à un prochain ordre du jour. Inquiète des incitations à la dépense – ou à la violence – auprès des enfants et adolescents, la Commission pourrait promulguer des mesures restreignant l'application de ces nouveaux procédés.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.



Régions

AQUITAINE

Bordeaux technopole

La grande technopole de Bordeaux va-t-elle enfin sortir de terre ? Jacques Valade, président du conseil général de la Gironde et ministre de la recherche, vient de dévoiler la première esquisse architecturale du noyau dur de Bordeaux-Technopolis, une zone d'activité concertée de 140 hectares où seront regroupés les services communs (salles de réunion, restaurants, centre de documentation) offerts aux futurs usagers de la technopole.

Il a également rendu publique la répartition du capital de la société d'économie mixte récemment constituée pour gérer le projet en lieu et place du groupement d'intérêt économique auquel il avait été initialement confié. Ce capital de 3 millions de francs est partagé entre le département de la Gironde, la communauté urbaine bordelaise, la ville de Bordeaux, les communes de Léognan, Labrède, Martillac et Saucats, où sera implantée la technopole, la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, la caisse régionale du Crédit agricole de Bordeaux, la société de développement régional EXPANSO, le Crédit lyonnais et la Banque populaire du Sud-Ouest.

En 1985, dès l'annonce de la future implantation de la technopole dans les terres viticoles de Graves, au sud de Bordeaux, les viticulteurs du cru s'étaient violemment opposés au projet. Ils avaient porté le différend devant le tribunal administratif de Bordeaux puis devant le Conseil d'Etat pour tenter d'obtenir la révision du périmètre de la ZAD (1 200 hectares). Selon Jacques Valade, en effet, le centre de gravité de la technopole serait décalé vers le sud, *« sur un territoire le moins possible conflictuel »*, c'est-à-dire ne recelant pas de terre à potentiel viticole. Proposition acceptée. *« Un premier pas appréciable a été franchi »*, affirment les viticulteurs du syndicat de Pessac-Léognan. Mais, poursuivent-ils, ils veulent toutefois obtenir des garanties précises et durables.

DU CANOË EN PLEINE VILLE

La nouvelle rivière d'Epinal

LE premier bassin de canoë-kayak en eau vive construit au centre d'une ville française vient d'être inauguré à Epinal, dans les Vosges, par le maire, M. Philippe Séguin, qui il y a cinq ans avait souhaité promouvoir et développer cette discipline. Accourus de tous les coins de l'Hexagone, et même d'Europe, puisqu'une dizaine de pays étaient représentés, tous les canoéistes ont fait connaissance avec cet ouvrage unique en son genre.

En plein cœur de la ville, un canal datant du dix-huitième siècle était destiné à l'origine à faire tourner les roues des Grands Moulins de la ville. Depuis, il avait comme utilité essentielle de faciliter l'écoulement des crues de la Moselle, mais ses eaux, qui en temps normal ont un cours très lent, étaient souvent polluées et n'agrémentaient pas particulièrement le quartier. D'où l'idée de l'aménager et, sur une partie de son parcours, de le transformer en une rivière sportive.

Maître d'ouvrage, la ville d'Epinal a confié en 1986 l'étude du projet à la Compagnie nationale du Rhône. D'un coût total de 2 658 000 francs, cette opération a reçu une subvention de 670 000 francs du Fonds national de développement sportif, 422 380 francs du conseil général des Vosges et 1 565 620 francs de la ville d'Epinal.

PLAN D'ENSEMBLE DU PARCOURS

Le nouveau parcours d'une longueur totale de 950 mètres, comprend, de l'amont à l'aval :

— un secteur de mise à l'eau et d'échauffement, de l'entrée du canal au pont de la Xatte ; sa longueur est de 166 mètres et la pente de la ligne d'eau de 0,04 à 0,11 % ;

— un secteur sportif, qui se présente comme une succession de zones à vitesse plus ou moins élevée, avec des rétrécissements, des seuils et des obstacles pour créer des écoulements très tourmentés, parsemés de vagues. Ces zones sont entrecoupées par des passages de vitesse plus faible, permettant la récupération des embarcations chavirées, l'embarquement et le débarquement. S'étendant du pont de la Xatte à la place des Quatre-Nations, il a une longueur de 328 mètres et une pente de 0,6 à 1,1 % ;

— un secteur de récupération permettant l'initiation en eaux calmes a été conçu sur le tronçon compris entre la place des Quatre-Nations et la Moselle, sur une longueur de 433 mètres, avec une pente de 0,1 %.

En outre, un marchepied a été construit sur la rive gauche du canal pour faciliter la circulation à l'intérieur du circuit des sportifs et du public.

Utilisable deux cent cinquante à trois cents jours par an, ce parcours devrait devenir un lieu privilégié pour l'entraînement du canoë-kayak et l'organisation de manifestations et de rencontres sportives rassemblant débutants et sportifs confirmés lors de courses pour sélectionnés nationaux voire internationaux.

Il faut rappeler aussi qu'il existe sur place un club de canoë-kayak très dynamique, celui de Golbey-Epinal, qui compte plusieurs athlètes de haut niveau : Jérôme Daval, Michel Saïdi, Thierry Saïdi et Emmanuel Delrey.

A peine terminée, cette réalisation suscite déjà la convoitise d'autres cités. Rennes, Avignon, Grenoble envisagent, dit-on, de s'en inspirer.

CLAUDINE CUNAT.

AUVERGNE

Nouveau Vichy

L'architecte Jean Nouvel vient de se voir confier par le groupe Perrier, *via* la Société fermière de Vichy, la construction du nouveau centre de thermalisme qui sera construit entre les sources et les bords de l'Allier. Ce bâtiment très lumineux de 27 mètres de haut et de 24 000 mètres carrés de surface abritera toutes les activités médicales liées à la balnéothérapie ainsi qu'un institut de beauté avec une spécialité principale : la lutte contre le vieillissement. Un hôtel quatre étoiles luxe de deux cents chambres sera construit sur le même site. Coût total du projet : 240 millions de francs, dont 45 millions de subventions de l'Etat.

Il s'agit, par cette réalisation, de renouveler l'image du thermalisme vichyssois, bien vieillie depuis ces dernières années et qui entraînait pour la société une perte annuelle de quelque 35 millions de francs, tâche à laquelle s'attache depuis deux ans le nouveau PDG de la Compagnie fermière, Antoine de Galembert.

BRETAGNE

L'économie en cartes

Le premier atlas économique départemental vient d'être réalisé par le conseil général du Finistère. Tiré à 5 000 exemplaires, ce document, vendu 120 F, a été élaboré par l'Institut de droit et sciences économiques de Brest et l'université de Bretagne occidentale en collaboration avec les chambres consulaires. Cet ouvrage de 180 pages comprenant 25 cartes, 18 graphiques et 205 photographies couleurs présente, filière par filière, les atouts et réussites de l'économie finistérienne dominée par le complexe agro-industriel-alimentaire. Il insiste également sur les réseaux de communications et fait une place de choix à la formation et à la recherche, après avoir insisté sur l'intérêt de vivre et travailler en Finistère.

Le premier tome, de portée générale, est destiné à la fois aux Finistériens eux-mêmes, invités à mieux connaître les richesses de leur département, et aux responsables économiques. Il se veut la vitrine dynamique d'un département tourné vers l'Amérique sans pour autant négliger l'espace économique européen.

Un second tome sera édité en juillet 1988, sous la forme d'un annuaire de 350 entreprises, et diffusé auprès des opérateurs économiques français ou étrangers.

CENTRE

Les Américains reviennent à Châteauroux

La société américaine United Aviation Services (UAS) a acheté deux hectares de hangars couverts sur l'aéroport de Châteauroux-Déols pour créer une base technique d'entretien de sa flotte aérienne. United Airlines est le leader mondial de la location d'avions de ligne avec un parc de quarante-cinq appareils et l'une des plus grosses entreprises de négoce d'avions de ligne d'occasion.

Pour Maxime Sadowski, responsable d'UAS pour la France, *« nous avons retenu Châteauroux parce qu'il existait une infrastructure de base importante »*. Cette nouvelle activité de l'aéroport de Châteauroux-Déols, qui abritait une importante base de l'OTAN avant le départ des Américains en 1966, permettra de créer soixante-quinze emplois dès septembre prochain et cent quatre-vingts personnes dans les cinq ans à venir.

ILE-DE-FRANCE

Saint-Quentin dans le vide

Le tribunal administratif de Versailles, par un arrêt du 8 mars notifié le 24, a décidé d'annuler l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1983 pris en application de la loi Rocard ramenant le périmètre de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines de 11 à 7 communes (de 160 000 à 120 000 habitants). Cet acte administratif signé du préfet de l'époque, Charles-Jean Gosselin, validait en fait le retour à l'autonomie (après treize années de vie ensemble) des communes de Plaisir, Coignières, Maurepas et Bois-d'Arcy, conformément à certaines dispositions spécifiques négociées entre chacune d'elles et le SCAN (syndicat communautaire de l'aménagement de la ville nouvelle) sur la base d'échanges financiers et territoriaux.

Aujourd'hui donc, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines n'existe pas ou plus, en porte à faux avec cet arrêt du tribunal administratif lui contestant son nouveau périmètre.

En l'espèce, l'arrêt du tribunal administratif crée un vide juridique sans précédent qui embarrasse sans exception toutes les parties concernées. Des maires des sept communes composant la ville nouvelle au président du SAN (syndicat d'agglomérations nouvelles), Dominique Riombault, jusqu'au préfet des Yvelines, Jean-Pierre Delpont, qui a déjà demandé au ministère de l'intérieur de saisir dans un premier temps le Conseil d'Etat d'une demande de sursis à exécution de l'arrêt en question.

HAUTE-NORMANDIE

Le Vaudreuil pas mort !

Décidément, le Vaudreuil est un nom aussi difficile à porter qu'il est charmant. Après avoir été pendant longtemps l'appellation d'une paroisse puis d'une modeste commune rurale de l'Eure, située dans une boucle de la Seine entre Paris et Rouen, il devint, au cours des années 60, le porte-drapeau un peu tapageur de la « ville nouvelle du Vaudreuil » qu'on décida d'installer sur ce site.

Nous avons raconté (*le Monde* du 2 janvier 1988 et *le Monde* du 8 mars 1988) comment ce grand projet, sans doute un peu trop ambitieux, s'est réduit aux dimensions d'une honorable et active ville moyenne que ses élus ont tenu à rebaptiser Val-de-Reuil.

Le vocable du Vaudreuil avait-il pour autant disparu dans cette mini-tourmente administrative ? On l'a cru, à tort. Ce nom, désormais historique à plus d'un titre, a été récupéré, si l'on peut dire, par la collectivité qui le portait autrefois.

Voisine de Val-de-Reuil, elle est aujourd'hui, comme dit son maire, Edouard Labelle, *« une commune prospère, dynamique, de 3 000 habitants, heureux de vivre ensemble. Elle compte 32 associations, 800 licenciés sportifs et bénéficie d'équipements à la pointe du progrès. Elle participe au redémarrage de cette micro-région, qui, avec des atouts et un environnement exceptionnels, repart avec dynamisme vers l'avenir. »*

NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille a son temple du commerce

1993 constitue pour le Nord l'année d'un triple défi avec la réalisation du tunnel sous la Manche, l'arrivée du TGV-Nord et l'ouverture du marché unique européen. La métropole lilloise, capitale régionale, se « branche » sur l'Europe et même sur le monde. Pierre Mauroy, à Lille, nourrit l'ambition de construire un nouveau quartier qui sera un centre international d'affaires sur plusieurs dizaines d'hectares disponibles autour de la future gare TGV où se croiseront les trains à grande vitesse Paris-Londres et Londres-Bruxelles. André Diligent, à Roubaix, espère voir sortir de ses cartons un centre international de la communication, doté d'un téléport.

La chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing s'est engagée sans tarder dans cette dynamique en prenant l'initiative de faire entrer Lille dans le cercle fermé des World Trade Centers. Ces centres de commerce internationaux forment une sorte de club mondial de chefs d'entreprise qui travaillent à l'échelle de la planète et trouvent ainsi, dans chacune des cent cinquante-cinq villes au monde où est implanté un WTC, un « point de chute » et des services pour faciliter leur travail et leurs contacts.

Guy Tozzoli, président de l'Association internationale des WTC et fondateur de celui de New-York, a officiellement consacré l'entrée de Lille dans ce cercle des affaires en présidant l'inauguration du WTC lillois le 14 avril dernier.

PAYS DE LA LOIRE

Retour aux sources pour Air Vendée

Chaque jour, depuis un mois, et sauf durant le week-end, un avion Metro de dix-sept places assure une liaison régulière aller-retour entre Paris-Orly et La Roche-sur-Yon. Durée du trajet : une grosse heure ; plein tarif : 780 F l'aller simple, mais de nombreuses formules de réductions et d'abonnements sont prévues. L'initiative peut paraître hasardeuse, mais elle est conduite avec beaucoup de réalisme et avec cet esprit d'entreprise et cet allant qui caractérisent le milieu économique vendéen.

Air Vendée a été fondé il y a treize ans par deux industriels, Jean-Paul Dubreuil et Gilles Cougnaud, passionnés d'aviation. Chargée de la desserte régulière de l'île d'Yeu, elle s'est essentiellement attachée par la suite, directement ou indirectement, au désenclavement national ou international de Rouen ou du Havre. 70 % de son chiffre d'affaires (26 millions en 1986) sont aujourd'hui assurés sur les lignes normandes. Jean-Paul Dubreuil justifie son pari par trois raisons. Le transport aérien régional se porte bien et son trafic croît de 10 % environ par an. La Roche-sur-Yon n'est pas encore assurée d'être desservie par le TGV qui atteindra Nantes en 1989 et par une autoroute éventuelle qui relierait Nantes à Niort. Ses hommes d'affaires n'ont donc pas tous envie de faire le détour par l'aéroport de Nantes pour gagner la capitale. Cette compagnie vendéenne avait enfin envie, sentimentalement parlant, de se « ressourcer » dans son pays d'origine.

Cela dit, Jean-Paul Dubreuil n'est pas un idéaliste. Il compte atteindre sur cette nouvelle ligne un trafic de six mille passagers la première année d'exploitation et de huit mille l'année suivante, ce qui lui permettrait de renoncer aux subventions locales et, si l'on peut dire, de voler de ses propres ailes. Et il attend pour cela beaucoup du dynamisme des chefs d'entreprise vendéens.

POITOU-CHARENTES

Rénovation à La Rochelle

Une partie du centre historique de La Rochelle va prendre un nouveau visage avec la signature par Michel Crépeau, maire de la ville, du permis de construire pour une opération immobilière portant sur 12 000 mètres carrés.

Le quartier du Gabut, situé entre le vieux port et le bassin des chalutiers, va être reconstruit avec la participation d'un promoteur danois, Kurt Thorsen. L'investissement se situe à hauteur de 170 millions de francs.

Pour respecter le site situé à proximité immédiate des célèbres tours, les bâtiments ne dépasseront pas deux étages et seront recouverts de bois du Nord peint. Les volumes, les couleurs, les aspects généraux donneront une ambiance « village marin ». L'occupation se fera essentiellement par des assurances et des services. La fin des travaux est prévue pour l'été 1989.

PROVENCE ALPES-COTE-D'AZUR

Histoires de ports

Le tribunal administratif de Nice vient de rendre deux jugements opposés dans des affaires concernant la construction de ports sur la Côte d'Azur, combattue par les associations de défense de l'environnement. Dans le premier, il a décidé d'annuler la décision accordée le 7 mars 1986 par la commune de Fréjus (Var) à une société anonyme pour la construction du port de Saint-Aygulf (239 places). Le tribunal a estimé que, en application de la loi d'aménagement du littoral, la commune était tenue d'imposer au concessionnaire la reconstitution sur son rivage d'une plage de même superficie que celle détruite par le port. Ce jugement ne condamne pas cependant le projet, qui est dans sa phase d'achèvement. La commune de Fréjus va en effet demander au concessionnaire de se conformer à la décision du tribunal, puis prendra un nouvel arrêté de concession.

Dans le second jugement, le tribunal administratif de Nice a rejeté les requêtes déposées par huit associations de défense de l'environnement (dont Greenpeace) et tendant à l'annulation de l'arrêté en date du 22 juillet 1987 par lequel le préfet des Alpes-Maritimes a autorisé la commune de Vallauris à créer le nouveau port de Golfe-Juan (1 500 places). Le commissaire du gouvernement s'était cependant prononcé contre la réalisation des travaux en retenant cinq des six motifs invoqués par les requérants, dont l'insuffisance de l'étude d'impact du projet, l'illégalité partielle du POS de Vallauris et surtout l'absence d'utilité publique du port au regard de la loi littorale.

L'amertume des défenseurs de l'environnement vient surtout du fait que leur argument le plus dirimant a été anéanti par une erreur administrative. Ils s'étaient en effet référés à un arrêté interministériel de 1982 protégeant certaines espèces végétales marines, parmi lesquelles les posidonies, dont 20 hectares doivent être détruits par le port. Or, il est apparu que cet arrêté était illégal, car il y manque la signature du ministre de la mer... Cette bévue n'avait jamais jusqu'ici été mise en évidence.

Le tribunal a estimé finalement qu'*« en dépit des inconvénients résultant pour le patrimoine écologique (...) les administrations de l'Etat et de la commune n'ont pas porté à l'environnement une atteinte excessive (...) »*. Le port doit être terminé au printemps 1989. Les associations de défense de l'environnement ont annoncé qu'elles feraient appel du jugement devant le Conseil d'Etat.

TRADITIONS RELIGIEUSES EN LIMOUSIN

Les ostensions du consensus

Les soixante-huitièmes ostensions du Limousin, l'une des manifestations religieuses les plus spectaculaires en France, qui ont lieu tous les sept ans, se déroulent jusqu'à l'été. Elles ont commencé le dimanche 10 avril, à Limoges, par une messe concélébrée par huit évêques et par de grandes processions de rues auxquelles ont participé les élus de gauche de la région.

En l'an 984, le mal des ardents, provoqué par l'ergot de seigle, fait des ravages dans la ville de Limoges et toute la province. La population intoxiquée meurt dans d'atroces brûlures. Tous les remèdes se révèlent impuissants. Les Limougeauds se retournent alors vers Saint-Martial, le premier évêque de la ville, qu'ils vénèrent, enlèvent les reliques de son tombeau et les portent en procession jusqu'au Montjovis, ancienne colline sacrée dédiée à Jupiter. Le terrible mal des ardents cesse aussitôt.

Durant tout le Moyen Age, dès qu'une calamité se fait menaçante, la population limousine se met à implorer ses saints protecteurs. Depuis 1519, tous les sept ans, sans autre interruption que celle de la Révolution française (1792-1799), ont ainsi lieu, à Limoges et dans douze autres communes de la Haute-Vienne, des « ostensions » de reliques de saints locaux, Martial, Aurélien, Junien, Eloi, Blaise, Victurien, Léonard, etc.

Partout elles revêtent la même solennité : dans les églises, grand-messes concélébrées, actions de grâces, cantiques ; dans les rues, longues processions de statues, de châsses rutilantes en or et en émail limousin, de costumes anciens, de confréries en chasuble et en cagoule.

Les soixante-huitièmes ostensions vont se poursuivre dans toute la région jusqu'au 3 juillet. A Limoges, la calotte crânienne de Saint-Martial, reconnue intacte le dimanche 10 avril, comme le veut la tradition, par les médecins présents, est exposée jusqu'au 3 juillet. Après cette date, elle sera replacée et renfermée pour sept ans dans son reliquaire. Le 26 juin à Saint-Junien, la deuxième ville du département, toutes les rues seront recouvertes de branches d'arbres pour rappeler le souvenir de l'ancienne forêt où les saints locaux, Junien, Amand et Théodose, priaient en ermites.

Saint-Junien s'enorgueillit d'être communiste sans discontinuer depuis le congrès de Tours (1920). A Limoges, la *« Rome du socialisme »*, comme disait Pauline Roland, militante ouvrière et féministe, les ostensions ont été souvent le prétexte à des conflits politiques. La bourgeoisie locale en faisait des démonstrations de puissance. Les organisations ouvrières étaient parvenues, en 1880, à interdire *« ces cérémonies extérieures du culte qu'on appelle processions »*.

Oubliée, cette guérilla idéologique ! Aujourd'hui, les élus socialistes et communistes de la région processionnent avec les curés et les évêques. Clin d'œil de l'histoire : bastion de l'anticléricalisme, le Limousin s'offre tous les sept ans des festivités religieuses solennelles qui n'ont plus guère d'équivalent, en France, que dans les grands pardons bretons !

Ces ostensions sont devenues l'expression d'une identité locale, qui dépasse à la fois la pratique religieuse et le folklore. Il est significatif que Mgr Henri Gufflet, l'évêque de Limoges, ait pratiquement utilisé, dans son homélie du 10 avril, des expressions entendues dans d'autres lieux et d'autres bouches : *« Le Limousin ne veut pas périr. Il veut vivre. Le culte des saints, cher aux croyants, est source de vie ! A leur suite, ayons à cœur de prendre notre vie en main »*

GEORGE CHATAIN.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Guy Porte, Jean-René Lore, Ginette de Matha, Christian Tual, Jean-Yves Vif. Coordination : Jacques-François Simon.

Economie

SOMMAIRE

■ Dans une interview accordée au *Monde*, M. René Lapautre, PDG d'UTA, dénonce avec vigueur les carences de l'administration et les blocages des syndicats. Il reproche au gouvernement un libéralisme tiède mais ne fait guère plus confiance à une équipe de gauche (*lire page 32*).

■ La « Golden week », sortes de vacances de Pâques au Japon, a donné lieu cette année à un exode sans précédent (*lire page 33*).

■ Les restructurations se poursuivent dans l'industrie agro-alimentaire. Lesieur se consolide dans les surgelés tandis que Rémy Martin abandonne son OPA sur Bénédictine (*lire ci-dessous*).

■ Alors qu'un appel à la grève générale a été lancé pour le mercredi 4 mai dans tous les ports britanniques, la justice a ordonné la saisie des avoirs immobiliers et financiers du syndicat des marins en conflit avec P. and O. (*lire page 33*).

BILLET

Midi-Axa : le grand amour

« Aujourd'hui, qui conteste à Claude Bebear la qualité de patron le plus doué de l'assurance française ? » En entendant cet éloge tombé des lèvres de M. Bernard Pagézy, président de la Compagnie du Midi, analystes financiers et journalistes présents à la conférence de presse organisée par les groupes Axa et Midi, le mardi 3 mai à Paris, n'en croyaient pas leurs oreilles : voir ces deux ténors de l'assurance, côte à côte sur la même estrade, se congratuler de la fusion de leurs groupes et se couvrir d'éloges après s'être lancé les pots de fleurs à la figure deux ans auparavant, lors de la bataille pour le contrôle de La Providence, valait le dérangement.

M. Bebear ajoutait, pudiquement, *« Il y a trois ans, Bernard et moi n'étions pas tout à fait d'accord* [doux euphémisme]. *Nous le sommes aujourd'hui. Et il faut nous croire »,* faisant allusion aux commentaires sarcastiques d'une presse tout à fait sceptique, sans parler des milieux de l'assurance.

« Nous n'avons pas d'ambition personnelle, ayant déjà fait nos preuves », ont poursuivi les deux hommes. Et se référer aux systèmes d'« étoiles doubles » du patronat qui ont fonctionné ou fonctionnent en tandem : MM. Fournier et Defforey à Carrefour, Dubrulé et Pelisson à Accor. Il y aura, toutefois, un certain partage de responsabilités : si les groupes d'assurances Axa-AGP sont confiés à Claude Bebear, au Midi (et à Bernard Pagézy) revient la gestion financière de l'ensemble, mais *« faite par des assureurs pour des assureurs ».* Et pour fermer la bouche aux détracteurs incorrigibles : *« Nous avons surmonté notre attitude de Gaulois individualistes pour montrer qu'ensemble nous serons les plus forts ! »*

Cela posé, la réunion n'a guère apporté d'éclaircissements sur l'évolution du conflit qui oppose le Midi à la compagnie d'assurances italienne Generali. L'incertitude règne toujours sur le pourcentage du capital de Midi acquis en Bourse par les Generali et leurs amis, et sur le sort de l'assemblée générale extraordinaire qui devra, en juin prochain, ratifier les accords Axa-Midi : *« Nous ne sommes pas sûrs d'avoir le quorum* [66 % de suffrage]*, »* avouent MM. Bebear et Pagézy, qui s'empressent d'ajouter : *« Nous sommes prêts à la guerre, avec des bazookas placés sous les filets de camouflage, mais n'attendez pas de nous que nous dévoilions nos batteries. »*

Au passage, ils ont déploré de ne pouvoir connaître à tout moment la composition de leur actionnariat. En attendant, les négociations continuent avec les Generali et la Banque Lazard, difficilement. Rendez-vous donc, en juin prochain, à moins qu'un accord n'intervienne auparavant, ce qui n'est pas impossible.

F. R.

Cinq mille salariés propriétaires de leur entreprise

Darty le contrat de reprise

L'inventeur du *« contrat de confiance »* se veut maintenant exemplaire en matière de transmission d'entreprise. M. Bernard Darty se targue de réaliser dans ce domaine une première : le jumelage d'un RES et d'une OPA (*le Monde* du 2 mai). Ce système complexe permet aux cinq mille salariés de l'entreprise d'en devenir propriétaires en récupérant une partie des actions jusqu'ici dans le public.

Cette opération a été montée en moins d'un mois par LBO France, un cabinet spécialisé, et sera financée par le Crédit lyonnais. Estimée à 7 milliards de francs, elle est une des plus importantes jamais réalisées.

Conformément aux lois de 1984 et de 1987 sur le RES (rachat d'entreprise par les salariés), elle repose sur la création d'une société holding. Ce sera la Financière Darty, détenue à 51 % par les salariés, à 25 % par la famille Darty, le reste allant aux partenaires financiers traditionnels du distributeur.

Les salariés entreront dans la Financière Darty soit par acquisitions d'actions, grâce à tous les avantages fiscaux et bancaires prévus par les RES, soit en échangeant les actions qu'ils possèdent déjà au titre de la participation ou des stocks options. Des augmentations de capital successives devraient techniquement permettre cette opération.

C'est ensuite cette société holding qui lancera l'OPA sur les Etablissements Darty et Fils, cotés en Bourse depuis 1976. Au prix de 400 F pour les actions ordinaires et de 300 F pour celles à dividende prioritaire. Celles-ci valaient 306 F et 237 F début avril. Le Crédit lyonnais apporte sa participation à cette opération par un prêt de 5,5 milliards de francs remboursable en douze ans.

La part de la famille Darty reste stable. Elle était de 25 % dans les Etablissements Darty. Elle est du même montant dans la société holding. Par ailleurs, celle-ci a déjà acquis les 26 % détenus par les investisseurs institutionnels et les cadres dirigeants. Ces deux blocs constituent une parade à forte velléité de contre-OPA. Les responsables de Darty espèrent boucler l'ensemble de l'opération avant le début de l'été.

F. Ch.

Les restructurations dans l'agro-alimentaire

Saint-Louis met un turbot dans son moteur

« C'est une grande satisfaction de vous annoncer une acquisition et non une vente ». Le PDG de Saint-Louis, M. Bernard Dumon, a rendu publique en ces termes le mardi 3 mai la décision de sa filiale Lesieur SA d'acheter à Olida-Caby, pour un montant total de 788 millions de francs les sociétés Gorcy (premier fabricant français d'entrées surgelées : marques Gorcy et marie), Paul Chacun (conserves de poissons) et Comalim (commercialisation de produits en conserve).

Il y a deux mois, en ces lieu et place, M. Dumon avait présenté la cession des activités « corps gras » de Lesieur à l'italien Ferruzzi – pour un montant estimé à 1,5 milliard de francs – comme un *« échec »*, tout en précisant qu'il conservait *« son ambition première »* : maintenir la vocation industrielle de Saint-Louis, sur le terrain agro-alimentaire de préférence.

La transaction avec Olida-Caby permet au groupe sucrier de renforcer ses deux filiales, William Saurin et Royal Champignon par une croissance externe significative.

L'ensemble acquis pèse 900 millions de francs, qui s'ajoutent au 1,2 milliard de francs que représente William Saurin. L'objectif des dirigeants de Saint-Louis est, pour 1990, d'atteindre sur l'activité plats cuisinés-conserves un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards de francs, avec un résultat net après impôts progressant de 4 à 5 % l'an.

« Nous visons une ouverture plus large dans le domaine des plats cuisinés avec trois technologies, le surgelé, la conserve et le « frais », et deux marques, Gorcy et Marie », précisait M. Yves Ragougneau, directeur du secteur plats cuisinés de Saint-Louis.

En entrant dans le surgelé, William Saurin met *« un turbo dans son moteur »* selon l'expression du PDG de Lesieur SA, M. Yves Dumon frère de Bernard. Constituer un pôle performant sur les plats cuisinés pour prendre à terme une dimension internationale, telle est la nouvelle ambition de Saint-Louis.

Après neuf mois de transactions avec Olida-Gaby et une intervention active de Worms, principal actionnaire du groupe sucrier avec 29 % du capital, MM. Bernard et Yves Dumon retrouvent l'appétit dans leur domaine de prédilection. Au moment où Buitoni-France, pour qui Saint-Louis offre 3 milliards de francs, semble sur le point d'entrer dans le giron de Nestlé.

Par ailleurs, le PDG d'Olida-Caby, M. Jean-Louis Riallin, annonçait mardi la vente de sa filiale Caby à ses cadres pour *« une somme symbolique »* dont le montant n'a pas été précisé. *« Ces différentes opérations permettent ainsi de rééquilibrer la structure financière du groupe »*, précisait M. Riallin, ajoutant que Olida conservait *« les activités bénéficiaires ou en passe de l'être »*.

Après avoir enregistré en 1986 une perte de 112,9 millions de francs, le groupe de salaisons a redressé la barre en 1987, avec un résultat consolidé négatif de 16,4 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs.

E. F.

Martini avale les liqueurs Bénédictine

Après quatre mois d'enchères et de surenchères pour la prise de contrôle de Bénédictine, le dénouement est intervenu, le mardi 3 mai, avec l'annonce par Rémy et Associés, filiale de Rémy Martin, du retrait de son OPA (offre publique d'achat).

Son adversaire, Martini et Rossi, filiale italienne du groupe General Beverage, à capitaux suisses, a aussitôt vu sa proposition d'acquérir Bénédictine pour 1,078 milliard de francs acceptée par la Société des Bourses françaises.

« C'est une très bonne affaire pour mes actionnaires », commentait le PDG de la firme de Fécamp, M. Le Grand, qui a toujours soutenu la candidature de Martini et Rossi.

Sur la base de 7 700 F par titre, la transaction s'effectuera nettement au-dessus des dernières cotations (6 000 F par titre). La somme en jeu représente 135 fois le résultat net de Bénédictine en 1987.

« Ce n'est pas spectaculaire, commentait M. Le Grand. *Nos produits, tels la liqueur Bénédictine, la Casanis et le Get 27, sont difficiles à recréer. Il faudrait une fortune s'il fallait les inventer. »* Selon lui, *« la raison a prévalu : il n'était pas sérieux que Rémy et Associés se lance dans une opération en la finançant par emprunt »*.

La cotation de l'action Bénédictine devait reprendre jeudi.

Face aux multinationales

Alliance franco-allemande dans les télécommunications

La France et l'Allemagne fédérale ont décidé d'unir leur efforts dans le domaine très prometteur des services téléinformatiques, mariant les ordinateurs et les télécommunications. La Bundespost et France-Telecom (direction générale des télécommunications) ont décidé de créer une holding commune détenue à parité dont l'objet est de *« créer des sociétés assurant des services spécifiques ou de prendre des participations dans des entités existantes »*.

C'est la première fois en Europe que deux administrations des P et T créent ce type de filiale commune. Cet accord consacre la normalisation des rapports entre les P et T françaises et allemandes, perceptible depuis plusieurs mois. Toutefois, il ne reste pas limité à ces deux pays, qui souhaitent voir d'autres nations européennes les rejoindre.

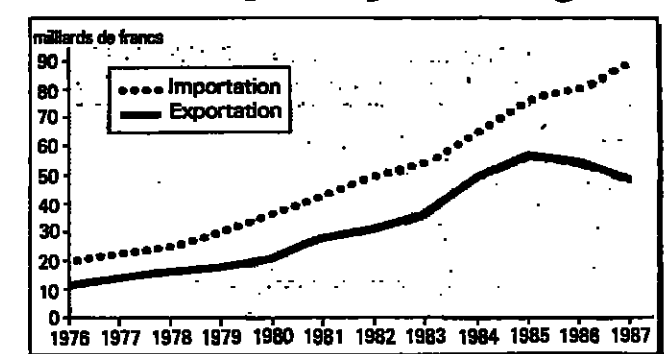
Une telle union est bâtie pour éviter de voir échapper aux P et T traditionnels les marchés fort lucratifs des services téléinformatiques au profit des multinationales, notamment d'IBM.

Dans le cadre de son développement

AEG achète à Gould ses automatismes industriels

La société ouest-allemande AEG (groupe Daimler-Benz) a signé un accord de principe avec la société américaine Gould pour lui racheter sa filiale, Industrial Automation Systems Group. Celle-ci est l'un des principaux constructeurs mondiaux d'automatismes industriels et d'automates programmables sous la marque Modicon. Elle réalise un chiffre d'affaires d'environ 200 millions de dollars, emploie 1 500 personnes et dispose de quatre usines aux Etats-Unis. Le PDG de Daimler-Benz avait récemment indiqué les automatismes industriels devaient constituer l'un des axes de développement d'AEG, qui réalise environ 12 % de son chiffre d'affaires (11,7 milliards de deutschemarks en 1987) dans ce secteur.

Evolution des trafics maritimes détournés par les ports étrangers



Source : Observatoire Economique et Statistique des Transports

Grâce à la banque de données SITRAM et à partir des chiffres de la direction des douanes, l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST) évalue à 89,5 milliards de francs à l'importation et à 48,9 à l'exportation la valeur des marchandises françaises qui, dans le commerce extérieur de 1987, sont passées par des ports étrangers.

Alors que, à l'importation, la hausse des « détournements » est continue depuis dix ans, à l'exportation, en revanche, les ports français récupèrent des trafics depuis 1985, ce qui traduit un regain de compétitivité. Ce sont essentiellement les ports du Benelux (Rotterdam, Anvers, Zeebrugge) qui captent les trafics détournés. A l'importation, il s'agit surtout des minerais, des combustibles solides, des produits chimiques, agricoles et alimentaires. A l'exportation, les catégories les plus affectées sont les produits métallurgiques, les denrées alimentaires et les produits chimiques.

La Lorraine, la Picardie et la Champagne-Ardenne, situées dans l'orbite géographique des ports du nord de l'Europe, privilégient les plates-formes étrangères ; l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté aussi, mais dans une moindre mesure.

REPÈRES

Travaux publics

En France, le vent en poupe

Selon la Fédération nationale des travaux publics, l'activité des entreprises de ce secteur, au premier trimestre 1988, a été en forte progression par rapport aux trimestres précédents. Les conditions climatiques favorables expliquent en partie cette évolution. Selon la fédération, la profession retrouve pour la première fois depuis huit ans son niveau moyen d'activité de 1980. Plus de 90 % des chefs d'entreprises prévoient une progression ou une stabilité de leurs travaux à court terme.

Pour sa part, l'INSEE note une activité soutenue dans le bâtiment où plus des deux tiers des entreprises estiment avoir un carnet de commandes bien garni.

Agents de l'Etat

Diminution de 0,5 % des effectifs en 1986

Pour la première fois depuis les années 50, le nombre des agents de l'Etat a diminué en 1986. Selon une étude de l'INSEE, ils étaient 2543609 au 31 décembre 1986 contre 2555928 au 31 décembre 1985, soit 0,5 % de moins (les fonctionnaires étant comptabilisés en « équivalent plein temps »). Comme les années précédentes, le pourcentage de femmes dans la fonction publique continue d'augmenter : 51,2 % en 1986 contre 50,4 % en 1982. La part de la catégorie A, qui est hiérarchiquement la plus élevée, est passée de 26,6 % en 1982 à 27,9 % en 1986, tandis que celle des catégories C et D (qui se trouvent au bas de l'échelle) a diminué de 41,7 % à 40,5 %. La diminution des agents de l'Etat a surtout touché les PTT (– 2600 à la poste et autant aux télécommunications). En revanche, le nombre d'enseignants et assimilés a crû de 7 500.

Productivité

Hausse de + 0,9 % pour les entreprises américaines au premier trimestre

La productivité des entreprises américaines a augmenté de 0,9 % en rythme annuel au premier trimestre après avoir reculé de 1 % au cours des trois derniers mois de 1987. Le gain de productivité enregistré au premier trimestre représente une légère amélioration par rapport aux 0,8 % de progression constatée sur l'ensemble de 1987.

Pour la première fois depuis 1986, les hausses de salaire ont été équivalentes à la hausse des prix de détail au premier trimestre. Dans l'industrie, qui représente encore un quart du produit national brut, la productivité a augmenté de 2,9 % au premier trimestre. La production a progressé de 4,3 % pour un nombre d'heures travaillées en augmentation de 1,3 % sur la même période.

Pétrole

Redressement des cours à New-York

Les cours à terme du pétrole brut se sont redressés le 3 mai sur le marché new-yorkais, reprenant une partie du terrain abandonné la veille à la suite de l'échec de la conférence de l'OPEP. Le baril de West Texas Intermediate – qualité de référence pour le brut aux Etas-Unis – pour l'échéance de juin a clôturé avec un gain de vingt-trois cents à 13,37 dollars par rapport à la veille, où il avait baissé de quatre-vingt-cinq cents. Les analystes new-yorkais attribuent cette reprise à des rachats de couverture, tout en estimant que la tendance de fond – l'expectative – n'a pas changé.

Économie

SOCIAL

La recherche d'un accord de méthode CNPF-syndicats

La relance de la politique contractuelle laisse les discussions salariales à l'écart

Le CNPF et les syndicats ont jeté les bases, le mardi 3 mai, de la négociation sur un accord de méthode permettant de relancer la politique contractuelle dans les branches (*le Monde* du 3 mai). Ils ont défini un ordre du jour sur cinq thèmes de négociation qui seront abordés séparément l'un après l'autre : mutations technologiques, à partir de l'accord du 3 juin 1987, organisation et aménagement du temps de travail, mobilité (examinée au préalable dans un groupe de travail), égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, conditions de travail et prévention des risques professionnels.

M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF et président de sa commission sociale, va adresser aux syndicats un document sur les objectifs, la méthode et les thèmes de travail d'ici au 25 mai, date de la prochaine réunion qui sera consacrée aux mutations technologiques. Satisfait mais prudent, M. Guillen, après avoir mis en garde contre toute « *fébrilité* » autour de ces négociations, a souligné qu'il s'agissait de « *poursuivre la modernisation de notre appareil productif en éliminant les insécurités pour les hommes et les femmes* ».

« *Les salariés de ce pays n'ont rien de bon à attendre de ces discussions* », a lancé M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui a affirmé son « *désaccord* » avec les objectifs de la négociation, tout en ajoutant que son organisation y participerait.

Les pendules à l'heure

La CFTC s'est également montrée très sévère. Pour M. Alain Deleu, son secrétaire général adjoint, qui a dénoncé « *la dégradation* » de la politique contractuelle, la liste des thèmes doit être révisée d'ici au 25 mai : « *Les syndicats*, a-t-il dit, *ont dressé un buffet, et le CNPF a choisi quelques plats.* »

Pour M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, « *rien n'est joué, tout est à construire* », une autre conception de la modernisation des relations sociales étant « *à bâtir* ».

A l'instar de la CGT, tous les syndicats ont souligné le décalage qui existe entre la négociation engagée et la montée de revendications salariales soigneusement ignorées à ce niveau interprofessionnel. La CFDT a parlé de politiques salariales « *inacceptables et dangereuses* ». Pour M. Viannet, « *ce qu'il faut mettre en débat c'est la revalorisation des salaires, le SMIC à 6 000 francs et les grilles de salaires. Le patronat refuse sous des prétextes fallacieux de discuter des salaires* ». Un tel refus est « *une erreur grave et une fuite en avant* », a assuré de son côté Mme Chantal Cumunel, secrétaire nationale de la CGC.

M. Guillen a répété qu'il n'avait pas de mandat pour discuter des salaires. Mais M. Deleu a suggéré que les rémunérations fassent l'objet d'« *examens réguliers* » entre les partenaires sociaux en dehors de la réunion annuelle sur ce thème de la commission nationale de la négociation collective. M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de FO, a affirmé qu'il fallait « *remettre les pendules à l'heure* » sur les salaires en raison du « *retard très important* » dans les branches.

MICHEL NOBLECOURT.

EN BREF

● **Accord sur la prévoyance collective complémentaire.** — Un accord a été conclu le lundi 3 mai entre la Fédération nationale de la mutualité française, la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), d'une part, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, d'autre part. Cet accord porte sur la prévoyance collective complémentaire et définit une série de critères permettant d'établir une « *grille d'appréciation des contrats de groupes proposés aux partenaires sociaux des branches et entreprises* ».

Parmi les éléments contenus dans la prévoyance complémentaire figurent les capitaux en cas de décès, les rentes aux conjoints et enfants étudiants, les rentes réévaluées d'invalidité et les systèmes d'avance de fonds en cas de maladie.

● **Protection sociale : une action nationale de la CGT le 16 juin.** — Dans une déclaration de son bureau confédéral, la CGT annonce une « *action nationale de très grande ampleur* » pour le 16 juin sur le thème de la défense de la protection sociale et lance une pétition nationale. Le « *système de protection sociale est en péril* », souligne la CGT : « *Mesures après mesures, l'ensemble des régimes de sécurité sociale sont ainsi vidés de leur substance.* »

CONJONCTURE

Les comptes nationaux pour 1987

L'inquiétant recul du commerce extérieur

La croissance économique a atteint 2,3 % en 1987, après 2,2 % en 1986 et 1,6 % en 1985. Tels sont les chiffres que vient de publier l'INSEE dans ses comptes nationaux. Peu importe que ces données diffèrent de celles qui ont été rendues publiques à la mi-avril (+ 2,2 % l'année dernière, + 2 % en 1986, + 1,5 % en 1985) : les bases ne sont pas les mêmes. Ce qui importe, c'est l'évolution et la signification des chiffres.

On attendait une forte stimulation économique de la baisse des prix pétroliers survenue en 1986, ce qu'on a appelé le contre-choc. Cette stimulation s'est bien produite, mais un peu plus tard qu'on ne le prévoyait. L'année 1986 en a donc bénéficié un peu, l'année 1987 beaucoup, même si cela a d'abord été caché par un très mauvais hiver 1986-1987.

La preuve de la vigueur de l'activité l'année dernière est apportée par la croissance des importations : + 6,4 % après, déjà, + 7,3 % en 1986. Pour les seuls produits manufacturés, les achats à l'étranger ont progressé encore plus vite : + 9,1 % en 1987, après + 8,1 % en 1986. Elément rassurant : les investissements des entreprises font un bon en avant (+ 4,4 %, après + 3,3 %). Elément inquiétant : la médiocrité des exportations qui n'augmentent que de 1,7 % en volume, après avoir reculé de 0,7 % en 1986 (+ 1,8 % après − 0,5 % pour les seuls produits manufacturés).

Ce que les comptes ne disent pas, c'est que le commerce mondial a beaucoup augmenté l'an passé. Les derniers chiffres non encore publiés portent sur un accroissement de 6,4 % en volume du commerce de produits manufacturés, ce qui est considérable et traduit bien le boom qui s'est produit dans le monde en 1987, expliquant, soit dit en passant, pourquoi le krach boursier a eu aussi peu d'effet sur une économie mondiale en pleine reprise.

Reste le comportement de l'économie française : nos exportations de produits manufacturés n'augmentent que de 1,8 % pour une demande mondiale croissante de 6'4 %. C'est 4,6 points de perte de parts de marché. Une petite catastrophe.

Les pouvoirs publics ont souligné à plaisir le redressement du commerce extérieur de la France au troisième trimestre. Celui-ci aura été aussi bref qu'éphémère. Les vrais problèmes nous attendent : demande intérieure un peu trop forte, offre de produits compétitifs beaucoup trop faible.

On en reparlera au lendemain de l'élection présidentielle.

A. V.

TRANSPORTS

Un entretien avec le PDG d'UTA

(Suite de la première page.)

Notre patron, Jérôme Seydoux, a raison lorsqu'il déclare que l'Europe existera vraiment quand chaque pays aura abandonné une partie de sa souveraineté. Or les hommes politiques continuent à penser en termes de souveraineté nationale. »

« Ma cause est juste »

« UTA avait onze avions en 1987. Elle s'apprête à commander une dizaine de Boeing 737. Allez-vous doubler votre flotte en deux ans ?

— C'est exact. Avec notre filiale Aéromaritime, nous mettons en ligne six DC 10, cinq Boeing 747 et deux Boeing 737. En 1989, nous recevrons en plus un Boeing 747 et de deux à quatre Boeing 737, et, en 1991, encore un Boeing 747 et quatre Boeing 737. Nous passerons ainsi de treize avions à vingt-trois appareils.

— Vous supposez acquises les autorisations pour desservir l'Europe et la fin du monopole d'Air France parmi les transporteurs français ?

— Ma cause est juste. Nous avons demandé à desservir par des vols réguliers, en 1988 et 1990, Amsterdam, Dusseldorf, Francfort, Athènes, Milan, Rome, Madrid, au départ de Paris, et Londres, au départ de Nice. En 1990, nous voulons rajouter Munich, Lisbonne et Barcelone.

— Pourquoi cette offensive ?

— Parce qu'il nous faut être les premiers sur des marchés européens que d'autres compagnies étrangères pourraient investir avant nous. Cela suppose que nous ayons les coûts les plus bas, et notre conflit avec le personnel navigant résulte de cette exigence.

— Les pilotes d'UTA se sont mis en grève pendant trois jours, du 30 avril au 4 mai, pour protester contre votre politique de diminution des salaires et de remise en cause des avantages acquis. Considérez-vous toujours une grève comme un investissement nécessaire dans certains cas ?

— Non, je ne suis pas agressif dans cette affaire. C'est moi qui suis sur la défensive. Voilà dix-huit mois que j'ai expliqué au personnel navigant technique que j'avais besoin d'une contribution significative au développement de l'entreprise. Je leur ai demandé de 5 % à 7 % d'heures de vol supplémentaires par rapport à une moyenne annuelle qui n'atteint pas quatre cent cinquante heures. Sans résultat.

» J'ai dit à nos équipages basés dans le Pacifique qu'ils étaient trop payés parce qu'ils percevaient une prime et qu'ils n'acquittent pas d'impôt. Un commandant de bord de DC 10 touche 1 150 000 F par an contre 850 000 F en métropole, et un commandant de 747, 1 300 000 F contre 950 000 F. Sans impôt. Je leur ai demandé la suppression de la totalité des primes et l'alignement sur la métropole, soit 40 % de baisse de rémunération. Ils n'ont rien répondu.

» Est-il raisonnable que des gens aussi bien payés fassent obstacle à toute négociation permettant de relancer la croissance et l'emploi dans la compagnie ?

— Est-ce pour cela que vous avez réactivé votre filiale charter Aéromaritime où vous avez embauché pilotes et stewards à des salaires nettement inférieurs à ceux d'UTA ?

— En se refusant à négocier, les syndicats nous obligent à rechercher des solutions sans eux et en dehors de la compagnie. La réactivation d'Aéromaritime n'est pas un défi, mais une stratégie de développement. Nous ne pouvons nous développer que sur des secteurs où la concurrence est vigoureuse comme les Etats-Unis. Nous sommes obligés d'offrir aux voyagistes les meilleurs prix, donc de serrer nos coûts. Les syndicats ne veulent rien entendre, car leur objectif est « toujours plus » et non le développement de la compagnie. Ils tuent tout doucement le transport aérien français. »

Comme Nasser

« N'avez-vous pas peur d'apparaître comme brutal, à l'image de Frank Lorenzo, patron du numéro un mondial Texas Air (1), qui est en lutte perpétuelle avec son personnel ?

— Ça m'est complètement indifférent. Je préfère être impopulaire et participer, par une discipline rigoureuse, au redressement du transport aérien français.

— Vous allez donc à la bataille ?

— Non. Je poursuis ma route. Je veux améliorer nos coûts d'exploitation, de préférence avec les syndicats, éventuellement sans eux. Ils ont prouvé, par leur grève récente, qu'ils ne veulent pas coopérer. Aujourd'hui, je dénonce les textes existant sur les primes et les conditions d'utilisation des équipages dans le Pacifique.

» S'ils m'y obligent, demain, je dénoncerai d'autres textes et je remettrai à zéro les relations contractuelles avec notre personnel navigant technique.

— Ne craignez-vous pas de dégoûter les pilotes de venir travailler à UTA pour des rémunérations plus basses que chez vos concurrents ?

— C'est un faux problème. Nous trouvons tous les pilotes nécessaires, même à louer. Nous en trouverons autant qu'il sera nécessaire pour remplacer les nôtres.

» Nos équipages souffrent — et je le leur ai dit — de ce que j'appelle « le complexe des pilotes de Suez ». Ceux-ci pensaient que Nasser ne nationaliserait pas le canal parce que, sans eux, la navigation s'arrêterait. Eh bien, Nasser a nationalisé le canal de Suez et il a trouvé d'autres pilotes ! »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(1) A partir d'une petite compagnie régionale du Texas, achetée en 1972, M. Frank Lorenzo a construit son empire Texas Air. C'est un spécialiste des raids à Wall Street et des conflits avec les syndicats. Ainsi en 1983, lorsqu'il a proposé aux salariés de Continental Airlines, fraîchement acquise, 35 % des actions en échange de coupes claires dans les salaires, les syndicats ont refusé. Il a aussitôt mis l'entreprise en faillite et en a créé une nouvelle avec des salaires moitié moindres. Texas Air, grand vainqueur de la déréglementation du ciel américain, fait l'objet actuellement d'une enquête des autorités sur le respect — incertain — des règlements de sécurité.

PRESSE

Conflit au quotidien « la Montagne »

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Le quotidien régional *la Montagne* n'était pas dans les kiosques mercredi 4 mai, à la suite d'un conflit qui oppose les salariés des équipes de fabrication à la direction. En 1986, afin de redresser une situation financière compromise, la direction du quotidien avait diminué les salaires des ouvriers de fabrication de 25 % (ces salaires ainsi réduits sont aujourd'hui tous supérieurs à 15 000 F mensuels brut). De surcroît, la direction, depuis cette date, n'applique plus à l'ensemble du personnel les augmentations de salaires décidées par le Syndicat de la presse quotidienne régionale et négociées avec les organisations syndicales des salariés.

Le Filpac CGT (très nettement majoritaire dans les ateliers de fabrication) remet en question une partie de cet accord d'autant que, précisent ses responsables, ils n'ont pas apposé leur signature au bas du protocole.

Ils demandent l'application des augmentations salariales et le versement de la prime d'ancienneté, conformément à la convention collective des cadres techniques auxquels ils sont désormais affiliés.

Depuis le 28 mars, afin de faire aboutir ces revendications, ils fabriquaient un journal réduit à 14 pages alors que les impératifs de l'actualité et de la publicité nécessitaient 22, 24 ou 26 pages. Après l'échec d'une commission de conciliation à Paris, la direction du quotidien les a sommés, lors d'un comité extraordinaire d'entreprise convoqué mardi matin, de fabriquer un journal comportant une pagination normale.

Mardi soir, ils ont refusé. Un constat d'huissier a été effectué à la demande de la direction qui a estimé que le journal ne pouvait paraître dans ces conditions.

J. R.

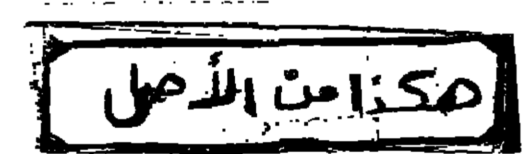
« Le Sport » adopte la couleur

Le Sport en couleurs. Lundi 2 mai, la première et la dernière page ainsi que la double page centrale du jeune quotidien sportif seront agrémentées par la quadrichromie. La région parisienne et quelques grandes villes de province (Rouen, Orléans, Limoges, etc.) bénéficieront dès le 2 mai de cette édition en couleurs avant son extension à l'ensemble du territoire. Une campagne publicitaire — 1 800 panneaux d'affichage — soulignera l'événement.

Lancé en septembre dernier, *le Sport* se pose en concurrent potentiel de *l'Equipe*, qui, une semaine avant la parution de son cadet, avait eu recours à l'impression en couleurs. Se définissant comme un « *quotidien-magazine* », désireux de traiter de tous les sports et d'en faire connaître les différents aspects par l'intermédiaire de reportages, d'enquêtes et de portraits, *le Sport* a pour objectif de vendre 100 000 exemplaires à la fin de l'année.

Gagnera-t-il son pari ? Les responsables du jeune quotidien assurent que « *la couleur est le gage de la bonne santé du titre* » qui « *dépasse les 50 000 exemplaires et ne cesse de progresser* ». La vente à Paris, selon les NMPP, est d'environ 9 500 exemplaires. La diffusion totale (France, étranger et abonnements, qui représentent 10 %) se situerait donc à 45 000 exemplaires au plus. *L'équipe*, pour sa part, annonce une vente moyenne d'environ 180 000 exemplaires.

Y.-M. L.



Économie

L'exode de la « golden week »

Les Japonais saisis par le démon du voyage

TOKYO
de notre correspondant

Samedi 30 avril, quelque trente mille terminaux des comptes chèques postaux et six mille neuf cents billetteries à travers le Japon ont rendu l'âme pour quelques heures, trop d'utilisateurs les ayant mis à contribution en même temps. Quel vent de panique s'était donc emparé des Japonais ? Rien d'alarmant : ils partaient simplement en vacances. La « golden week », sorte de vacances de Pâques nippones, qui commence le 29 avril avec le jour de l'anniversaire de l'empereur, se poursuit avec la fête de la Constitution, le 3 mai (le 1er mai, en revanche, n'est pas férié), et se termine le 5 mai avec la fête des enfants. Il aura été marqué cette année par un exode particulièrement impressionnant.

Les Japonais ont moins de vacances que les Occidentaux, mais quand ils en prennent, ils se déplacent : 51 millions, soit 4 millions de plus que l'année dernière, sont partis en voyage, la grande majorité à l'intérieur du Japon, mais plus de 300 000 à l'étranger, soit 26 % de plus qu'en 1987. Au total, estime-t-on au bureau du tourisme japonais, les vacanciers dépenseront au cours de la « golden week » quelque 800 milliards de yens (32 milliards de francs).

Plusieurs raisons expliquent cet exode. Tout d'abord, cette année, 29 % des grandes entreprises (contre 14 % en 1987) ont accordé entre sept et dix jours de congé à leurs employés pour la « golden week ». C'est notamment le cas des constructeurs automobiles (dix à onze jours) ; en revanche, les services, et notamment les grands magasins, fonctionnent comme d'habitude, même le dimanche. Deuxième facteur, la valorisation du yen a fortement incité les Japonais, surtout les jeunes, à se rendre à l'étranger.

En février dernier, selon les statistiques du ministère des finances, les voyages à l'étranger avaient augmenté en un an de 53 %. Malgré les prix exorbitants, calculés en dollars, des billets d'avion au Japon, les gens ont pris conscience que voyager à l'étranger revient pour eux moins cher que de se déplacer à l'intérieur de l'archipel. Beaucoup, d'ailleurs, amortissent leur voyage en faisant leurs emplettes (et celles de leurs amis) à Hongkong par exemple. Il suffit de voir les monceaux de paquets qu'ils rapportent de la colonie pour s'apercevoir que les importations directes connaissent un essor extraordinaire.

Se reposer pour mieux travailler

Dernier élément, les Japonais, surtout les jeunes, commencent, lentement, à découvrir le temps libre. Dans le cadre de sa politique de restructuration de l'économie, le gouvernement incite désormais les salariés à consommer plus et à prendre des vacances : « *Se reposer permet de mieux travailler* », peut-on lire sur des affiches dans le métro. Ainsi, progressivement, la semaine de cinq jours tend à entrer dans les mœurs : en 1989, les bureaux d'épargne postale fermeront le samedi et le dimanche.

Actuellement, 28 % des employés du secteur secondaire travaillent cinq jours par semaine. Les heures de travail par année demeurent cependant beaucoup plus élevées (2 168 heures) qu'en Europe par exemple (1 659). Cette année, étant donné la forte relance de l'économie, le nombre d'heures de travail devrait être de l'ordre de 2 149. Selon *Shukan rodo news*, publication traitant des problèmes du travail, au cours du premier trimestre de cette année, les salariés japonais ont fait une vingtaine d'heures par mois de travail supplémentaire.

Plusieurs facteurs contribuent à freiner la politique gouvernementale de réduction du temps de travail. D'abord, le montant du bonus, partie essentielle du salaire, est fonction de l'assiduité. Prendre des vacances, mêmes celles auxquelles on a droit, ne constitue pas un bon point. Il en va de même de la promotion, autre dissuasion pour les vacances. Enfin, les salaires de beaucoup ont été longtemps insuffisants pour pouvoir utiliser le temps libre de manière agréable, aussi n'était-ce pas une priorité.

La valorisation du yen a certes désormais rendu un séjour à l'étranger à la portée d'un plus grand nombre, mais les autres contraintes demeurent. En outre, le patronat, et notamment la Fédération des employeurs (Nikkeiren), qui souhaite compenser la perte de compétitivité due à la hausse du yen, n'est guère favorable à la réduction des heures de travail. Quant aux syndicats, leur position est ambiguë. Au niveau national, Rengo, la nouvelle confédération du secteur privé, a certes mis à l'ordre du jour de ses luttes la réduction de la durée du travail jusqu'à 1 800 heures. Les fédérations, en revanche, soucieuses de maintenir les salaires, traînent les pieds.

Une version révisée de la loi sur le travail, la première en quarante ans, visant la réduction progressive de sa durée de quarante-huit à quarante heures, est entrée en vigueur le 1er avril. Mais elle tient davantage du souhait que de la disposition impérative : aucune date par exemple n'a été fixée pour atteindre ces objectifs.

Riches mais disposant encore de peu de temps libre, les Japonais continueront à avoir de courtes vacances, qu'ils utiliseront cependant de plus en plus pour faire des voyages éclairs à l'étranger. *Jet society* des classes moyennes des pays industrialisés, les Japonais prennent l'habitude de traverser une partie du monde simplement pour passer un week-end : en 1991, estime le gouvernement, 10 millions de Japonais se rendront à l'étranger (6,8 millions en 1987), et ils y dépenseront quelque 20 milliards de dollars.

PHILIPPE PONS.

Des billets d'avion à des prix exorbitants

TOKYO
de notre correspondant

Ce n'est un secret pour personne, et les Japonais sont les premiers à le savoir : il faut autant que possible éviter d'acheter ses billets d'avion au Japon où ils doivent être réglés en dollars. Pour n'importe quelle destination, ils valent, payés en yens de 40 % à 60 % plus cher. Ainsi, un aller simple pour Séoul coûte à Tokyo 48 300 yens (soit 1 920 F). Le retour acheté en Corée vaut 191 dollars (soit 1 150 F). En d'autres termes, évalué en dollars, les prix des billets d'avion au Japon ont augmenté dans la même proportion que le yen. Quoi d'étonnant dans ces conditions qu'il y ait un énorme trafic d'importation de billets achetés à Hongkong ou ailleurs. Plus simplement, pour les longs voyages, beaucoup d'agences proposent à leur client un billet charter pour Hongkong ou Séoul où là il obtiendra le billet pour la suite de son voyage à un prix beaucoup plus avantageux. On estime que s'il y a encore deux ans la majorité des clients des compagnies aériennes achetaient à Tokyo un aller et retour, il n'y en a plus que 40 % qui le font encore.

Au ministère des transports, on explique que le Japon ne fait qu'appliquer les dispositions de 1973 de l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA) : en 1982, lorsque le dollar valait 249 yens, un billet Los Angeles-Tokyo coûtait 398 000 yens (1 598 dollars) soit 71 000 de moins que celui acheté au Japon. Aujourd'hui, le dollar vaut 128 yens et le même billet coûte 330 000 yens, soit 71 000 yens (2 500 F) de plus que celui acheté aux Etats-Unis.

Le gouvernement n'a jusqu'à présent rien fait pour ajuster les prix des billets d'avion. A Japan Airlines, on pousse des hauts cris dès qu'on avance l'hypothèse que la compagnie nationale, récemment privatisée, tire des avantages certains de cette situation. Il n'en reste pas moins qu'entre les prix des billets d'avion et la diminution du coût des importations de pétrole, due elle aussi à la valorisation du yen, la JAL comme les autres compagnies aériennes nippones n'a pas à se plaindre. JAL compte d'ailleurs enregistrer en 1988 des bénéfices s'élevant à 197 millions de dollars, soit une augmentation de près de 7 % par rapport à l'année précédente. Les voyageurs japonais étant les premiers (avec les résidents étrangers au Japon) à être grugés par leurs compagnies aériennes en raison de la vigueur du yen.

Ph. P.

Le conflit du transport trans-Manche

La justice ordonne la saisie des avoirs du syndicat des marins britanniques

LONDRES
de notre correspondant

Un juge britannique a ordonné, le mardi 3 mai, la saisie des biens immobiliers et des avoirs bancaires du syndicat des marins, assortie d'une amende de 150 000 livres (environ 1,6 million de francs). Des huissiers et des comptables désignés par la justice se sont rendus, dès mardi après-midi, au siège londonien du syndicat – le NUS – pour procéder à cette opération.

Le juge a estimé que le syndicat des marins s'était mis en dehors de la légalité en empêchant le fonctionnement des ferries de la Sealink, alors qu'il était, en principe, seulement en conflit avec la compagnie maritime rivale P. and O. qui assure normalement la plus grande partie du trafic trans-Manche. « *Les dirigeants syndicaux n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes. C'est de leur part, une véritable tentative de suicide* », a déclaré le juge Davies de la Haute Cour.

Le président du syndicat des marins, M. McCluskie, a aussitôt rétorqué que son organisation « *n'était pas faite de briques, de ciment, de bureaux et de machines à écrire* ». Il a appelé ses vingt mille adhérents à cesser le travail, y compris ceux du prestigieux paquebot *Queen Elizabeth II*, attendu mercredi à Southampton.

La grève avait commencé le 1er février, le syndicat ayant refusé les nouveaux horaires et la suppression d'un certain nombre de jours de récupération décidée par P. and O., sur ses onze ferries opérant entre l'Angleterre et le continent. P. and O., dirigé par un patron de choc, Sir Geoffrey Sterling, a répliqué en licenciant 800 marins.

M. McCluskie a tenté une fuite en avant en lançant des actions sur d'autres lignes maritimes que celles concernées par la réorganisation décidée par P. and O. Il a également appelé les marins de la Sealink à une grève de solidarité. Le paradoxe voulait donc ces derniers jours que les navires britanniques de la Sealink soient immobilisés alors que cette compagnie avait jusqu'ici maintenu de bons rapports avec le syndicat, tandis que P. and O. parvenait à remettre en service quelques-uns de ses ferries avec des équipages non grévistes.

Un trésor de guerre à l'étranger

La grève devait être quasi générale mercredi dans les ports britanniques et une importante manifestation était prévue à Douvres. La question est de savoir si ce mouvement peut durer longtemps. Une part croissante du trafic commercial de la Grande-Bretagne est en effet assurée par des navires battant pavillon étranger et le pouvoir du syndicat n'est plus celui qu'il était en 1966 lors de la dernière grande grève des marins.

M. Harold Wilson, alors premier ministre, avait cru voir un « *complot communiste* » derrière l'action du syndicat. Les réactions beaucoup moins passionnées de l'opinion et du gouvernement montre que les marins ne sont plus une force déterminante capable de paralyser l'économie du pays comme il y a vingt-deux ans. Mme Thatcher s'est contentée, mardi aux Communes, de plaider en faveur du droit des non-grévistes à travailler.

Impitoyable

Les avoirs syndicaux avaient également été saisis lors des deux conflits du travail les plus spectaculaires de ces dernières années, celui des mineurs en 1984-1985 et celui des typographes en 1986. La bataille juridico-politique menée par Mme Thatcher contre les mineurs avait été impitoyable. Ceux-ci avaient transféré 8 millions de livres – une partie de leur trésor du guerre – à l'étranger, mais cette somme avait dû être rapatriée lorsqu'un liquidateur judiciaire avait été nommé.

Les capacités financières du syndicat des marins sont extrêmement limitées... M. Mc Cluskie espère encore faire plier la compagnie P.and O. mais il est douteux que le rapport de forces soit désormais en sa faveur.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le différend entre le gouvernement dominicain et Falconbridge fait flamber les cours du ferronickel

SAINT-DOMINGUE
correspondance

Le différend qui oppose la filiale dominicaine du groupe canadien Falconbridge au gouvernement dominicain est significatif des conflits d'intérêts entre un pays dont le besoin de devises est urgent et une société estimant avoir suffisamment investi pour ne pas payer d'impôt.

La compagnie Falconbridge Dominicana, qui assure 5 % de la consommation occidentale de nickel et se situe au deuxième rang mondial pour la production de ferronickel après la société française Le Nickel (SLN), qui exploite les gisements de Nouvelle-Calédonie), a fait monter la pression en interrompant la production de ferronickel à la fin avril. Le prix de ce métal a vivement augmenté, son cours faisant un bond de près de 80 % en mars pour dépasser 7 dollars la livre *(nos dernières éditions datées 4 mai)*.

Le litige a surgi en novembre dernier, lorsque le président dominicain, M. Joaquin Balaguer, a soumis les exportations de sucre, de métaux et de minerais à un nouvel impôt pour faire face aux difficultés financières du pays. La multinationale a refusé de s'exécuter, s'abritant derrière un accord signé en 1969 avec M. Balaguer, qui était déjà président de la République. Cet accord exonérait la compagnie du « *paiement présent ou futur de tout type d'impôt ou taxe additionnelle sur le capital, la rente, la production, les permis d'exploitation et les droits à l'exportation* ». Sans nier l'existence de cette clause, le gouvernement dominicain fait valoir que les conditions ont changé.

Arrivée en République dominicaine en 1955, du temps de la dictature de Trujillo, la Falconbridge Dominicana a accumulé les déficits jusqu'en 1986. Mais les comptes 1987 se sont soldés par un bénéfice net de 13,4 millions de dollars, grâce au redressement des cours mondiaux du nickel. « *Depuis 1955, la Falconbridge a exporté pour une valeur totale de 1,541 milliard de dollars, et n'a en tout et pour tout payé que 15 millions de pesos* [soit 15 millions de dollars au taux de change de l'époque] *à l'Etat dominicain* », calcule M. Rafael Marion-Landais, ministre dominicain de l'industrie et du commerce.

Le président de la Falconbridge Dominicana, M. John Clelland, ne conteste pas ces chiffres, mais souligne que la société a « *perdu de l'argent pendant longtemps et* [que] *la maison mère a dû investir 100 millions de dollars supplémentaires depuis 1980* ». D'un côté comme de l'autre, on insiste cependant sur la volonté de prévenir à un nouvel accord « *dont les deux parties ont besoin* », selon M. Clelland. De source proche des négociateurs dominicains, on indique que le gouvernement a demandé que lui soit versé 33 % de la valeur des exportations de la Falconbridge, jusqu'au prix de 2,25 dollars la livre. Soumis à une forte pression du Fonds monétaire international, le gouvernement conservateur de M. Balaguer a un urgent besoin de devises, et les ventes de ferronickel ont représenté l'an dernier 133 millions de dollars, soit près d'un cinquième des exportations totales du pays, sans rapporter un centime au Trésor public. Pour sa part, la Falconbridge a tout intérêt à profiter de la bonne conjoncture mondiale : plus de deux mois de production – destinés à 60 % au marché européen – sont bloqués dans le port de Haina, à vingt kilomètres de Santo-Domingo, dans l'attente d'un règlement du conflit.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Marchés financiers

Après de fortes provisions

Le Crédit agricole assainit ses comptes en 1987

Désormais mutualisé, le Crédit agricole a affiché en 1987 des résultats *« substantiels, sérieux et solides : ils sont bons non seulement parce qu'ils sont plus importants que par le passé mais parce qu'ils sont structurellement plus sains »*. Ces déclarations, faites par MM. Yves Barsalou et Philippe Auberger, respectivement président et directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole traduisent, effectivement, l'assainissement et la consolidation des comptes de la « banque verte » l'an passé. Les dotations aux provisions sur créances douteuses ont presque doublé passant de 1 422 millions de francs à 2 691 millions de francs (+ 90 %). Le bilan a donc été « nettoyé », ce qui permettra sans doute d'afficher en 1988 une progression des résultats courants plus forte qu'en 1987, où elle reste très modeste : + 10,5 % pour ceux des caisses régionales à 1 050 millions de francs, compte non tenu de 606 millions de francs de reprise exceptionnelle des provisions constituées au titre des fonds régionaux de garantie, et + 7,5 % pour le résultat consolidé de la Caisse nationale (1 888 millions de francs). Le bénéfice de la Caisse nationale, sans ses filiales, est revenu de 600 millions de francs à 500 millions de francs, tandis que le résultat net consolidé (part du groupe) baissait de 27,8 % à 838,7 millions de francs. L'augmentation des crédits (+ 14,4 %) a été spectaculaire, surtout pour les prêts personnels aux particuliers (+ 77 %), les prêts aux logements (+ 78 %) et aux artisans, commerçants et professions libérales (+ 87 %). Les prêts aux industries agricoles et alimentaires, essentiellement les coopératives, ont doublé à 4,8 milliards de francs. Quant à l'agriculture, ses crédits ont augmenté de 19 % à 28 milliards de francs, dont 15,2 milliards de francs en prêts bonifiés. L'en-cours des prêts aux 40 000 agriculteurs en difficulté représente 40 milliards de francs, soit 10 % de l'ensemble des prêts agricoles et 3 % du total.

Quant au coût de la mutualisation (6,6 milliards de francs à verser à l'Etat), 6 milliards de francs sont ou seront fournis par l'émission de titres subordonnés remboursables (1,2 milliard de francs) et de certificats coopératifs d'investissements (0,4 milliard de francs), la fusion des fonds de garantie (2 milliards de francs) et le reste par autofinancement.

F. R.

Bouygues Offshore s'associe à un partenaire norvégien

Bouygues Offshore, filiale du groupe Bouygues et d'Elf-Aquitaine, vient de créer avec la société norvégienne Solheimsviken SA, une filiale à 50-50, dénommée Solbos SA, dont le siège sera installé à Bergen. Le chairman sera norvégien et le directeur général français. La nouvelle société proposera aux opérateurs pétroliers en mer du Nord à la fois la construction d'ouvrages et de matériels en béton ou en acier, la maintenance des installations et diverses opérations d'ingénierie à terre ou en mer.

NEW-YORK, 3 mai ↑

Bonne orientation

Dopée par les OPA, effectives ou imaginaires, la Bourse de New-York a gagné du terrain, mardi 3 mai, dans un marché plus actif qu'au cours des séances précédentes. L'indice Dow Jones a terminé la journée sur une hausse de 15,08 points, à 2 058,35. Quelque 177 millions d'actions ont été échangées, tandis que le nombre de hausses dépassaient largement celui des baisses : 881 contre 563.

Une légère détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire serait à l'origine des achats effectués par les opérateurs, qui espèrent l'événement qui pourrait sortir le marché de sa léthargie. En attendant, faute de vendeurs, le Dow Jones pourrait atteindre le niveau des 2 100 points, estiment les analystes.

Le désaccord au sein de l'OPEP a profité, une nouvelle fois, aux valeurs des transports. Control Data, qui fait l'objet de rumeurs d'OPA, a gagné 2 dollars à près de 27 dollars, tandis qu'USG progressait de plus de 3 dollars à 44 5/8. American Electric Power a été très recherché, les échanges sur ce titre constituant le tiers du volume des affaires négociées mardi au Stock Exchange.

VALEURS	Cours du 2 mai	Cours du 3 mai
Alcoa	44 1/2	44 3/4
Allegis (ex-UAL)	84 3/8	84 3/4
A.T.T.	26 1/2	27
Boeing	48 1/4	48 1/2
Chase Manhattan Bank	24 3/4	25
Du Pont de Nemours	86 3/8	86 1/4
Eastman Kodak	41 5/8	42 1/8
Exxon	44 5/8	45
Ford	47 5/8	48 5/8
General Electric	41	40 7/8
General Motors	75 3/4	76 7/8
Goodyear	63 1/8	64 1/4
I.B.M.	114 1/8	114 5/8
I.T.T.	47	48 1/2
Mobil Oil	46 1/4	45 7/8
Pfizer	55 1/8	55 3/4
Schlumberger	37	37 3/8
Texaco	49 5/8	49 1/8
Union Carbide	24	23 5/8
U.S.X.	31 5/8	31 5/8
Westinghouse	52 3/4	53 5/8
Xerox Corp.	54 1/2	55 1/4

LONDRES, 3 mai ↑

Fermeté

Après un week-end prolongé en raison du Bank Holiday, la Bourse de Londres a rouvert ses portes, mardi 3 mai, sur une note ferme, mais dans une ambiance calme. Les deux principaux indices ont tous les deux gagné 5 points, le Financial Times terminant à 1 449,7 et le Footsie à 1 807,2. Quelque 335 millions d'actions ont été échangées. Les rumeurs d'OPA et la confirmation de la reprise en fin de journée de Wall Street ont encouragé les initiatives, constataient les professionnels. Le repli de la livre sterling a redonné du tonus aux valeurs de sociétés exportatrices : ICI a gagné 13 points, à 996 livres, et Glaxo 18 points, à 947 livres. En revanche, les fonds d'État ont pâti de l'affaiblissement du sterling. Bonne orientation des pharmaceutiques et des mécaniques. Aux électroniques, le groupe Granada (télévision commerciale, loisirs et hôtels) a cédé du terrain, après avoir lancé une OPA de 110 millions de livres sur DPCE Holdings (entretien de matériel informatique). Les mines d'or ont sensiblement baissé dans le sillage du métal jaune, en net repli. D'autre part, le Stock Exchange vient de donner son feu vert aux activités d'une nouvelle sorte de courtiers (equity only money-brokers), autorisés à prêter des actions ou de l'argent comptant aux firmes teneurs du marché. Jusqu'à présent, l'activité de ces courtiers était limitée aux fonds d'Etat.

PARIS, 3 mai =

Rumeurs d'OPA

Les rumeurs d'OPA (offres publiques d'achat) ont tenté de sortir, mardi, le marché de sa torpeur. A cinq jours du second tour de l'élection présidentielle, la prudence semblait de mise chez les professionnels, à l'image de la séance de la veille, où le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel n'avait pas dépassé les 840 millions de francs. Toutefois, au fur et à mesure de la journée, les investisseurs intensifiaient leurs achats en se concentrant sur quelques valeurs bien précises. L'indicateur instantané, après avoir ouvert sur un repli de 0, 16 %, se maintenait à + 0,10 % avant de clôturer à + 0,42 %. Parmi les titres convoités figurait Olida-Caby. Après l'annonce de la cession de certaines de ses filiales à Lesieur (groupe Saint-Louis), des rumeurs d'OPA sur la firme de charcuterie persistaient au rez-de-chaussée du palais Brongniart. Ce titre n'était pas le seul à faire l'objet de tels bruits. Pernod-Ricard n'y échappait pas non plus, bien que, à la veille du week-end, avait été démenti un éventuel rapprochement avec Perrier.

La réunion d'information tenue par la Compagnie du Midi dans la matinée n'a pas non plus entièrement persuadé les analystes que ce groupe d'assurances en se rapprochant d'AXA, échappait à la convoitise de l'italien Generali.

La firme papetière Aussedat était aussi très entourée, tout comme la chaîne hôtelière Accor, le groupe Crouzet et la Navigation mixte.

Le Conseil des Bourses de valeurs a déclaré recevable la surenchère de Martini et Rossi sur Rémy et Associés pour la prise de contrôle de Bénédictine. Les cotations du titre reprendront le 5 mai.

La SICAV Uni Régions, du groupe Crédit agricole, précisait que sa participation dans Genty-Cathiard a été ramenée à 4,81 % et celle dans Bongrain à 4,83 %.

Sur le MATIF, la tension sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis et en RFA préoccupe plus d'un intervenant. Le contrat notionnel de juin perdait 0,39 % à 100,60.

TOKYO, 4 mai

Fermé

La Bourse et le marché des changes de Tokyo sont fermés, mercredi et jeudi, en raison de fêtes nationales.

RFA

Restructuration du troisième marché

Un an après la création du second marché, les Bourses de valeurs ouest-allemandes poursuivent leur plan de restructuration, en créant un marché *« de libre circulation »*. A partir du 1er mai, émetteurs et investisseurs disposent, à côté du marché officiel et du second marché, d'un troisième marché *« de libre circulation »*. Celui-ci regroupe environ 420 valeurs (120 actions ouest-allemandes, 230 actions étrangères et environ 70 valeurs obligataires), qui étaient précédemment échangées sur deux marchés différents, le marché libre réglementé et le marché libre non réglementé. La mesure de simplification s'explique par le succès du nouveau second marché, qui a littéralement tari le marché libre réglementé.

Un an après sa mise en place, le second marché regroupe 101 actions (dont 3 étrangères), 14 actions de jouissance et 2 030 obligations. A titre de comparaison, plus de 13 300 titres sont négociés à la cote officielle ouest-allemande.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Jeumont-Schneider bénéficiaire grâce à la vente de son téléphone.** – Jeumont-Schneider, une des trois filiales restantes du groupe Schneider, est sorti du rouge en 1987, grâce à la vente de son téléphone à l'allemand Bosch : il affiche un bénéfice de 68 millions, après 200 millions de plus-values réalisées lors de la cession de 35 % de sa téléphonie. En 1986, Jeumont-Schneider était en perte de 410 millions. Le chiffre d'affaires de Jeumont-Schneider s'établissait, en 1987, à 4,47 milliards de francs, contre 5,53 milliards en 1986.

● **Compagnie du Midi : hausse de 22,5 % des résultats en 1987.** – La Compagnie du Midi a dégagé, en 1987, un bénéfice net consolidé de 1,34 milliard de francs, contre 1,08 milliard l'année précédente, soit une augmentation de 22,5 % en un an. Ce bénéfice, supérieur aux prévisions, prend en compte les résultats pour les deux derniers mois de l'année de la compagnie britannique Equity and Law, rachetée en novembre dernier par le Midi.

● **Rhin-Rhône cède sa participation dans Lambert Frères.** – Le groupe Rhin-Rhône, désormais contrôlé par Bolloré Technologies, va céder ses parts, c'est-à-dire 15 % du capital, dans le groupe Lambert Frères et Cie (matériaux de construction) aux deux principaux actionnaires actuels, Gaz et Eaux et l'Omnium financier de Paris (OFP du groupe Total). La participation de Gaz et Eaux passe donc de 17 % à 28,3 %, tandis que celle de l'OFP est portée à 22 %, contre 15 % précédemment. Lambert Frères a dégagé, l'an dernier, un bénéfice consolidé de 74,5 millions de francs, contre une perte de 20 millions en 1986.

● **Les résultats de Siemens en baisse au premier semestre.** – Le géant ouest-allemand de l'électronique, Siemens, affiche, pour le premier semestre de son exercice (qui débute le 1er octobre), un bénéfice net consolidé de 609 millions de deutschemarks (2,4 milliards de francs environ), en recul de 9 % par rapport à la même période de 1986-1987. Le chiffre d'affaires est également en retrait de 9 %, à 23,7 milliards de deutschemarks (94,8 milliards de francs). Pour l'ensemble de son exercice, Siemens estime que son bénéfice net *« ne sera pas inférieur à celui de l'exercice précédent »* et table sur un chiffre d'affaires de 58 milliards de deutschemarks (230 milliards de francs).

● **Perrier : 570 millions de francs de bénéfices.** – Le groupe Source Perrier a annoncé un résultat consolidé de 570 millions de francs pour l'exercice 1987, après dotation aux amortissements et provisions d'exploitation de 515 millions de francs. Le résultat comprend une plus-value de 230 millions de francs réalisée dans le cadre de la restructuration de la filiale américaine du groupe. Le conseil d'administration proposera, en juin, à l'assemblée générale la distribution d'un dividende complémentaire de 10 F, qui portera le revenu total par action à 24 F pour 1987 (compte tenu de l'avoir fiscal). Le groupe Perrier, dont les ventes d'eaux minérales et de boissons ont progressé au premier trimestre 1988, a vendu, au cours de cette période, sa participation dans la Société des carrières de la Meilleraie, pour la somme de 255,8 millions de francs (188,9 millions de francs de plus-value brute).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	290	300	IN2	138	134
Arnault & Associés	400	400	Int. Metal Service	200	205
Asystel	295	274 o	La Commande Electro.	191	189
B.A.C.	420	415	Le gd livre du mois	235	226
B. Demachy & Assoc.	390	390	Loca Investissement	275	271
B.I.C.M.	622	621	Locamic	140	140
B.I.P.	422	422	Marin Immobilier	297	297
Boiron	277	280	Metallurg. Minière	100	104
Bolloré Technologies	700	700	Métrologie Internat.	315	314
Buitoni	740	....	Microservice	132	135
Câbles de Lyon	1180	1180	M.M.B.M.	448	430 10
Calberson	631	631	Molex	211 50	211 50
Canal Plus	480	482	Navale-Delmas	480	480
Cardif	1180	1140 c	Olivetti-Logabax	178 80	180
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	250	248	Om. Gest.Fin.	301	308
C.A.T.C.	127 10	127 10	Presbourg (C. In. & Fin.)	96 50	96 50
C.D.M.E.	770	765	Razel	785	790
C. Equip. Elect.	288 80	275	St-Gobain Emballage	1165	1165
C.E.G.I.D.	541	550	St-Honoré Matignon	154 50	154
C.E.G.E.P.	166	161	S.C.G.P.M.	140	135 80 o
C.E.P.-Communication	1352	1198	Segin	305	311
C.G.I. Informatique	556	551	Sema-Metra	639	613
Ciments d'Origny	466	448	S.E.P.	1185	1180
C.N.I.M.	287	288	S.E.P.R.	1100	1120
Concept	277 40	275	Sligos	1389	1386
Conforama	572	595	S.M.T.Goupil	209	217
Creeks	345	340	Sodinforg	715	720
Dafsa	137 70	139	Supra	270	280
Dauphin	3435	3430	TF 1	190	191
Devanlay	995	998	Unilog	119 10	123 90
Deville	621	634	Union Financ. de Fr.	460	441
Dauméril-Lablé	825	820	Valeurs de France	313	314
Editions Belfond	113 10	113 10			
Elysées Investiss.	21	21			
Financor	436	436			
Guintoli	537	541			
Guy Degrenne	880	880			
I.C.C.	225	220			
IDIA	168 70	169			
I.G.F.	120	120			

Marché des options négociables le 3 mai 1988

Nombre de contrats : 5 408

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	16,50	36	–	–
CGE	240	14,50	22	–	–
Elf-Aquitaine	280	15	21	8	–
Lafarge-Coppée	1 100	72	–	39	71
Michelin	160	30,20	35	2	7
Midi	1 550	285	370	85	135
Paribas	360	14,55	28,50	30	39
Peugeot	1 100	34	70	90	120
Saint-Gobain	400	23	28	8	–
Thomson-CSF	136	34	35	1,80	5,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 mai 1988

Nombre de contrats : 57 204

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	100,70	99,80	99,30
Précédent	101	100,20	99,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,44	–	0,37	1,62

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7175 F ↑

Le dollar est en légère hausse mercredi 4 mai, s'échangeant à 5,7175 F et 1,6815 DM, contre 5,7025 F et 1,6778 DM à la clôture la veille. Le marché un peu plus ferme reste tout de même très calme.

FRANCFORT	3 mai	4 mai
Dollar (en DM)	1,6778	1,6815

TOKYO	28 avril	2 mai
Dollar (en yens)	124,82	125,27

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 mai) .... 7 1/4-7 3/8 %

New-York (3 mai) ... 6 9/16-6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	2 mai	3 mai
Valeurs françaises	109,8	
Valeurs étrangères	107,4	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 mai	3 mai
Indice général	310,2	310,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 mai	3 mai
Industrielles	2043,27	2058,35

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 mai	3 mai
Industrielles	Clos	1 449,7
Mines d'or	Clos	201,3
Fonds d'Etat	Clos	89,70

TOKYO

	3 mai	4 mai
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7170	5,7180	+ 30	+ 45	+ 60	+ 85	+ 150	+ 230
$ can.	4,6217	4,6262	– 54	– 27	– 93	– 55	– 280	– 179
Yen (100)	4,5645	4,5689	+ 152	+ 172	+ 305	+ 344	+ 900	+ 986
DM	3,3989	3,4015	+ 119	+ 139	+ 247	+ 273	+ 740	+ 810
Florin	3,0313	3,0326	+ 93	+ 105	+ 189	+ 207	+ 574	+ 628
FB (100)	16,2484	16,2559	+ 236	+ 325	+ 495	+ 636	+1 592	+2 011
FS	4,0777	4,0814	+ 188	+ 208	+ 380	+ 408	+1 132	+1 217
L (1 000)	4,5663	4,5707	– 76	– 37	– 188	– 132	– 591	– 485
£	10,6593	10,6649	– 36	+ 4	– 77	– 8	– 368	– 174

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 11/16	6 13/16	7	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 1/2	7 5/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16
Florin	3 3/4	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
F.B. (100)	5 1/2	6	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4
F.S.	1 3/4	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2 3/16	2 5/16	2 7/16	2 9/16
L (1 000)	7 5/8	8 1/8	9 1/8	9 1/2	9 7/8	10 1/4	10 1/2	11
£	7 1/4	7 1/2	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 13/16	8 7/8
F. franç.	7 1/2	7 3/4	8	8 1/8	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 3 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	C.N.E. 3 %	3840 10	3840	3840	....
1050	B.N.P. T.P.	1045	1040	1040	– 0 48
1080	C.C.F. T.P.	1050	1060	1062	+ 1 14
1063	Créd. Lyon. T.P.	1058	1058	1058	....
1246	Renault T.P.	1231	1223	1220	– 0 89
1490	Rhone-Poul. T.P.	1480	1490	1489	+ 0 61
1236	St-Gobain T.P.	1238	1240	1240	+ 0 16
1200	Thomson T.P.	1203	1203	1203	....
370	Accor	409 50	412	420	+ 2 56
475	Air Liquide	481	480	481	....
1830	Alcatel ★	1848	1840	1840	– 0 43
1140	Als. Superm.	1185	1190	1190	+ 0 42
225	A.L.S.P.I.	231 30	232	230	– 0 56
255	Alsthom ★	274	275	272	– 0 73
2020	Arjom. Prioux ★	2090	2032	2046	– 2 11
525	Aussedat-Rey	533	541	550	+ 3 19
735	Aux. Entrepr. ★	832	833	835	+ 0 36
780	Av. Dassault ★	781	771	770	– 1 41
300	BAFP	298	296	296	– 0 67
270	Bail-Equipem. ★	272	273	272	....
835	Bail Investiss.	819	819	812	– 0 85
250	B.N.P. C.I.	239 50	247 50	247 50	+ 3 34
390	Cie Bancaire ★	388	386	385	– 0 77
295	Bazar H.-V.	317	318	315	– 0 63
380	Béghin-Say ★	396 40	395	392	– 1 11
705	Berger (Ma)	747	739	739	– 1 07
580	Bic ★	605	600	600	– 0 83
1010	B.I.S.	1076	1072	1070	– 0 56
1990	Bongrain S.A.	2025	2020	2019	– 0 30
750	Bouygues ★	858	841	851	– 0 93
71	B.P. France ★	80	80	78 10	– 2 38
4040	B.S.N. ★	4140	4105	4105	– 0 85
1800	Cap Gem. S. ★	1906	1900	1902	– 0 16
1290	Carnaud	1270	1274	1274	+ 0 31
2170	Carrefour ★	2230	2211	2250	+ 0 90
116	Casino	126 80	126 10	125 70	– 0 87
102	Casino A.D.P.	102	101 80	102	....
955	C.C.M.C.	979	979	979	....
665	Cetelem	630	606	606	– 3 97
460	Cerus	465	461	460	– 1 08
1130	C.F.A.O. ★	1219	1205	1300	+ 6 64
240	C.G.E.	240	239	239 90	– 0 04
810	C.G.I.P. ★	900	899	875	– 2 78
805	Chargeurs S.A. ★	863	856	880	+ 1 97
855	Ciments franç. ★	910	910	919	+ 0 99
380	Club Méditerr. ★	401 10	406	416 50	+ 3 84
161	Codetel ★	159	158	158	– 0 63
290	Cofimeg	289	290	290 10	+ 0 38
1770	Colas	1772	1760	1762	– 0 56
161	Compt. Entrepr.	191 20	191	193 10	+ 0 99
605	Compt. Mod. ★	600	598	600	....
860	Créd. Foncier ★	851	841	845	– 0 71
385	Crédit F. Imm. ★	380	376	375 10	– 1 29
109	C.C.F.	110	110	110 90	+ 0 82
505	Créd. Lyon. (CI)	480	470	470	– 2 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
765	Crédit Nat. ★	799	804	800	+ 0 13
....	CSEE (exSign.) ★	535	536	585	+ 9 35
236	Crouzet ★	274 90	278	287 50	+ 4 58
2000	Damart S.A.	1951	1950	1961	....
325	Darty ★	388	....	....	....
245	Darty (DP)	289	....	....	....
1430	De Dietrich	1575	1585	1553	– 1 40
194	Dév. R.d.C. (Li)	195	188	198	+ 1 54
410	D.M.C.	434	440	442 10	+ 1 87
295	Drouot Assur.	325	325	322	– 0 92
1480	Docks France ★	1580	1640	1566	– 0 95
490	Dumez ★	517	521	522	+ 0 97
1080	Eaux (Gén.)	1133	1136	1149	+ 1 41
985	Ecco ★	1112	1115	1125	+ 1 17
600	Electrofinanc. ★	615	625	620	+ 0 81
385	El. S. Dassault	403	398 50	400	– 0 74
285	Elf-Aquitaine	287 80	283	280	– 2 71
245	– (certific.)	237	234	234	– 1 27
555	Epeda-B-Faure	581	584	584	+ 0 52
2030	Essilor	2050	2040	2064	+ 0 68
1440	Essilor Int. (DP)	1420	1411	1420	....
295	Esso S.A.F. ★	292	294 90	291 10	– 0 31
1180	Eurafrance	1195	1190	1193	– 0 17
900	Eurocom ★	900	895	896	– 0 44
2420	Euromarché	2400	2400	2370	– 1 25
430	Europe nº 1 ★	435	435	448	+ 2 99
34	Eurotunnel ★	34 45	34 45	34 40	– 0 15
820	Exor ★	855	869	876	+ 2 46
730	Facom	800	800	802	+ 0 25
950	Fichet-bauche	949	950	931	– 1 90
200	Finextel ★	200 90	199	199 50	– 0 70
80	Fives-Lille ★	102	103	103	+ 0 98
1020	Fromageries Bel	1095	1070	1080	– 1 37
745	Gal. Lafayette ★	765	780	780	+ 1 96
280	Gascogne	265	290	290	+ 9 43
1130	Gaz et Eaux	1220	1225	1225	+ 0 41
386	Géophysique ★	436	424	460	+ 5 75
465	Gerland	496	494	494	– 0 40
430	GTM-Entrepose	438	431	435	– 0 68
506	Guyenne-Gas. ★	501	509	514	+ 2 59
1890	Hachette ★	1950	1959	1920	– 1 54
520	Havas ★	540	534	534	– 1 11
405	Hénin (La)	422	419	422	....
980	Hutchinson ★	1000	995	997	– 0 30
169	Imétal	175	174 90	175	....
....	Imm. Plaine-M.	310 10	325	312	+ 0 61
1040	Ingénico	1048	1045	1045	– 0 29
3320	Inst. Mérieux	3300	3290	3221	– 2 39
515	Interbail ★	521	520	515	– 1 15
1030	Intertechnique	1312	1300	1300	– 0 91
700	J. Lefebvre	757	750	728	– 4 10
1020	Lab. Bellon	1070	1067	1070	....
1120	Lafarge-Coppée	1130	1120	1121	– 0 80
1080	Lebon ★	1135	1136	1125	– 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2510	Legrand ★	2480	2479	2457	– 0 93
1930	Legrand (DP) ★	1900	1910	1948	+ 2 53
580	Leroy-Somer ★	638	627	634	– 0 63
1820	Lesieur	1920	1920	1900	– 1 04
650	Locabail Immob.	651	651	667	+ 2 46
380	Locafrance ★	393	392	398	+ 1 27
865	Locindus	865	860	860	– 0 58
230	Luchaire	280	279 50	279	– 0 36
1760	L.V.M.H. ★	1878	1865	1872	– 0 32
1120	Lyonn. Eaux ★	1150	1140	1142	– 0 70
46	Mais. Phénix	50	50 05	50 95	+ 1 90
315	Majorette (Ly)	360	355	338	– 6 11
255	Mar. Wendel ★	259	251 10	251	– 3 09
139	Matra	160	156	155 20	– 3
1850	Merlin-Gerin ★	1772	1825	1815	+ 2 43
185	Michelin	187 50	189 70	188	+ 0 27
1800	Midi (Cie)	1750	1765	1800	+ 2 86
175	Midland Bk SA ★	165	165	162	– 1 82
465	Min. Salaig. (Ms)	504	500	500	– 0 79
39 50	M.M. Penarroya	48	48	47 20	– 1 67
64	Moulinex	76 35	77 80	77	+ 0 85
840	Navig. Mixtes ★	940	924	930	– 1 06
79	Nord-Est ★	86 10	87	88	+ 2 21
345	Nordon (Ny)	352	352	352	....
325	Nouvelles Gal.	347 50	345 50	345 10	– 0 69
670	Occid. (Gén.) ★	670	671	660	– 1 49
935	Omn.F.Paris	1040	1038	1038	– 0 19
285	Olida-Caby	316	347	346	+ 9 49
315	Opfi-Paribas	345	341	352	+ 2 03
2960	Oréal (L')	3050	3052	3081	+ 1 02
330	Paribas	352	350	354	+ 0 57
340	Paris-Réesc. ★	320	320 90	318	– 0 63
860	Pechelbronn ★	919	921	921	+ 0 22
280	Penhoet	290	285	281	– 3 10
720	Pernod-Ricard ★	848	850	915	+ 7 90
1030	Peugeot S.A.	1035	1038	1033	– 0 29
460	Poliet	480	495	495	+ 3 13
630	P.M. Labinal	595	601	605	+ 1 68
2430	Presses Cité ★	2451	2508	2475	+ 0 98
1090	Prétabail Sic.	1112	1125	1107	– 0 45
595	Primagaz	609	607	590	– 3 12
400	Printemps ★	424	424	425	+ 0 24
1230	Promodès	1343	1331	1350	+ 0 52
785	Radiotechn.	750	755	756	+ 0 80
71	Raff. Dist. Total	73	74	74	+ 1 37
2050	Redoute (La) ★	2315	2310	2375	+ 2 59
315	Robur financière	312	310	310	– 0 64
800	Roussel-Uclaf	795	796	781	– 1 76
....	Rous.-Ucl.-C.N.I.	530	529	529	– 0 19
3140	R. Impériale (Ly)	3120	3110	3110	– 0 32
165	Sade	168 10	167	167	– 0 65
1300	Sagem ★	1490	1500	1495	+ 0 34
400	Saint-Gobain	413 50	412	408	– 1 33
975	St-Louis ★	994	989	994	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1170	Salomon	1285	1275	1275	– 0 78
570	Salvepar	629	630	630	+ 0 16
575	Sanofi ★	640	639	645	+ 0 78
655	S.A.T. ★	740	732	735	– 0 68
161	Saulm.-Chât. (B)	168	163 60	168	....
1020	Saupiquet (Na)	1180	1180	1180	....
240	Schneider ★	291	287	291	....
48	S.C.O.A.	51 95	52 90	51 10	– 1 64
575	S.C.R.E.G.	580	560	560	– 3 45
645	Seb ★	735	739	721	– 1 90
410	Sefimeg ★	412	410 50	415	+ 0 73
1700	S.F.I.M.	1700	1719	1740	+ 2 35
27	S.G.E.	28 95	29	29	+ 0 17
685	Silic	698	695	695	– 0 43
510	Simco-U.P.H. ★	497	494	494	– 0 60
305	Simnor (Li)	305	306	306	+ 0 33
725	Skis Rossignol	708	710	705	– 0 42
685	Sliminco	661	661	660	– 0 15
270	Société Générale	280 50	281	281	+ 0 18
168	Sodecco	179	176	176	– 1 68
155	Sodero (Na)	150 50	154	154	+ 2 33
2030	Sodexho ★	2340	2340	2330	– 0 43
89	Sogenal (Ny)	92	91 50	91 50	– 0 54
265	Sogerap	275	275	273	– 0 73
1900	Sommer-Allib. ★	2000	2003	1995	– 0 25
595	Source Perrier	675	679	679	+ 0 59
580	Sovac ★	620	626	621	+ 0 16
335	Spie-Batignol.	358	358	358	....
415	Strafor ★	420	416	420	....
230	Suez	225	223 50	224	– 0 44
370	Synthelabo ★	369	368	368	– 0 27
900	Talcs Luzenac	990	980	970	– 2 02
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
170	Thomson-C.S.F.	168	166	170 10	+ 1 25
340	Total (CFP) ★	340 50	338 50	340	– 0 15
74	– (certific.)	74 50	74	73	– 2 01
995	T.R.T. ★	1148	1150	1130	– 1 57
....	U.F.B.-Locab. ★	....	....	....	....
805	U.I.C. ★	780	794	789	– 0 13
510	U.I.F. ★	500	500	501	+ 0 20
860	U.I.S.	830	825	820	– 1 20
159	U.C.B. ★	179	172 10	173 10	– 3 30
680	Unibail	668	670	660	– 1 20
415	Valéo	424 50	420	424	– 0 12
82	Vallourec	84	86 05	86	+ 2 38
305	Via Banque	313 50	310 10	310	– 1 12
675	Elf-Gabon	720	719	719	– 0 14
121	Amax Inc.	117	115 80	116	– 0 85
137	Amer. Express	135 50	135 80	135 80	+ 0 22
151	Amer. Teleph.	150 50	150	150	– 0 33
93	Anglo Amer. C.	95 20	92 20	92 50	– 2 84
495	Amgold	476	468	468	– 1 68
835	BASF (Akt)	820	820	815	– 0 61
910	Bayer	900	881	881	– 2 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Buffelsfont.	99 50	98 40	98 40	– 1 11
140	Chase Manh.	144 80	145	141	– 2 62
59	De Beers	63 80	62 50	62 50	– 2 04
1400	Deutsche Bank	1355	1353	1352	– 0 22
825	Dresdner Bank	801	792	792	– 1 12
61	Driefontein Ctd	60 80	60	60	– 1 32
485	Du Pont-Nem.	488	495	494	+ 1 23
225	Eastman Kodak	228	236	236	+ 3 51
30	East Rand	31 55	31 10	31 10	– 1 43
230	Electrolux	241	247 50	247 50	+ 2 70
215	Ericsson	230 60	235	234	+ 1 47
236	Exxon Corp.	252 50	252	252	– 0 20
250	Ford Motors	270	272	272	+ 0 74
57	Freegold	58 10	56 45	56	– 3 61
90	Gencor	95	92	91 80	– 3 37
220	Gén. Electr.	229 50	233 50	233 50	+ 1 74
820	Gén. Belgique	720	798	778	+ 8 06
405	Gen. Motors	425	430	430	+ 1 18
95	Goldfields	101	104 80	106	+ 4 95
50	GdMetropolitain	51 70	51 65	51 65	– 0 10
44	Harmony	42 10	41	40 80	– 3 09
64	Hitachi	68 20	67 80	67 60	– 0 88
860	Hoechst Akt.	860	859	863	+ 0 35
103	Imp. Chemical	106 80	105	105	– 1 69
840	IBM	844	848	845	+ 0 16
255	ITT	284 10	288	285	+ 0 34
210	Ito-Yokado	215	214 50	214 50	– 0 23
122	Matsushita	126 90	127 90	128	+ 0 87
885	Merck	894	897	897	+ 0 34
330	Minnesota M.	338 50	335	336 10	– 0 42
255	Mobil Corp.	263	261 50	261 50	– 0 57
181	Morgan J.P.	180 50	178	177	– 1 94
34500	Nestlé	34000	33700	33600	– 1 18
178	Norsk Hydro	182	183	183	+ 0 55
140	Ofsil	140 50	135 50	136	– 3 20
1780	Petrofina	1780	1780	1770	– 0 56
485	Philip Morris	496 20	505	507	+ 2 18
84	Philips	85 50	84	83	– 2 92
73	Placer Dome	75	74 50	74 50	– 0 67
320	Quilmès	338	330	338 20	+ 0 06
445	Randfontein	431	410	427	– 0 93
685	Royal Dutch	685	689	690	+ 0 58
38	Rio Tinto Zinc	38 60	41	40 80	+ 5 70
50	St Helena Co	52 50	51 30	52	– 0 95
205	Schlumberger	212 50	210	209 10	– 1 60
115	Shell transp.	115	114 20	114 20	– 0 70
1170	Siemens A.G.	1140	1123	1122	– 1 58
250	Sony	254	255 40	255	+ 0 39
205	T.D.K.	213	213 50	212	– 0 47
38	Toshiba Corp.	39 40	40 20	40 20	+ 2 03
330	Unilever	328 20	330	330	+ 0 55
215	Unit. Techn.	220 10	223 50	223 50	+ 1 54
485	Vaal Reefs	480	470	469	– 2 29
325	Volvo	326	331 20	331 20	+ 1 60
205	West Deep	210	205 10	210 10	+ 0 05
300	Xerox Corp.	306	309	302	– 1 31
1 38	Zambia Corp.	1 41	1 39	1 39	– 1 42

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126 67	8 343
9,80 % 78/93	101 70	7 952
10,80 % 79/94	103 87	7 170
13,25 % 80/90	106 65	12 164
13,80 % 81/99	103 71	4 148
16,20 % 82/90	112	4 967
16 % juin 82	114 15	14 426
14,60 % fév. 83	114 15	2 912
13,40 % déc. 83	116 45	4 943
12,20 % oct. 84	110 95	6 987
11 % fév. 85	110	2 194
10,26 % mars 86	103 45	1 490
ORT 12,75 % 83	1995	..
OAT 10 % 2000	102 63	8 372
OAT 9,90 % 1997	106 80	3 868
OAT 9,80 % 1996	102 04	2 544
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 62	3 417
CNB Paribas	102 60	3 417
CNB Suez	102 65	3 417
CNI janv. 82	102 61	3 417
PTT 11,20% 85	107 20	4 434
CFF 10,30% 86	103 30	2 669
CNE 11,50% 85	108	9 502
CNT 9% 86	101 30	0 689
CRH 10,90% déc. 85	105	3 377
C.M.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2150	210
Mécalogie t. 6% 6/7	77 80	7 785

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	1500	1530
A.G.F. (St Cent.)	588	580
Applic. Hydraul.	651	677 d
Arbel	370	370
Astorg	180	183
Avenir Publicité	580	580
Bain C. Monaco	192	195
Banque Hypoth. Eur.	306	306
Béghin-Say (C.I.)	348	348
B.G.L.	865	850
Blanzy-Ouest	558	560
B.N.P. Intercontin.	210	201
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	730	730
B.T.P.	129	129
Calf	615	613
Cambodge	662	660
C.A.M.E.	123 90	119
Campenon Bern.	184 90	185
Carbone-Lorraine	571	571
Cass-Pociain	22	20 o
C.E.G.Frig.	508	513
Centen. Blanzy	1425	1420
Centrest (Ny)	215	217

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	125 40	120 40
Chambourcy (M.)	978	980
Champex (Ny)	144	147
C.I.C. (Financ. de)	187	175 50
C.I. Maritime	700	682
Citram (B)	671	765 d
Clause	642	650
Cofradel (Ly)	1006	....
Cogifi	332	325
Comiphos	310	309
Cie Industrielle	2688	2648
Comp. Lyon-Alem.	281	278 80
Concorde (La)	760	760
C.M.P.	13 30	13 30
Créd. Gén. Ind.	527	527
Cr. Universel (Cie)	554	551
Créditel	138 50	138 50
Darblay S.A.	490	510
Degremont	142 50	138 80 o
Delalande S.A.	1097	1058
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1580
Didot-Bottin	815	815
Eaux Bass. Vichy	1002	1000
Eaux Vittel	1880	1830
E.C.I.A.	905	868
Economats Centre	271	270
Electro-Banque	298	286
Elf-Antargaz	510	530 d
E.L.M. Leblanc	585	578
Emaili-Bretagne	263	265
Entrepôts Paris	468	449
Epargne (B)	2770	....
Europ. Accumul.	56 30	55 30
Europe Soudure indust.	80	....
Eternit	1720	1725
Finalens	181	183 50
FIPP	369 60	....
Fauc	645	671
Foncière (Cie)	404	420
Fonc. Lyonnaise	486	505 d
Foncina	408	424 d
Forinter	1085	1085
Fougerolle	265	265
France I.A.R.D.	270	259 20 o
France (La)	4400	4420
From. Paul Renard	618	624
GAN	801	....
Gaumont	338	339
Gévelot	568	615
Gr. Fin. Constr.	388	385
Gds Moul. Paris	359	359
Groupe Victoire	523	525
G. Transp. Ind.	400	405
Immindo S.A.	405	405 10
Immoinvest	275	274 50
Immobail	387 90	385
Immobanque	671	689
Immob. Marseille	6550	6550
Immofice	445	445
Invest. (Sté Cent.)	790	796
Jaeger	112	113
Lafitte-Bail	435	436
Lambert Frères	250	240
Lille-Bonnières	525	540
Loca-Expansion	270	278 20
Locafinancière	334 70	336
Locatel	799	775
Louvre (Sté)	1189	1189

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	920	981
Lyonnaise Immob. (Cie)	320	320
Machines Bull	98	97 50
Magasins Uniprix	138 30	132 80 o
Magnant S.A.	110	....
Maritimes Part.	270	270
Métal Déployé	405	415
Mors	58 50	60 90
Navig. (Nat. de)	55	55
OPB Paribas	221	223
Optorg	310	310
Oréal (L') C.I.	1990	2030
Origny-Desvroise	1020	1020
Palais Nouveauté	418	424
Paluel Marmont	520	525
Parfinance	162	161
Paribas-CIP	325	320
Paris France	170	176 80
Paris-Orléans	216 10	217
Partenhas	226 10	226
Patern. Risq. Div.	1162	1108 o
Pathé-Cinéma	320	330
Pechiney (cert. inv.)	218	218
Piles Wonder	670	898
Piper-Heidsieck	1010	1010
P.L.M.	108	110
Porcher	374	374
Promodès	1145	1141
Providence S.A.	1101	1101
Publicis	2400	2400
Rhône-Poul. (c. inv.)	327	318
Ricqlès-Zan	197	....
Rochefortaise S.A.	551	551
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	506	496 o
Roudière	192	....
Rougier et Fils	75	78
Sacer	510	489 80
SAFAA	270	270
Safic-Alcan	780	780
SAFT	1379	1324
Saga	177	175
St-Gobain C.I.	470	467
Salins du Midi	490	465 10
Santa-Fé	120	118
Sataam	75	73
Savoisienne (M)	218	217
SCAC	478	469
Senelle Maubeuge	310	305
S.E.P. (M)	158	160
Sicli	164 40	177 90
Sicotel	299 50	299
Simirn	264	264
Siph (Plant. Hévéas)	328	325 10
Sté Générale-CIP	207	211
Sofal financière	1690	1715
Soficel	890	880
Sofio	600	495
Soficomi	700	700
S.O.F.I.P. (M)	102 50	....
Sofragi	781	783
Soudure Autog.	385	378
Sovabail	620	610
Suez (Fin. de)-CIP	192	192
Stami	782	....
Taittinger	2080	2110
Testut-Aequitas	220	222

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	385	385
Ufiner S.M.D.	500	500
U.A.P.	290	290
U.T.A.	990	980
Veuve Clicquot	3210	3210
Vicat	1295	1290
Vinipix	1065	1100
Virax	99	99 50
Waterman S.A.	650	653
Brass. du Maroc	125	....
Étrangères		
A.E.G.	750	....
Akzo	330	....
Alcan Alum	155	155
Algemeine Bank	110 10	110 10
American Brands	240 10	259 90
Am. Petrofina	395	....
Arbed	236	....
Asturienne Mines	127	....
Banco de Santander	319 50	310
Bco Pop Espanol	457 90	450
Banque Ottomane	2100	2149
B. Régl. Internat.	42010	42000
Br. Lambert	480	483
Canadian-Pacific	107 10	105 10
Chrysler corporation	128	135
CIR	23 60	24
Commerzbank	730	735
Dart. and Kraft	300	290
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	475	475
Gén. Belgique	720	778
Gevaert	1101	1102
Glaxo	100 60	100 50
Goodyear	350	353
Grace and Co	151	....
GTE corporation	200	209
Honeywell Inc.	390	400
I.C. Industries	200	204
Johannesburg	760	760
Kubota	32	32
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	38 90	39 90
Mineral-Ressourc.	74	71 10
Nixdorf	1680	1701
Noranda	103	102 90
Olivetti	25 40	27
Pakhoed Holding	235	235
Pfizer Inc.	320	319 80
Procter Gamble	432 50	450
Ricoh Cy Ltd	60 10	62 50
Rolinco	258	258
Robeco	272 50	271
Rodamco	468	469 90
Saipem	9 15	9 10
Shell fr. (port.)	107	....
S.K.F. Aktiebolag	220	....
Steel Cy of Can.	99	99
Squibb	338	339
Tenneco	240 10	250 80
Thorn EMI	66	65 60
Toray indust. inc	38 50	39 30
Vieille Montagne	915	1006
Wagons-Lits	810	820
West Rand	8 20	8 20
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	300	....
Calciphos	135	125
Cochery	139	....
Cogenbor	141	129 80
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	360	350
Dubois Inv. (Centr.)	625	650
Gachot	65 50	66
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 50	11 90 d
Nicolas	740	750
Révillon	350	....
Rorento N.V.	175	174 80
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	695	700
Ufimex	380	....
Union Brasseries	118 90	....

SICAV (sélection) — 3/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	726 33	708 61
Actilion	200 85	195 28
Actions France	386 68	372 61
Actions sélectionnées	498 39	480 38
Aedificandi	547 04	527 27
A.G.F. Actions (ex-CIP)	971 55	947 85
A.G.F. 5000	485 10	473 27
A.G.F. ECU	1042 20	1031 88
A.G.F. Interfonds	409 15	399 17
A.G.F. Invest	100 08	97 64
A.G.F. OBLIG.	1023 30	1018 21
A.G.F. Sécurité	10277 40	10277 40
Agfimo	540 52	527 34
Altefi	209 98	199 50
A.L.T.O.	175 40	169 06
Assur-Gan	4704 31	4480 99
America-Valor	620	604 88
Amplitude	474 46	460 64
Arbitrages court terme	5373 71	5362 97 ♦
Argonautes	349 27	338 28
Associc	1132 75	1132 75 ♦
Atout Futur	260 98	252 40
Aurecic	1369 83	1329 06 ♦
Axa Europe	118 45	113 08
Axa Investissements	105 47	101 64
Bred Associations	2550 99	2543 35
Bred International	79 44	77 88
Capital Plus	1775 76	1775 76 c
Candon-Pierre	26 17	26 04
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterostoits	106 35	103 25
Convertimmo	337 25	324 28
Cortal court terme	1268 10	1268 10
Cortal Intérêt trim.	1056 21	1036 01
Credinter	471 51	457 78 ♦
Drouot-France	576 64	549 54
Drouot-Investiss.	901 49	860 61
Drouot-Sécurité	239 07	228 23
Drouot-Sélection	141 05	134 65
Ecocic	1152 12	1135 09 ♦
Ecureuil Privatisations	324 71	315 25
Energie	231 50	221
Eparcic	2821 71	2821 71 c
Eparcourt Sicav	4095 98	4075 79
Epargne Associations	24079 70	24043 63
Epargne-Capital	7869 27	7791 36
Epargne-Industr.	64 49	61 56
Epargne J	52755 16	52755 16
Epargne Long-Terme	162 99	158 57
Epargne Monde	1043 61	1015 58
Epargne Première	12415 30	12415 30
Epargne-Oblig.	186 68	180 71
Epargne-Quatre	1082 54	1062 54
Epargne-Unie	1104 23	1084 32
Epargne-Valeur	383 82	373 55
Eparobliq	1264 11	1261 59
Epalon	1069 31	1057 73
Eurinvest Croissance	1117 10	1066 44
Eurinvest Rendement	1111 35	1080 95
Eurocic	8975 86	8943 33 ♦
Eurodyn	978 79	946 61
Euro-Gan	4456 71	4254 62
Euro-Maif	25 43	25 05
Finord Placement	59791 39	59616 54
Finord Valorisation	13362 60	13100 59
Fonsicav (div. par 10)	10702 24	10702 24
Foncival	234 15	226 78
France-Gan	5271 14	5032 11
France-Garantie	267 11	266 58
France-Investiss.	380 49	363 24
France-Obligations	432 72	428 44
Francic	344 87	334 83 ♦
Francic Pierre	92 23	89 54 ♦
Francic Régions	910 03	883 52 ♦
Fructi-Associations	27 97	27 97
Fructi-Epargne	26 23	25 59
Fructicapi	313 91	309 27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	110570 71	110570 71
Fructidor	245 24	241 62
Fructiforme	665 24	639 26
Fructimmo	236 60	230 83
Fructivar	4169 65	4168 25
Fructi ECU	558 18	549 94
Fructi-Première	11701 98	11528 46
Futurobliq	1085 73	1069 70
Gestilion	60840 52	60480 30
Gestion Sécuricourt	11117 03	11006 96
Gestion Associations	141 62	138 60
Gestion Mobilière	581 69	555 31
Haussmann Associat.	1178 04	1178 04
Haussmann court terme	1181 55	1181 55
Haussmann Epargne	1373 27	1373 27
Haussmann Europe	1946	1875 66
Haussmann France	808 82	777 68
Haussmann Multirev.	1328 91	1288 65
Haussmann Obligation	1385 32	1344 89
Horizon	1001 81	972 63
Interoblig.	12237 45	11768 78
Intersélect France	389 08	377 76
Invest. net	14604 54	14575 39
Invest. Obligataire	18006 08	17970 14
Japacic	181 16	175 88 ♦
Jeune épargne	238 84	235 31 ♦
Laffitte-Amérique	237 61	227 03
Laffitte Europe	234 99	224 33
Laffitte-Expansion	258 59	246 86
Laffitte-France	277 26	264 69
Laffitte-Immobilier	222 64	212 54
Laffitte-Japon	376 13	359 12
Laffitte-Oblig.	146 37	139 73
Laffitte—Rend.	215 48	205 71
Laffitte-Tokyo	373 25	356 32
Lion-Associations	11264 81	11264 81
Lion court terme	114932 24	114932 24
Lion-Institutionnels	22614 41	22558 01
Lionplus	726 97	719 77
Livret Bourse Investis.	398 15	376 84
Livret portefeuille	596 47	579 10
Méditerranée	149 81	142 06
Minimax	28042 97	28042 97
Mondiale Investissem.	398 35	381 24
Monecic	5830 90	5830 90 ♦
Monedor	53689 16	53689 16
Moné J.	54312 21	54312 21
Morgan court terme	14944 39	14944 39
Mutuelle Unie Sél.	141 41	135
Natio-Assoc.	6536 55	6523 50
Natio-Epargne	13430 20	13297 23
Natio.-Court terme	209957	209957
Natio.-Inter.	1171 19	1139 84
Natio-Obligations	540	525 55
Natio-Patrimoine	1287 19	1262 74
Natio-Placements	63896 20	63896 20
Natio-Revenu	1054 06	1043 62
Natio-Sécurité	11300 52	11300 52
Natio-Valeurs	600 05	583 99
Nippon-Gan	5287 24	5047 48
Nord-Sud Développ.	1168 90	1166 57
Normet IF	12862 37	12810 17
Obli Association	120 09	119 90
Oblicic Régions	1085 08	1076 91 ♦
Obligations Convert.	396 06	378 10
Oblig. toutes catég.	163 28	158 12 ♦
Oblilion	1082 46	1071 74
Optimavalor	172 20	168
Oraction	1140 11	1102 62
Orsalor	5517 74	5318 30
Paribas Croissance	568 63	545 35 c
Paribas Epargne	15478 76	15447 86
Paribas France	82 14	79 75
Paribas Obliconde	986 90	971 33
Paribas Opportunités	103 81	100 79
Paribas Patrimoine	494 25	474 10
Paribas Revenu	93 79	92 86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1072 40	1071 33
Patrimoine-Retraite	1880 09	1847 15
Pervalor	544 46	528 60
Phenix Placements	243 08	241 87
Pierre Investiss.	657 19	627 39
Placement A	830 35	830 35
Placement crt-terme	76281 63	76281 63
Placement J	57948 13	57948 13
Placement Premier	56772 11	56772 11
Pléiticule	106 77	103 91
Première Obligations	10417	10396 21
Prévoyance Ecureuil	106 14	103 30
Priv'Association	21955 79	21955 79
Quartz	109 54	106 84
Quatre-quarts Retraite	1 04	1 01
Rentacic	160 79	158 41 ♦
Revenus Trimestriels	5682 04	5526 77
Revenu Vert	1142 10	1140 96
Rivoli Action Invest.	320 61	305 99
Rivoli Plus	1117 83	1087 14
St-Honoré Assoc.	13833 81	13764 99
St-Honoré Bio-aliment.	714 78	682 37
St-Honoré Pacifique	519 15	495 61
St-Honoré P.M.E.	420 95	401 86
St-Honoré Réel	11870 66	11823 37
St-Honoré Rendement	11170 50	11114 93
St-Honoré Services	461 24	443 50
St-Honoré Technol.	698 95	667 26
St-Honoré Valor	11798 44	11798 44
Sécuricic	11475 83	11464 37 ♦
Sécuri Taux	10459 84	10459 84
Sélection Croissance	471 47	457 74
Sicadan (Caedan BP)	728 97	718 20
Sicav-Associations	1390 31	1388 23
S.F.I. fr. et étr.	575 99	559 21
Sicav 5000	305 85	297 66
S.I. Est	1179 72	1128 22
S.I.G.	778 07	742 45
Silvafrance	487 48	474 43
Silvam	381 84	371 62
Silvaretis	214 98	212 85
Silvinter	407	386 11
S.N.I.	1080 66	1058 89 ♦
Sogepargne	353 20	340 43 ♦
Sogevar	934 17	891 81
Soginter	1248 78	1192 15
Soleil Investissement	453 19	432 64
Stratégie Actions	1001 57	969 05
Stratégie Rendement	1109 01	1074 10
Technocic	1104 76	1072 57 ♦
Techno-Gan	5485 45	5246 25
Tiffion	5261 76	5229 47
U.A.P. Investiss.	372 13	358 68
Uni-Associations	111 78	111 78
Unifrance	407 28	392 66
Unifoncier	1057 59	1019 36
Uni-Garantie	1300 85	1275 32
Uni-Régions	2400 03	2313 28
Unirente	2169 75	2097 44
Univer	191 59	187 89
Univers-Actions	1006 79	973 68
Univers-Obligations	1560	1509 70
Valorem	475 36	463 77
Valorg	1555 97	1554 32
Valrexal	83712 81	83670 97
Vauban	22720 64	22697 92

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 712	5 700	5 500	5 900
ECU	7 063	7 062	....	....
Allemagne (100 DM)	338 790	338 850	329 500	349
Belgique (100 F)	16 252	16 249	15 650	16 600
Pays Bas (100 fl.)	303 040	303 090	293	313
Danemark (100 krd)	88 280	88 210	85	92
Norvège (100 k)	92 400	92 480	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 692	10 671	10 350	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 235	4 237	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 568	4 567	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	408 040	408 430	395	418
Suède (100 krs)	97 100	97	94	100
Autriche (100 sch)	48 340	48 330	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 142	5 151	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 152	4 152	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 652	4 625	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 583	4 568	4 420	4 640

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/5
Or fin (kilo en barre)	82000	81400
Or fin (en lingot)	81750	81100
Pièce française (20 fr)	503	502
Pièce française (10 fr)	377	.....
Pièce suisse (20 fr)	527	527
Pièce latine (20 fr)	472	472
Souverain	598	595
Pièce de 20 dollars	2840	2806
Pièce de 10 dollars	1455	1420
Pièce de 5 dollars	826	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3100
Pièce de 10 florins	486	486
Or Londres	449 95	444 30
Or Zurich	448 50	446 50
Or Hongkong	449 95	446 05
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La direction de la SNECMA fait de nouvelles propositions aux grévistes

Alors que le conflit de la SNECMA entre dans sa huitième semaine, la direction générale a fait connaître de nouvelles propositions, le mardi 3 mai au soir, par l'intermédiaire du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot. Comme précédemment l'augmentation globale pour 1988 est fixée à 3,8 % en masse qui se partagerait en 2,1 points de revalorisation générale et en 1,7 point de hausse individuelle. Par contre, et ce serait plus nouveau, le salaire minimum dans la société serait porté de 6 655 F à 6 834 F, le treizième mois étant inclus.

En outre, une prime uniforme de 1 400 F, versée en une seule fois, est proposée, ainsi qu'une prime d'intéressement sur le travail et la productivité. Calculée sur les résultats des trois dernières années, elle correspondrait pour 1988, par personne et pour le salaire moyen, à une somme annuelle de 1 500 F. Les heures de grève, a encore proposé la direction, pourraient faire l'objet d'une avance à 80 %, remboursable en heures supplémentaires et payées comme telles. Un audit sur les qualifications et les classifications pourrait être mené. Enfin, le système de protection social complémentaire, accordé aux cadres, pourrait être étendu aux non-cadres.

Les syndicats ont refusé ces propositions qu'ils estiment insuffisantes. Ils y voient cependant un changement d'attitude. D'autres réunions, avec le médiateur, sont prévues d'ici à la fin de la semaine.

Rupture des négociations nippo-américaines sur les dossiers du bœuf et des agrumes

Américains et Japonais ont rompu, le mardi 3 mai, leurs négociations sur un dossier difficile, celui du bœuf et des agrumes. Le secrétaire au commerce américain William Verity espère voir les exportations américaines doubler vers le Japon d'ici à 1991 en obtenant le démantèlement des quotas imposés par le Japon. Ce dernier, tout en se déclarant prêt à y parvenir en cinq ans, entend remplacer ce système par des surtaxes sur certains produits.

Au total, le représentant spécial de la Maison Blanche, M. Clayton Yeutter, plaidait pour une hausse annuelle de 50 % des importations nipponnes d'agrumes et de bœuf. Les Japonais ont exclu d'aller au-delà de 10 %. Le conflit, qui empoisonne les relations bilatérales depuis des années, devait être porté devant le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à la demande de Washington, mercredi.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 mai

+ 0,83 %

La tendance était à la hausse mercredi matin 4 mai, l'indicateur de séance progressant de 0,83 %. Parmi les principales hausses, notons Navigation mixte (+ 6,5 %), Pernod-Ricard (+ 5 %), Penhoët (+ 5 %), Sovac (+ 4,6 %), Club (+ 4 %). En revanche sont en baisse Bis (– 3,3 %), Locafrance (– 3,2 %), OPFI Paribas (– 3,1 %), Intertechnique (– 3 %), Locabail (– 1,8 %).

En marge de l'affaire des otages

L'article d'un journal pro-syrien de Beyrouth provoque l'expulsion de M. Omrane Adham

Pris mardi matin 3 mai, l'arrêté d'expulsion de M. Adham est signé par M. Pasqua et par le ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud. Le fait mérite d'être souligné : d'ordinaire, les arrêtés d'expulsion selon la procédure d'« urgence absolue » — couramment utilisée à l'encontre des Basques espagnols — sont signés uniquement par M. Pandraud, responsable des questions d'ordre public. Le paraphe de M. Pasqua souligne la décision personnelle du ministre de l'intérieur, qui suit directement, depuis plusieurs mois, le dossier des otages, au grand dam de certains diplomates de Matignon et du Quai d'Orsay.

Au ministère de l'intérieur, on confirme que la raison de l'expulsion est l'article d'*Al Haqiqa (la Vérité)* manifestement inspiré par M. Adham. *Al Haqiqa* est un journal plutôt pro-syrien, lié à la milice chiite Amal de M. Nabih Behri. Cet article est un réquisitoire contre le comportement du gouvernement dans l'affaire des otages. Il y est affirmé qu'avant mars 1986 *« le RPR, notamment Chirac et Pasqua, ont envoyé des représentants à Beyrouth et Téhéran pour entrer en contact avec les ravisseurs et leur demander de garder les otages »*. *Al Haqiqa* ajoute que l'Iran a alors demandé des armes, *« ce à quoi Chirac a répondu favorablement »*, le journal citant deux sociétés *« soit disant pétrolières »* formées à cet effet et précisant que les armes ont transité par le Portugal et l'Espagne.

Al Haqiqa affirme encore que, dans l'affaire Gordji, c'est le ministre de l'intérieur français qui a demandé à l'interprète iranien de se réfugier à l'ambassade d'Iran à Paris. Il ajoute que la libération de Roger Auque et Jean-Louis Normandin a été obtenue en échange d'une rançon de 50 millions de francs. Il précise que, pour les trois otages restants, le *« plan »* était la libération de Marcel Carton et Marcel Fontaine à la veille du premier tour, et celle de Jean-Paul Kauffmann à la veille du second. Selon *Al Haqiqa*, *« l'opération a échoué parce que les ravisseurs ont refusé de livrer les otages sans un engagement écrit de Marchiani sur leurs exigences »*.

Vigoureusement démenties dans l'entourage de M. Pasqua, ces « révélations » traduisent manifestement une déception syrienne : *Al Haqiqa* affirme que *« la France a voulu isoler la Syrie de ces tractations, qui se sont déroulées à Beyrouth, Genève et Téhéran »*. De sources concordantes, M. Adham est décrit comme *« un mythomane »* qui, à plusieurs reprises, avait annoncé une libération imminente des derniers otages français. Homme d'affaires très fortuné, ancien opposant au régime syrien, il avait rallié le président Hafez El Assad en 1982, après l'invasion israélienne au Liban. Résidant à Paris — sa femme et ses quatre enfants sont de nationalité française, — il s'était fait, depuis, l'avocat et l'émissaire de Damas.

Sa première apparition dans l'affaire des otages date de mars 1986 : accompagné de M. Pierre Mutin, un proche de M. Edgar Pisani, il se rendit alors à Damas à la veille des élections législatives, porteur d'un message de M. Mitterrand au président syrien. Mais il avait continué à jouer un rôle par la suite, contrairement à ce qu'affirme le ministre de l'intérieur. Le dimanche 8 mars 1987, il accompagnait à Damas M. Manucher Ghorbanifar, marchand d'armes qui fut l'un des hommes-clés de l'Irangate américain, M. René Imbot, alors patron de la DGSE (service de renseignement français), et M. Jean-Charles Marchiani, proche de M. Pasqua, devenu son émissaire personnel dans ce dossier et dont c'était la première apparition. Le passeport diplomatique syrien de M. Adham avait d'ailleurs été renouvelé sans difficultés en février dernier.

Dans les milieux diplomatiques, ce nouvel épisode est ressenti comme l'échec de la stratégie de M. Pasqua, qui est aujourd'hui au centre d'une guerre de « révélations » entre journaux du Proche-Orient. Le dimanche 1er mai, le quotidien koweïtien *Al Qabas* est ainsi revenu, pour les maintenir, sur les informations qu'ils avaient démenties la veille accusant l'Elysée et M. Eric Rouleau, ambassadeur itinérant et proche de M. Mitterrand, d'avoir fait échouer à la veille du premier tour de l'élection présidentielle la libération des otages. Ce démenti au démenti — qui n'est pas repris dans l'édition internationale d'*Al Qabas* — accuse M. Rouleau d'avoir donné une somme de 10 millions de dollars *« pour saper le plan de Chirac »*.

M. Rouleau assure ne connaître aucun des deux intermédiaires cités dans l'article koweïtien : *« Je n'ai aucun contact avec quelque Iranien que ce soit depuis mars 1986. Mon avocat, Me Georges Kiejman, va poursuivre en diffamation* Al Qabas *»*.

E. P.

M. Pasqua : M. Adham n'a pas servi d'intermédiaire depuis mars 1986

Interrogé, mercredi matin 4 mai, par Richard Arzt de Radio Monte-Carlo, M. Pasqua, a commenté en ces termes l'expulsion de M. Adham : *« Nous ne pouvons pas accepter que, installé sur notre terrotoire, une personne de nationalité étrangère gêne par son activité la politique du gouvernement français et risque, de surcroît, de porter gravement atteinte à la vie même d'un certain nombre de gens et notamment de ceux qui sont actuellement détenus en otages. Il faut, dans ce genre d'affaire, ne pas faire trop de commentaires. J'ai pris les décisions qui me paraissaient conformes à l'intérêt national. »*

Interrogé sur le rôle d'« intermédiaire » de M. Adham dans l'affaire des otages, le ministre de l'intérieur a répondu : *« Il n'a jamais servi d'intermédiaire depuis mars 1986 pour le gouvernement français. Ce qu'il a fait auparavant, je l'ignore. Je sais qu'il entretenait des relations avec certains membres de l'entourage du président de la République, mais nous n'avons jamais été directement en relation avec lui. »* « *Oui* », a répondu M. Pasqua quand le journaliste lui demande s'il a espéré, ces dernières semaines, une libération des otages français. *« Je l'espère moins »*, a-t-il ajouté.

La fausse mort de Monica Vitti

D'abord le soulagement. Ensuite la honte. Le soulagement que la nouvelle de la mort de Monica Vitti annoncée le 4 mai dans la première édition du *Monde*, soit fausse. Puis la honte de l'avoir publiée. Publier une nouvelle inexacte, c'est le cauchemar du journaliste qui apprend en tétant sa première encre qu'une information doit toujours être vérifiée. Plutôt deux fois qu'une. Cette fois, l'enchaînement des circonstances — fatales, forcément fatales — a fait déraper la loi.

Il était 9 h 30, mardi, lorsqu'un homme en larmes a dicté à notre service sténographique le douloureux communiqué. Il téléphonait, disait-il, de la part de M. George Baume, agent de l'actrice italienne en France, imprésario très connu et estimé, dont il donnait en caution le numéro de téléphone. Le temps que nous le joignions, les pages étaient bouclées. M. Baume alors démentait formellement nous avoir adressé quelque communiqué que ce soit, nous confirmait que d'autres rédactions parisiennes avaient reçu le même que nous et considérait à juste titre *« la plaisanterie comme très, très mauvaise »*.

A Rome, on le comprend, l'affaire qualifiée de « clamoroso infortunio » (retentissant incident), a fait grand bruit. Notre correspondant Jean-Pierre Clerc nous signale que le *Messagero* de Rome a tenté de nous excuser dans un éditorial, expliquant que, grâce au *Monde*, Maria Luisa Ceciarelli (c'est le nom d'état civil de Monica Vitti) a eu le privilège rare de connaître de son vivant les éloges que la mort d'ordinaire empêche de savourer. Pauvre consolation.

Il ne restait plus, par l'intermédiaire de Jean-Pierre Clerc, qu'à faire parvenir à Monica Vitti un énorme bouquet de roses rouges... de honte. Tout de même, après la honte, la joie.

D. H.

● **ROUMANIE : visite de M. Gromyko.** — Le chef de l'Etat soviétique, M. Andrei Gromyko, se rendra en Roumanie du 10 au 14 mai en « visite officielle d'amitié », à l'invitation du chef de l'Etat et du parti roumains, M. Nicolae Ceausescu, a-t-on annoncé officiellement à Bucarest. Cette visite intervient moins de trois mois après celle de M. Gromyko en Hongrie. Budapest et Bucarest s'opposent ouvertement depuis quelques mois sur la question de la minorité hongroise en Transylvanie, en territoire roumain.

● **PANAMA : le général Noriega envisagerait de quitter ses fonctions le 12 août.** — L'homme fort du Panama, le général Manuel Noriega, envisage d'abandonner son poste de chef des forces de défense de ce pays le 12 août prochain, a déclaré, le mardi 3 mai, à Washington, un membre de l'opposition panaméenne, M. Guillermo Cochez, vice-président du Parti démocrate-chrétien. M. Cochez indique, d'autre part, que, selon le président panaméen Manuel Solis Palma, un accord sur l'avenir de Panama pourrait être signé dès cette semaine. La date du 12 août est envisagée, car il s'agit du cinquième anniversaire de l'accession du général Noriega au poste de chef des forces de défense panaméennes. — *(AFP.)*

Sur le vif

Madame 10 %

On était tous là à s'interroger comme des cons dans les journaux et les médias : pourquoi c'est mon Mimi, pas mon Jacquot, qui va se payer un nouveau bail au château ? On se perdait en analyses, en conjectures. Ils en dormaient plus la nuit, les confrères. Bon, là, ça y est ! Plus la peine de se torturer les méninges. Le « Herald Tribune » de ce matin livre sur cinq colonnes la clé de ce lancinant mystère. Vous savez ce qui lui manque, à ce pauvre hère de Chirac ? Il a pas la bedaine présidentielle. Il est trop efflanqué, trop nerveux, trop excité. Il a une image floue, tremblée : forcément, il arrête pas de bouger.

Et de sursauter. Paraît — ça, je l'ai lu dans « le Canard enchaîné » — que ce charlot de Pasqua lui a cassé une chaise sous le nez tellement il était furax. A-t-on idée de maigrir autant ! On l'a encore pesé dimanche dernier, mon Jacquot. Il fond littéralement. Alors, bon, la tête de veau vinaigrette, terminé. Faudrait voir à bouffer des trucs qui tiennent au corps... électoral : du couscous et des merguez. Regardez si ça lui profite, ce régime, à Le Pen. Et plus question de boire de la bière. En plein ramadan, c'est indécent. Par ici, le thé à la menthe !

Si encore il n'avait qu'une nounou, mon Jacquot. Mais non, c'est ça la cata : dans les nurseries princières, il y en a au moins deux. Et l'autre, nanny Ballamou, peut pas la piffer, la Pasqua. Ça lui profitera pas, au petit, toutes ces saloperies, faut lui refiler les recettes à Babarre. La bonne cuisine lyonnaise, bien de chez nous. Ça, oui, ça tient au ventre.

Et Bernadette, qu'est-ce qu'elle dit de ça ? Elle la boucle. Non seulement ils se font engueuler at home, elle et son mari, mais dès qu'ils mettent le nez dehors ils prennent une claque. Avant-hier, elle va tailler une bavette avec les pensionnaires d'une maison de retraite dans le Rhône. Elle est entrée par hasard. Elle passait par là avec le ministre de je ne sais plus quoi, un certain Noir. Elle tombe sur le maire, Poperen, un socialo. Et paf ! Va te faire voir ! T'es jamais que la moitié de Monsieur 20 %, alors essaye pas de peser sur la balance électorale.

CLAUDE SARRAUTE.

Le second tour de l'élection présidentielle

Les appels de l'avenue Franco-Russe

On ne l'avait peut-être pas remarqué avant le premier tour, mais le PS se préoccupe beaucoup d'écologie. C'est du moins l'impression que voulaient donner les organisateurs du point-presse réuni avenue Franco-Russe, le mardi 3 mai, au lendemain de l'intervention du président-candidat à Strasbourg, où il fut question de pluies acides et de pollution du Rhin. *« Notre démarche n'est pas conjoncturelle »*, affirme avec aplomb Claude Allègre, responsable du groupe d'experts du PS. Mais c'est pour constater aussitôt que *« la préoccupation écologique, aujourd'hui, pèse du même poids que le PCF »*...

L'état-major de campagne a donc appelé en renfort Brice Lalonde, l'écologiste rallié dès le premier tour. *« Comme professionnel de l'environnement, nous sommes très confortés par ce qu'a dit Mitterrand à Strasbourg et par le score d'Antoine Waechter »*, explique M. Lalonde, toujours plus œcuménique. Et il présente un programme en dix points qui pourrait bien être celui du futur ministre de l'environnement. Mais attention ! Pas un ministricule qui ne saurait qu'un *« petit chien dans les mollets du ministre de l'industrie »*, comme ironise Claude Allègre. Non, un vrai ministère *« avec une masse critique suffisante et doté de services extérieurs »*.

Mais, alors qu'on aborde des sujets plus délicats comme Superphénix, qui n'est *« pas au point, trop cher »* et doit donc *« rester expérimental »* ou le parc de centrales nucléaires (*« pas de régression, mais ralentir l'effort »*), voici qu'est annoncée une *« importante communication »* de Pierre Bérégovoy. *Exeunt* donc Claude Allègre et Brice Lalonde, chapitrés pour l'occasion par l'ancien ministre de l'agriculture, Henri Nallet, qui a tout juste eu le temps de placer son couplet sur la désertification rurale. Pierre Bérégovoy monte à la tribune, solennel et annonce que va être lancé un *« appel aux républicains »*. Entre alors une délégation d'anciens combattants, déportés et résistants, conduite par l'ancien ministre de compagnon de la Libération Christian Pineau.

Comme s'ils avaient voulu prendre Brice Lalonde au mot (*« la peste brune n'est pas moins grave que la marée noire »*), les anciens expriment leur inquiétude devant la montée du fascisme. Weimar, la bête immonde, plus jamais ça : chacun y va de ses plus sombres souvenirs. Lucie Aubrac évoque avec émotion les Camerounais de la colonne Leclerc et les Maghrébins tombés en Italie pour libérer l'Europe. Christian Pineau, qui conserve toute son admiration pour le général de Gaulle *« notre chef »*, ne peut cacher son mépris pour *« les bébés gaullistes d'aujourd'hui »*.

R. C.

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1988 a été tiré à 567 680 exemplaires

A B C D F G H

هكذا من الأصل